

GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2016

GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2016



Géographie du cinéma 2016
N°337 – septembre 2017

une publication
du Centre national
du cinéma et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris cedex 16
www.cnc.fr

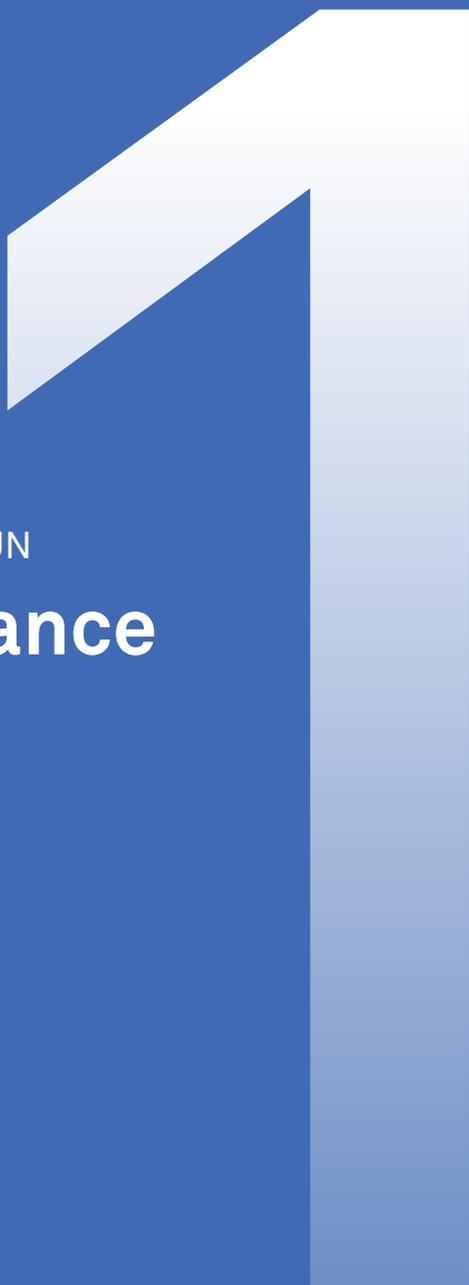
direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél.: 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

direction
de la communication
tél.: 01 44 34 38 83

1. LA FRANCE	1.1 Le parc cinématographique national	4
	1.2 Le parc Art et Essai national	12
	1.3 La petite, la moyenne et la grande exploitation à l'échelle nationale	20
	1.4 Le public selon les catégories d'établissements	28
	1.5 Les pratiques cinématographiques des Français en 2017	34
2. LES RÉGIONS	2.1 Le parc cinématographique en région métropolitaine	52
	2.2 Le parc Art et Essai en région métropolitaine	56
	2.3 La petite, la moyenne et la grande exploitation en région métropolitaine	60
	2.4 La programmation dans les régions	64
	2.5 La programmation dans les régions CNC	68
	2.6 Le public régional du cinéma	74
3. LES DÉPARTEMENTS	3.1 Le parc cinématographique des départements métropolitains	82
	3.2 Le parc Art et Essai des départements métropolitains	98
	3.3 La petite, la moyenne et la grande exploitation à l'échelle des départements métropolitains	106
	3.4 La programmation dans les départements métropolitains	118
4. LES UNITÉS URBAINES	4.1 Le parc cinématographique des unités urbaines en métropole	130
	4.2 Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines	150
	4.3 La petite, la moyenne et la grande exploitation à l'échelle des unités urbaines métropolitaines	154
	4.4 La programmation dans les unités urbaines métropolitaines	162
	4.5 Le public des établissements des unités urbaines	174
5. LES COMMUNES	5.1 Le parc cinématographique des communes métropolitaines	180
	5.2 La programmation dans les communes métropolitaines	198
	5.3 Le cinéma à Paris	210
	5.4 Le cinéma dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)	218
	5.5 Le cinéma en banlieue	226

GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2016





CHAPITRE UN

La France

1.1

Le parc cinématographique national

Remarques méthodologiques

Définition d'un établissement actif

Un établissement cinématographique actif est un établissement ayant enregistré au moins une entrée au cours de l'année.

Définition des multiplexes

Un multiplexe est un établissement doté de 8 écrans au moins.

Les ouvertures et fermetures

Les ouvertures regroupent les ouvertures réelles (écran jamais référencé auparavant) et les réouvertures d'écrans (après une fermeture pour travaux notamment).

A l'inverse, les fermetures regroupent les fermetures définitives (cessation d'activité) et les fermetures provisoires (pour travaux notamment).

Salles actives en France

	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils
	total	multiplexes ¹		
2007	2 055	158	5 316	1 022 693
2008	2 069	164	5 390	1 036 136
2009	2 066	171	5 470	1 051 524
2010	2 049	172	5 467	1 048 156
2011	2 033	176	5 467	1 046 847
2012	2 035	181	5 508	1 053 643
2013	2 026	188	5 588	1 065 849
2014	2 020	191	5 647	1 071 305
2015	2 033	203	5 741	1 094 833
2016	2 045	209	5 843	1 099 615

¹ Etablissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC — France métropolitaine.

5 843 écrans actifs en 2016

5 843 écrans sont actifs en 2016, soit 102 de plus qu'en 2015. Ce solde résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 28 écrans et de l'ouverture ou réouverture de 130 écrans. Il convient de signaler que le nombre de fermetures enregistrées en 2016 est particulièrement bas au regard de la décennie. 75 des 130 écrans ouverts en 2016 le sont au sein de multiplexes (57,7 % des ouvertures d'écrans). L'implantation de certains de ces établissements est parfois à l'origine de la fermeture de salles, dans le cas notamment de transferts d'activité. Aucun transfert vers des multiplexes n'est relevé en 2016. Toutefois, à Saint-Just-Saint-Rambert (42), un cinéma de quatre écrans ferme et un de sept écrans ouvre. A Montbrison (42), la fermeture d'un établissement de trois écrans précède l'ouverture d'un cinéma de cinq écrans.

Une densification du nombre d'écrans portée par l'extension des cinémas existants.

Enfin, à Le Plessis-Robinson (92), un établissement de deux écrans ouvre alors qu'un mono-écran ferme. Parmi les 130 écrans ouverts en 2016, 25 résultent de l'extension de cinémas préexistants, soit 19,2 % des nouveaux écrans de l'année. A l'inverse, la fermeture de trois écrans découlent de la réduction du nombre d'écrans actifs dans des cinémas préexistants (10,7 % des écrans fermés).

Le parc cinématographique français se compose de 2 045 établissements regroupant 5 843 écrans.

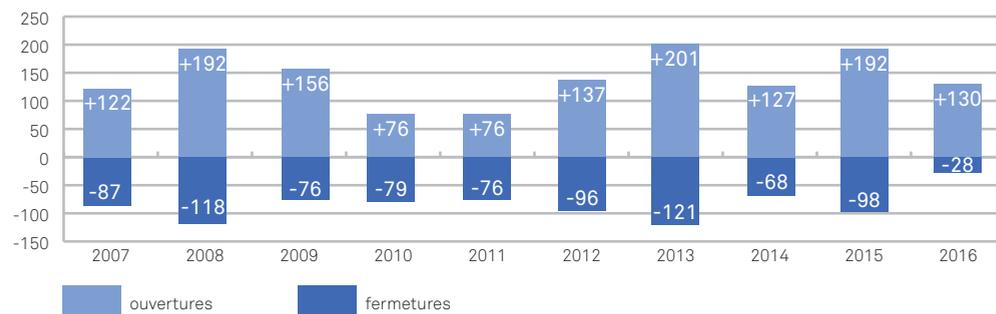
53 nouveaux écrans par an en moyenne entre 2007 et 2016

La progression du parc d'écrans n'est pas linéaire au cours de la période 2007-2016. Le nombre d'ouvertures d'écrans connaît un net essor en 2008, 2009, 2013 et 2015 où il dépasse 150. En moyenne, 141 écrans ouvrent chaque année entre 2007 et 2016 et 85 ferment. Sur les dix dernières années, le parc s'est enrichi de 53 écrans chaque année en moyenne.

17 mono-écrans ouvrent en 2016.

Entre 2007 et 2016, l'extension d'établissements existants est à l'origine de l'ouverture de 197 écrans dont 94 au sein des cinémas de 8 écrans et plus, 48 au sein des cinémas de 4 à 7 écrans et 55 au sein des cinémas de 1 à 3 écrans.

Ouvertures et fermetures d'écrans



Source: CNC — France métropolitaine.

Les ouvertures d'écrans

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
liées aux ouvertures d'établissements	104	173	142	64	67	125	174	96	162	105
multiplexes ¹	68	83	90	32	34	60	85	25	65	62
4 à 7 écrans	6	37	21	15	9	24	39	37	60	23
1 à 3 écrans	30	53	31	17	24	41	50	34	37	20
liées aux extensions d'établissements	18	19	14	12	9	12	27	31	30	25
multiplexes ¹	9	4	7	6	4	4	14	16	17	13
4 à 7 écrans	5	6	-	1	1	3	3	13	9	7
1 à 3 écrans	4	9	7	5	4	5	10	2	4	5
total ouvertures	122	192	156	76	76	137	201	127	192	130

¹ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC — France métropolitaine.

28 écrans ferment en 2016

Sur les dix dernières années, les fermetures d'écrans sont essentiellement concentrées sur les disparitions d'établissements de 1 à 3 écrans (54,4 % des écrans fermés). 38,7 % résultent de la fermeture d'établissements de 4 à 7 écrans. Par ailleurs, la réduction du nombre d'écrans

actifs dans certains établissements entraîne la fermeture de 59 salles entre 2007 et 2016. 36 interviennent au sein de cinémas de 1 à 3 écrans et 23 au sein de cinémas de 4 à 7 écrans. Aucun multiplexe ne réduit son nombre d'écrans actifs entre 2007 et 2016.

Les fermetures d'écrans

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
liées aux fermetures d'établissements	80	111	72	74	74	91	113	58	90	25
multiplexes ¹	8	16	-	18	-	8	8	-	-	-
4 à 7 écrans	24	59	27	9	28	41	38	14	61	4
1 à 3 écrans	48	36	45	47	46	42	67	44	29	21
liées aux réductions du nombre d'écrans	7	7	4	5	2	5	8	10	8	3
multiplexes ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 à 7 écrans	2	3	2	1	2	1	6	1	4	1
1 à 3 écrans	5	4	2	4	-	4	2	9	4	2
total fermetures	87	118	76	79	76	96	121	68	98	28

¹ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC — France métropolitaine.

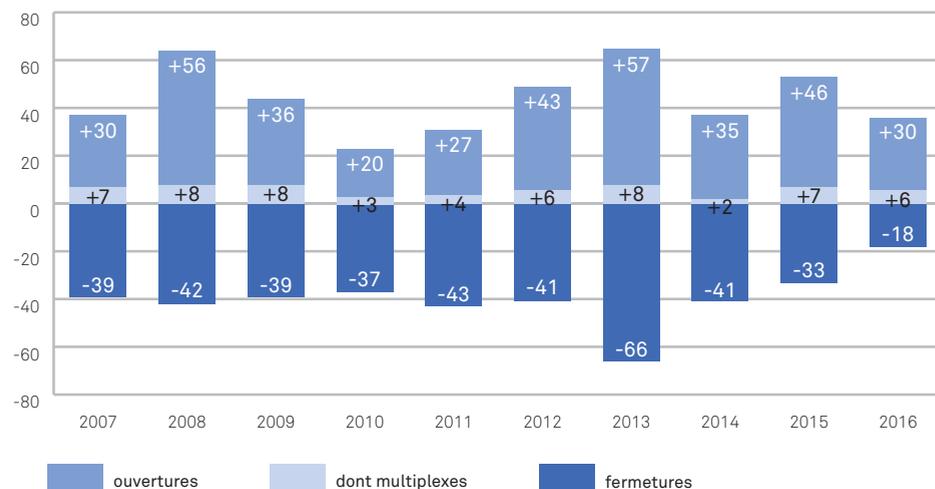
2 045 établissements actifs en 2016

Le nombre d'établissements actifs progresse en 2016 à 2 045, soit 12 de plus qu'en 2015. 30 cinémas ouvrent ou réouvrent tandis que 18 ferment, provisoirement ou définitivement. Par le passé, les fermetures portaient majoritairement sur des établissements de petite taille. Désormais, en raison des transferts d'activité déjà évoqués, les cinémas de taille moyenne sont également touchés par ce phénomène. En 2016, un cinéma de quatre salles, un de trois salles, quatre de deux salles et 12 mono-écrans ferment, provisoirement ou définitivement.

56,7 % des établissements ouverts en 2016 comptent un écran (17 établissements). Six comptent huit écrans ou plus. Ouvrent également en 2016, trois cinémas de deux écrans, un de quatre écrans, un de cinq écrans et deux de sept écrans.

Le parc cinématographique français a perdu 10 établissements en dix ans. En moyenne sur la période 2007-2016, 38 établissements ouvrent chaque année, dont six multiplexes, et 40 ferment.

Ouvertures et fermetures d'établissements



Source: CNC — France métropolitaine.

538 fauteuils par établissement (+8,0 % par rapport à 2007).
2,86 écrans par établissement (+10,5 % par rapport à 2007).

Une capacité d'accueil par établissement plus élevée

La capacité d'accueil des établissements cinématographiques progresse en 2016 à 1,10 million, soit 4 732 fauteuils de plus qu'en 2015 (1,09 million) et 76 922 fauteuils de plus qu'en 2007 (1,02 million).

En dix ans, la capacité totale d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils progresse de 7,5 %. Le nombre d'établissements diminuant sur la période (-0,5 %), il en résulte une hausse de la capacité moyenne par établissement à 538 fauteuils en 2016 (+8,0 % par rapport à 2007). A l'inverse, la progression plus rapide du nombre d'écrans (+9,9 % entre 2007 et 2016) entraîne un léger recul du nombre moyen de fauteuils par salle : 188 fauteuils par salle en 2016, contre 192 en 2007 (-2,2 %).

Le nombre d'écrans par établissement progresse de 10,5 % sur la période 2007-2016 pour s'établir à 2,86.

Baisse du nombre de petits établissements au profit des plus grands

Si le nombre d'établissements actifs recule de 0,5 % entre 2007 et 2016, cette baisse n'affecte pas uniformément tous les types de cinémas. Les établissements de 4 ou 5 écrans (-9,9 %), les mono-écrans (-3,7 %) et ceux de 2 ou 3 écrans (-1,8 %) subissent un recul plus important que la moyenne. A partir de 6 écrans, le nombre d'établissements progresse sur la période : +11,4 % pour les cinémas de 6 ou 7 écrans et +32,3 % pour les multiplexes.

Entre 2007 et 2016, le nombre de séances progresse de 27,3 %. Les augmentations les plus faibles sont enregistrées par les cinémas de 4 ou 5 écrans (+2,6 %) et ceux de 6 ou 7 écrans (+14,6 %). Le nombre de séances organisées dans les multiplexes croît de 41,0 % sur la période pour atteindre 2,65 millions. Celui des mono-écrans augmente de 20,2 %.

**10,2 % des établissements sont des multiplexes (209 cinémas).
57,0 % des établissements sont des mono-écrans (1 166 cinémas).**

En ce qui concerne la fréquentation, les constats sont encore plus forts que pour le nombre de séances. Si le nombre d'entrées progresse de 31,2 % dans les multiplexes en 2016 par rapport à 2007, la hausse est près de 6 fois moins élevée dans les établissements de 1 à 7 écrans.

Nombre d'établissements selon le nombre d'écrans

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
un écran	1 211	1 216	1 208	1 197	1 183	1 187	1 169	1 156	1 160	1 166
2 et 3 écrans	436	443	442	435	433	429	433	433	433	428
4 et 5 écrans	171	166	163	161	159	156	153	153	151	154
6 et 7 écrans	79	80	82	84	82	82	83	87	86	88
8 à 11 écrans	82	85	87	86	90	94	96	97	107	110
12 écrans et plus	76	79	84	86	86	87	92	94	96	99
total	2 055	2 069	2 066	2 049	2 033	2 035	2 026	2 020	2 033	2 045

Source: CNC — France métropolitaine.

Séances selon le nombre d'écrans (milliers)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
un écran	512,2	514,4	514,5	517,5	530,5	538,2	548,1	579,3	588,3	615,8
2 et 3 écrans	896,6	927,6	947,6	953,6	976,2	986,9	1 027,4	1 070,7	1 082,6	1 090,0
4 et 5 écrans	963,7	961,8	952,2	939,4	945,9	954,2	948,9	959,6	962,3	988,9
6 et 7 écrans	807,6	818,5	842,4	853,5	864,6	866,2	865,7	885,5	895,7	925,1
8 à 11 écrans	1 182,2	1 281,2	1 297,7	1 307,9	1 384,7	1 443,6	1 481,8	1 566,0	1 663,6	1 746,2
12 écrans et plus	1 933,7	2 078,1	2 154,2	2 273,0	2 342,5	2 362,5	2 396,8	2 520,5	2 588,4	2 646,3
total	6 295,9	6 581,7	6 708,6	6 844,8	7 044,5	7 151,6	7 268,7	7 581,5	7 780,8	8 012,4

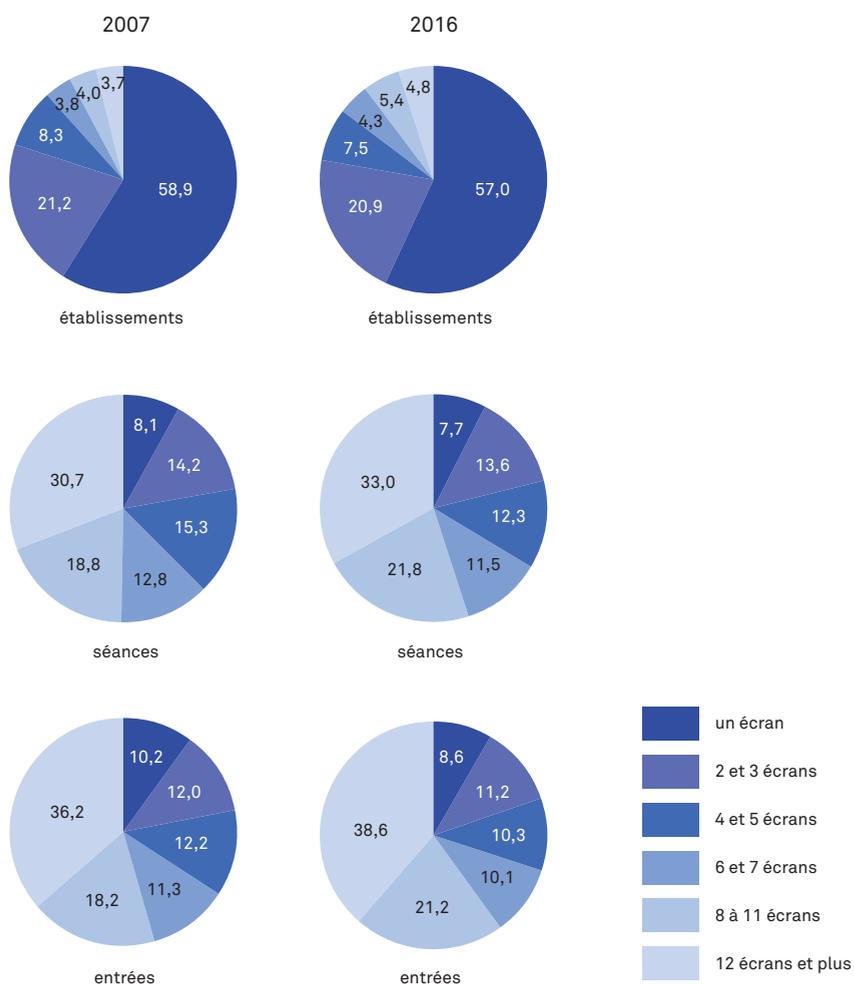
Source: CNC — France métropolitaine.

Entrées selon le nombre d'écrans (millions)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
un écran	18,13	18,05	17,49	17,35	18,76	16,93	15,71	17,52	16,96	18,39
2 et 3 écrans	21,43	22,36	22,75	22,63	24,17	22,11	21,51	23,75	22,80	23,89
4 et 5 écrans	21,75	22,23	22,56	22,45	23,39	21,74	20,29	21,33	20,57	21,94
6 et 7 écrans	20,20	21,06	22,85	23,48	23,63	21,98	20,82	21,38	20,28	21,59
8 à 11 écrans	32,45	34,91	37,63	38,00	40,31	39,11	37,25	42,04	43,51	45,10
12 écrans et plus	64,52	71,71	78,34	83,19	86,94	81,72	78,17	83,07	81,23	82,15
total	178,48	190,31	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,07

Source: CNC — France métropolitaine.

Répartition selon le nombre d'écrans (%)



Source: CNC — France métropolitaine.

Les circuits itinérants : 5,0 % des établissements et 0,6 % des entrées

103 circuits itinérants sont actifs en 2016.

Ces établissements enregistrent des performances supérieures à l'ensemble des cinémas. Leur fréquentation progresse de 9,7 % par rapport à 2015 (+3,8 % sur l'ensemble du territoire), le nombre de séances programmées de 5,5 % (+3,0 %) et les recettes de 11,8 % (+4,2 %). La recette moyenne par entrée d'un circuit

itinérant est, à l'inverse, très inférieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire avec 4,02 € en 2016, contre 6,51 € tous cinémas confondus.

Les circuits itinérants représentent 5,0 % du parc total d'établissements cinématographiques en 2016. Au global, ils assurent 0,5 % des séances et réalisent 0,6 % des entrées et 0,4 % de la recette de l'année.

Les circuits itinérants

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
circuits ¹	128	130	128	126	120	119	109	103	101	103
% du total	6,2	6,3	6,2	6,1	5,9	5,8	5,4	5,1	5,0	5,0
séances (milliers)	36,3	36,1	36,1	36,1	36,2	34,3	29,3	33,1	34,6	36,4
% du total	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5
entrées (millions)	1,53	1,52	1,44	1,43	1,44	1,29	0,98	1,22	1,25	1,37
% du total	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
recettes ² (M€)	5,83	5,96	5,52	5,50	5,69	5,07	3,74	4,84	4,93	5,51
% du total	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4
RME ³ (€)	3,82	3,91	3,84	3,84	3,95	3,94	3,84	3,97	3,95	4,02

¹ Le nombre de circuits est différent du nombre de points de projection. Il s'agit du nombre de tournées enregistrées au CNC. Une tournée gérant plusieurs points de projection ne sera comptabilisée qu'une seule fois.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Recette moyenne par entrée.

Source : CNC – France métropolitaine.

Le cinéma dans les départements d'Outre-Mer

En 2016, 32 établissements sont actifs dans les départements d'Outre-Mer, dont trois multiplexes, et regroupent 72 écrans. La Réunion est le département le mieux doté avec 17 cinémas dont deux multiplexes et 38 écrans, devant la Guadeloupe (sept établissements et 11 écrans), la Guyane (quatre cinémas et 10 écrans), la Martinique (trois cinémas dont un multiplexe et 12 écrans) et Mayotte (un cinéma mono-écran).

Le CNC a attribué, au titre de l'aide à la création et à la modernisation de salles et au titre de l'aide à la numérisation, 254,8 K€ aux cinémas des départements d'Outre-Mer. En 2016, la Réunion est le seul département d'Outre-Mer à octroyé une aide aux salles de cinéma. Cette aide s'élève à 67,3 K€.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la géographie du cinéma
(1966-2016)

1.2

Le parc
Art et Essai
national

Remarques méthodologiques

Les données présentées dans ce chapitre tiennent compte du classement Art et Essai des établissements arrêté à juillet 2017, c'est-à-dire avant la commission d'appel prévue en septembre 2017. Les évolutions observées entre 2015 et 2016 doivent donc être considérées avec la plus grande prudence. Le classement au titre de l'année 2017 repose sur l'examen de la programmation des établissements candidats pour la période allant de juillet 2016 à juin 2017. Dans les analyses réalisées par le CNC, le classement obtenu en année N est systématiquement rapporté à l'année d'exploitation N-1.

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et

cinématographique, d'autre part un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux, en regard de la population).

1 185 établissements classés

1 185 cinémas sont classés Art et Essai en 2016, soit 57,9 % des établissements cinématographiques actifs. Pour rappel, le classement sur lequel s'appuient les données de 2016 a été établi avant la commission d'appel de septembre 2017. Les évolutions observées sont donc à considérer avec prudence.

Le nombre de films inédits recommandés Art et Essai recule : 370 en 2016, contre 409 en 2015. En 2016, les cinémas classés Art et Essai représentent 2 490 écrans et plus de 424 000 fauteuils, c'est-à-dire respectivement 42,6 % et 38,6 % de l'ensemble du parc national. En 2016, il existe un fauteuil Art et Essai pour 147 habitants en France. Ce ratio est à comparer avec celui de l'ensemble de l'équipement cinématographique national, qui s'établit à un fauteuil pour 58 habitants en 2016.

Plus de la moitié des cinémas (57,9 %) sont classés Art et Essai.

Etablissements classés Art et Essai en France

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
2007	1 041	50,7	2 129	40,0	371 605	36,3
2008	984	47,6	2 065	38,3	360 171	34,8
2009	1 059	51,3	2 202	40,3	383 420	36,5
2010	1 077	52,6	2 235	40,9	390 672	37,3
2011	1 106	54,4	2 247	41,1	391 581	37,4
2012	1 132	55,6	2 290	41,6	399 709	37,9
2013	1 148	56,7	2 365	42,3	411 407	38,6
2014	1 159	57,4	2 410	42,7	417 233	38,9
2015	1 162	57,2	2 418	42,1	423 551	38,7
2016 ¹	1 185	57,9	2 490	42,6	424 666	38,6

¹ Classement 2017 avant appel

Source : CNC - France métropolitaine.

86 % des cinémas classés comptent moins de 4 écrans

Les cinémas classés Art et Essai sont généralement de petite taille. 57,0 % des établissements Art et Essai actifs en 2016 sont des mono-écrans (contre 58,0 % pour l'ensemble du parc) et 85,6 % comptent moins de 4 écrans (63,6 % pour l'ensemble du parc).

À l'opposé, une minorité de cinémas classés ont plus de 5 écrans (6,2 %). 36 multiplexes (établissements de 8 écrans et plus) sont classés en 2016 et représentent 3,0 % des cinémas Art et Essai. En 2016, trois établissements de plus de 11 écrans sont classés : le Pathé Belfort (90), le Majestic Compiègne (60) et le Cinéma du Trèfle (67).

Etablissements classés Art et Essai selon le nombre d'écrans

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 ¹
1 écran	582	539	590	605	632	650	654	657	660	676
2 ou 3 écrans	311	293	311	311	320	325	332	337	337	338
4 ou 5 écrans	96	99	101	101	97	99	96	97	99	98
6 ou 7 écrans	29	30	30	34	32	34	37	36	31	37
8 à 11 écrans	22	22	26	25	24	23	28	30	33	33
12 écrans et plus	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3
total	1 041	984	1 059	1 077	1 106	1 132	1 148	1 159	1 162	1 185

¹ Classement 2017 avant appel

Source : CNC - France métropolitaine.

36 multiplexes sont classés Art et Essai, représentant 3 % des cinémas de cette catégorie

Remarques méthodologiques

Le classement se fait par établissement et la référence géographique est l'unité urbaine dans laquelle se situe l'établissement. Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

Plus de la moitié des établissements

Art et Essai en catégorie E

En 2016, 9,0 % des cinémas classés sont situés dans les communes centres des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus (catégories A et B). Ces cinémas cumulent 16,4 % de la fréquentation totale des cinémas Art et Essai.

En incluant la périphérie de ces communes centres (catégorie C), 28,4 % des établissements

Art et Essai sont localisés dans les agglomérations de 100 000 habitants ou plus et représentent 36,6 % de la fréquentation des établissements classés. Les communes rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (catégorie E) abritent 55,5 % des cinémas classés en 2016 et cumulent 25,5 % de la fréquentation des établissements Art et Essai.

Etablissements classés Art et Essai selon la catégorie

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 ¹
A										
établissements	90	95	88	87	84	85	83	87	84	83
séances (milliers)	436	461	462	452	430	445	453	460	456	449
entrées (millions)	9,23	10,01	9,95	9,88	9,75	9,53	9,79	9,71	8,56	9,25
recettes ² (M€)	51,00	55,74	55,55	55,42	55,06	53,85	55,49	54,68	47,56	51,79
B										
établissements	25	26	28	26	27	26	26	26	24	24
séances (milliers)	86	85	99	95	95	94	99	101	91	94
entrées (millions)	1,70	1,73	2,06	1,90	2,01	1,82	1,86	1,88	1,67	1,93
recettes ² (M€)	7,76	7,99	10,11	9,17	9,74	8,82	9,13	9,32	8,37	9,84
C										
établissements	186	175	200	213	212	216	215	216	230	230
séances (milliers)	357	351	392	442	420	414	440	473	547	537
entrées (millions)	9,65	9,34	10,50	11,60	11,53	10,70	10,87	12,10	12,92	13,73
recettes ² (M€)	44,47	43,91	50,65	57,88	57,59	53,64	54,46	60,11	65,72	69,13
D										
établissements	166	164	165	165	169	167	171	170	184	190
séances (milliers)	751	777	795	801	832	852	927	974	983	1089
entrées (millions)	17,27	18,73	19,62	20,02	21,55	19,91	20,35	22,94	22,99	25,81
recettes ² (M€)	99,14	110,45	118,10	124,67	134,89	124,93	126,94	140,40	143,48	162,26
E										
établissements	574	524	578	586	614	638	653	660	640	658
séances (milliers)	471	452	503	507	551	593	615	677	663	696
entrées (millions)	13,81	13,06	14,23	14,09	16,27	15,38	14,21	17,30	16,21	17,37
recettes ² (M€)	66,90	64,72	71,31	71,02	84,56	80,78	73,68	90,37	84,04	90,09
total										
établissements	1 041	984	1 059	1 077	1 106	1 132	1 148	1 159	1 162	1 185
séances (milliers)	2 101	2 127	2 252	2 296	2 329	2 398	2 534	2 685	2 740	2 865
entrées (millions)	51,66	52,88	56,36	57,49	61,10	57,35	57,08	63,92	62,36	68,09
recettes ² (M€)	269,27	282,81	305,72	318,16	341,84	322,02	319,70	354,89	349,17	383,12

¹ Classement 2017 avant appel.

² Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

Remarques méthodologiques

Trois labels peuvent être attribués par le CNC aux établissements selon leur spécificité. Ces labels doivent être demandés par l'exploitant lors de l'envoi de sa candidature. Ils peuvent être cumulés.

– Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le sous-groupe de Collège de recommandation des films.

– L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'un nombre suffisant de films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), hors temps scolaire ou opérations financées par ailleurs telles que *Collège au Cinéma*.

– Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans. Dans le cadre de l'attribution des labels, une attention particulière est portée à la qualité, à la régularité et à l'identification de ces diffusions spécifiques. Le classement Art et Essai et l'attribution des labels sont effectués par la Présidente du CNC, après avis de la Commission du cinéma d'Art et Essai.

Le mode de classement Art et Essai fait l'objet d'ajustements réguliers. Comme l'année précédente, des ajustements techniques dans les dossiers de demande d'aide et dans la prise en compte de certains indicateurs ont été mis en place. Ces modifications peuvent avoir une incidence sur les évolutions qui sont exposées ci-après.

De plus en plus de cinémas avec au moins un label

Le nombre de cinémas Art et Essai détenteurs d'au moins un label augmente fortement entre 2007 et 2016, passant de 327 à 680 établissements. En 2016, 22,7 % des établissements classés portent le label « Recherche et Découverte », 51,7 % des cinémas classés sont labellisés « Jeune Public » et 30,9 % sont porteurs du label « Patrimoine et Répertoire ». En 2016, 17,6 % des cinémas Art et Essai sont détenteurs de deux labels et 15,2 % détiennent les trois labels.

613 établissements Art et Essai bénéficient du label jeune public.

Etablissements classés Art et Essai avec label

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 ¹
Recherche et découverte										
établissements	144	174	203	230	211	276	258	280	336	269
séances (milliers)	611	734	831	912	924	1 047	1 062	1 187	1 343	1 139
entrées (millions)	13,75	17,01	19,59	21,63	22,95	24,02	23,46	26,70	28,31	24,89
recettes ² (M€)	70,92	89,26	104,49	118,60	127,44	132,70	130,43	147,91	157,09	137,56
Jeune public										
établissements	266	330	412	442	397	566	623	560	645	613
séances (milliers)	786	938	1 250	1 283	1 188	1 449	1 640	1 468	1 620	1 581
entrées (millions)	18,69	22,98	31,50	31,91	30,63	34,90	37,03	34,57	37,01	37,78
recettes ² (M€)	93,63	116,72	167,16	172,76	165,93	191,83	201,75	182,97	197,58	201,39
Patrimoine et répertoire										
établissements	116	134	190	146	199	204	243	290	339	366
séances (milliers)	401	499	648	530	659	668	831	977	1 200	1 263
entrées (millions)	9,27	11,77	15,88	12,80	16,65	15,32	18,67	22,50	26,59	30,17
recettes ² (M€)	44,49	58,75	81,18	66,19	87,48	80,86	99,60	120,05	146,16	166,16
Avec au moins un label										
établissements	327	386	462	489	454	613	671	625	714	680
séances (milliers)	1 025	1 201	1 443	1 460	1 421	1 644	1 825	1 775	1 984	1 946
entrées (millions)	24,05	28,83	35,65	35,73	36,22	39,11	40,75	41,65	44,23	45,64
recettes ² (M€)	123,73	150,63	191,56	195,83	199,71	217,37	224,55	226,69	242,85	250,74

¹ Classement 2017 avant appel

Source : CNC - France métropolitaine.

Etablissements classés Art et Essai en 2016¹ selon les labels attribués



¹ Classement 2017 avant appel

Source : CNC - France métropolitaine.

Près d'un tiers de la fréquentation est réalisée dans les cinémas classés Art et Essai

Les salles Art et Essai programment 2,87 millions de séances de cinéma en 2016, soit 35,8 % des séances totales tous cinémas confondus. Le nombre de séance dans les salles classées Art et Essai est stable (+0,5 % entre 2015 et 2016).

En 2016, les établissements classés Art et Essai réalisent 68,09 millions d'entrées, soit 32,0 % de la fréquentation totale (62,36 millions d'entrées

et 30,4 % de la fréquentation en 2015). Entre 2015 et 2016, les entrées dans les cinémas classés Art et Essai progressent de 9,2 % : la hausse de la fréquentation y est plus forte que dans l'ensemble des cinémas (+3,8 %). Les établissements classés Art et Essai de 8 écrans et plus réalisent 13,44 millions d'entrées en 2016, soit 19,1 % des entrées des cinémas classés alors qu'ils ne représentent que 3,0 % des établissements Art et Essai.

Fréquentation des établissements classés Art et Essai

	séances		entrées		recettes ²	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2007	2 101	33,4	51,66	28,9	269,27	25,4
2008	2 127	32,3	52,88	27,8	282,81	24,7
2009	2 252	33,6	56,36	28,0	305,72	24,7
2010	2 296	33,5	57,49	27,8	318,16	24,3
2011	2 329	33,1	61,10	28,1	341,84	24,9
2012	2 398	33,5	57,35	28,2	322,02	24,6
2013	2 534	34,9	57,08	29,5	319,70	25,6
2014	2 685	35,4	63,92	30,6	354,89	26,6
2015	2 740	35,2	62,36	30,4	349,17	26,2
2016 ¹	2 865	35,8	68,09	32,0	383,12	27,6

¹ Classement 2017 avant appel

² Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

La fréquentation des cinémas Art et Essai progresse de 9,2 % en 2016 par rapport à 2015.

Un taux d'occupation des fauteuils comparable à celui de l'ensemble des salles

En 2016, l'occupation des fauteuils des cinémas classés Art et Essai est sensiblement comparable à celle de l'ensemble des salles. Une salle Art et Essai est ainsi remplie, en moyenne, par séance à 14,5 % de sa capacité, contre 14,4 % toutes salles confondues. En 2016, l'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique) s'élève à 3,34 entrées par habitant en France dont 1,07 entrée relève des établissements classés et 2,28 entrées des autres établissements.

5,63 € en moyenne par entrée dans les cinémas classés

En 2016, les cinémas classés réalisent 383,12 M€ TTC (toutes taxes comprises) de recettes (+9,7 % par rapport à 2015), soit 27,6 % de la recette guichet générée par l'ensemble des salles. Pour rappel, les recettes de l'ensemble des salles de cinéma progressent de 4,2 % entre 2015 et 2016. Si le poids des salles Art et Essai est plus faible dans les recettes que dans les entrées totales, c'est en raison d'un écart significatif de la recette moyenne par entrée (RME) dans les établissements classés par rapport à l'ensemble des cinémas. En 2016, la RME TTC s'élève ainsi à 5,63 € pour les cinémas Art et Essai et à 6,51 € pour l'ensemble des salles, soit une différence de 89 centimes. Depuis 2007, la recette moyenne par entrée augmente en moyenne de 0,9 % par an dans les établissements Art et Essai et de 1,0 % par an dans l'ensemble des salles.

Ratios relatifs aux établissements classés Art et Essai

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils ²		indice de fréquentation ³		recette moyenne par entrée ⁴	
	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas
2007	168	61	14,8%	14,9%	0,81	2,80	5,21	5,95
2008	173	60	14,9%	15,2%	0,83	2,99	5,35	6,01
2009	163	59	15,1%	15,9%	0,88	3,17	5,42	6,14
2010	160	60	15,1%	16,0%	0,90	3,25	5,53	6,33
2011	160	60	15,7%	16,3%	0,96	3,41	5,59	6,33
2012	156	59	14,4%	15,1%	0,90	3,20	5,62	6,42
2013	152	59	13,5%	14,2%	0,90	3,04	5,60	6,46
2014	150	58	14,3%	14,7%	1,00	3,28	5,55	6,38
2015	147	57	13,7%	14,2%	0,98	3,22	5,60	6,48
2016 ¹	147	57	14,5%	14,4%	1,07	3,34	5,63	6,51

¹ Classement 2017 avant appel

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine / INSEE - recensement 2013.

14,7 M€ d'aides sélectives aux salles Art et Essai

Les 1 185 établissements classés Art et Essai avant la commission d'appel mobilisent une aide sélective du CNC d'un montant prévisionnel total de 14,66 M€.

Voir aussi sur www.cnc.fr : les séries statistiques sur les établissements Art et Essai (2001-2016).

1.3

La petite,
la moyenne
et la grande
exploitation
à l'échelle
nationale

Remarques méthodologiques

Chaque établissement cinématographique fait l'objet d'un classement, selon l'usage professionnel, en petite, moyenne ou grande exploitation, en fonction notamment de son niveau annuel d'entrées. Les cinémas réalisant moins de 80 000 entrées sur une année relèvent de la petite exploitation, ceux qui enregistrent entre 80 000 et 450 000 entrées de la moyenne exploitation, les autres étant classés dans la grande exploitation. Cependant, par convention, tous les établissements exploités par des entreprises propriétaires de 50 écrans au moins sont classés dans la grande exploitation, indépendamment de leur niveau d'entrées.

Près des trois quarts des établissements relèvent de la petite exploitation

La petite exploitation (établissements réalisant moins de 80 000 entrées par an) concentre 73,2 % des établissements cinématographiques français en 2016 (-0,6 point par rapport à 2015).

73,2 % des établissements relèvent de la petite exploitation en 2016.

Il s'agit en majorité de cinémas mono-écrans (77,1 % des établissements de la petite exploitation en 2016). La petite exploitation rassemble 33,8 % des écrans et 34,2 % des fauteuils. En moyenne, une salle de la petite exploitation compte 190 fauteuils.

La petite exploitation

		2012	2013	2014	2015	2016
établissements	nombre	1 532	1 538	1 488	1 501	1 497
	% du parc total	75,3	75,9	73,7	73,8	73,2
écrans	nombre	2 041	2 097	1 966	1 989	1 973
	% du parc total	37,1	37,5	34,8	34,6	33,8
fauteuils	milliers	393 179	403 861	378 775	391 595	375 810
	% du parc total	37,3	37,9	35,4	35,8	34,2
séances	milliers	1 280	1 370	1 316	1 374	1 359
	% du parc total	17,9	18,8	17,4	17,7	17,0
entrées	millions	30,7	30,1	31,0	31,1	32,3
	% du parc total	15,1	15,5	14,8	15,1	15,2
recettes ¹	M€	155,62	153,34	154,74	155,43	160,90
	% du parc total	11,9	12,3	11,6	11,7	11,6
taux d'occupation des fauteuils ² (%)		13,3	12,0	12,9	12,3	13,1
recette moyenne par entrée ¹ (€)		5,07	5,09	4,99	5,00	4,98

¹ Toutes taxes comprises.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC - France métropolitaine.

En 2016, 12,6 % des établissements relèvent de la moyenne exploitation (cinémas réalisant entre 80 000 et 450 000 entrées annuelles), soit +1,1 point par rapport à 2015. Ils réunissent 21,2 % des écrans et 18,4 % des fauteuils. Ces établissements comptent en moyenne 5 écrans et 163 fauteuils par salle.

La grande exploitation (cinémas réalisant plus de 450 000 entrées annuelles et/ou appartenant

à un groupe de 50 écrans ou plus) regroupe 14,2 % des établissements (-0,4 point par rapport à 2016), 45,0 % des écrans et 47,4 % des fauteuils. Ces cinémas disposent en moyenne de 9 écrans et de 198 fauteuils dans chaque salle.

Sur l'ensemble du parc, un établissement compte en moyenne 3 écrans et une salle compte 188 fauteuils en 2016.

La moyenne exploitation

		2012	2013	2014	2015	2016
établissements	nombre	232	226	239	234	257
	% du parc total	11,4	11,2	11,8	11,5	12,6
écrans	nombre	1 116	1 122	1 118	1 141	1 238
	% du parc total	20,3	20,1	19,8	19,9	21,2
fauteuils	nombre	183 001	183 308	184 229	186 824	202 154
	% du parc total	17,4	17,2	17,2	17,1	18,4
séances	milliers	1 619	1 649	1 634	1 692	1 858
	% du parc total	22,6	22,7	21,6	21,7	23,2
entrées	millions	38,1	37,3	39,7	39,5	44,6
	% du parc total	18,7	19,2	19,0	19,3	20,9
recettes ¹	M€	234,50	228,53	237,61	240,35	269,79
	% du parc total	17,9	18,3	17,8	18,0	19,4
taux d'occupation des fauteuils ² (%)		14,6	14,0	14,9	14,4	14,9
recette moyenne par entrée ¹ (€)		6,15	6,03	5,99	6,08	6,05

¹ Toutes taxes comprises.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC - France métropolitaine.

63,9 % des entrées réalisées dans la grande exploitation en 2016.

La grande exploitation

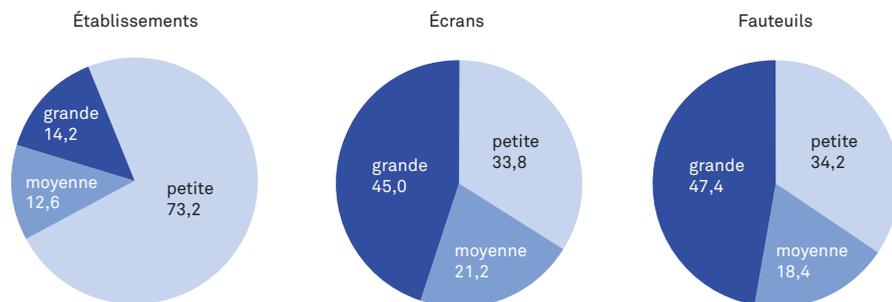
		2012	2013	2014	2015	2016
établissements	nombre	271	262	293	298	291
	% du parc total	13,3	12,9	14,5	14,7	14,2
écrans	nombre	2 351	2 369	2 563	2 611	2 632
	% du parc total	42,7	42,4	45,4	45,5	45,0
fauteuils	nombre	477 463	478 680	508 301	516 464	521 651
	% du parc total	45,3	44,9	47,4	47,2	47,4
séances	milliers	4 252	4 251	4 631	4 715	4 795
	% du parc total	59,5	58,5	61,1	60,6	59,8
entrées	millions	134,8	126,4	138,3	134,8	136,2
	% du parc total	66,2	65,2	66,2	65,6	63,9
recettes ¹	M€	916,36	869,01	940,96	935,87	956,99
	% du parc total	70,1	69,5	70,6	70,3	69,0
taux d'occupation des fauteuils ² (%)		15,8	14,9	15,2	14,6	14,5
recette moyenne par entrée ¹ (€)		6,80	6,88	6,80	6,95	7,03

¹ Toutes taxes comprises.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC - France métropolitaine.

Répartition selon la catégorie d'exploitation en 2016 (%)



Source : CNC - France métropolitaine.

L'équilibre entre les différentes catégories d'exploitation varie peu d'une année à l'autre. Selon les années et le dynamisme du marché, certains établissements peuvent être classés alternativement dans la petite ou la moyenne exploitation. 20 établissements de la moyenne exploitation en 2016 relevaient de la petite exploitation en 2015. Inversement, deux établissements relevant de la petite exploitation en 2016 étaient classés en moyenne exploitation en 2015. Le passage de la grande

exploitation aux autres catégories ou des autres à la grande exploitation est essentiellement le fait de rachats d'établissements par des groupes détenant plus de 50 écrans ou de cession d'établissements de ces groupes à des exploitants plus petits. En 2016, deux établissements relevant de la grande exploitation étaient classés dans la petite exploitation en 2015. Trois autres établissements relevant de la grande exploitation en 2016 étaient classés dans la moyenne exploitation en 2015.

Progression des entrées dans la petite exploitation en 2016

En 2016, les cinémas de la petite exploitation programment 17,0 % des séances totales, générant 15,2 % des entrées et 11,6 % des recettes. Le nombre de séances programmées par ces salles diminue de 1,1 % en 2016 par rapport à 2015, contre +3,0 % sur l'ensemble du parc. La hausse de la fréquentation observée en 2016 au niveau national bénéficie à la petite exploitation avec une progression des entrées de 4,0 % (+3,8 % sur l'ensemble des cinémas de France) et une hausse des recettes de +3,5 % (+4,2 % au plan national).

Forte augmentation des entrées de la moyenne exploitation

Le nombre de séances programmées dans les cinémas de la moyenne exploitation augmente de 9,8 % entre 2015 et 2016. La fréquentation augmente plus fortement encore (+12,7 %), ainsi que les recettes (+12,2 %). En 2016,

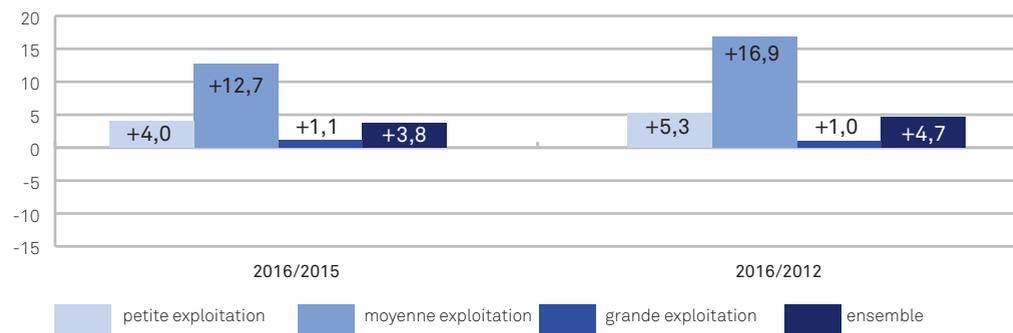
les établissements de la moyenne exploitation totalisent 23,2 % des séances programmées dans les salles de cinéma, 20,9 % des entrées et 19,4 % des recettes enregistrées.

64 % des entrées réalisées par la grande exploitation

En 2016, la grande exploitation est à l'origine de 59,8 % des séances, 63,9 % des entrées et 69,0 % des recettes. Dans ces établissements, le nombre de séances est en légère progression (+1,7 %) de même que la fréquentation (+1,1 %), tandis que les recettes augmentent un peu plus fortement (+2,3 %).

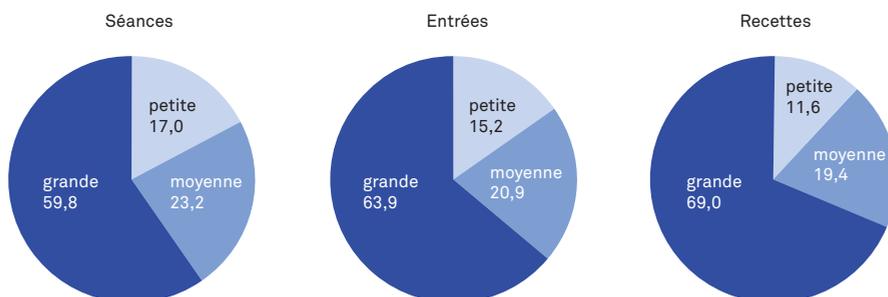
Sur les cinq dernières années, la fréquentation cinématographique nationale augmente en moyenne de 1,1 % par an. Sur la même période, la fréquentation des établissements de la petite exploitation progresse annuellement de 1,3 %, celle de la moyenne exploitation de 4,0 % et celle de la grande exploitation de 0,3 %.

Evolution des entrées selon la catégorie d'exploitation (%)



Source: CNC - France métropolitaine.

Répartition des résultats de fréquentation selon la catégorie d'exploitation en 2016 (%)



Source: CNC - France métropolitaine.

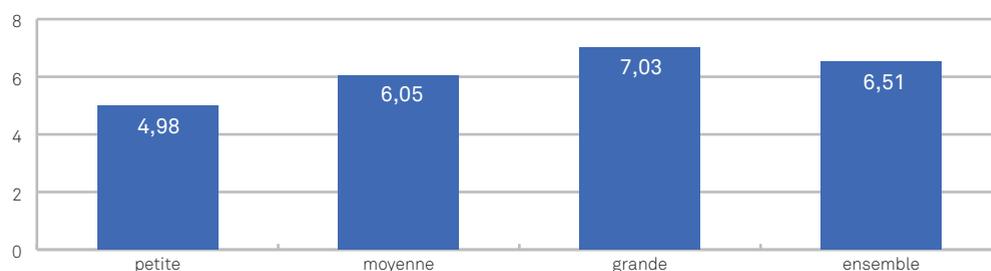
Une recette moyenne par entrée variable selon la catégorie d'exploitation

La recette moyenne par entrée en salles (RME) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la simple division des recettes guichets par les entrées payantes. Elle est calculée toutes taxes comprises (TTC). La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence. La RME est fortement dépendante de la catégorie d'exploitation. En 2016, la RME s'élève à 4,98 € pour les établissements relevant de la petite exploitation, à 6,05 € pour ceux de la

moyenne exploitation et à 7,03 € pour ceux de la grande exploitation. Au niveau national, elle s'établit à 6,51 €.

Entre 2012 et 2016, la RME diminue pour la petite exploitation (-1,8 %), ainsi que pour la moyenne (-1,6 %). Elle augmente, en revanche, sensiblement pour la grande exploitation (+3,3%). Sur l'ensemble du parc, la RME augmente de 1,5 % sur les cinq dernières années. Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation progresse de 1,6 %. Entre 2015 et 2016, la RME progresse de 0,4 % au niveau national. Elle est stable pour la petite exploitation (-0,5 %) et pour la moyenne (-0,4 %), tandis qu'elle progresse légèrement (+1,2 %) pour la grande exploitation.

Recette moyenne par entrée selon la catégorie d'exploitation en 2016 (€)¹



¹Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

Un taux d'occupation des fauteuils plus faible dans les établissements de la petite exploitation

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés.

En 2016, le taux moyen d'occupation des fauteuils s'élève à 14,4 % sur l'ensemble du parc cinématographique français. Il est moins élevé pour la petite exploitation (13,1 %) que pour

La moyenne exploitation enregistre la plus forte progression des entrées en 2016 (+12,7 %).

la moyenne (14,9 %) et la grande exploitation (14,5 %). Le nombre moyen d'entrées par fauteuil augmente avec la catégorie d'exploitation et s'établit en 2016 à 86 pour la petite exploitation, à 221 pour la moyenne exploitation et à 261 pour la grande exploitation (194 en moyenne tous cinémas confondus).

Une proportion plus forte de salles classées Art et Essai au sein de la moyenne exploitation

En 2016, 57,9 % des établissements français sont classés Art et Essai, toutes catégories d'exploitation confondues. Le poids de l'Art et Essai est plus important au sein de la moyenne exploitation : 72,0 % des établissements y sont classés. Cette part est également supérieure à la moyenne nationale pour les établissements de la petite exploitation (62,8 % d'entre eux sont classés). Elle est, en revanche, bien moindre pour la grande exploitation (20,6 % d'établissements classés). Par conséquent, les salles Art et Essai sont particulièrement dynamiques au sein de la moyenne exploitation : elles réalisent 66,9 % des séances, 67,9 % des entrées et 65,3 % des recettes de ces établissements. Les salles

classées de la petite exploitation sont également à l'origine de la majeure partie de la fréquentation (76,6 % des séances et des entrées, 75,2 % des recettes). Le constat est inverse au sein de la grande exploitation pour laquelle les cinémas classés ne génèrent que 12,1 % des séances, 9,6 % des entrées et 9,0 % des recettes. Si 79,3 % des établissements Art et Essai relèvent de la petite exploitation en 2016, ces cinémas classés ne réalisent que 36,3 % des séances et entrées et 31,6 % des recettes de l'ensemble des salles Art et Essai. Parallèlement, la moyenne exploitation représente 15,6 % des établissements classés, 43,4 % des séances, 44,5 % des entrées et 46,0 % des recettes des cinémas classés Art et Essai en 2016.

L'Art et Essai¹ au sein de la petite exploitation

		2012	2013	2014	2015	2016
établissements	nombre	923	940	919	934	940
	% du total ²	60,2	61,1	61,8	62,2	62,8
écrans	nombre	1 294	1 335	1 266	1 299	1 284
	% du total ²	63,4	63,7	64,4	65,3	65,1
fauteuils	nombre	238 675	246 537	233 099	243 926	232 415
	% du total ²	60,7	61,0	61,5	62,3	61,8
séances	milliers	963	1 018	994	1 061	1 041
	% du total ²	75,2	74,3	75,5	77,3	76,6
entrées	millions	23,3	23,0	23,8	23,9	24,7
	% du total ²	75,9	76,3	76,6	77,0	76,6
recettes ³	M€	115,11	113,73	116,27	117,52	121,01
	% du total ²	74,0	74,2	75,1	75,6	75,2

¹ Classement 2017 avant appel.

² Total de la petite exploitation.

³ Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

L'Art et Essai¹ au sein de la moyenne exploitation

		2012	2013	2014	2015	2016
établissements	nombre	161	163	177	164	185
	% du total ²	69,4	72,1	74,1	70,1	72,0
écrans	nombre	730	772	785	731	834
	% du total ²	65,4	68,8	70,2	64,1	67,4
fauteuils	nombre	116 960	122 617	124 699	114 812	131 001
	% du total ²	63,9	66,9	67,7	61,5	64,8
séances	milliers	1 038	1 127	1 137	1 073	1 243
	% du total ²	64,1	68,3	69,6	63,4	66,9
entrées	millions	25,1	25,8	28,0	25,1	30,3
	% du total ²	65,7	69,3	70,4	63,4	67,9
recettes ³	M€	148,86	152,73	161,34	144,96	176,18
	% du total ²	63,5	66,8	67,9	60,3	65,3

¹ Classement 2017 avant appel.

² Total de la moyenne exploitation.

³ Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

L'Art et Essai¹ au sein de la grande exploitation

		2012	2013	2014	2015	2016
établissements	nombre	48	45	63	64	60
	% du total ²	17,7	17,2	21,5	21,5	20,6
écrans	nombre	266	258	359	388	372
	% du total ²	11,3	10,9	14,0	14,9	14,1
fauteuils	nombre	44 074	42 253	59 435	64 813	61 250
	% du total ²	9,2	8,8	11,7	12,5	11,7
séances	milliers	397	389	554	605	582
	% du total ²	9,3	9,2	12,0	12,8	12,1
entrées	millions	9,0	8,3	12,2	13,4	13,1
	% du total ²	6,7	6,5	8,8	9,9	9,6
recettes ³	M€	58,05	53,24	77,28	86,69	85,93
	% du total ²	6,3	6,1	8,2	9,3	9,0

¹ Classement 2017 avant appel.

² Total de la grande exploitation.

³ Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

**57,9 % des cinémas classés
Art et Essai en 2016 : 72,0 %
dans la moyenne, 62,8 % dans
la petite et 20,6 % dans la grande
exploitation.**

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur la
géographie de l'exploitation
(2004-2016)

1.4

Le public selon les catégories d'établissements

Remarques méthodologiques

L'institut Vertigo a mis en place en 2016 *Cinexpert*, un nouveau dispositif d'étude et de mesure de l'audience du cinéma en partenariat avec le CNC, Médiavision et Canal+ régie. Le dispositif s'appuie sur deux études complémentaires. Une étude hebdomadaire réalisée en ligne auprès de 2 000 spectateurs ayant été au cinéma au cours des 7 derniers jours âgés de 3 ans et plus, tout au long de l'année, pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films et une étude annuelle de cadrage réalisée par téléphone permettant de connaître la pénétration du média cinéma, la structure du public et les habitudes de fréquentation cinéma du public de l'année N-1. *Cinexpert* permet notamment d'analyser les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté. Dans ce chapitre, sont ainsi présentées les principales spécificités du public du cinéma par typologie d'établissements.

Définitions

Dans le cadre de l'enquête *Cinexpert*, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 3 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs **assidus** vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs **réguliers** y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les **occasionnels** au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les **habitués** du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

Les **CSP+** désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les **CSP-** désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers et employés. Les **inactifs** désignent les individus n'exerçant pas d'activité professionnelle : retraités, élèves et étudiants, personnes sans emploi.

Les définitions des petite, moyenne et grande exploitations figurent dans le chapitre 1.3 et celle des multiplexes dans le chapitre 1.1.

La fréquentation des établissements de la petite exploitation est portée par un public d'inactifs

Le public des établissements cinématographiques selon leur catégorie d'exploitation présente certaines spécificités. En 2016, la petite exploitation compte 46,6 % de moins de 25 ans, contre 45,8 % pour la moyenne exploitation et 49,8 % pour la grande exploitation. Inversement, la part des seniors est plus faible dans la grande exploitation (26,1 %), que dans la moyenne (30,6 %) et dans la petite (32,4 %). Les CSP+ sont plus nombreux dans la grande exploitation (32,6 %) que dans la moyenne (31,1 %) et dans la petite (27,8 %), alors que les inactifs sont majoritaires dans la petite (48,9 %) par rapport à la moyenne (44,2 %) et à la grande exploitation (41,0 %).

En 2016, la petite exploitation est composée d'un public occasionnel (19,3 %) plus important que la moyenne (19,0 %) et la grande exploitation (17,3 %). Cette dernière compte une part importante d'assidus dans son public (26,8 %), contre 22,8 % pour la moyenne exploitation et 24,7 % pour la petite exploitation. Ces caractéristiques du public selon la catégorie d'exploitation des établissements sont également corrélées à la zone d'implantation et à la taille des établissements concernés (cf. chapitre 1.3).

En 2016, la petite exploitation est composée d'un public d'occasionnels (19,3 %) plus important que la moyenne et la grande exploitation.

Public des établissements cinématographiques selon la catégorie d'exploitation en 2016 (%)

	petite exploitation	moyenne exploitation	grande exploitation	ensemble
sexe				
hommes	53,4	53,9	54,4	54,1
femmes	46,6	46,1	45,6	45,9
âge				
3-14 ans	16,0	13,3	14,4	14,4
15-24 ans	17,1	18,5	17,4	17,6
25-34 ans	13,5	13,9	18,0	16,7
35-49 ans	21,0	23,6	24,2	23,6
50 ans et plus	32,4	30,6	26,1	27,7
profession				
CSP+	27,8	31,1	32,6	31,7
CSP-	23,3	24,6	26,4	25,7
inactifs	48,9	44,2	41,0	42,6
<i>dont étudiants</i>	24,7	22,7	23,4	23,5
habitat				
région parisienne	22,4	17,4	26,2	24,2
autres régions	77,6	82,6	73,8	75,8
habitudes de fréquentation cinéma				
assidus	24,7	22,8	26,8	25,8
réguliers	56,0	58,2	55,9	56,3
occasionnels	19,3	19,0	17,3	17,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Plus le nombre d'écrans est important, plus le public d'un cinéma est jeune

Si la structure du public d'un établissement dépend de sa localisation géographique, il dépend également de son nombre d'écrans. En 2016, le public des établissements de 1 à 3 écrans intègre plus de seniors (32,2 %) que le public des multiplexes (25,7 %). Il en est de même pour les 3-14 ans : 15,8 % au sein des établissements de 1 à 3 écrans, contre 14,2 % au sein des multiplexes. Inversement, pour les tranches d'âge comprises entre 15 et 49 ans, plus le nombre d'écrans d'un établissement est important, plus leur part augmente. Globalement, la proportion de 15-24 ans et de 25-34 ans dans le public d'un établissement augmente à mesure que le nombre d'écrans progresse. Les CSP- sont significativement plus

présents dans les établissements de 8 écrans ou plus (27,3 %) que dans ceux de 1 à 3 écrans (22,7 %) et ceux de 4 à 7 écrans (22,5 %).

À l'inverse, la part des seniors et celle des inactifs diminue quand le nombre d'écrans augmente.

La part des spectateurs assidus est plus importante au sein des établissements de 4 à 7 écrans (27,9 % en 2016) que dans les multiplexes (25,5 %) et les établissements de 1 à 3 écrans (25,0 %). Les établissements de 4 à 7 écrans présentent la part la plus élevée de spectateurs habitués à 83,2 %, tandis que les établissements de 1 à 3 écrans comptent la part la plus importante d'occasionnels à 19,3 %.

Les caractéristiques du public des cinémas selon le nombre d'écrans dépendent aussi de la zone d'implantation des établissements concernés.

Les 15-49 ans sont significativement plus présents dans les multiplexes.

Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'écrans en 2016 (%)

	1 à 3 écrans	4 à 7 écrans	multiplexes	dont 8 à 11 écrans	dont 12 écrans et plus	ensemble
sexe						
hommes	54,1	53,4	54,4	54,6	54,2	54,1
femmes	45,9	46,6	45,6	45,4	45,8	45,9
âge						
3-14 ans	15,8	14,0	14,2	13,1	14,7	14,4
15-24 ans	17,4	17,0	17,8	19,0	17,2	17,6
25-34 ans	13,4	15,1	18,0	17,4	18,3	16,7
35-49 ans	21,2	23,5	24,3	24,8	24,1	23,6
50 ans et plus	32,2	30,5	25,7	25,7	25,7	27,7
profession						
CSP+	29,4	34,9	31,4	29,7	32,2	31,7
CSP-	22,7	22,5	27,3	28,3	26,9	25,7
inactifs	47,9	42,6	41,3	42,0	40,9	42,6
dont étudiants	24,5	22,8	23,4	23,1	23,6	23,5
habitat						
région parisienne	24,5	32,1	21,9	11,9	27,0	24,2
autres régions	75,5	67,9	78,1	88,1	73,0	75,8
habitudes de fréquentation cinéma						
assidus	25,0	27,9	25,5	21,7	27,4	25,8
réguliers	55,7	55,3	56,7	59,3	55,4	56,3
occasionnels	19,3	16,8	17,8	19,0	17,2	17,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Les établissements Art et Essai présentent un public plus âgé

Les établissements classés Art et Essai présentent un public plus âgé que les autres établissements. En 2016, 54,6 % du public des établissements classés a plus de 35 ans (contre 50,2 % pour les autres établissements) dont 32,1 % a plus de 50 ans (26,1 % pour les autres établissements). Les établissements non classés affichent un public composé à 32,2 % de moins de 25 ans, contre 31,5 % dans les cinémas Art et Essai. Les cinémas classés comptent une part plus importante d'inactifs (46,4 %) dans leur public que les autres établissements (41,3 %). Les CSP- sont moins représentés au sein du public des établissements Art et Essai en 2016 (24,5 %, contre 26,1 % dans les cinémas non classés), de même que les CSP+ (29,1 %, contre 32,6 %).

En termes d'habitudes de fréquentation, la structure du public des établissements non classés révèle un rythme de fréquentation quasiment similaire à celui tous établissements confondus. En 2016, les cinémas Art et Essai comptent une part plus importante de spectateurs occasionnels (19,5 %) et réguliers (57,4 %) que les autres cinémas (respectivement 17,2 % et 55,9 %). Les spectateurs assidus composent 23,1 % du public des établissements Art et Essai et 26,9 % du public des établissements non classés.

Les cinémas Art et Essai comptent une part plus importante de spectateurs occasionnels (19,5 %).

Public des établissements cinématographiques selon le classement Art et Essai¹ en 2016 (%)

	établissements Art et Essai	autres établissements	ensemble
sexe			
hommes	53,4	54,4	54,1
femmes	46,6	45,6	45,9
âge			
3-14 ans	14,6	14,4	14,4
15-24 ans	16,9	17,8	17,6
25-34 ans	14,0	17,7	16,7
35-49 ans	22,4	24,1	23,6
50 ans et plus	32,1	26,1	27,7
profession			
CSP+	29,1	32,6	31,7
CSP-	24,5	26,1	25,7
inactifs	46,4	41,3	42,6
<i>dont étudiants</i>	23,6	23,4	23,5
habitat			
région parisienne	15,8	27,3	24,2
autres régions	84,2	72,7	75,8
habitudes de fréquentation cinéma			
assidus	23,1	26,9	25,8
réguliers	57,4	55,9	56,3
occasionnels	19,5	17,2	17,9
total	100,0	100,0	100,0

¹ Classement 2017 avant appel.

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur le public du cinéma selon
les catégories d'établissements
(2011-2016)

1.5

Les pratiques cinématographiques des Français en 2017

Sorties culturelles des internautes européens

Remarques méthodologiques

L'Ifop a administré une enquête auprès des internautes de cinq pays européens différents (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne et Italie) sur leurs pratiques culturelles. Voici les résultats de ce sondage réalisé du 23 juin au 5 juillet 2017 auprès de 1 000 internautes par pays âgés de 15 ans et plus.

Le cinéma, la première sortie culturelle en Europe

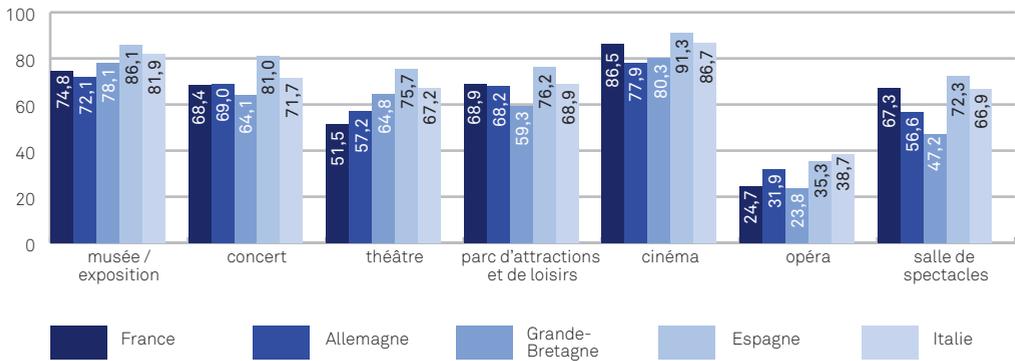
Quel que soit le pays, la sortie au cinéma est la sortie culturelle la plus répandue : 91,3 % des internautes espagnols déclarent être allés au moins une fois au cinéma au cours des douze derniers mois. Cette part atteint 86,7 % chez les Italiens, 86,5 % chez les Français, 80,3 % chez les Britanniques et 77,9 % chez les

Allemands. Les sorties aux musées / expositions, dans les concerts, les salles de spectacles et les parcs d'attractions et de loisirs sont fréquentées par plus de 50 % des internautes européens, quand l'opéra attirent moins de 40 % des répondants quel que soit le pays.

Le cinéma, une sortie fréquente

La sortie au cinéma est également la sortie culturelle la plus fréquente. Au cours des douze derniers mois, 42,0 % des Italiens déclarent être allés au cinéma au moins une fois par mois, 39,5 % des Espagnols, 26,4 % des Français, 25,6 % des Britanniques et 21,3 % des Allemands. A titre de comparaison, les sorties mensuelles dans un musée ou une exposition concernent 16,3 % des Italiens, 15,8 % des Espagnols, 8,3 % des Britanniques, 7,8 % des Français et 7,1 % des Allemands.

Lieux culturels fréquentés¹ (% des internautes)



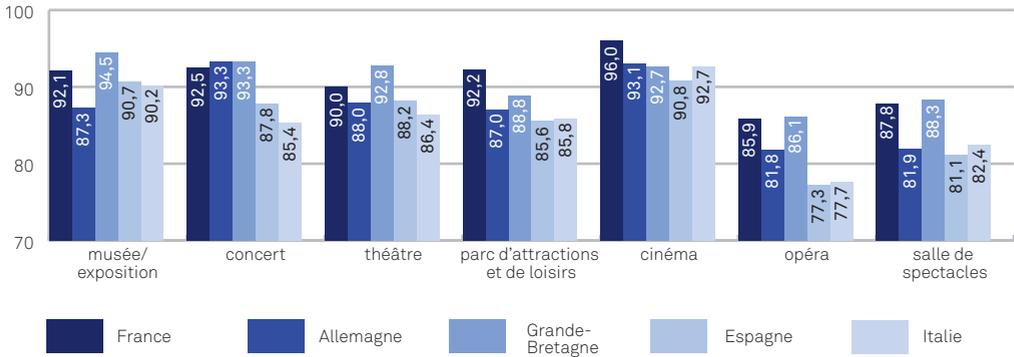
¹ Pourcentage d'internautes ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois. Source : Ifop ; internautes de 15 ans et plus – juin-juillet 2017.

Le plus fort taux de satisfaction pour la sortie cinéma

La sortie au cinéma apparaît comme la sortie culturelle la plus appréciée des européens avec les taux de satisfaction les plus élevés. Plus de 90 % des internautes européens sont satisfaits de leur dernière sortie au cinéma. Les Français

apparaissent les plus satisfaits (96,0 %), suivis par les Allemands (93,1 %), les Britanniques (92,7 %), les Italiens (92,7 %) et les Espagnols (90,8 %). La satisfaction est légèrement plus faible pour les autres sorties culturelles mais reste supérieure à 75 %.

Satisfaction globale vis-à-vis des sorties culturelles fréquentées¹ (% des internautes)



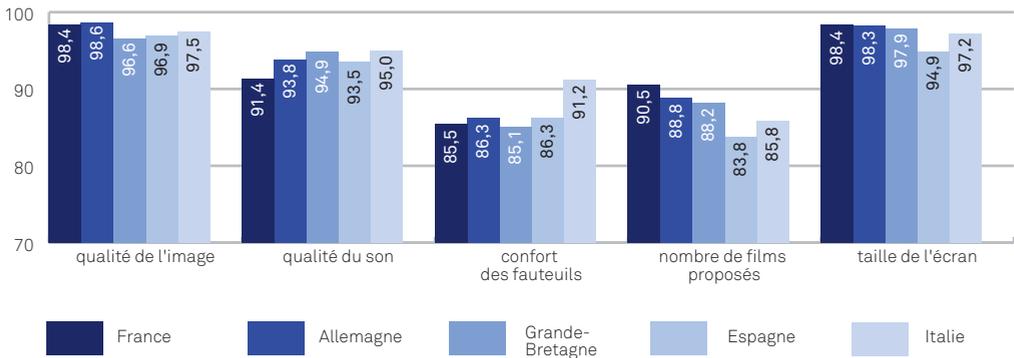
¹ Pourcentage d'internautes satisfaits ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois. Source: ifop; internautes de 15 ans et plus – juin-juillet 2017.

Une satisfaction qui rejoint celle de l'établissement fréquenté

D'une manière générale, les européens sont satisfaits du cinéma fréquenté. La qualité de l'image et la taille de l'écran sont les deux critères les plus satisfaisants aux yeux

des internautes européens (plus de 95 %). Les Français (respectivement 98,4 % pour l'image et 98,4 % pour l'écran) et les Allemands (respectivement 98,6 % et 98,3 %) apparaissent les plus satisfaits sur ces deux critères.

Satisfaction globale vis-à-vis du cinéma fréquenté¹ (% des internautes)



¹ Pourcentage d'internautes satisfaits ayant été au moins une fois au cinéma au cours des 12 derniers mois. Source: ifop; internautes de 15 ans et plus – juin-juillet 2017.

Pratiques cinématographiques des spectateurs de cinéma

Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *Cinexpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.4). Elle permet de poser des questions complémentaires, notamment sur les pratiques cinématographiques et culturelles des spectateurs de cinéma âgés de 15 ans et plus. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des spectateurs de cinéma constatées en 2017.

Définitions

Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

Le cinéma : un loisir de proximité

En 2017, 82,0 % des spectateurs de cinéma sept derniers jours viennent de leur domicile (84,4 % en 2016). 6,9 % d'entre eux déclarent cependant s'y rendre depuis un restaurant ou un café (8,1 % en 2016). Le mode de transport privilégié est la voiture (65,0 % en 2017, 61,1 % en 2016). 18,6 % des spectateurs utilisent les transports en commun pour aller au cinéma et 13,0 % y vont à pied. Le lieu de résidence est déterminant du mode de transport pour se rendre au cinéma. Les habitants de Paris et sa région sont 38,8 % à se rendre au cinéma en voiture, contre 73,5 % pour les spectateurs résidant en régions. A l'inverse, 35,0 % des spectateurs franciliens optent pour les transports en commun, contre 13,3 % pour les spectateurs des autres régions. La durée du trajet pour se rendre au cinéma est de 10 à 20 minutes pour 34,1 % des spectateurs et de 5 à 10 minutes pour 32,4 %. 91,4 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes (92,7 % en 2016).

La sortie au cinéma est toujours une sortie collective et planifiée

Pour l'ensemble des spectateurs, le cinéma est une pratique collective. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 76,3 % des Français y sont allés à plusieurs en 2017 dont 38,8 % en couple et 37,4 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 33,9 % d'entre eux déclarent s'y être rendus seuls, contre 23,7 % pour l'ensemble des spectateurs. Cette caractéristique individuelle est renforcée par d'autres réponses apportées par ces spectateurs : 39,8 % des assidus prennent la décision d'aller au cinéma le jour même (34,4 % pour l'ensemble des répondants en 2017) et 80,5 % choisissent eux-mêmes le film (75,8 % au plan global en 2017). La décision d'aller au cinéma est prise la veille ou plusieurs jours à l'avance pour 65,6 % de l'ensemble des spectateurs, notamment pour les CSP- (70,0 % en 2017). Le choix du film se fait avant de se rendre au cinéma pour 85,2 % des spectateurs (82,0 % en 2016). 14,8 % du public choisit le film sur place, une fois arrivés dans le cinéma. Si la plupart des personnes interrogées se déclare à l'origine de la décision d'aller au cinéma (74,9 %) et du choix du film (75,8 %), les jeunes et les occasionnels apparaissent moins décisionnaires. Moins de 70 % des individus de chacun de ces groupes va au cinéma sur proposition d'un tiers.

Plus de 75 % des spectateurs vont à plusieurs au cinéma et 65,6 % planifient à l'avance cette sortie.

Fréquentation des salles de cinéma¹ (% des spectateurs)



¹ Lors de la dernière sortie au cinéma.

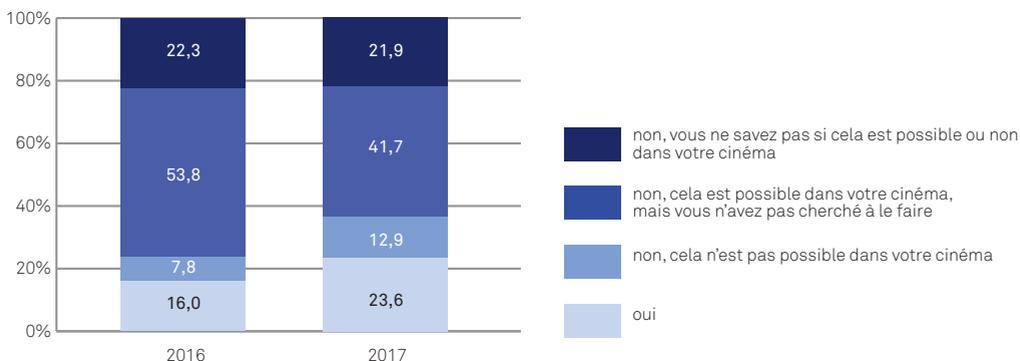
Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

23,6 % des spectateurs réservent leur place de cinéma au préalable

La réservation des places de cinéma à l'avance est une pratique encore peu répandue mais qui se développe. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 23,6 % des personnes interrogées ont eu recours à ce procédé en 2017, contre 16,0 % en 2016. 12,9 % des répondants n'ont pas réservé leur place à l'avance car cela n'est pas possible dans leur cinéma. 41,7 % déclarent que cette pratique est possible dans leur cinéma, mais qu'ils n'ont pas cherché à le faire. Parmi les

spectateurs ayant réservé leur place de cinéma à l'avance, 53,3 % l'ont fait à partir de leur ordinateur sur un site internet de réservation et 17,0 % sur leur téléphone portable via une application. 59,8 % réservent leur place le jour même et 32,3 % la veille. La réservation des places plusieurs jours à l'avance concerne 7,9 % des personnes ayant réservé (16,0 % en 2016). 54,6 % des spectateurs ont réservé leur place à l'avance pour être sûrs d'avoir une place pour le film et la séance de leur choix et 53,5 % pour éviter les files d'attente.

Réservation des places de cinéma à l'avance¹ (% des spectateurs)



¹ Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Un quart des jeunes utilise les sites de partages de vidéo pour s'informer sur la sortie des films.

La bande-annonce vue au cinéma : premier vecteur d'information

En 2017, la bande-annonce vue au cinéma est le premier vecteur d'information incitant le public à aller voir un film. Il est cité par 60,6 % des personnes interrogées (62,5 % en 2016). Son impact est plus important auprès des 15-24 ans (66,8 % en 2017). Dans une moindre mesure, l'affiche du film (29,7 % en 2017) et le bouche-à-oreille (29,2 %) sont des vecteurs d'information importants avec une influence plus importante chez les étudiants (respectivement 37,8 % et 38,1 % en 2017). Cité par 28,3 % des spectateurs (34,6 % en 2016), les extraits ou bandes-annonces vus à la télévision s'imposent comme le quatrième vecteur d'information influençant la décision d'aller voir un film, devant internet (24,1 %, 35,0 % en 2016).

Vecteurs prescripteurs d'information sur les films (% des spectateurs)

	2016	2017
bande-annonce vue au cinéma	62,5	60,6
affiche du film	34,6	29,7
bouche-à-oreille	36,1	29,2
extrait ou bande-annonce vus à la télévision	34,6	28,3
internet	35,0	24,1
critiques de médias	23,9	18,3
publicité ou article dans la presse	9,7	10,7
publicité ou émission à la radio	9,2	8,5
autres	3,5	3,3

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Près d'un quart des spectateurs consulte les réseaux sociaux pour leur sortie au cinéma.

Internet, un usage qui évolue

Parmi les vecteurs d'information via internet, les sites spécialisés dans le cinéma ont un impact important sur les spectateurs dans le choix des films. 53,4 % d'entre eux ont recours à ce vecteur d'information en 2017 (58,7 % en 2016). En 2017, 22,8 % des spectateurs de cinéma ont recours aux réseaux sociaux pour s'informer (23,3 % en 2016). L'utilisation des sites de partage de vidéo est citée par 14,0 % des spectateurs de cinéma en 2017 (18,8 % en 2016). La consultation des sites de réseaux sociaux et des sites de partages de vidéo est une pratique plus répandue chez les 15-24 ans. Cela concerne respectivement 43,4 % et 25,4 % des spectateurs de cette tranche d'âge en 2017.

Vecteurs prescripteurs d'information sur les films via internet (% des spectateurs)

	2016	2017
site internet spécialisé dans le cinéma (type Allociné, Première, etc.)	58,7	53,4
site de réseaux sociaux (type Facebook, Twitter, etc.)	23,3	22,8
site internet officiel du film	19,9	18,7
site de partage de vidéo (type DailyMotion, YouTube, etc.)	18,8	14,0
site internet généraliste (type Yahoo, MSN, etc.)	7,2	6,4
application sur téléphone mobile	3,5	3,6

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

En 2017, 55,7 % des spectateurs choisissent d'aller voir un film qu'ils ont envie de voir dans les 15 jours suivant sa sortie (56,5 % en 2016) ou plus tard encore (11,4 % en 2017, 12,4 % en 2016), plutôt que le premier jour (5,0 % en 2017, 4,4 % en 2016).

En revanche, une forte part de spectateurs préfère aller voir un film rapidement, avant la fin du premier week-end suivant sa sortie (24,3 % en 2017, 24,0 % en 2016). Les assidus sont réactifs à la sortie d'un film qu'ils souhaitent voir. 31,8 % d'entre eux y vont dès le premier week-end suivant la sortie en 2017. Les jeunes sont également très réactifs à la sortie d'un film (31,8 % y vont dès le premier week-end).

La majorité des spectateurs de cinéma s'informe de l'heure d'une séance sur internet

En 2017, 62,5 % des spectateurs de cinéma déclarent prendre connaissance de l'heure de la séance sur internet (63,3 % en 2016).

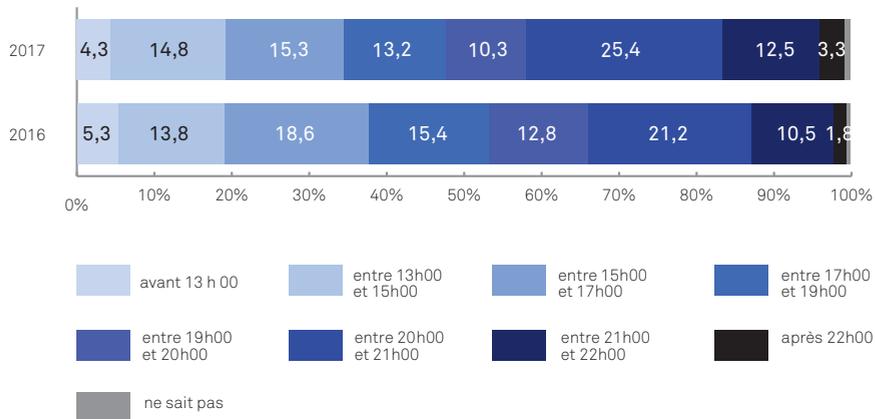
Cette part atteint 67,9 % chez les spectateurs occasionnels et 70,5 % chez les étudiants. 17,8 % consultent le programme édité par le cinéma (20,8 % des spectateurs assidus et 23,2 % des inactifs).

En 2017, 48,1 % des personnes interrogées vont au cinéma entre 19h00 et 22h00 (44,1 % en 2016). Cette part atteint 54,6 % pour les 15-24 ans et 52,2 % pour les CSP-. Les séances du matin attirent peu de spectateurs (4,3 % en 2017, contre 5,3 % en 2016), de même que les

Près de la moitié (48,1 %) des spectateurs va au cinéma entre 19h00 et 22h00.

séances de la nuit (3,3 % après 22h00 en 2017, 1,8 % en 2016). Cependant, les habitants de Paris et sa région sont 7,0 % à fréquenter les salles de cinéma avant 13h00, tout comme 6,7 % des 50 ans et plus et 6,6 % des spectateurs assidus. Après 22h00, les 15-24 ans et les CSP- déclarent une fréquentation des salles de cinéma plus développée (respectivement 4,8 % et 5,4 %) que la moyenne des spectateurs de cinéma.

Heures des séances fréquentées¹ (% des spectateurs)



¹Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC - Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Une avant-séance appréciée des spectateurs

Avant le début de la projection d'un film, les salles de cinéma programment des bandes-annonces, des publicités et/ou des courts métrages. Les spectateurs de cinéma sont 76,7 % à beaucoup apprécier la projection de bandes-annonces avant le film (78,1 % en 2016) et 21,1 % un peu (19,5 % en 2016). Les étudiants et les spectateurs assidus sont ceux qui

apprécient le plus les bandes-annonces (respectivement 79,6 % et 82,5 % apprécient beaucoup). Dans une moindre mesure, les courts métrages sont également appréciés par les spectateurs (45,5 % beaucoup et 45,0 % un peu). 94,3 % des assidus les apprécient (54,3 % beaucoup et 39,9 % un peu) et 94,7 % des seniors (56,6 % beaucoup et 38,0 % un peu).

Le choix de la salle dépend de la proximité, de la facilité d'accès et du confort

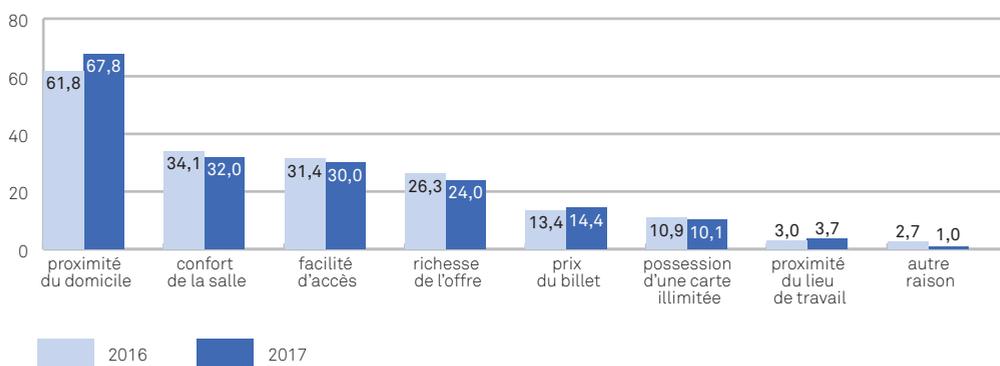
En 2017, 79,1 % des spectateurs déclarent toujours aller dans le même cinéma (80,3 % en 2016). Ceux qui en fréquentent plusieurs (20,9 %) vont en moyenne dans trois cinémas différents.

Des critères de localisation géographique et d'accès déterminent le choix des salles privilégiées. La proximité du domicile (67,8 %) est l'argument le plus cité par les personnes interrogées. Suivent des critères qualitatifs propres aux salles : le confort est mentionné par 32,0 % des spectateurs et la richesse de l'offre de films par 24,0 %. Ces deux critères sont

Près de 80 % des spectateurs fréquentent toujours le même cinéma.

d'avantage cités par les spectateurs réguliers (respectivement 37,9 % et 29,5 %). La politique tarifaire de la salle apparaît comme déterminante pour 14,4 % des répondants en 2017 (13,4 % en 2016). Ce facteur est plus important pour les seniors (19,7 %) et les étudiants (18,4 %).

Déterminants du choix de la salle la plus souvent fréquentée (% des spectateurs)



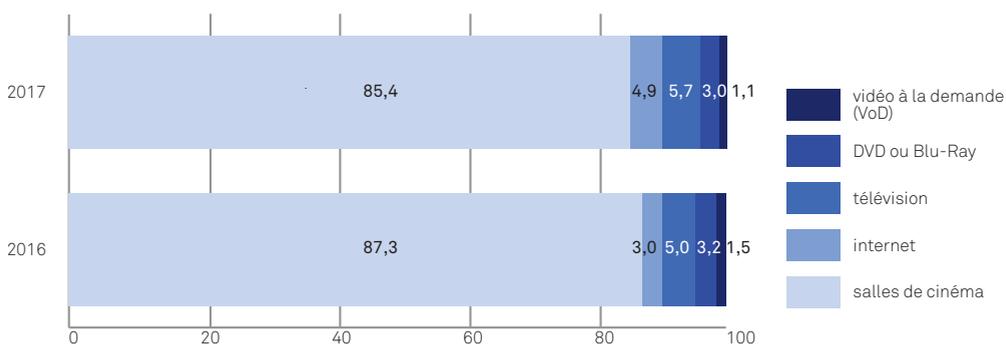
Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

La salle, premier support de découverte des films

Pour les personnes interrogées, la salle de cinéma demeure le meilleur moyen pour découvrir un film. Elle est citée par 85,4 % des spectateurs en 2017 (87,3 % en 2016).

Loin derrière, la télévision est le deuxième média cité par 5,7 % des répondants, devant internet à seulement 4,9 %, le DVD ou le Blu-ray (3,0 % en 2017) et enfin la vidéo à la demande à 1,1 %. Pour 88,8 % des 50 ans et plus, la salle reste le premier lieu de découverte d'un film.

Supports privilégiés de découverte des nouveaux films (% de spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Des spectateurs toujours très satisfaits des équipements et services des salles de cinéma

En 2017, l'appréciation des spectateurs vis-à-vis des services offerts par les salles de cinéma est importante. Le taux de satisfaction est très élevé pour la plupart des critères sur lesquels ils sont interrogés et tout particulièrement sur les critères techniques liés à la qualité de diffusion des films : 97,4 % sont ainsi satisfaits de la qualité de la projection, 96,9 % de la qualité du son et 96,4 % sont satisfaits de la taille de l'écran. Ces appréciations diffèrent peu selon les tranches d'âge, catégories socio-professionnelles, lieux de résidence ou habitudes de fréquentation. Les spectateurs estiment également favorablement le nombre de films proposés en salles : 91,8 % s'en déclarent satisfaits en 2017 (93,0 % en 2016). Les spectateurs occasionnels (94,0 %), les étudiants (95,1 %) et les seniors (96,3 %) apparaissent à cet égard les plus satisfaits.

Appréciation du service cinéma (% de spectateurs satisfaits)

	2016	2017
qualité de la projection	97,1	97,4
qualité du son	98,2	96,9
taille de l'écran	96,8	96,4
taille de la salle	94,3	94,1
temps d'attente pour obtenir les billets	93,5	92,7
nombre de films proposés	93,0	91,8
conditions d'attente avant d'entrer	91,0	91,2
accueil	90,8	91,0
confort des fauteuils	89,1	88,5
propreté de la salle	87,5	87,2
possibilités de stationnement à proximité	82,2	78,5

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Plus des deux tiers des jeunes spectateurs consomment des boissons ou de la confiserie à l'occasion de leur sortie au cinéma.

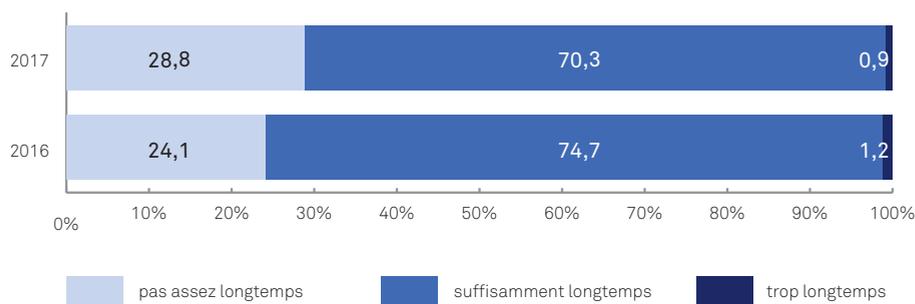
43,4 % des spectateurs déclarent acheter des boissons, du pop-corn ou de la confiserie à l'occasion de leur sortie au cinéma en 2017 (45,8 % en 2016). Les 15-24 ans (66,5 %), les étudiants (56,9 %) et les 25-34 ans (56,2 %) consomment davantage que l'ensemble du public. Le pop-corn est le produit préféré des spectateurs. 29,1 % déclarent en acheter et les jeunes sont les spectateurs les plus friands (50,6 % des 15-24 ans).

Une durée d'exploitation des films jugée suffisante

En 2017, les spectateurs considèrent à 70,3 % que les films restent suffisamment longtemps à l'affiche (74,7 % en 2016). La part des spectateurs estimant la durée d'exploitation des films trop courte progresse à 28,8 % en 2017, contre 24,1 % en 2016. Les seniors sont

35,4 % à considérer la période d'exploitation des films trop courte. Les assidus (34,4 %) et les habitants de Paris et sa région (33,1 %) sont également plus nombreux à noter une rotation rapide des films. Les personnes les plus satisfaites de la durée d'exploitation des films sont les 35-49 ans (77,2 %), les spectateurs occasionnels (74,4 %) et les CSP- (74,2 %).

Perception de la durée d'exploitation des films (% de spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Intérêt déclaré pour le relief

Concernant les films en relief, 70,1 % des personnes interrogées se disent intéressées par ce type de projection en 2017, dont 27,9 % très intéressées. Cela concerne 77,2 % des 35-49 ans et 76,4 % des CSP-. Au cours des douze derniers mois, 46,0 % des spectateurs déclarent avoir effectivement assisté à la projection d'un film en relief dans une salle de cinéma en 2017 (55,4 % en 2016). Ce taux atteint 55,9 % chez les spectateurs assidus et 55,3 % chez les 25-34 ans. Les spectateurs de films en relief sont, de façon générale, satisfaits des projections. Ils attribuent, en moyenne, une note de satisfaction de 8,0 sur 10 en 2017, la même qu'en 2016.

En 2017, moins de la moitié des spectateurs déclarent avoir assisté à la projection d'un film en relief.

Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs les plus assidus

Les activités liées au cinéma (avant-première, ciné-club, conférence, retransmission de spectacle ou de sport dans une salle, etc.) attirent peu de spectateurs. En 2017, 71,0 % d'entre eux n'ont profité d'aucune de ces offres (65,7 % en 2016). Cette part est encore plus élevée chez les occasionnels (85,5 %). Une corrélation existe entre le rythme de fréquentation des salles de cinéma et la

participation à ce type d'activités. Parmi les spectateurs ayant participé à des activités en rapport avec le cinéma, 12,1 % ont assisté à une avant-première en présence de l'équipe d'un film. Cela concerne 18,0 % des assidus et 7,4 % des occasionnels. En 2017, 7,4 % des spectateurs déclarent avoir assisté à la retransmission d'un spectacle vivant dans une salle de cinéma (9,7 % des assidus, 3,1 % des occasionnels) et 6,6 % sont allés à une séance de ciné-club (12,0 % des assidus, 2,6 % des occasionnels).

Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs¹ (%)

	2016	2017
avant-première en présence de l'équipe du film	15,6	12,1
retransmission d'un spectacle vivant (opéra, danse, théâtre...) dans une salle de cinéma	7,7	7,4
séance de ciné-club (séance de cinéma suivi d'un débat entre les spectateurs)	6,5	6,6
rencontre avec un professionnel du cinéma (acteur, réalisateur...)	6,9	5,7
conférence sur un film	9,1	5,3
conférence sur un thème lié au cinéma	5,3	4,3
retransmission sportive dans une salle de cinéma	4,1	2,7
aucune de ces activités	65,7	71,0

¹ Pourcentage de spectateurs ayant participé au moins une fois à l'activité au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC - Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Pratiques culturelles des spectateurs de cinéma : musées en tête

31,3 % des spectateurs de cinéma ont visité un musée au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête (32,5 % en 2016). C'est la pratique culturelle la plus répandue parmi les spectateurs de cinéma, en particulier chez les habitants de Paris et sa région (41,9 %), les CSP+ (40,8 %), les spectateurs assidus (37,7 %) et les seniors (36,3 %). La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées. Les spectateurs assidus affichent par exemple une pratique sensiblement plus développée des musées (37,7 %, contre 31,3 % en moyenne tous spectateurs de cinéma confondus), des expositions (30,6 % contre 26,1 %), des salles de spectacles (29,9 % contre 24,8 %), des médiathèques (28,2 % contre 23,9 %) ou des théâtres (24,2 % contre 19,4 %). Dans une moindre mesure, ce constat se vérifie également pour les spectateurs réguliers. Leurs pratiques culturelles s'avèrent légèrement moins variées que celles des assidus et se concentrent sur quelques lieux : parcs d'attractions et de loisirs (32,4 %), bibliothèques (28,7 %) ou monuments historiques (28,1 %). Sur l'ensemble des items cités, les spectateurs occasionnels déclarent une fréquentation des lieux culturels moins développée que la moyenne des spectateurs de cinéma.

La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées.

Le lieu de résidence conditionne la variété et la fréquence des pratiques culturelles des spectateurs de cinéma. Compte tenu de la richesse de l'offre et de sa concentration, les habitants de Paris et sa région déclarent des pratiques culturelles plus développées que les personnes résidant en régions.

Lieux culturels et de loisirs fréquentés par les spectateurs¹ (%)

	2016	2017
musée	32,5	31,3
parc d'attractions et de loisirs	31,5	29,9
bibliothèque	34,7	27,4
concert	31,2	26,3
monument historique	29,9	26,2
expositions	27,2	26,1
salles de spectacles	25,7	24,8
médiathèque	26,1	23,9
théâtre	19,2	19,4
galerie d'art	12,0	9,3
cirque	11,5	9,3
salles de jeux vidéo	10,4	7,2
cyber café	10,8	7,1
festival de cinéma ou de musique	7,1	6,4
opéra	4,8	4,2
aucun de ces lieux	13,1	21,9

¹ Pourcentage de spectateurs ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Équipements mobiles et cinéma

Au total, 86,3 % des spectateurs de cinéma ont déjà surfé sur internet via un terminal mobile en 2017 (82,6 % en 2016). Cette pratique est plus masculine : 89,0 % des hommes vont sur internet via un équipement mobile, contre 83,4 % des femmes. Les 25-49 ans sont les plus adeptes de cette pratique. Ils sont 93,2 % à surfer sur internet via leur tablette ou leur smartphone, contre 92,0 % des 15-24 ans et 72,1 % des 50 ans et plus. Les CSP- (90,5 %) et les étudiants (94,0 %) sont également plus concernés par cette pratique.

L'usage des réseaux sociaux est répandu chez les spectateurs de cinéma

86,9 % des spectateurs de cinéma sont membres d'au moins un réseau social en 2017 (88,2 % en 2016). Cette part atteint 95,5 % chez les 15-24 ans et 90,8 % chez les CSP+. Le réseau social le plus utilisé est Facebook avec 81,6 % de membres parmi les spectateurs de cinéma (80,8 % en 2016). 91,1 % des jeunes spectateurs possèdent un compte Facebook, contre 68,3 % des seniors. Twitter, Instagram et Google+ sont utilisés par 24 % à 30 % des spectateurs de cinéma.

Visiter la page Facebook d'un film cinématographique n'est pas encore une pratique systématique. Toutefois, 51,1 % des spectateurs de cinéma l'ont fait au moins une fois en 2017 (47,3 % en 2016). Cette pratique est particulièrement répandue chez les étudiants (71,0 %) et les spectateurs assidus (57,1 %). Parmi les spectateurs ayant visité la page Facebook d'un film, 17,9 % ont parfois cliqué sur « j'aime » (18,8 % en 2016) et 2,8 % l'ont fait systématiquement (2,7 % en 2016).

42,8 % des spectateurs de cinéma ont déjà publié un avis à propos d'un film sur internet en 2017 (38,0 % en 2016). Cela concerne 51,1 % des 15-24 ans et 48,4 % des spectateurs assidus. Les réseaux sociaux sont les sites les plus utilisés pour publier des commentaires sur les films (23,4 % en 2017, contre 22,3 % en 2016), devant les sites spécialisés dans le cinéma (15,0 % en 2017, contre 11,7 % en 2016).

Réseaux sociaux auxquels les spectateurs sont membres (%)

	2016	2017
Facebook	80,8	81,6
Twitter	31,9	29,0
Instagram	20,5	28,5
Google+	29,0	24,3
LinkedIn	15,7	18,0
Pinterest	10,8	14,6
Viadeo	8,0	9,1
Tumblr	5,1	5,3
Snapchat	1,2	1,9
YouTube	0,6	0,7
aucun	11,8	13,1

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Le public de la Fête du Cinéma 2017

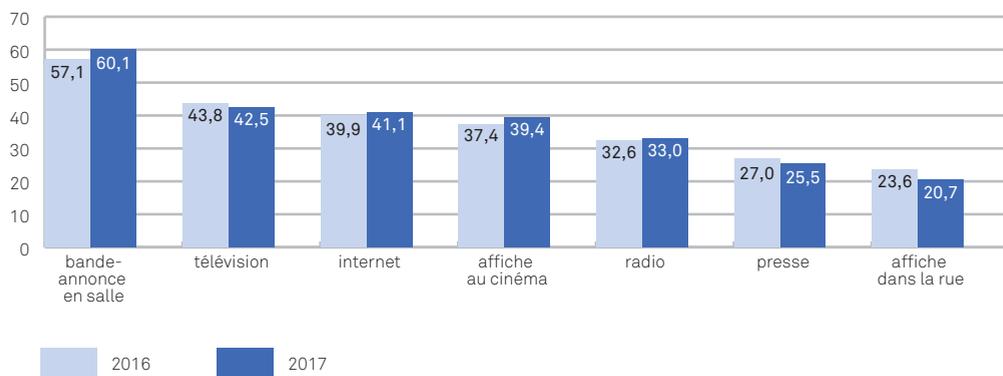
La 33^e édition de la Fête du Cinéma s'est déroulée du dimanche 25 au mercredi 28 juin 2017, soit sur 4 jours. Cette manifestation a réalisé 3,2 millions d'entrées, soit une fréquentation équivalente à celle de 2016. Les participants pouvaient notamment voir *Baywatch : Alerte à Malibu*, *Wonder Woman*, *la Momie*, *Ce qui nous lie* ou *les Ex*.

Les bandes-annonces en salles s'imposent comme le premier vecteur de promotion de la Fête du Cinéma en 2017, touchant 60,1 % des spectateurs (57,1 % en 2016), devant la

La moitié des spectateurs de la Fête du Cinéma ne voit qu'un seul film durant l'évènement.

télévision (42,5 % en 2017, 43,8 % en 2016). 41,1 % des personnes interrogées ont vu de la promotion sur internet en faveur de la Fête du Cinéma en 2017 (39,9 % en 2016), contre 39,4 % sur les affiches au cinéma (37,4 % en 2016). La radio touche 33,0 % des personnes interrogées en 2017 (32,6 % en 2016).

Visibilité de la promotion de la Fête du Cinéma¹ (% des spectateurs)



¹ Pourcentage de personnes ayant vu, lu ou entendu de la publicité en faveur de l'évènement.
Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

En 2017, 53,5 % des personnes interrogées connaissent parfaitement le principe tarifaire de la Fête du Cinéma, à savoir que toutes les entrées sont à 4 € pendant 4 jours. 14,4 % pensent que le principe consiste à acheter la première entrée au plein tarif et 4 € les entrées suivantes. Il convient de souligner que 21,4 % ne savent pas quel est le principe tarifaire de la manifestation.

36,6 % des spectateurs affirment avoir participé à la Fête du Cinéma 2017 (27,1 % pour l'édition 2016). En 2017, les spectateurs ont vu en moyenne 1,9 film dans le cadre de cette manifestation (2,0 films en 2016). Selon les habitudes de fréquentation, la moyenne varie entre 1,4 film pour les occasionnels et 2,3 films pour les assidus. La part des spectateurs ayant vu un seul film s'élève à 49,9 % (46,5 % en 2016),

alors que celle des spectateurs ayant vu au moins cinq films est de 2,5 % (5,9 % en 2016).

Pour 44,7 % des spectateurs, l'édition 2017 a été l'occasion de découvrir des films qu'ils n'auraient pas été voir en dehors de l'opération (45,7 % en 2016).

Parmi les spectateurs qui affirment ne pas avoir participé à l'édition 2017 de la Fête du Cinéma, 25,0 % estiment qu'il n'y avait aucun film intéressant (25,4 % en 2016), c'est la raison principale invoquée. 23,7 % disent également qu'ils ne vont jamais au cinéma pendant la Fête du Cinéma par crainte d'une trop grande affluence dans les salles (26,0 % en 2016).

Le public de la Fête du Cinéma 2017 est plus féminin (50,4 %) que le public général du cinéma sur la période (44,4 %). Il est également plus âgé : les plus de 50 ans représentent 30,2 % des participants (contre 27,0 % du public général de la période) et rassemble plus de CSP- (29,1 %, contre 25,4 %). En 2017, le public de la Fête du Cinéma compte plus de spectateurs assidus (40,2 %, contre 25,8 %) et moins de spectateurs occasionnels (14,9 %, contre 16,1 %).

Les participants profitent principalement de la Fête du Cinéma en couple (35,1 %), moins que pour une sortie classique au cinéma (38,8 %). 22,1 % s'y rendent en famille (22,9 % pour une séance classique) et 15,7 % entre amis (14,5 %). Le public de la Fête du Cinéma compte davantage de spectateurs allant seuls en salles que l'ensemble du public du cinéma de la période (27,0 % contre 23,7 %).

Public de la Fête du Cinéma (% des spectateurs)

	Public de l'édition 2016	Public de l'édition 2017	Public général sur la période 2017 ¹
sexe			
hommes	49,3	49,6	56,0
femmes	50,7	50,4	44,0
âge			
15-24 ans	24,3	25,4	24,9
25-34 ans	16,5	18,7	21,2
35-49 ans	26,6	25,8	26,9
50 ans et plus	32,6	30,2	27,0
CSP			
CSP+	35,8	33,4	33,8
CSP-	30,8	29,1	25,4
inactifs	33,4	37,5	40,8
habitat			
région parisienne	25,3	21,3	25,6
autres régions	74,7	78,7	74,4
habitudes de fréquentation cinématographique			
assidus	46,7	40,2	25,8
réguliers	42,6	45,0	58,0
occasionnels	10,7	14,9	16,1
ensemble	100,0	100,0	100,0

¹ Public de la période cinématographique du 21 juin au 4 juillet 2017 durant laquelle a eu lieu la Fête du Cinéma.
Source : CNC - Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Le public de l'été 2016

77,5 % des personnes interrogées déclarent être allées autant ou davantage au cinéma pendant l'été 2016 que durant le reste de l'année. Cette part atteint 83,0 % chez les 25-49 ans. Les spectateurs assidus maintiennent ou

accroissent également en majorité leur fréquentation des salles durant l'été (85,6 %).

Durant l'été, le cinéma reste une pratique collective : 78,8 % des spectateurs de l'été y sont allés à plusieurs dont 40,5 % en couple et 38,3 %

entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 28,1 % d'entre eux déclarent s'être rendus seuls au cinéma durant l'été (contre 21,2 % pour l'ensemble des spectateurs). L'été ne constitue pas une période de « séances de rattrapage » pour les spectateurs. 83,8 % des spectateurs mettent l'été à profit pour voir des films sortis en salles en juillet ou août. Les spectateurs qui en profitent le plus sont les hommes (91,2 %), les 25-49 ans (88,0 %) et les assidus (87,5 %).

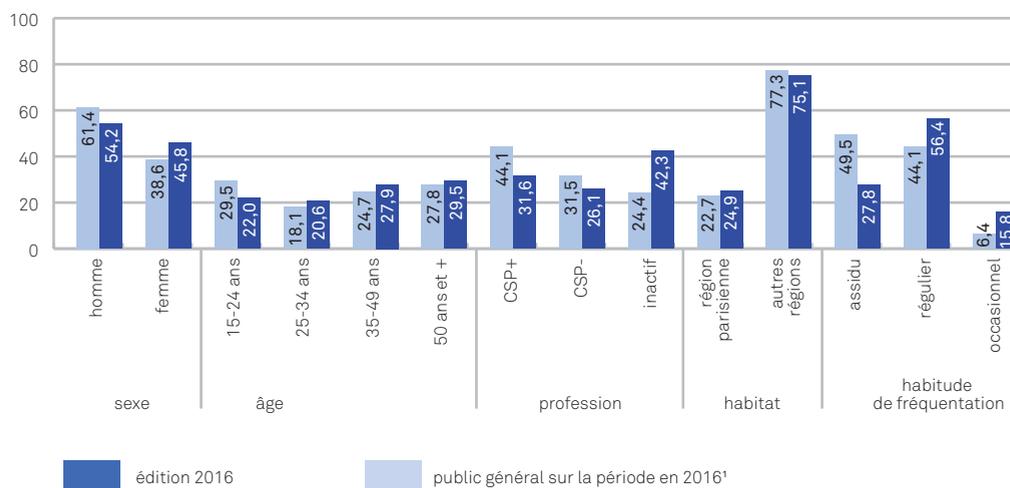
La fréquentation estivale des salles de cinéma est attachée au lieu habituel de résidence. Parmi les 63,4 % de répondants partis en vacances en France en juillet ou en août 2016, 57,5 %

déclarent avoir vu une salle de cinéma à proximité de leur lieu de vacances mais 48,6 % ont eu connaissance de sa programmation et 32,7 % se sont effectivement rendus dans une salle sur leur lieu de vacances.

Le public des lieux de vacances est jeune

Le public des lieux de vacances d'été 2016 est plus masculin (61,4 %) que le public général du cinéma l'été (54,2 %). Il est également plus jeune : les moins de 25 ans représentent 29,5 % du public des lieux de vacances (22,0 % du public de l'été) et rassemble plus de CSP+ (44,1 % contre 31,6 %). Il compte également plus de spectateurs assidus (49,5 % contre 27,8 %).

Public de l'été sur le lieu de vacances (% de spectateurs)



* Public de la période allant du 29 juin au 6 septembre 2016.

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Chaque spectateur a vu, en moyenne pendant l'été 2016, 1,9 film. Selon l'âge, la moyenne de films vus varie entre 1,7 film (25-49 ans) et 2,1 films (15-24 ans) au cours de l'été 2016. La part des spectateurs ayant vu un seul film durant l'été 2016 s'élève à 46,2 %. Celle des spectateurs ayant vu au moins six films est faible à 1,1 % en 2016.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur les
pratiques cinématographiques
des Français

A large, stylized number '2' in a light blue color, positioned on the right side of the page. The number is composed of a thick, rounded top curve and a straight vertical stem that ends in a horizontal base. The overall design is clean and modern.

CHAPITRE DEUX

Les régions

2.1

Le parc cinématographique en région métropolitaine

L'Ile-de-France, la région la mieux équipée en salles de cinéma

En 2016, l'Ile-de-France demeure la région la mieux dotée avec 18,9 % des écrans actifs et 194 communes équipées, suivie de la région Auvergne-Rhône-Alpes (13,7 % des écrans actifs et 261 communes équipées) puis de la région Nouvelle Aquitaine (10,9 % des écrans actifs et 207 communes équipées). A elles trois, ces régions regroupent 43,5 % des écrans français et 40,1 % de la population.

Les indices de fréquentation les plus élevés sont enregistrés en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'indice de fréquentation est plus fort en Ile-de-France (4,62 entrées par habitant sur l'année), en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (3,62) et dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (3,30) que dans les autres régions. C'est en Corse (2,16) que l'indice de fréquentation est le plus faible.

Les trois premières régions en termes d'entrées cumulent 46,3 % de la fréquentation nationale.

La Corse enregistre la plus forte progression du nombre d'entrée entre 2015 et 2016.

L'Ile-de-France, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie sont les trois régions qui cumulent le plus d'entrées. Elles réalisent près de 99 millions d'entrées en 2016, soit 46,3 % de la fréquentation nationale. A l'autre extrême, la Corse, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté cumulent à elles trois 7,1 % des entrées de l'année (15,2 millions). C'est en Corse que la progression de la fréquentation est la plus importante en 2016 par rapport à 2015 (+13,1 %), suivie de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (+6,8 %) et de la Nouvelle Aquitaine (+6,0 %).

Sept régions affichent un taux d'occupation des fauteuils supérieur à la moyenne nationale

A l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 12,2 % en Nouvelle Aquitaine et 16,2 % en Corse en 2016. Il est plus élevé que la moyenne nationale (14,4 %) dans sept régions : Corse (16,2 %), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (16,0 %), Ile-de-France (15,6 %), Pays de la Loire (15,2 %), Bretagne (14,9 %), Auvergne-Rhône-Alpes (14,8 %) et Occitanie (14,8 %).

La Bretagne est la région où la place de cinéma est la moins chère.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur (6,94 €) et en Ile-de-France (6,76 €), les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés. C'est en Bretagne (6,08 €) et en Pays de la Loire (6,13 €) que le cinéma est, en moyenne, le moins cher.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (178 établissements) et Nouvelle Aquitaine (168 établissements) présentent le parc Art et Essai le plus dense.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus grand nombre de communes équipées.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 par région

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€)	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)
Auvergne-Rhône-Alpes	7,758	25,564	+3,6%	167,881	6,57	3,30	962
Bourgogne-Franche-Comté	2,820	7,702	+4,6%	47,714	6,19	2,73	356
Bretagne	3,259	10,119	+4,0%	61,474	6,08	3,11	361
Centre-Val de Loire	2,571	6,797	+4,0%	44,630	6,57	2,64	258
Corse	0,320	0,693	+13,1%	4,664	6,73	2,16	23
Grand Est	5,552	16,145	+2,5%	104,487	6,47	2,91	640
Hauts-de-France	5,988	16,538	+4,3%	104,900	6,34	2,76	613
Ile-de-France	11,960	55,204	+2,5%	372,926	6,76	4,62	1 840
Normandie	3,328	9,165	+0,7%	57,801	6,31	2,75	360
Nouvelle Aquitaine	5,844	17,784	+6,0%	110,103	6,19	3,04	832
Occitanie	5,684	17,687	+4,3%	114,740	6,49	3,11	683
Pays de la Loire	3,661	11,716	+3,5%	71,772	6,13	3,20	428
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	4,954	17,952	+6,8%	124,585	6,94	3,62	656
France	63,698	213,066	+3,8%	1 387,678	6,51	3,34	8 012

¹ INSEE - Recensement 2013.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Aides sélectives à la création et à la modernisation des salles de cinéma

En 2016, 8,10 M€ ont été attribués par le CNC aux exploitants au titre de l'aide à la création et à la modernisation de salles. 45 cinémas implantés dans 10 des 13 régions françaises ont reçu une aide de ce type. Les établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont ceux qui en bénéficient le plus en 2016 (26,5 % du total), devant les établissements de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (17,9 %) et des Pays de la Loire (11,3 %).

Aides régionales aux salles de cinéma (hors aides SUEUR)

En 2016, 10 des 13 régions françaises soutiennent financièrement les salles de cinéma pour un montant de 4,73 M€. L'Ile-de-France est la première région en termes de subventions accordées (54,3 % du total) devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes (9,1 %) et Bretagne (7,1 %).

taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi-plexes ⁶	
14,8%	261	324	802	141 533	178	25	Auvergne-Rhône-Alpes
12,6%	79	91	266	46 006	57	10	Bourgogne-Franche-Comté
14,9%	110	122	299	57 979	99	9	Bretagne
13,9%	60	68	196	37 847	42	10	Centre-Val de Loire
16,2%	15	22	33	8 262	3	-	Corse
12,5%	105	122	445	89 319	67	21	Grand Est
13,8%	102	117	421	84 170	49	18	Hauts-de-France
15,6%	194	312	1 107	221 919	150	35	Ile-de-France
12,9%	92	102	278	57 249	63	9	Normandie
12,2%	207	232	634	115 057	168	25	Nouvelle Aquitaine
14,8%	185	209	528	92 963	147	21	Occitanie
15,2%	112	127	325	60 985	81	12	Pays de la Loire
16,0%	145	197	509	86 326	81	14	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
14,4%	1 667	2 045	5 843	1 099 615	1 185	209	France

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la géographie du cinéma
(1992-2016)

2.2

Le parc Art et Essai en région métropolitaine

Remarques méthodologiques

Les données présentées dans ce chapitre tiennent compte du classement Art et Essai des établissements arrêté à juillet 2017, c'est-à-dire avant la commission d'appel prévue en septembre 2017. Les évolutions observées entre 2015 et 2016 doivent donc être considérées avec la plus grande prudence.

Le classement au titre de l'année 2017 repose sur l'examen de la programmation des établissements candidats pour la période allant de juillet 2016 à juin 2017. Dans les analyses réalisées par le CNC, le classement obtenu en année N est systématiquement rapporté à l'année d'exploitation N-1.

Quatre des 13 régions françaises concentrent plus de la moitié des établissements Art et Essai

Quatre régions cumulent plus de la moitié (54,3 %) des établissements Art et Essai de 2016. La région qui compte le plus d'établissements classés est la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 178 établissements et 350 écrans.

La fréquentation des cinémas Art et essai est la plus élevée en Ile-de-France (9,49 millions d'entrées).

Sur l'ensemble de la France, la part des entrées réalisées dans les cinémas Art et Essai est de 32,0 %. Cependant, pour cinq régions françaises cette part est supérieure à 43 % (la Corse, le Centre-Val de Loire, la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne et la Nouvelle Aquitaine). La région pour laquelle la part de fréquentation en salles classées est la plus importante est la Corse, où 65,9 % des entrées et 66,2 % des recettes sont réalisées au sein d'établissements Art et Essai.

La Bretagne bénéficie de l'indice de fréquentation le plus élevé sur les établissements Art et Essai (1,49 entrée par habitant).

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2016 selon la région¹

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ³	séances	
		nombre	répartition					milliers	% du total
Auvergne- Rhône-Alpes	7,758	178	15,0%	350	54 706	156	142	354,8	36,9
Bourgogne- Franche-Comté	2,820	57	4,8%	149	26 098	175	108	185,2	52,1
Bretagne	3,259	99	8,4%	179	34 224	191	95	170,7	47,2
Centre-Val de Loire	2,571	42	3,5%	106	17 848	168	144	124,3	48,1
Corse	0,320	3	0,3%	9	1 789	199	179	13,5	58,1
Grand Est	5,552	67	5,7%	190	32 936	173	169	244,9	38,3
Hauts-de-France	5,988	49	4,1%	177	28 810	163	208	255,8	41,7
Ile-de-France	11,960	150	12,7%	309	53 602	173	223	413,6	22,5
Normandie	3,328	63	5,3%	129	24 934	193	133	143,4	39,9
Nouvelle Aquitaine	5,844	168	14,2%	323	58 953	183	99	339,1	40,8
Occitanie	5,684	147	12,4%	255	40 274	158	141	260,2	38,1
Pays de la Loire	3,661	81	6,8%	149	26 879	180	136	154,9	36,2
Provence-Alpes- Côte d'Azur	4,954	81	6,8%	165	23 613	143	210	204,9	31,2
France	63,698	1 185	100,0%	2 490	424 666	171	150	2 865,3	35,8

¹ Classement 2017 avant appel.

² Recette TTC (toutes taxes comprises)

³ INSEE - Recensement 2013, délimitation 2010.

⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE.

Pour rappel, les 1 185 établissements classés Art et Essai avant la commission d'appel mobilisent une aide sélective du CNC d'un montant prévisionnel total de 14,66 M€. Toutes les régions françaises compteraient au moins un cinéma ayant reçu une aide de ce type. Les établissements classés Art et Essai de la région Ile-de-France sont ceux qui captent la plus grande part des subventions (18,1 % du total), devant ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (15,3 %).

	entrées		recettes guichets ²		recette moyenne par entrée ² (€)	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵	
	millions	% du total	M€	% du total					
	8,65	33,8	48,32	28,8	5,59	1,12	24	15,8%	Auvergne-Rhône-Alpes
	4,07	52,9	24,41	51,2	6,00	1,44	22	12,5%	Bourgogne-Franche-Comté
	4,87	48,1	26,64	43,3	5,47	1,49	29	15,7%	Bretagne
	3,22	47,3	19,33	43,3	6,01	1,25	26	15,5%	Centre-Val de Loire
	0,46	65,9	3,09	66,2	6,77	1,42	34	17,4%	Corse
	5,57	34,5	32,84	31,4	5,89	1,00	23	13,3%	Grand Est
	5,70	34,5	33,81	32,2	5,93	0,95	22	14,0%	Hauts-de-France
	9,49	17,2	50,72	13,6	5,34	0,79	23	14,4%	Ile-de-France
	3,47	37,9	19,27	33,3	5,55	1,04	24	12,9%	Normandie
	7,73	43,5	43,78	39,8	5,66	1,32	23	13,2%	Nouvelle Aquitaine
	6,24	35,3	32,99	28,8	5,28	1,10	24	16,1%	Occitanie
	4,27	36,5	23,23	32,4	5,44	1,17	28	16,8%	Pays de la Loire
	4,33	24,2	24,68	19,8	5,69	0,88	21	14,9%	Provence-Alpes-Côte d'Azur
	68,09	32,0	383,12	27,6	5,63	1,07	24	14,5%	France

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la géographie du cinéma
(2001-2016).

2.3

La petite,
la moyenne
et la grande
exploitation
en région
métropolitaine

Remarques méthodologiques

Chaque établissement cinématographique fait l'objet d'un classement, selon l'usage professionnel, en petite, moyenne ou grande exploitation, en fonction notamment de son niveau annuel d'entrées. Les cinémas réalisant moins de 80 000 entrées sur une année relèvent de la petite exploitation, ceux qui enregistrent entre 80 000 et 450 000 entrées de la moyenne exploitation, les autres étant classés dans la grande exploitation. Cependant, par convention, tous les établissements exploités par des entreprises propriétaires de 50 écrans au moins sont classés dans la grande exploitation, indépendamment de leur niveau d'entrées.

Des résultats régionaux très contrastés

En 2016, chaque catégorie d'exploitation présente des résultats régionaux contrastés. L'évolution de la fréquentation des salles de la petite exploitation par rapport à 2015 varie entre -20,4 % en Corse +9,5 % dans les Hauts-de-France. La baisse observée en Corse est liée au passage d'un établissement de trois écrans de la petite vers la moyenne exploitation. La progression de la fréquentation dans les cinémas de la petite exploitation des Hauts-de-France est, elle, liée à l'ouverture de deux établissements.

Les différences d'une région à l'autre sont plus fortes pour les établissements de la moyenne exploitation. Les évolutions de fréquentation varient entre -0,9 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et +45,3 % en Corse. Entre 2015 et 2016, la baisse observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur est liée à la disparition de trois écrans tandis que la hausse enregistrée en Corse est liée au passage d'une catégorie à l'autre précédemment mentionnée.

Les cinémas de la grande exploitation enregistrent entre 2015 et 2016 des évolutions régionales de fréquentation comprises entre -8,4 % en Normandie et +11,6 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Entre 2015 et 2016, la grande exploitation compte un établissement et neuf écrans de moins en Normandie, ce qui explique la baisse de la fréquentation de cette catégorie d'établissements dans la région. A l'inverse, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte, en 2016, 21 écrans en plus relevant de la grande exploitation par rapport à 2015.

La moyenne exploitation connaît sa plus forte progression de fréquentation en Corse.

A l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 11,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 16,1 % dans les Pays de la Loire pour la petite exploitation (13,1 % en moyenne sur la France), entre 11,3 % en Bourgogne-Franche-Comté et 20,0 % en Corse pour la moyenne exploitation (14,9 % au niveau national) et entre 11,4 % en Nouvelle Aquitaine et 18,4 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la grande exploitation (14,5 % au niveau national).

Les Pays de la Loire ont le taux d'occupation des fauteuils le plus élevé pour la petite exploitation.

Résultats par région selon la catégorie d'exploitation en 2016

	entrées (millions)			évolution 2016/2015 (%)			recettes ¹ (M€)		
	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande
Auvergne-Rhône-Alpes	5,68	6,83	13,05	+9,3	+1,6	+2,3	29,51	43,02	95,35
Bourgogne-Franche-Comté	1,27	1,51	4,91	+6,8	+14,9	+1,3	6,36	9,12	32,23
Bretagne	2,31	2,30	5,51	+3,6	+12,9	+0,9	11,34	13,26	36,88
Centre-Val de Loire	0,99	1,61	4,20	+7,3	+6,4	+2,3	5,17	9,71	29,75
Corse	0,24	0,45	0,00	-20,4	+45,3	-	1,48	3,18	0,00
Grand Est	1,67	4,35	10,13	+3,2	+12,5	-1,3	8,28	26,34	69,86
Hauts-de-France	1,89	3,18	11,46	+9,5	+6,8	+2,8	8,32	19,09	77,49
Ile-de-France	5,66	7,81	41,73	+4,0	+16,1	+0,1	27,34	48,89	296,69
Normandie	1,72	2,24	5,20	+5,2	+25,2	-8,4	8,56	12,92	36,32
Nouvelle Aquitaine	3,38	3,92	10,48	+3,6	+14,9	+3,8	16,97	22,68	70,45
Occitanie	2,78	3,55	11,36	+2,7	+27,8	-1,0	13,80	19,39	81,55
Pays de la Loire	1,96	2,62	7,14	-7,4	+41,5	-3,0	9,19	15,52	47,07
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,74	4,18	11,03	+1,4	-0,9	+11,6	14,57	26,67	83,34
France	32,30	44,58	136,19	+4,0	+12,7	+1,1	160,90	269,79	956,99

¹Toutes taxes comprises.

²Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

La plus forte progression de la fréquentation de la grande exploitation est observée en région PACA.

recette moyenne par entrée (€) ¹			taux d'occupation des fauteuils ²			
petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	
5,19	6,30	7,31	15,3	14,8	14,6	Auvergne-Rhône-Alpes
5,00	6,02	6,56	12,7	11,3	13,0	Bourgogne- Franche-Comté
4,91	5,76	6,70	15,1	16,3	14,3	Bretagne
5,23	6,02	7,09	15,4	15,3	13,2	Centre-Val de Loire
6,22	7,01	-	11,9	20,0	-	Corse
4,97	6,06	6,90	12,0	12,9	12,5	Grand Est
4,40	6,00	6,76	14,0	16,1	13,3	Hauts-de-France
4,83	6,26	7,11	12,1	14,4	16,5	Ile-de-France
4,97	5,76	6,98	11,8	14,2	12,7	Normandie
5,02	5,78	6,72	11,6	16,3	11,4	Nouvelle Aquitaine
4,97	5,46	7,18	13,6	17,2	14,5	Occitanie
4,69	5,92	6,60	16,1	16,1	14,7	Pays de la Loire
5,31	6,37	7,56	11,2	14,9	18,4	Provence-Alpes- Côte d'Azur
4,98	6,05	7,03	13,1	14,9	14,5	France

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur la
géographie de l'exploitation
(2004-2016)

2.4

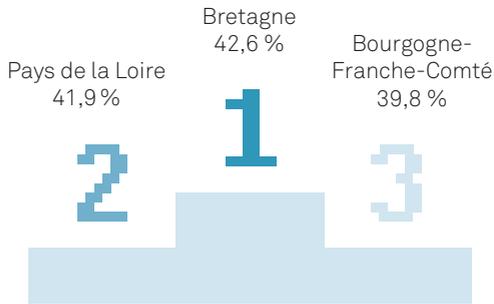
La programmation dans les régions

Remarques méthodologiques

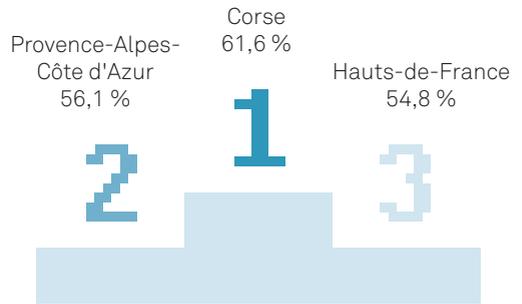
Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

En 2016, sept régions enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

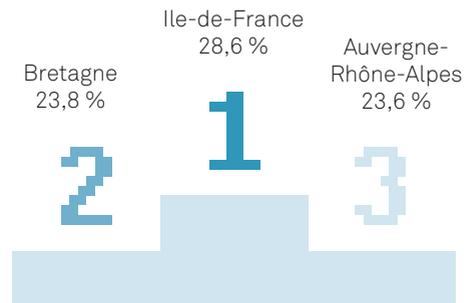


Six régions enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.



En 2016, quatre régions enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Art et Essai



Part de marché en entrées des films en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	euro-péens	autres	total	AE	non AE	total
Auvergne-Rhône-Alpes	38,0	51,0	9,2	1,9	100,0	23,6	76,4	100,0
Bourgogne-Franche-Comté	39,8	50,0	8,4	1,9	100,0	19,6	80,4	100,0
Bretagne	42,6	47,2	8,4	1,7	100,0	23,8	76,2	100,0
Centre-Val de Loire	39,0	51,0	8,3	1,7	100,0	19,6	80,4	100,0
Corse	25,1	61,6	11,5	1,8	100,0	16,1	83,9	100,0
Grand Est	34,7	54,4	9,3	1,7	100,0	17,5	82,5	100,0
Hauts-de-France	35,4	54,8	8,6	1,2	100,0	13,5	86,5	100,0
Ile-de-France	32,5	54,2	10,2	3,1	100,0	28,6	71,4	100,0
Normandie	39,3	50,9	8,3	1,5	100,0	18,1	81,9	100,0
Nouvelle Aquitaine	38,1	51,0	8,9	2,0	100,0	22,3	77,7	100,0
Occitanie	35,2	53,2	9,5	2,1	100,0	22,9	77,1	100,0
Pays de la Loire	41,9	48,1	8,4	1,7	100,0	21,4	78,6	100,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32,7	56,1	9,5	1,6	100,0	19,5	80,5	100,0
France	35,8	52,9	9,2	2,0	100,0	22,5	77,5	100,0

Source: CNC.

En Bretagne et dans les Pays de la Loire, la part de marché des films américains est inférieure à 50 %.

Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2016, 716 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 364 films français et 148 films américains. Parmi ces films, 370 sont recommandés Art et Essai.



Films en première exclusivité en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	AE	non AE	total
Auvergne-Rhône-Alpes	327	143	109	76	655	359	296	655
Bourgogne-Franche-Comté	287	135	94	52	568	313	255	568
Bretagne	297	139	99	56	591	323	268	591
Centre-Val de Loire	277	133	90	54	554	302	252	554
Corse	167	117	56	20	360	163	197	360
Grand Est	299	141	102	69	611	334	277	611
Hauts-de-France	295	140	103	69	607	331	276	607
Ile-de-France	357	147	119	85	708	370	338	708
Normandie	307	140	104	72	623	345	278	623
Nouvelle Aquitaine	318	144	104	75	641	351	290	641
Occitanie	313	141	107	72	633	351	282	633
Pays de la Loire	305	144	107	64	620	333	287	620
Provence-Alpes-Côte d'Azur	320	143	107	77	647	355	292	647
France	364	148	119	85	716	370	346	716

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr : les séries statistiques sur la programmation dans les régions en 2016

2.5

La programmation dans les régions CNC

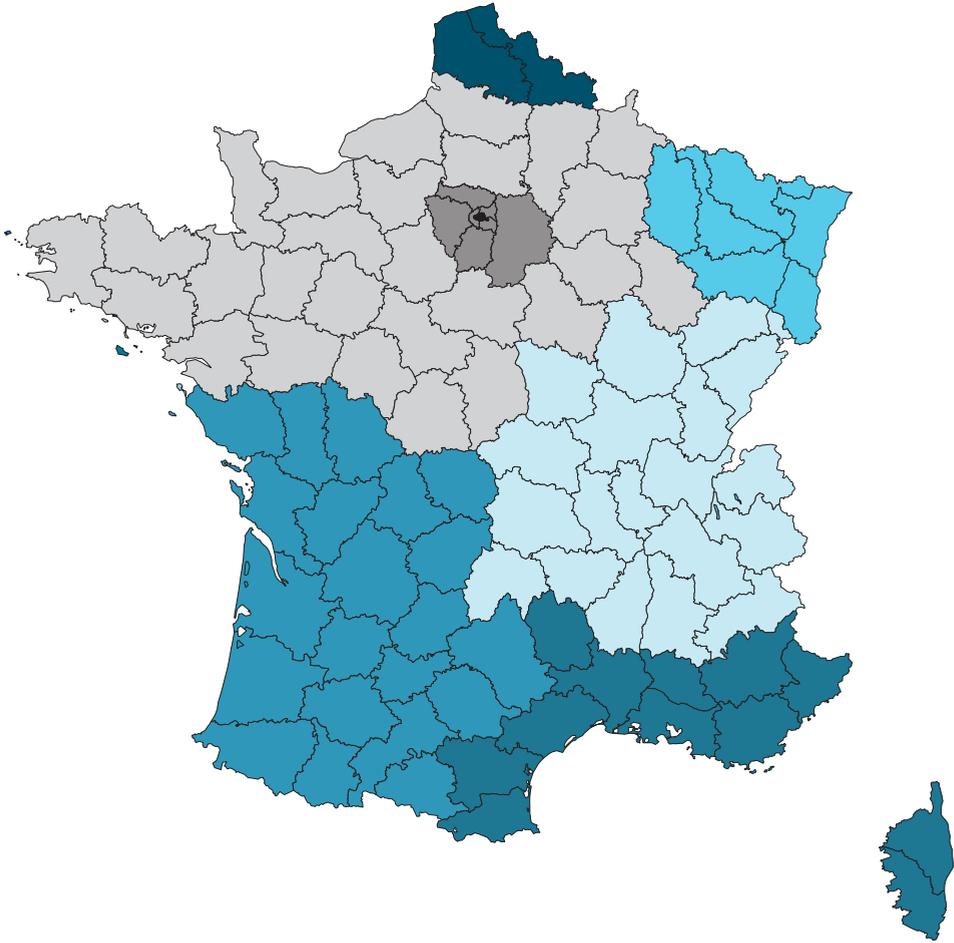
Définition des régions cinématographiques

Il existe 8 régions cinématographiques sur le territoire national. Elles sont définies par les regroupements de départements suivants :

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

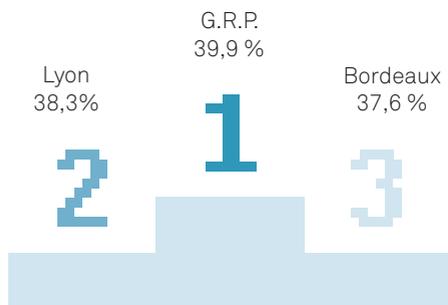
Paris	Banlieue	Grande Région Parisienne (G.R.P.)	Bordeaux	Lille	Lyon	Marseille	Nancy Strasbourg
Paris (75)	Seine-et-Marne (77) Yvelines (78) Essonne (91) Hauts-de-Seine (92) Seine-Saint-Denis (93) Val-de-Marne (94) Val d'Oise (95)	Aisne (02) Ardennes (08) Aube (10) Calvados (14) Cher (18) Côtes-d'Armor (22) Eure (27) Eure-et-Loir (28) Finistère (29) Ille-et-Vilaine (35) Indre (36) Indre-et-Loire (37) Loir-et-Cher (41) Loire-Atlantique (44) Loiret (45) Maine-et-Loire (49) Manche (50) Marne (51) Haute-Marne (52) Mayenne (53) Morbihan (56) Oise (60) Orne (61) Sarthe (72) Seine-Maritime (76) Somme (80) Yonne (89)	Ariège (09) Aveyron (12) Charente (16) Charente-Maritime (17) Corrèze (19) Creuse (23) Dordogne (24) Haute-Garonne (31) Gers (32) Gironde (33) Landes (40) Lot (46) Lot-et-Garonne (47) Pyrénées-Atlantiques (64) Hautes-Pyrénées (65) Deux-Sèvres (79) Tarn (81) Tarn-et-Garonne (82) Vendée (85) Vienne (86) Haute-Vienne (87)	Nord (59) Pas-de-Calais (62)	Ain (01) Allier (03) Ardèche (07) Cantal (15) Côte-d'Or (21) Doubs (25) Drôme (26) Isère (38) Jura (39) Loire (42) Haute-Loire (43) Nièvre (58) Puy-de-Dôme (63) Rhône (69) Saône-et-Loire (71) Savoie (73) Haute-Savoie (74) Territoire-de-Belfort (90)	Alpes-de-Haute-Provence (04) Hautes-Alpes (05) Alpes-Maritimes (06) Aude (11) Bouches-du-Rhône (13) Corse-du-Sud (2A) Haute-Corse (2B) Gard (30) Hérault (34) Lozère (48) Pyrénées-Orientales (66) Var (83) Vaucluse (84)	Meurthe-et-Moselle (54) Meuse (55) Moselle (57) Bas-Rhin (67) Haut-Rhin (68) Haute-Saône (70) Vosges (88)



Ensemble des longs métrages

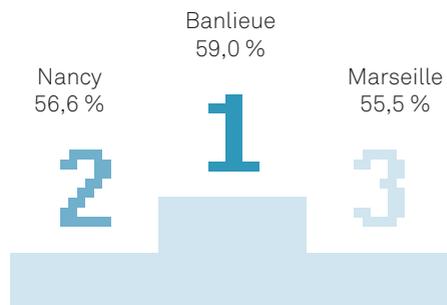
En 2016, trois régions CNC enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

 **35,8 %**
des entrées totales en 2016



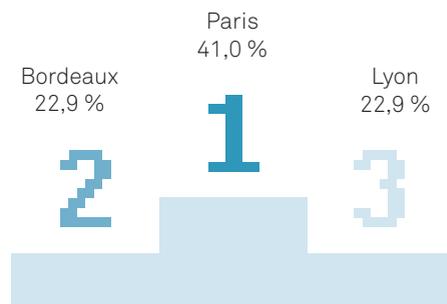
Quatre régions CNC enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

 **52,9 %**
des entrées totales en 2016



En 2016, trois régions CNC enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Art et Essai
22,5 %
des entrées totales en 2016



Part de marché en entrées des films en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	AE	non AE	total
Paris	35,3	48,1	12,0	4,7	100,0	41,0	59,0	100,0
Banlieue	30,4	59,0	8,8	1,8	100,0	19,0	81,0	100,0
G.R.P ¹	39,9	50,2	8,4	1,6	100,0	19,7	80,3	100,0
Bordeaux	37,6	51,4	9,0	2,1	100,0	22,9	77,1	100,0
Lille	35,5	54,5	8,7	1,2	100,0	13,7	86,3	100,0
Lyon	38,3	50,8	9,0	1,9	100,0	22,9	77,1	100,0
Marseille	33,2	55,5	9,6	1,7	100,0	19,9	80,1	100,0
Nancy Strasbourg	34,2	54,4	9,5	1,8	100,0	18,0	82,0	100,0
France	35,8	52,9	9,2	2,0	100,0	22,5	77,5	100,0

¹ Grande Région Parisienne.
Source : CNC.

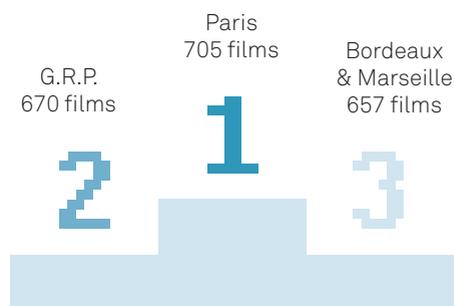
Paris et Strasbourg sont les deux régions où la part du marché des films européens est la plus élevée.

Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2016, 716 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 364 films français et 148 films américains. Parmi ces films, 370 sont recommandés Art et Essai.



Films en première exclusivité en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	AE	non AE	total
Paris	355	146	119	85	705	369	336	705
Banlieue	320	145	109	79	653	356	297	653
G.R.P. ¹	330	146	114	80	670	363	307	670
Bordeaux	325	146	108	78	657	359	298	657
Lille	285	140	97	62	584	314	270	584
Lyon	327	143	109	76	655	359	296	655
Marseille	326	144	109	78	657	359	298	657
Nancy Strasbourg	297	140	101	67	605	329	276	605
France	364	148	119	85	716	370	346	716

¹ Grande Région Parisienne.
Source : CNC.

Derrière Paris et la GRP, Bordeaux Lyon et Marseille se distinguent pour le nombre de nouveaux films classés AE proposés.

2.6

Le public régional du cinéma

Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *Cinexpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.4). Elle permet notamment d'observer les caractéristiques du public du cinéma à un niveau géographique particulièrement fin. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques régionales constatées en 2016.

Définitions

Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes présente une part importante de femmes dans son public du cinéma (47,5 % en 2016, contre 45,9 % au plan national). La répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public de cette région compte toutefois davantage de 3-14 ans (15,9 %, contre 14,4 % au niveau global). Le public de la région affiche une proportion plus élevée d'inactifs (44,1 %, contre 42,6 %) et une part plus faible de CSP+ (30,0 %, contre 31,7 %). Il est constitué de 79,2 % d'habitueés dont 21,4 % d'assidus (respectivement 82,1 % et 25,8 % au niveau global).

Bourgogne-Franche-Comté

La population cinématographique de la région Bourgogne-Franche-Comté compte proportionnellement davantage de moins de 25 ans que la moyenne française (36,0 % en 2016, contre 32,0 % au niveau national). Les 50 ans et plus sont en revanche sous-représentés (23,4 % contre 27,7 %). A 27,3 %, la part des CSP+ dans le public de cette région est inférieure de plus de 4 points à la moyenne nationale. La part des étudiants est la part la plus élevée des régions avec 27,9 % contre 23,5 % au plan national. En 2016, les assidus représentent 23,1 % du public de la région (25,8 % au plan national) et les réguliers 57,8 % (56,3 % toutes régions confondues).

Répartition du public régional du cinéma selon le sexe en 2016 (%)

	hommes	femmes
Auvergne - Rhône-Alpes	52,5	47,5
Bourgogne - Franche-Comté	56,4	43,6
Bretagne	52,3	47,7
Centre-Val de Loire	53,9	46,1
Corse	nd	nd
Grand-Est	58,6	41,4
Hauts-de-France	53,7	46,3
Ile-de-France	54,2	45,8
Normandie	52,6	47,4
Nouvelle-Aquitaine	52,2	47,8
Occitanie	55,6	44,4
Pays de la Loire	57,6	42,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	50,6	49,4
France	54,1	45,9

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région qui compte le plus de femmes dans la structure de son public cinématographique.

Bretagne

La Bretagne compte une proportion de spectatrices plus importante que sur l'ensemble du territoire en 2016 (47,7 %, contre 45,9 % sur la France entière). Les 35-49 ans sont les plus nombreux au sein du public breton (27,7 %) que dans l'ensemble de la population cinématographique nationale (23,6 %). Les 25-34 ans sont les moins représentés dans le public breton en 2016 avec 12,3 %, contre 16,7 % au niveau national. La part des CSP dépasse de 2,4 points la moyenne nationale (28,1 % contre 25,7 %). La part des spectateurs réguliers dans le public de cette région est l'une des plus élevées de l'ensemble des régions (59,1 %, contre 56,3 % au niveau national), au détriment des assidus (-3,6 points par rapport à la moyenne nationale).

Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire compte la plus forte proportion de seniors en 2016 (34,0 %, contre 27,7 % sur la France entière). Les moins de 35 ans composent 45,9 % du public de la région, contre 48,7 % au niveau national. La part des inactifs (49,4 % de retraités, étudiants, personnes sans emploi) dans le public de la région est supérieure de 6,8 points par rapport à la moyenne française. Malgré une part importante de spectateurs assidus (28,6 %, contre 25,8 % sur l'ensemble de la France), les spectateurs habitués composent 78,7 % du public de la région (82,1 % France entière). La part des spectateurs réguliers dans la région Centre-Val

de Loire (50,1 %) est la plus faible par rapport aux autres régions (56,3 % France entière).

La région Centre-Val de Loire enregistre le public du cinéma le plus âgé des régions françaises.

Corse

En raison du faible nombre de questionnaires administrés en Corse au cours de l'année 2016, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.

Répartition du public régional du cinéma selon l'âge en 2016 (%)

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Auvergne - Rhône-Alpes	15,9	17,2	16,7	24,2	26,0
Bourgogne - Franche-Comté	16,6	19,4	14,7	25,9	23,4
Bretagne	13,4	19,5	12,3	27,7	27,1
Centre-Val de Loire	15,5	15,2	15,2	20,1	34,0
Corse	nd	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	13,8	17,0	17,5	23,2	28,5
Hauts-de-France	16,5	18,8	18,5	25,8	20,4
Ile-de-France	12,5	17,4	17,7	22,7	29,7
Normandie	15,6	19,0	16,9	23,9	24,6
Nouvelle-Aquitaine	14,6	19,3	14,1	22,4	29,6
Occitanie	15,5	15,3	17,2	24,1	27,9
Pays de la Loire	14,5	17,7	18,2	22,9	26,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,2	17,5	15,7	22,9	30,7
France	14,4	17,6	16,7	23,6	27,7

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC - Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La Bourgogne-France-Comté s'affirme comme la région où la proportion de spectateurs de moins de 25 ans et d'étudiants est la plus élevée.

Grand-Est

Le public du cinéma de la région Grand-Est se distingue en premier lieu par sa composition en termes de sexe. La région compte la part la plus importante d'hommes au sein de son public (58,6 %, contre 54,1 % au niveau national). En 2016, 17,5 % des spectateurs de la région sont âgés de 25 à 34 ans (16,7 % sur l'ensemble de la France). Parallèlement, les moins de 25 ans constituent une plus faible part du public (30,8 %) qu'au niveau national (32,0 %). 28,5 %

des spectateurs de cette région appartiennent aux catégories socioprofessionnelles inférieures, contre 25,7 % en moyenne nationale. À l'inverse, les CSP+ représentent 29,6 % du public de cette région, contre 31,7 % au plan national. En termes d'habitudes de fréquentation, les spectateurs de la région Grand-Est sont majoritairement des réguliers avec 59,4 % en 2016, contre 56,3 % toutes régions confondues.

Hauts-de-France

En 2016, la région Hauts-de-France affiche la proportion la plus importante de spectateurs âgés de 25 à 34 ans par rapport à l'ensemble des régions avec 18,5 %, contre 16,7 % toutes régions confondues et la part la plus faible de seniors (20,4 %, contre 27,7 % sur l'ensemble du territoire français). Les CSP+ sont sous-représentés au sein du public de cette région (26,8 %, contre 31,7 % en France), au profit des CSP- (29,8 %, contre 25,7 %). La répartition du public selon les habitudes de fréquentation des salles de cinéma dans cette région est relativement similaire à celle de l'ensemble du territoire en 2016.

Les Hauts-de-France : la région où la part des 25-34 ans dans le public du cinéma est la plus élevée.

Ile-de-France

En 2016, le public cinématographique francilien se distingue avant tout par ses habitudes de fréquentation. 35,5 % des spectateurs sont assidus, contre 25,8 % au plan national. C'est la plus forte proportion toutes régions françaises confondues. De fait, la part des spectateurs occasionnels est la plus faible à 13,3 % (17,9 % sur la France entière). Par ailleurs, 39,7 % des spectateurs de la région relèvent de catégories socioprofessionnelles supérieures, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des régions (31,7 % au plan national). 29,7 % des spectateurs franciliens sont âgés de plus de 50 ans en 2016, contre 27,7 % des spectateurs français. L'Ile-de-France compte la part la plus faible de spectateurs âgés de moins de 14 ans avec 12,5 %, contre 14,4 % au plan national.

Répartition du public régional du cinéma selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016 (%)

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants
Auvergne - Rhône-Alpes	30,0	25,9	44,1	24,4
Bourgogne - Franche-Comté	27,3	28,1	44,6	27,9
Bretagne	29,4	28,1	42,5	23,8
Centre-Val de Loire	26,9	23,6	49,4	23,9
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	29,6	28,5	41,8	22,5
Hauts-de-France	26,8	29,8	43,4	26,1
Ile-de-France	39,7	20,9	39,4	21,1
Normandie	26,3	32,4	41,4	24,7
Nouvelle-Aquitaine	29,9	24,2	45,9	25,5
Occitanie	30,9	27,3	41,8	24,3
Pays de la Loire	26,3	29,0	44,7	22,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32,9	24,2	43,0	21,9
France	31,7	25,7	42,6	23,5

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Normandie

En Normandie, le public des salles se démarque essentiellement par sa structure en termes d'âge et de catégories socioprofessionnelles. 34,6 % des spectateurs sont âgés de moins de 25 ans en 2016 (32,0 % au plan national) et 24,6 % de plus de 50 ans (27,7 %). La part des CSP- est supérieure à la moyenne nationale de 6,7 points (32,4 % contre 25,7 %). Celle des CSP+ est la plus faible des régions avec 26,3 % contre 31,7 % au plan national. La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région est l'une des plus élevées de l'ensemble des régions (21,9 %, contre 17,9 % au niveau national), au détriment des spectateurs assidus (-4,7 points par rapport à la moyenne nationale).

Nouvelle-Aquitaine

Le public du cinéma de la région Nouvelle-Aquitaine compte l'une des plus faibles proportions de 25-49 ans parmi les différentes régions. Ils représentent 36,5 % du public de cette région en 2016 contre 40,3 % sur l'ensemble de la France. Parallèlement, les plus de 50 ans sont proportionnellement plus nombreux à 29,6 %, contre 27,7 % au plan national. La part des inactifs est également plus importante (45,9 %, contre 42,6 % au niveau national) mais celles des CSP+ et des CSP- sont inférieures à la moyenne. Les spectateurs occasionnels composent 20,4 % du public de cette région (17,9 % en moyenne nationale) et les habitués 79,6 % (82,1 % sur l'ensemble du territoire). 47,8 % des spectateurs de la région sont des femmes, contre 45,9 % au plan national.

L'Île-de-France demeure la région qui compte le plus de spectateurs assidus.

Occitanie

En région Occitanie, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois moins de 15-24 ans avec 15,3 %, contre 17,6 % au niveau global. Le public régional est composé de davantage de CSP- : 27,3 % des spectateurs (25,7 % au plan national). Les hommes (55,6 %, contre 54,1 % sur l'ensemble du territoire français) composent également une part plus élevée du public en 2016. Le public de la région est relativement habitué des salles de cinéma (82,6 %, contre 82,1 % sur la France entière), avec la part la plus élevée de spectateurs réguliers (62,2 %, contre 56,3 % au plan national).

Répartition du public régional du cinéma selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2016 (%)

	habitué	dont assidus	et réguliers	occasionnels
Auvergne - Rhône-Alpes	79,2	21,4	57,8	20,8
Bourgogne - Franche-Comté	80,9	23,1	57,8	19,1
Bretagne	81,4	22,3	59,1	18,6
Centre-Val de Loire	78,7	28,6	50,1	21,3
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	82,7	23,3	59,4	17,3
Hauts-de-France	81,7	24,2	57,5	18,3
Ile-de-France	86,7	35,5	51,1	13,3
Normandie	78,1	21,1	57,0	21,9
Nouvelle-Aquitaine	79,6	21,1	58,6	20,4
Occitanie	82,6	20,4	62,2	17,4
Pays de la Loire	76,3	21,6	54,8	23,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	83,4	24,9	58,5	16,6
France	82,1	25,8	56,3	17,9

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête Cinexpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Pays de la Loire

En Pays de la Loire, le public des salles de cinéma apparaît plus jeune que la moyenne. En 2016, 50,5 % des spectateurs sont âgés de moins de 35 ans (48,7 % sur la France entière) et 26,7 % ont plus de 50 ans (27,7 % au plan national). Par rapport aux résultats nationaux, les spectateurs actifs de la région sont davantage des CSP- (29,0 % contre 25,7 %) que des CSP+ (26,3 % contre 31,7 %). Les spectateurs occasionnels composent 23,7 % du public de la région Pays de la Loire (17,9 % au niveau national), soit la part la plus élevée toutes régions confondues.

Véritable réservoir du public cinéma, la part des occasionnels est la plus élevée dans les Pays de la Loire.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
Les séries statistiques
sur le public régional du cinéma
(2005-2016)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le public du cinéma de la région PACA est l'un des plus âgés des régions françaises. 30,7 % des spectateurs ont plus de 50 ans en 2016, contre 27,7 % au niveau national. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (30,7 % contre 32,2 %) et d'étudiants (21,9 % contre 23,5 %). Les spectateurs habitués composent la majorité du public de la région (83,4 %, contre 82,1 % sur l'ensemble du territoire). C'est dans cette région que la part des femmes est la plus élevée à 49,4 %, contre 45,9 % au plan national.

Aides pour l'éducation à l'image en régions

En 2016, les 13 régions ont dépensé 6,8 M€ dans des actions d'éducation à l'image (*Collège au cinéma, Lycéens et Apprentis au cinéma, Passeurs d'images*, etc.) destinées au public. La région Hauts-de-France est la plus active dans ce domaine. 17,0 % des aides régionales consacrées à ces actions en 2016 sont versées par les Hauts-de-France, suivie de l'Ile-de-France à hauteur de 15,1 % et de la région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 11,2 %.

A large, stylized number '3' is centered on the page. It is composed of two thick, curved segments. The top segment is white, and the bottom segment is a light blue color. The number is set against a solid blue background.

CHAPITRE TROIS

Les départements

3.1

Le parc cinématographique des départements métropolitains

Le tiers des écrans dans 12 départements

En 2016, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié. Les départements les mieux équipés en salles de cinéma ne sont pas seulement ceux dans lesquels sont localisés les principaux pôles d'activité et de population du territoire (Paris et ses départements limitrophes, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, le Nord ou la Gironde) mais également des départements alpins, du littoral

Paris, le département avec le plus grand nombre d'écrans en 2016.

atlantique et méditerranéen dont l'équipement cinématographique est dimensionné de manière à accueillir la clientèle touristique en saison. Les départements comptant les plus faibles nombres d'écrans figurent parmi les moins peuplés.

Les départements selon le nombre d'écrans en 2016

10 plus forts		
1	Paris (75)	420
2	Rhône (69)	183
3	Nord (59)	178
4	Bouches-du-Rhône (13)	175
5	Gironde (33)	164
6	Loire-Atlantique (44)	137
7	Isère (38)	129
8	Haute-Garonne (31)	120
8	Seine-et-Marne (77)	120
10	Hauts-de-Seine (92)	114

10 plus faibles		
1	Lozère (48)	7
2	Creuse (23)	12
3	Ariège (09)	13
3	Haute-Corse (2B)	13
5	Territoire-de-Belfort (90)	15
5	Lot (46)	15
5	Cantal (15)	15
8	Meuse (55)	16
9	Aube (10)	17
10	Indre (36)	18

Source : CNC.

Un fauteuil pour 58 habitants

En partie à cause de la « surcapacité » prévue dans les régions touristiques, le nombre de fauteuils par habitant est souvent plus élevé dans les départements de la moitié sud de la France. En 2016, il existe en France un fauteuil pour 58

habitants en tenant compte du recensement de 2013. Pour 67 départements, ce taux est compris entre 1 pour 40 habitants et 1 pour 70 habitants. Les départements qui présentent la plus forte densité d'équipement cinématographique se distinguent par leur forte attractivité touristique.

Les départements selon la densité du parc en 2016 (nombre de fauteuils par habitant)

10 plus forts		
1	Corse-du-Sud (2A)	1/26
2	Savoie (73)	1/28
3	Paris (75)	1/28
4	Hautes-Alpes (05)	1/29
5	Hautes-Pyrénées (65)	1/31
6	Landes (40)	1/33
7	Alpes-de-Haute-Provence (04)	1/39
8	Charente-Maritime (17)	1/44
9	Haute-Savoie (74)	1/45
10	Territoire-de-Belfort (90)	1/47

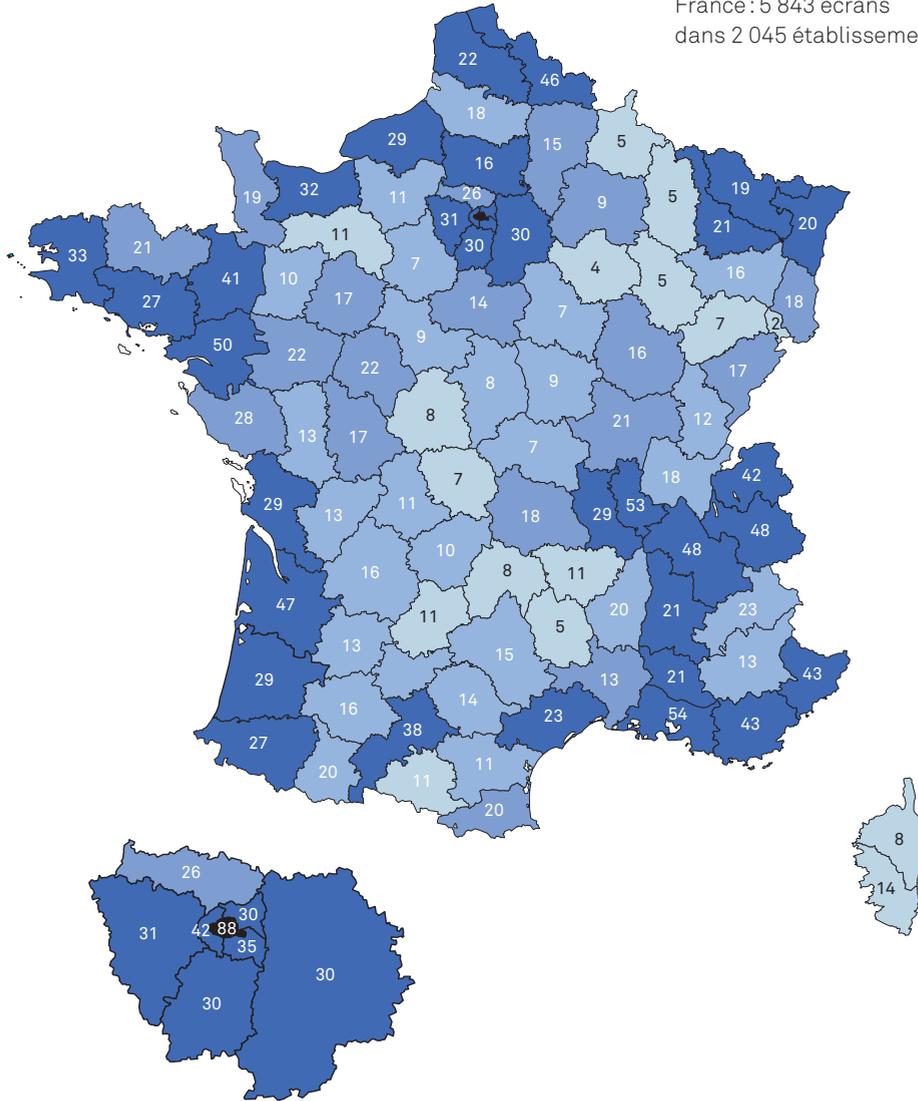
10 plus faibles		
1	Allier (03)	1/108
2	Essonne (91)	1/97
3	Ain (01)	1/96
4	Gard (30)	1/96
5	Val-d'Oise (95)	1/92
6	Eure (27)	1/88
7	Aube (10)	1/88
8	Yonne (89)	1/88
9	Ardennes (08)	1/86
10	Somme (80)	1/83

Lecture : En Corse-du-Sud, il existe un fauteuil pour 26 habitants en 2016.
Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

Écrans et établissements en 2016

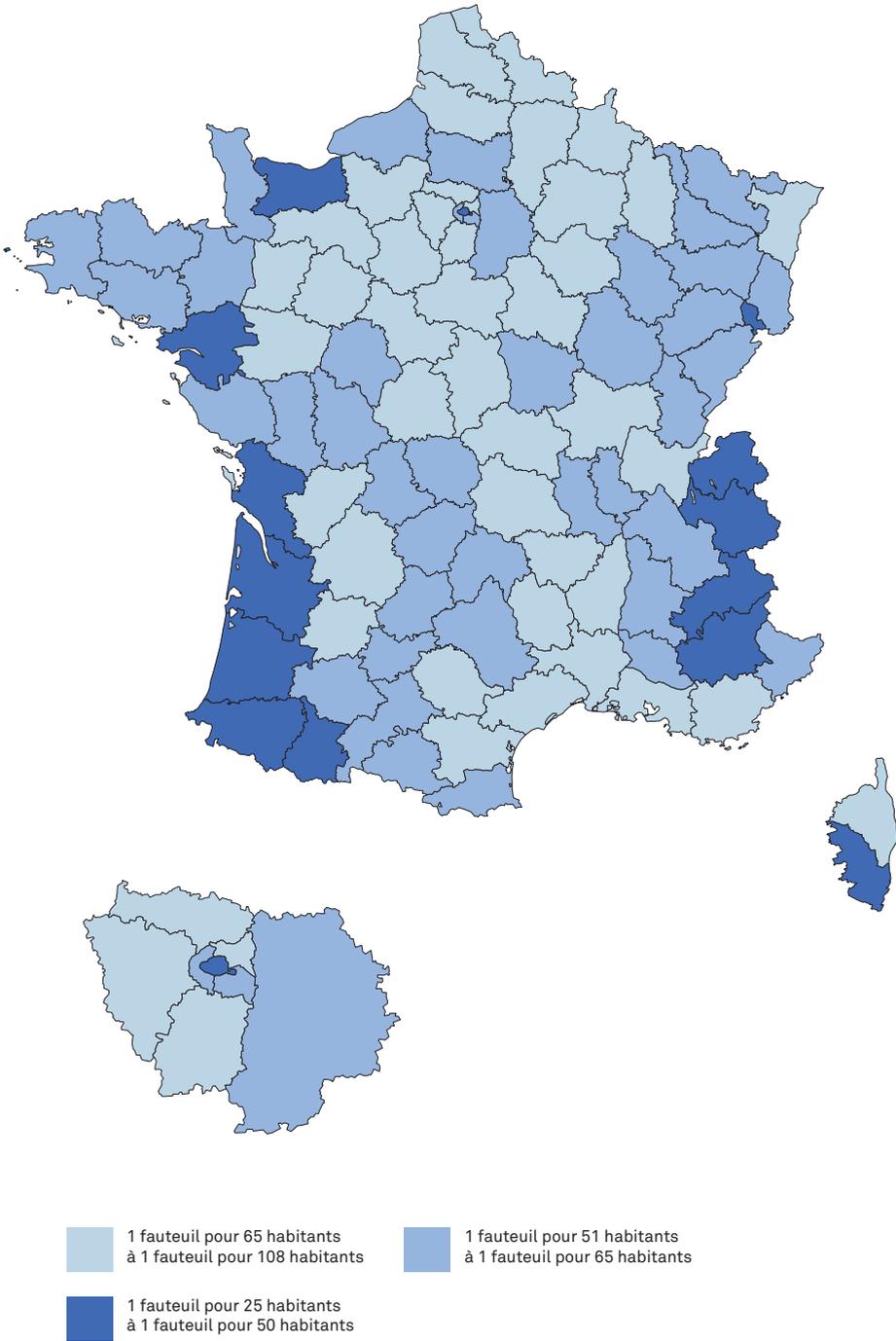
France : 5 843 écrans
dans 2 045 établissements.

Les départements



Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements actifs dans le département.
Source : CNC

Fauteuils par habitant en 2016



Source : CNC / INSEE – Recensement 2013.

La moitié des entrées dans 16 départements

Bien que la France soit l'un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense, la fréquentation cinématographique est inégalement répartie sur le territoire.

16 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive largement en tête avec 24,17 millions d'entrées en 2016. Le Nord (59), le Rhône (69) et les Bouches-du-Rhône (13) dépassent les 7 millions d'entrées. Dans 18 autres départements, le nombre d'entrées est supérieur à 3 millions en 2016. A l'autre extrême, le nombre d'entrées est très faible dans certains départements ruraux : 140 000 en Lozère (48),

L'Yonne, département avec la plus forte progression des entrées en 2016.

164 000 dans l'Ariège (09) et 198 000 dans la Creuse (23).

La hausse nationale des entrées constatée en 2016 (+3,8 %) touche très inégalement les départements. 57 départements présentent une hausse supérieure à la moyenne nationale en 2016. La plus importante est enregistrée par l'Yonne (89) à +23,9 % entre 2015 et 2016.

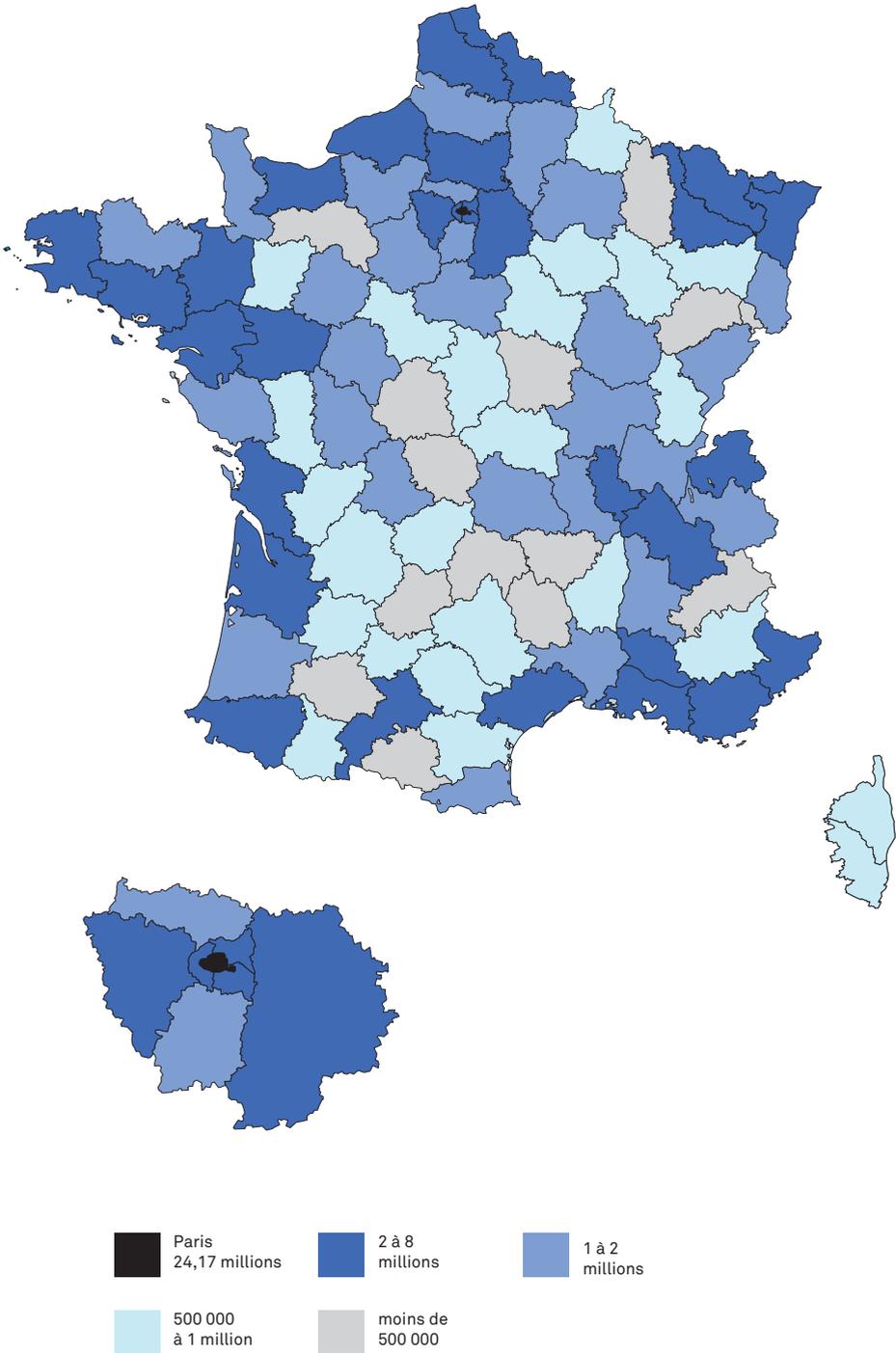
Les départements selon l'évolution des entrées en 2016

10 plus forts		
1	Yonne (89)	+23,9%
2	Meuse (55)	+23,9%
3	Haute-Corse (2B)	+21,7%
4	Charente (16)	+13,2%
5	Creuse (23)	+13,1%
6	Oise (60)	+12,0%
7	Cantal (15)	+9,4%
8	Pyrénées-Atlantiques (64)	+9,1%
9	Corse-du-Sud (2A)	+8,8%
10	Ariège (09)	+8,8%

10 plus faibles		
1	Val-d'Oise (95)	-2,3%
2	Mayenne (53)	-1,9%
3	Orne (61)	-1,4%
4	Seine-Maritime (76)	-1,2%
5	Moselle (57)	+0,2%
6	Meurthe-et-Moselle (54)	+0,4%
7	Saône-et-Loire (71)	+0,5%
8	Vendée (85)	+0,5%
9	Paris (75)	+0,8%
10	Isère (38)	+1,3%

Source : CNC.

Entrées en 2016



Source : CNC.

3,34 entrées par habitant

Le nombre d'entrées réalisées par les salles d'un département dépend en premier lieu du nombre d'habitants. L'indice de fréquentation permet de mesurer l'activité cinématographique en faisant abstraction de sa population. Il est très élevé à Paris qui draine un nombre important de spectateurs venant des départements limitrophes. Il est fort également dans le sud-est et dans les départements où existent des villes universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie au cinéma est particulièrement prisée par les personnes dotées d'un niveau d'instruction supérieur et par les étudiants.

Pour 26 départements, l'indice de fréquentation est supérieur à la moyenne nationale en 2016.

L'indice de fréquentation élevé dans les départements alpins et certains départements du littoral ne signifie pas forcément que les habitants y sont particulièrement cinéphiles. Les entrées réalisées par les vacanciers dans les salles de ces départements peuvent en effet majorer l'indice de fréquentation de ces zones. En France, celui-ci s'élève à 3,34 entrées par habitant en 2016.

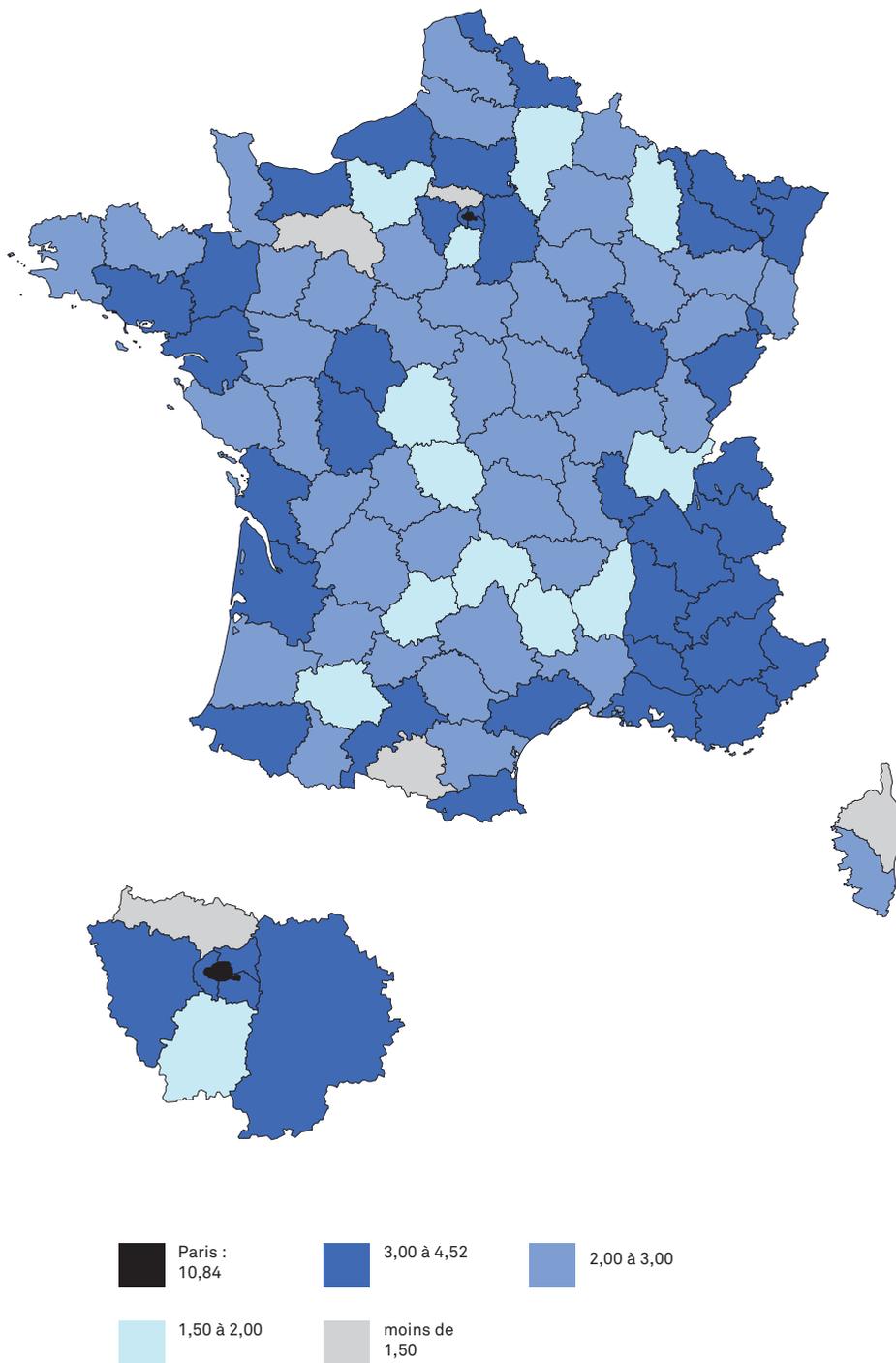
Les départements selon l'indice de fréquentation¹ en 2016

10 plus forts			10 plus faibles		
1	Paris (75)	10,84	1	Ariège (09)	1,07
2	Vaucluse (84)	4,52	2	Orne (61)	1,41
3	Rhône (69)	4,40	3	Haute-Corse (2B)	1,45
4	Haute-Garonne (31)	4,36	4	Val-d'Oise (95)	1,49
5	Loire-Atlantique (44)	4,16	5	Ardèche (07)	1,58
6	Seine-et-Marne (77)	4,08	6	Essonne (91)	1,59
7	Haute-Savoie (74)	4,06	7	Lot (46)	1,63
8	Savoie (73)	3,91	8	Creuse (23)	1,64
9	Val-de-Marne (94)	3,86	9	Eure (27)	1,73
10	Gironde (33)	3,84	10	Indre (36)	1,80

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2013.

Indice de fréquentation¹ en 2016



¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE - Recensement 2013.

Le taux d'occupation des fauteuils varie de 10,1 % à 20,5 % selon les départements

Si le taux d'occupation des fauteuils s'élève à 14,4 % en 2016 à l'échelle nationale, il varie beaucoup selon les départements. Il s'établit à 10,1 % dans les Landes (40) et à 20,5 % dans le Gers (32). Le taux d'occupation des fauteuils de 37 départements est supérieur à la moyenne nationale en 2016.

Le Gers, département avec le plus fort taux d'occupation des fauteuils en 2016.

Les départements selon le taux d'occupation des fauteuils¹ en 2016

10 plus forts			10 plus faibles		
1	Gers (32)	20,5%	1	Landes (40)	10,1%
2	Ardèche (07)	19,3%	2	Hautes-Pyrénées (65)	10,1%
3	Haute-Loire (43)	17,9%	3	Territoire-de-Belfort (90)	10,2%
4	Côte-d'Armor (22)	17,3%	4	Cher (18)	10,3%
5	Haute-Savoie (74)	17,3%	5	Haut-Rhin (68)	10,3%
6	Var (83)	17,2%	6	Manche (50)	10,4%
7	Haute-Garonne (31)	17,2%	7	Jura (39)	10,5%
8	Haute-Corse (2B)	17,1%	8	Pyrénées-Atlantiques (64)	10,6%
9	Allier (03)	17,0%	9	Vienne (86)	10,9%
10	Maine-et-Loire (49)	17,0%	10	Corrèze (19)	11,0%

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Diversité de la recette moyenne TTC par entrée selon les départements

Autour d'une recette moyenne TTC par entrée de 6,51 € en France en 2016, les départements présentent de larges disparités de prix moyens. C'est en Haute-Savoie (74), dans les Bouches-du-Rhône (13), en Seine-et-Marne (77) et dans les Alpes-Maritimes (06) que le cinéma est, en moyenne, le plus cher (supérieur à 7,10 €). A l'autre extrême, le Gers (32), la Creuse (23) et le

Lot (46) se trouvent parmi les départements qui proposent les tarifs moyens les plus bas (inférieurs à 5,30 €).

Le Gers, département avec la plus faible recette moyenne par entrée.

Les départements selon la recette moyenne TTC par entrée en 2016

10 plus forts		
1	Haute-Savoie (74)	7,24€
2	Bouches-du-Rhône (13)	7,13€
3	Seine-et-Marne (77)	7,13€
4	Alpes-Maritimes (06)	7,13€
5	Marne (51)	7,07€
6	Var (83)	7,06€
7	Paris (75)	7,05€
8	Loiret (45)	6,96€
9	Gard (30)	6,84€
10	Hérault (34)	6,83€

10 plus faibles		
1	Gers (32)	5,08€
2	Creuse (23)	5,15€
3	Lot (46)	5,26€
4	Ariège (09)	5,37€
5	Lozère (48)	5,38€
6	Ardèche (07)	5,46€
7	Orne (61)	5,49€
8	Haute-Loire (43)	5,58€
9	Haute-Saône (70)	5,64€
10	Essonne (91)	5,69€

Source : CNC.

82 départements équipés de multiplexes

Fin 2016, 82 départements sur 96 sont équipés d'au moins un multiplexe (établissements de 8 écrans ou plus). C'est dans les départements les plus peuplés que ces établissements sont les plus nombreux : Paris (75), le Nord (59), les Bouches-du-Rhône (13), le Rhône (69) et la Gironde (33) notamment.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 par département

		population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³
Ain	01	0,619	1,156	+5,1%	7,109	6,15	1,87
Aisne	02	0,540	1,024	+4,9%	6,572	6,42	1,90
Allier	03	0,343	0,772	+3,9%	4,928	6,39	2,25
Alpes-de-Haute-Provence	04	0,162	0,508	+8,1%	3,060	6,02	3,14
Alpes-Maritimes	06	1,081	3,947	+7,0%	28,119	7,13	3,65
Ardèche	07	0,320	0,507	+3,4%	2,768	5,46	1,58
Ardennes	08	0,281	0,583	+4,0%	3,672	6,30	2,07
Ariège	09	0,153	0,164	+8,8%	0,881	5,37	1,07
Aube	10	0,307	0,702	+2,4%	4,520	6,43	2,29
Aude	11	0,365	0,966	+4,2%	6,310	6,53	2,65
Aveyron	12	0,278	0,647	+8,1%	4,052	6,27	2,33
Bas-Rhin	67	1,109	3,838	+2,9%	24,575	6,40	3,46
Bouches-du-Rhône	13	1,993	7,011	+6,9%	50,017	7,13	3,52
Calvados	14	0,690	2,493	+2,5%	14,572	5,85	3,61
Cantal	15	0,147	0,280	+9,4%	1,691	6,04	1,90
Charente	16	0,353	0,844	+13,2%	5,141	6,09	2,39
Charente-Maritime	17	0,633	2,126	+6,9%	12,952	6,09	3,36
Cher	18	0,312	0,730	+4,5%	4,645	6,36	2,34
Corrèze	19	0,241	0,616	+8,4%	3,828	6,21	2,56
Corse-du-Sud	2A	0,149	0,445	+8,8%	2,978	6,69	2,98
Côte-d'Or	21	0,597	1,482	+3,3%	8,946	6,04	2,48
Côtes-d'Armor	22	0,530	1,746	+1,6%	11,120	6,37	3,29
Creuse	23	0,121	0,198	+13,1%	1,019	5,15	1,64
Deux-Sèvres	79	0,372	0,860	+2,8%	5,195	6,04	2,31
Dordogne	24	0,417	0,911	+5,7%	5,664	6,22	2,18
Doubs	25	0,533	1,872	+4,5%	11,221	5,99	3,51
Drôme	26	0,495	1,722	+6,0%	11,150	6,48	3,48
Essonne	91	1,254	1,991	+7,2%	11,322	5,69	1,59
Eure	27	0,595	1,032	+1,7%	6,681	6,47	1,73
Eure-et-Loir	28	0,433	1,046	+4,7%	7,002	6,69	2,42
Finistère	29	0,904	2,592	+3,1%	15,596	6,02	2,87
Gard	30	0,733	1,735	+6,4%	11,857	6,84	2,37
Gers	32	0,190	0,401	+8,1%	2,036	5,08	2,11
Gironde	33	1,506	5,782	+4,3%	36,046	6,23	3,84

¹ INSEE - Recensement 2013.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi- plexes ⁶	
38	16,7%	16	18	38	6 464	14	1	Ain
53	11,5%	14	15	43	7 122	7	1	Aisne
35	17,0%	8	8	26	3 177	5	1	Allier
24	12,3%	12	13	24	4 177	6	-	Alpes-de- Haute-Provence
145	16,2%	25	43	110	18 815	12	2	Alpes- Maritimes
19	19,3%	19	20	32	4 265	12	-	Ardèche
24	13,2%	5	5	18	3 276	4	1	Ardennes
6	13,4%	10	11	13	2 691	7	-	Ariège
27	12,5%	4	4	17	3 491	3	1	Aube
45	13,2%	9	11	31	5 242	8	2	Aude
33	12,4%	15	15	31	4 783	10	1	Aveyron
151	13,2%	16	20	91	17 427	12	4	Bas-Rhin
254	16,0%	35	54	175	30 237	30	7	Bouches- du-Rhône
84	15,2%	28	32	67	14 324	19	2	Calvados
13	13,6%	8	8	15	2 647	6	-	Cantal
49	11,4%	12	13	37	5 323	8	1	Charente
87	12,8%	23	29	69	14 296	15	3	Charente- Maritime
36	10,3%	7	8	26	4 722	5	1	Cher
33	11,0%	9	10	27	4 678	8	1	Corrèze
14	15,8%	8	14	20	5 824	2	-	Corse-du-Sud
44	17,3%	21	21	46	9 286	14	1	Côte-d'Or
80	13,0%	13	16	53	8 813	9	2	Côtes-d'Armor
10	13,2%	7	7	12	1 950	6	-	Creuse
39	11,8%	12	13	31	6 419	11	1	Deux-Sèvres
46	12,0%	16	16	38	6 313	14	2	Dordogne
81	13,8%	14	17	56	9 871	9	3	Doubs
73	15,4%	16	21	61	9 077	15	2	Drôme
98	11,7%	27	30	74	12 913	17	1	Essonne
39	13,5%	11	11	34	6 750	7	1	Eure
38	15,7%	7	7	28	5 417	4	2	Eure-et-Loir
108	13,0%	26	33	83	16 181	27	3	Finistère
64	15,9%	11	13	47	7 667	8	2	Gard
13	20,5%	16	16	24	3 441	16	-	Gers
231	14,0%	44	47	164	31 191	32	7	Gironde

⁴ Classement 2017 avant appel.⁵ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 par département

		population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³
Haute-Corse	2B	0,171	0,248	+21,7%	1,686	6,81	1,45
Haute-Garonne	31	1,299	5,658	+4,0%	37,011	6,54	4,36
Haute-Loire	43	0,226	0,453	+7,0%	2,523	5,58	2,00
Haute-Marne	52	0,181	0,508	+4,7%	3,017	5,94	2,80
Hautes-Alpes	05	0,139	0,454	+5,1%	2,846	6,27	3,26
Haute-Saône	70	0,239	0,496	+3,9%	2,797	5,64	2,08
Haute-Savoie	74	0,770	3,122	+2,7%	22,611	7,24	4,06
Hautes-Pyrénées	65	0,229	0,631	+4,1%	4,079	6,46	2,76
Haute-Vienne	87	0,376	1,024	+6,0%	6,741	6,58	2,73
Haut-Rhin	68	0,759	1,932	+1,9%	12,480	6,46	2,55
Hauts-de-Seine	92	1,591	5,477	+3,1%	35,480	6,48	3,44
Hérault	34	1,092	4,033	+3,3%	27,533	6,83	3,69
Ille-et-Vilaine	35	1,020	3,633	+4,2%	21,830	6,01	3,56
Indre	36	0,228	0,410	+3,2%	2,515	6,14	1,80
Indre-et-Loire	37	0,600	1,842	+4,3%	11,525	6,26	3,07
Isère	38	1,235	4,266	+1,3%	28,052	6,58	3,45
Jura	39	0,261	0,557	+4,6%	3,452	6,19	2,14
Landes	40	0,397	1,175	+6,9%	7,076	6,02	2,96
Loire	42	0,757	1,926	+2,5%	11,395	5,92	2,54
Loire-Atlantique	44	1,329	5,526	+3,9%	32,753	5,93	4,16
Loiret	45	0,666	1,984	+3,9%	13,807	6,96	2,98
Loir-et-Cher	41	0,332	0,785	+2,5%	5,135	6,54	2,37
Lot	46	0,174	0,284	+5,7%	1,495	5,26	1,63
Lot-et-Garonne	47	0,333	0,737	+2,1%	4,709	6,39	2,21
Lozère	48	0,077	0,140	+3,6%	0,755	5,38	1,83
Maine-et-Loire	49	0,800	2,269	+7,4%	14,510	6,40	2,83
Manche	50	0,500	1,259	+2,8%	7,680	6,10	2,52
Marne	51	0,570	1,703	+3,7%	12,037	7,07	2,99
Mayenne	53	0,308	0,688	-1,9%	4,088	5,95	2,24
Meurthe-et-Moselle	54	0,731	2,595	+0,4%	16,386	6,32	3,55
Meuse	55	0,192	0,347	+23,9%	2,118	6,10	1,81
Morbihan	56	0,738	2,411	+5,2%	15,102	6,26	3,27
Moselle	57	1,047	3,153	+0,2%	20,911	6,63	3,01
Nièvre	58	0,215	0,499	+5,3%	3,087	6,18	2,32

¹ INSEE - Recensement 2013.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi- plexes ⁶	
9	17,1%	7	8	13	2 438	1	-	Haute-Corse
178	17,2%	32	38	120	22 312	27	6	Haute-Garonne
16	17,9%	11	11	20	3 023	10	-	Haute-Loire
23	14,2%	5	5	19	3 141	4	1	Haute-Marne
22	14,7%	19	23	35	4 814	6	-	Hautes-Alpes
22	11,9%	6	7	19	3 751	4	1	Haute-Saône
97	17,3%	32	42	85	17 152	17	4	Haute-Savoie
33	10,1%	17	20	34	7 403	11	1	Hautes- Pyrénées
45	12,8%	9	11	37	6 868	8	2	Haute-Vienne
87	10,3%	15	18	60	13 139	12	3	Haut-Rhin
166	16,2%	34	42	114	24 896	23	3	Hauts-de-Seine
154	14,7%	19	23	93	16 243	15	5	Hérault
112	16,8%	37	41	96	18 360	35	2	Ille-et-Vilaine
19	13,9%	7	8	18	3 004	8	1	Indre
62	14,8%	19	22	48	10 887	11	2	Indre-et-Loire
159	14,3%	39	48	129	23 140	25	4	Isère
35	10,5%	9	12	32	5 049	7	-	Jura
60	10,1%	27	29	62	12 167	23	3	Landes
83	11,9%	25	29	74	13 934	18	3	Loire
199	15,1%	42	50	137	27 060	36	6	Loire-Atlantique
72	14,9%	12	14	48	8 876	7	3	Loiret
33	12,5%	8	9	28	4 941	7	1	Loir-et-Cher
12	12,9%	10	11	15	2 830	10	-	Lot
38	13,0%	11	13	31	4 608	11	1	Lot-et-Garonne
6	15,9%	5	5	7	1 040	4	-	Lozère
80	17,0%	21	22	60	9 902	15	2	Maine-et-Loire
64	10,4%	18	19	50	9 454	15	2	Manche
74	13,2%	7	9	47	8 238	6	2	Marne
22	15,8%	10	10	23	4 630	8	1	Mayenne
92	13,6%	17	21	64	12 836	8	2	Meurthe- et-Moselle
18	13,7%	5	5	16	2 374	3	1	Meuse
97	13,4%	26	27	74	14 152	23	3	Morbihan
120	11,6%	17	19	85	18 775	8	5	Moselle
25	12,0%	9	9	22	3 582	7	1	Nièvre

⁴ Classement 2017 avant appel.⁵ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 par département

		population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³
Nord	59	2,596	8,003	+2,2%	49,699	6,21	3,08
Oise	60	0,815	2,461	+12,0%	16,358	6,65	3,02
Orne	61	0,289	0,408	-1,4%	2,243	5,49	1,41
Paris	75	2,230	24,174	+0,8%	170,374	7,05	10,84
Pas-de-Calais	62	1,465	3,724	+4,3%	23,587	6,33	2,54
Puy-de-Dôme	63	0,641	1,880	+4,7%	12,092	6,43	2,93
Pyrénées-Atlantiques	64	0,664	2,170	+9,1%	13,417	6,18	3,27
Pyrénées-Orientales	66	0,463	1,473	+3,5%	9,208	6,25	3,18
Rhône	69	1,780	7,825	+3,6%	52,736	6,74	4,40
Saône-et-Loire	71	0,556	1,266	+0,5%	7,725	6,10	2,28
Sarthe	72	0,569	1,598	+2,2%	10,348	6,48	2,81
Savoie	73	0,424	1,657	+5,5%	10,826	6,54	3,91
Seine-et-Marne	77	1,365	5,576	+2,8%	39,743	7,13	4,08
Seine-Maritime	76	1,255	3,972	-1,2%	26,624	6,70	3,17
Seine-Saint-Denis	93	1,552	5,810	+7,5%	36,769	6,33	3,74
Somme	80	0,572	1,325	+3,4%	8,685	6,55	2,32
Tarn	81	0,382	0,905	+3,4%	5,228	5,78	2,37
Tarn-et-Garonne	82	0,250	0,651	+4,1%	4,296	6,60	2,60
Territoire-de-Belfort	90	0,144	0,514	+2,8%	3,478	6,77	3,56
Val-de-Marne	94	1,354	5,222	+4,3%	34,974	6,70	3,86
Val-d'Oise	95	1,195	1,780	-2,3%	10,245	5,76	1,49
Var	83	1,029	3,547	+8,5%	25,036	7,06	3,45
Vaucluse	84	0,550	2,486	+4,0%	15,507	6,24	4,52
Vendée	85	0,656	1,636	+0,5%	10,072	6,16	2,50
Vienne	86	0,431	1,341	+5,1%	8,313	6,20	3,11
Vosges	88	0,375	0,783	+6,5%	4,773	6,09	2,09
Yonne	89	0,341	0,753	+23,9%	4,833	6,42	2,20
Yvelines	78	1,418	5,174	+2,2%	34,018	6,58	3,65
France		63,698	213,066	+3,8%	1 387,678	6,51	3,34

¹ INSEE - Recensement 2013.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi- plexes ⁶	
269	14,4%	37	46	178	37 988	20	8	Nord
101	12,9%	15	16	67	13 095	10	3	Oise
13	13,6%	11	11	19	4 344	9	-	Orne
791	16,6%	19	88	420	79 070	34	12	Paris
154	13,2%	20	22	100	19 088	9	5	Pas-de-Calais
77	15,1%	14	18	56	8 719	11	1	Puy-de-Dôme
118	10,6%	23	27	78	13 481	20	2	Pyrénées-Atlantiques
67	13,3%	18	20	50	8 935	10	2	Pyrénées-Orientales
277	14,6%	34	53	183	34 586	31	7	Rhône
55	14,1%	19	21	48	7 960	15	1	Saône-et-Loire
75	13,2%	12	17	51	8 553	6	2	Sarthe
73	12,9%	39	48	83	15 349	14	2	Savoie
194	14,3%	29	30	120	24 498	17	5	Seine-et-Marne
160	12,4%	24	29	108	22 377	13	4	Seine-Maritime
192	15,3%	24	30	114	23 867	19	6	Seine-Saint-Denis
37	16,8%	16	18	33	6 877	3	1	Somme
43	12,7%	12	14	35	5 712	12	1	Tarn
28	13,0%	11	12	28	4 664	9	1	Tarn-et-Garonne
24	10,2%	2	2	15	3 086	1	1	Territoire-de-Belfort
154	15,5%	29	35	102	23 374	15	3	Val-de-Marne
74	12,5%	24	26	60	12 962	11	1	Val-d'Oise
117	17,2%	38	43	102	17 388	13	3	Var
93	15,1%	16	21	63	10 895	14	2	Vaucluse
52	15,7%	27	28	54	10 840	16	1	Vendée
75	10,9%	14	17	48	7 763	12	2	Vienne
25	14,5%	14	16	28	6 622	7	1	Vosges
35	11,3%	7	7	21	3 894	5	1	Yonne
171	15,9%	27	31	103	20 339	14	4	Yvelines
8 012	14,4%	1 686	2 045	5 843	1 099 615	1 185	209	France

⁴ Classement 2017 avant appel.

⁵ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la géographie du cinéma
(1966-2016)

3.2

Le parc

Art et Essai

des départements
métropolitains

Remarques méthodologiques

Les données présentées dans ce chapitre tiennent compte du classement Art et Essai des établissements arrêté à juillet 2017, c'est-à-dire avant la commission d'appel prévue en septembre 2017. Les évolutions observées entre 2015 et 2016 doivent donc être considérées avec la plus grande prudence.

Le classement au titre de l'année 2017 repose sur l'examen de la programmation des établissements candidats pour la période allant de juillet 2016 à juin 2017. Dans les analyses réalisées par le CNC, le classement obtenu en année N est systématiquement rapporté à l'année d'exploitation N-1.

18 départements réalisent plus de 90 % de leurs entrées dans les établissements Art et Essai

14 départements cumulent le tiers de la fréquentation des établissements Art et Essai et 25 en rassemblent la moitié en 2016. Les établissements classés de Paris intra-muros réalisent 3,02 millions d'entrées, soit 4,4 % de la fréquentation nationale des cinémas Art et Essai en 2016.

Pour 18 départements, la part d'entrées réalisée dans les établissements classés Art et Essai est supérieure à 90 %, elle atteint même 100 % pour le Gers (32) et l'Indre (36), départements dans lesquels tous les établissements sont classés. En 2016, treize départements affichent un indice de fréquentation supérieur à 2 pour les cinémas Art et Essai. Le plus fort taux d'occupation des fauteuils Art et Essai est observé dans le Gers avec 20,5 %.

Paris demeure le département avec le plus grand nombre d'écrans Art et Essai (83 écrans).

Treize départements comptent plus de 85 % de leurs écrans dans les établissements Art et Essai

16 départements réunissent un tiers des écrans Art et Essai et 28 en rassemblent la moitié en 2016. Les écrans Art et Essai sont légèrement mieux répartis sur le territoire que l'ensemble du parc puisque tous établissements confondus, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié. Pour treize départements métropolitains, plus de 85 % des écrans de cinéma sont classés Art et Essai.

La Loire-Atlantique est le département qui compte le plus grand nombre d'établissements classés (36 établissements).

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2016 selon le département

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances	
		nombre	répartition					milliers	% du total
Ain	0,619	14	1,2%	24	3 876	162	160	22,8	59,6
Aisne	0,540	7	0,6%	34	5 656	166	95	48,6	92,4
Allier	0,343	5	0,4%	23	3 053	133	112	34,4	97,6
Alpes-de-Haute-Provence	0,162	6	0,5%	16	2 996	187	54	19,7	82,8
Alpes-Maritimes	1,081	12	1,0%	28	3 950	141	274	34,1	23,5
Ardèche	0,320	12	1,0%	24	3 020	126	106	16,5	88,5
Ardennes	0,281	4	0,3%	15	2 826	188	99	21,7	92,1
Ariège	0,153	7	0,6%	7	1 544	221	99	2,6	41,9
Aube	0,307	3	0,3%	7	1 365	195	225	7,0	26,1
Aude	0,365	8	0,7%	12	1 948	162	187	10,9	23,9
Aveyron	0,278	10	0,8%	26	4 225	163	66	32,6	97,4
Bas-Rhin	1,109	12	1,0%	37	5 777	156	192	57,3	37,9
Bouches-du-Rhône	1,993	30	2,5%	61	9 192	151	217	75,5	29,8
Calvados	0,690	19	1,6%	29	5 868	202	118	29,8	35,7
Cantal	0,147	6	0,5%	13	2 115	163	70	13,2	99,4
Charente	0,353	8	0,7%	11	1 406	128	251	7,7	15,7
Charente-Maritime	0,633	15	1,3%	29	6 709	231	94	30,7	35,2
Cher	0,312	5	0,4%	12	1 976	165	158	10,3	28,7
Corrèze	0,241	8	0,7%	17	3 030	178	79	15,6	46,8
Corse-du-Sud	0,149	2	0,2%	7	1 445	206	103	10,7	77,5
Côte-d'Armor	0,597	14	1,2%	29	5 913	204	101	27,5	62,3
Côte-d'Or	0,530	9	0,8%	21	3 002	143	177	29,2	36,4
Creuse	0,121	6	0,5%	11	1 846	168	65	9,4	98,4
Deux-Sèvres	0,372	11	0,9%	18	4 117	229	90	14,6	37,2
Dordogne	0,417	14	1,2%	36	6 009	167	69	45,6	98,6
Doubs	0,533	9	0,8%	19	3 919	206	136	20,8	25,9
Drôme	0,495	15	1,3%	27	4 138	153	120	26,6	36,3
Essonne	1,254	17	1,4%	34	5 804	171	216	37,5	38,4
Eure	0,595	7	0,6%	19	3 860	203	154	24,8	63,7
Eure-et-Loir	0,433	4	0,3%	25	4 317	173	100	36,1	96,1
Finistère	0,904	27	2,3%	51	9 967	195	91	57,9	53,7
Gard	0,733	8	0,7%	18	2 285	127	321	22,3	34,6
Gers	0,190	16	1,4%	24	3 441	143	55	13,4	100,0
Gironde	1,506	32	2,7%	70	13 508	193	111	78,1	33,8
Haute-Corse	0,171	1	0,1%	2	344	172	497	2,8	29,7

¹ Classement 2017 avant appel.

² INSEE - recensement 2013.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

	entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée ³ (€)	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵	
	millions	% du total	M€	% du total					
0,61	52,9	3,59	50,5	5,87	0,99	27	16,1%	Ain	
0,95	93,2	6,26	95,3	6,56	1,77	20	11,8%	Aisne	
0,75	97,2	4,83	98,1	6,44	2,18	22	16,7%	Allier	
0,41	81,6	2,56	83,7	6,18	2,56	21	11,4%	Alpes-de-Haute-Provence	
0,78	19,7	4,70	16,7	6,06	0,72	23	17,0%	Alpes-Maritimes	
0,43	84,8	2,39	86,5	5,56	1,34	26	20,0%	Ardèche	
0,53	90,8	3,36	91,4	6,34	1,88	24	12,8%	Ardennes	
0,09	52,6	0,41	46,8	4,78	0,56	34	17,0%	Ariège	
0,13	18,6	0,69	15,3	5,29	0,43	19	9,1%	Aube	
0,21	22,0	1,10	17,5	5,19	0,58	20	13,9%	Aude	
0,63	96,7	3,95	97,5	6,31	2,25	19	12,2%	Aveyron	
1,27	33,2	7,73	31,4	6,07	1,15	22	14,3%	Bas-Rhin	
1,47	20,9	8,30	16,6	5,65	0,74	19	13,2%	Bouches-du-Rhône	
0,82	32,8	3,88	26,6	4,74	1,19	27	14,3%	Calvados	
0,28	99,3	1,68	99,6	6,06	1,89	21	13,6%	Cantal	
0,18	21,4	0,85	16,6	4,72	0,51	24	17,7%	Charente	
0,69	32,2	3,94	30,4	5,75	1,08	22	11,2%	Charente-Maritime	
0,24	32,8	1,33	28,6	5,54	0,77	23	14,6%	Cher	
0,28	44,9	1,49	38,9	5,37	1,15	18	10,2%	Corrèze	
0,39	88,4	2,68	89,9	6,81	2,64	37	18,4%	Corse-du-Sud	
0,83	56,3	4,79	53,5	5,74	1,40	30	15,4%	Côte-d'Armor	
0,53	30,3	3,06	27,5	5,80	1,00	18	12,3%	Côte-d'Or	
0,20	98,8	1,01	99,1	5,16	1,62	21	13,1%	Creuse	
0,39	45,4	2,01	38,7	5,16	1,05	27	12,3%	Deux-Sèvres	
0,90	99,0	5,62	99,3	6,24	2,16	20	12,0%	Dordogne	
0,53	28,5	2,81	25,0	5,27	1,00	26	13,9%	Doubs	
0,59	34,5	3,10	27,8	5,23	1,20	22	14,5%	Drôme	
0,92	46,0	4,46	39,4	4,88	0,73	24	14,5%	Essonne	
0,72	69,5	4,80	71,9	6,70	1,20	29	14,4%	Eure	
1,00	95,4	6,78	96,9	6,80	2,30	28	16,2%	Eure-et-Loir	
1,55	59,7	8,77	56,3	5,67	1,71	27	14,8%	Finistère	
0,43	25,1	2,44	20,6	5,62	0,59	19	15,7%	Gard	
0,40	100,0	2,04	100,0	5,08	2,11	30	20,5%	Gers	
2,10	36,2	11,79	32,7	5,63	1,39	27	14,7%	Gironde	
0,06	25,4	0,41	24,4	6,55	0,37	23	13,0%	Haute-Corse	

⁴Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE.

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2016 selon le département¹

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances	
		nombre	répartition					milliers	% du total
Haute-Garonne	1,299	27	2,3%	49	7 666	156	169	62,1	35,0
Haute-Loire	0,226	10	0,8%	19	2 936	155	77	15,7	97,8
Haute-Marne	0,181	4	0,3%	18	2 748	153	66	23,2	99,1
Hautes-Alpes	0,139	6	0,5%	7	1 068	153	130	5,7	25,3
Haute-Saône	0,239	4	0,3%	16	3 113	195	77	21,2	98,2
Haute-Savoie	0,770	17	1,4%	31	4 813	155	160	35,2	36,3
Hautes-Pyrénées	0,229	11	0,9%	14	3 280	234	70	7,7	23,2
Haute-Vienne	0,376	8	0,7%	12	2 377	198	158	9,0	20,2
Haut-Rhin	0,759	12	1,0%	23	4 696	204	162	25,6	29,4
Hauts-de-Seine	1,591	23	1,9%	42	8 387	200	190	51,0	30,8
Hérault	1,092	15	1,3%	32	4 608	144	237	41,1	26,7
Ille-et-Vilaine	1,020	35	3,0%	57	10 404	183	98	45,0	40,2
Indre	0,228	8	0,7%	18	3 004	167	76	18,6	100,0
Indre-et-Loire	0,600	11	0,9%	18	3 301	183	182	17,1	27,6
Isère	1,235	25	2,1%	46	7 626	166	162	44,3	27,8
Jura	0,261	7	0,6%	14	2 210	158	118	9,4	27,1
Landes	0,397	23	1,9%	38	7 251	191	55	35,1	58,0
Loire	0,757	18	1,5%	36	6 373	177	119	30,3	36,5
Loire-Atlantique	1,329	36	3,0%	55	10 862	197	122	52,7	26,5
Loiret	0,666	7	0,6%	17	2 461	145	270	26,8	37,5
Loir-et-Cher	0,332	7	0,6%	16	2 789	174	119	15,4	46,9
Lot	0,174	10	0,8%	14	2 470	176	70	11,4	94,4
Lot-et-Garonne	0,333	11	0,9%	26	4 027	155	83	32,8	87,1
Lozère	0,077	4	0,3%	6	741	124	103	5,8	93,0
Maine-et-Loire	0,800	15	1,3%	37	5 650	153	142	43,9	55,1
Manche	0,500	15	1,3%	33	5 759	175	87	35,7	55,6
Marne	0,570	6	0,5%	19	2 873	151	198	23,4	31,8
Mayenne	0,308	8	0,7%	19	3 893	205	79	20,0	89,3
Meurthe-et-Moselle	0,731	8	0,7%	21	3 887	185	188	29,4	32,1
Meuse	0,192	3	0,3%	10	1 553	155	124	11,3	63,2
Morbihan	0,738	23	1,9%	42	7 940	189	93	40,2	41,3
Moselle	1,047	8	0,7%	23	3 814	166	274	27,8	23,1
Nièvre	0,215	7	0,6%	19	3 139	165	69	22,7	91,5
Nord	2,596	20	1,7%	59	9 759	165	266	85,1	31,7
Oise	0,815	10	0,8%	42	7 196	171	113	62,6	61,8
Orne	0,289	9	0,8%	14	3 145	225	92	10,7	80,1

¹ Classement 2017 avant appel.

² INSEE - recensement 2013.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée ³ (€)	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵	
millions	% du total	M€	% du total					
1,84	32,5	9,36	25,3	5,10	1,41	30	20,0%	Haute-Garonne
0,45	99,1	2,50	99,3	5,59	1,98	29	18,0%	Haute-Loire
0,50	97,9	2,97	98,5	5,98	2,74	21	14,2%	Haute-Marne
0,14	30,3	0,81	28,4	5,88	0,99	24	16,9%	Hautes-Alpes
0,48	96,8	2,74	97,9	5,70	2,01	23	11,7%	Haute-Saône
1,06	33,9	6,32	27,9	5,98	1,37	30	20,0%	Haute-Savoie
0,16	25,1	0,81	19,9	5,14	0,69	21	11,6%	Hautes-Pyrénées
0,17	16,7	0,89	13,1	5,19	0,45	19	9,3%	Haute-Vienne
0,61	31,5	3,18	25,5	5,22	0,80	24	12,1%	Haut-Rhin
1,47	26,9	7,68	21,6	5,21	0,93	29	16,1%	Hauts-de-Seine
1,04	25,7	5,27	19,1	5,08	0,95	25	16,5%	Hérault
1,53	42,2	7,73	35,4	5,04	1,50	34	19,5%	Ille-et-Vilaine
0,41	100,0	2,51	100,0	6,14	1,80	22	13,9%	Indre
0,55	29,8	2,78	24,1	5,06	0,91	32	18,1%	Indre-et-Loire
1,09	25,6	5,83	20,8	5,34	0,88	25	15,4%	Isère
0,16	28,3	0,87	25,1	5,48	0,61	17	11,2%	Jura
0,84	71,2	4,85	68,5	5,80	2,11	24	13,5%	Landes
0,83	42,9	4,24	37,2	5,14	1,09	27	15,2%	Loire
1,57	28,3	7,84	23,9	5,01	1,18	30	17,3%	Loire-Atlantique
0,64	32,5	3,75	27,2	5,82	0,97	24	15,8%	Loiret
0,37	47,8	2,17	42,3	5,79	1,13	24	13,3%	Loir-et-Cher
0,26	92,2	1,38	92,1	5,26	1,51	23	13,3%	Lot
0,65	88,2	4,14	87,9	6,37	1,95	20	13,1%	Lot-et-Garonne
0,13	91,4	0,69	91,7	5,39	1,68	22	17,1%	Lozère
1,11	48,7	6,30	43,4	5,70	1,38	25	17,7%	Maine-et-Loire
0,75	59,5	4,28	55,8	5,72	1,50	21	12,0%	Manche
0,45	26,2	2,50	20,8	5,59	0,78	19	13,1%	Marne
0,64	93,5	3,86	94,4	6,00	2,09	32	16,3%	Mayenne
0,65	25,2	3,77	23,0	5,78	0,89	22	12,1%	Meurthe-et-Moselle
0,22	62,9	1,35	63,5	6,16	1,14	19	13,0%	Meuse
0,95	39,5	5,34	35,4	5,61	1,29	24	13,2%	Morbihan
0,62	19,5	3,58	17,1	5,82	0,59	22	13,2%	Moselle
0,47	93,8	2,93	94,8	6,25	2,18	21	12,1%	Nièvre
1,82	22,8	9,75	19,6	5,35	0,70	21	13,7%	Nord
1,48	60,1	9,57	58,5	6,47	1,81	24	13,8%	Oise
0,32	78,2	1,72	76,7	5,39	1,10	30	13,0%	Orne

⁴Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE.

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2016 selon le département¹

	population (millions) ²	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances	
		nombre	répartition					milliers	% du total
Paris	2,230	34	2,9%	83	10 599	128	210	147,3	18,6
Pas-de-Calais	1,465	9	0,8%	39	5 487	141	267	56,6	36,8
Puy-de-Dôme	0,641	11	0,9%	24	3 195	133	201	27,9	36,0
Pyrénées-Atlantiques	0,664	20	1,7%	34	5 871	173	113	36,4	30,8
Pyrénées-Orientales	0,463	10	0,8%	16	2 273	142	204	15,3	22,9
Rhône	1,780	31	2,6%	55	8 546	155	208	60,1	21,7
Saône-et-Loire	0,556	15	1,3%	34	5 542	163	100	40,4	74,1
Sarthe	0,569	6	0,5%	12	1 504	125	378	14,0	18,7
Savoie	0,424	14	1,2%	28	5 015	179	84	27,8	38,1
Seine-et-Marne	1,365	17	1,4%	37	6 371	172	214	43,3	22,3
Seine-Maritime	1,255	13	1,1%	34	6 302	185	199	42,4	26,6
Seine-Saint-Denis	1,552	19	1,6%	37	8 176	221	190	42,5	22,1
Somme	0,572	3	0,3%	3	712	237	803	3,1	8,2
Tarn	0,382	12	1,0%	26	3 977	153	96	27,9	65,3
Tarn-et-Garonne	0,250	9	0,8%	11	1 816	165	138	7,2	26,2
Territoire-de-Belfort	0,144	1	0,1%	14	2 973	212	49	24,0	98,0
Val-de-Marne	1,354	15	1,3%	31	5 909	191	229	43,1	27,9
Val-d'Oise	1,195	11	0,9%	21	4 227	201	283	20,2	27,4
Var	1,029	13	1,1%	24	3 202	133	321	28,7	24,5
Vaucluse	0,550	14	1,2%	29	3 205	111	172	41,2	44,0
Vendée	0,656	16	1,4%	26	4 970	191	132	24,3	46,3
Vienne	0,431	12	1,0%	21	2 802	133	154	24,2	32,2
Vosges	0,375	7	0,6%	17	3 397	200	110	18,2	73,9
Yonne	0,341	5	0,4%	12	2 200	183	155	17,6	50,2
Yvelines	1,418	14	1,2%	24	4 129	172	344	28,7	16,7
France	63,698	1 185	100,0%	2 490	424 666	171	150	2 865,3	35,8

¹ Classement 2017 avant appel.

² INSEE - recensement 2013.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée ³ (€)	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵	
millions	% du total	M€	% du total					
3,02	12,5	18,82	11,0	6,23	1,36	21	16,3%	Paris
1,34	36,1	7,82	33,2	5,82	0,92	24	16,8%	Pas-de-Calais
0,49	26,1	2,73	22,5	5,55	0,77	18	13,0%	Puy-de-Dôme
0,86	39,8	4,62	34,5	5,35	1,30	24	14,1%	Pyrénées-Atlantiques
0,29	19,8	1,43	15,5	4,91	0,63	19	16,6%	Pyrénées-Orientales
1,55	19,8	8,02	15,2	5,17	0,87	26	17,1%	Rhône
1,02	80,5	6,26	81,0	6,14	1,83	25	15,2%	Saône-et-Loire
0,26	16,0	1,27	12,3	4,97	0,45	18	16,1%	Sarthe
0,53	31,7	3,09	28,5	5,87	1,24	19	10,7%	Savoie
0,80	14,4	4,64	11,7	5,79	0,59	19	11,0%	Seine-et-Marne
0,87	21,9	4,58	17,2	5,27	0,69	21	11,7%	Seine-Maritime
1,16	20,0	4,65	12,6	4,00	0,75	27	13,4%	Seine-Saint-Denis
0,10	7,3	0,40	4,6	4,12	0,17	32	13,5%	Somme
0,64	70,7	3,42	65,4	5,34	1,68	23	14,9%	Tarn
0,13	20,5	0,69	16,1	5,17	0,53	18	10,2%	Tarn-et-Garonne
0,51	98,4	3,45	99,2	6,82	3,50	21	10,2%	Territoire-de-Belfort
0,98	18,8	5,06	14,5	5,17	0,72	23	12,6%	Val-de-Marne
0,46	25,9	2,01	19,6	4,36	0,39	23	13,4%	Val-d'Oise
0,68	19,2	3,84	15,3	5,65	0,66	24	17,0%	Var
0,86	34,6	4,47	28,9	5,21	1,56	21	17,2%	Vaucluse
0,70	42,9	3,97	39,4	5,66	1,07	29	15,3%	Vendée
0,49	36,4	2,57	30,9	5,27	1,13	20	15,0%	Vienne
0,60	76,8	3,72	78,0	6,19	1,60	33	16,5%	Vosges
0,38	50,3	2,30	47,7	6,09	1,11	21	11,4%	Yonne
0,68	13,1	3,39	10,0	5,01	0,48	24	14,5%	Yvelines
68,09	32,0	383,12	27,6	5,63	1,07	24	14,5%	France

⁴Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE.

3.3

La petite,
la moyenne
et la grande
exploitation
à l'échelle
des départements
métropolitains

Remarques méthodologiques

Chaque établissement cinématographique fait l'objet d'un classement, selon l'usage professionnel, en petite, moyenne ou grande exploitation, en fonction notamment de son niveau annuel d'entrées. Les cinémas réalisant moins de 80 000 entrées sur une année relèvent de la petite exploitation, ceux qui enregistrent entre 80 000 et 450 000 entrées de la moyenne exploitation, les autres étant classés dans la grande exploitation. Cependant, par convention, tous les établissements exploités par des entreprises propriétaires de 50 écrans au moins sont classés dans la grande exploitation, indépendamment de leur niveau d'entrées.

En 2016, la moyenne exploitation de la Mayenne (53) bénéficie du taux d'occupation des fauteuils le plus élevé (23,6 %).

Des résultats départementaux hétérogènes

En 2016, la fréquentation cinématographique augmente dans 92 des 96 départements métropolitains. Selon la catégorie d'exploitation, cette proportion varie sensiblement. La petite exploitation enregistre ainsi une augmentation des entrées dans 77 départements, la moyenne exploitation dans 72 des 78 départements où elle est représentée et la grande exploitation dans 50 départements sur 79.

En 2016, la grande exploitation des Côtes-d'Armor (22) bénéficie du taux d'occupation des fauteuils le plus élevé (22,0 %).

Au sein d'une même catégorie d'exploitation, il existe de fortes disparités de recette moyenne par entrée selon les départements. La RME varie très fortement pour la petite exploitation. En 2016, elle se situe entre 3,66 € pour le Territoire-de-Belfort (90) et 6,43 € à Paris (75).

En ce qui concerne la moyenne exploitation, le département le moins cher est la Seine-Saint-Denis (93) à 4,34 €, tandis que le plus cher est la Haute-Corse (2B) à 7,69 €.

La grande exploitation présente également un large éventail de RME selon les départements. Le département le moins onéreux au sein de la grande exploitation est la Loire-Atlantique (44) à 6,31 €. Avec une RME de 8,50 €, la Haute-Savoie (74) est le département pour lequel la RME est la plus élevée au sein de la grande exploitation.

Tous départements et catégories d'exploitation confondus, c'est la petite exploitation du Loiret (45) qui bénéficie en 2016 du taux d'occupation des fauteuils le plus élevé. Il atteint 24,1 %, contre une moyenne nationale de 13,1 % pour la petite exploitation en 2016. Suivent les salles de la moyenne exploitation de la Mayenne (53) à 23,6 % et les salles de la moyenne exploitation de la Haute-Corse (2B) à 22,9 %.

En 2016, la petite exploitation du Loiret (45) bénéficie du taux d'occupation des fauteuils le plus élevé (24,1 %).

Résultats par département selon la catégorie d'exploitation en 2016

		entrées (millions)			évolution 2016/2015 (%)		
		petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande
Ain	01	0,41	0,29	0,46	+8,2	-59,4	-
Aisne	02	0,23	0,10	0,69	+10,4	+4,5	+3,2
Allier	03	0,06	0,49	0,23	+12,8	+4,9	-0,2
Alpes-de-Haute-Provence	04	0,18	0,20	0,13	-22,7	+87,8	-1,2
Alpes-Maritimes	06	0,47	0,88	2,60	+7,3	+6,5	+7,1
Ardèche	07	0,30	0,20	-	+5,5	+0,4	-
Ardennes	08	0,16	0,42	-	+5,6	+3,4	-
Ariège	09	0,16	-	-	+8,7	-	-
Aube	10	0,13	-	0,57	+10,3	-	+0,7
Aude	11	0,17	-	0,79	+8,5	-	+3,3
Aveyron	12	0,14	0,18	0,33	-30,3	+115,3	+4,7
Bas-Rhin	67	0,26	0,95	2,63	+6,1	+3,9	+2,2
Bouches-du-Rhône	13	0,96	1,35	4,71	-5,6	-17,1	+20,1
Calvados	14	0,60	0,48	1,41	+5,0	+6,0	+0,4
Cantal	15	0,07	-	0,21	+7,1	-	+10,3
Charente	16	0,19	0,13	0,53	+6,8	+3,0	+18,6
Charente-Maritime	17	0,51	0,76	0,86	+4,9	+13,4	+2,8
Cher	18	0,11	0,14	0,47	+14,8	+6,4	+1,7
Corrèze	19	0,15	0,13	0,33	+4,0	+59,1	-1,9
Corse-du-Sud	2A	0,08	0,37	-	-17,9	+17,0	-
Côtes-d'Armor	22	0,35	0,59	0,54	+2,9	+4,1	+2,6
Côte-d'Or	21	0,14	0,50	1,11	+3,9	-0,4	+2,3
Creuse	23	0,09	0,11	-	+19,9	+7,9	-
Deux-Sèvres	79	0,22	0,18	0,47	+5,9	+9,6	-0,9
Dordogne	24	0,22	0,14	0,55	+12,5	+3,3	+3,8
Doubs	25	0,25	0,37	1,26	+9,3	+17,1	+0,5
Drôme	26	0,52	0,54	0,66	+12,8	+13,3	-3,6
Essonne	91	0,81	0,66	0,52	+17,2	+29,1	-20,8
Eure	27	0,25	0,22	0,56	-1,9	+4,7	+2,3
Eure-et-Loir	28	0,11	0,44	0,49	+7,6	+3,6	+5,1
Finistère	29	0,78	0,24	1,57	-3,3	+74,4	+0,3

¹ Toutes taxes comprises.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

recettes ¹ (M€)			recette moyenne par entrée ¹ (€)			taux d'occupation des fauteuils ² (%)			
petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	
2,15	1,90	3,06	5,29	6,47	6,72	14,0	22,6	16,8	Ain
1,21	0,67	4,68	5,20	6,53	6,81	12,4	13,9	11,0	Aisne
0,26	3,10	1,57	4,71	6,32	6,94	20,9	20,3	12,2	Allier
1,10	1,16	0,81	5,97	5,80	6,44	11,7	11,6	14,5	Alpes-de-Haute-Provence
2,44	5,78	19,89	5,17	6,60	7,66	17,6	12,3	17,8	Alpes-Maritimes
1,55	1,22	-	5,11	5,98	-	18,2	21,3	-	Ardèche
0,85	2,82	-	5,27	6,70	-	16,1	12,3	-	Ardennes
0,88	-	-	5,37	-	-	13,4	-	-	Ariège
0,69	-	3,83	5,29	-	6,70	9,1	-	13,7	Aube
0,87	-	5,44	5,05	-	6,85	12,0	-	13,5	Aude
0,74	0,99	2,33	5,33	5,63	6,99	13,3	13,0	11,8	Aveyron
1,21	5,84	17,53	4,70	6,11	6,68	11,5	13,2	13,4	Bas-Rhin
4,78	9,28	35,96	5,00	6,88	7,64	9,5	14,2	19,5	Bouches-du-Rhône
2,99	2,48	9,10	4,97	5,15	6,46	12,6	15,7	16,4	Calvados
0,35	-	1,34	4,71	-	6,53	15,7	-	12,9	Cantal
0,88	0,79	3,48	4,72	5,98	6,60	17,8	11,8	10,0	Charente
2,84	4,54	5,57	5,58	6,00	6,48	10,9	16,9	11,4	Charente-Maritime
0,57	0,83	3,24	5,00	5,82	6,86	16,0	14,8	8,7	Cher
0,78	0,74	2,31	5,05	5,69	6,95	8,5	13,7	11,7	Corrèze
0,48	2,50	-	6,02	6,84	-	8,4	19,5	-	Corse-du-Sud
1,89	3,46	3,60	5,42	5,87	6,61	12,2	18,3	22,0	Côte-d'Armor
0,63	3,01	7,49	4,60	6,06	6,72	16,8	9,0	15,7	Côte-d'Or
0,41	0,61	-	4,49	5,70	-	11,3	15,3	-	Creuse
1,03	1,00	3,17	4,76	5,60	6,80	10,2	16,2	11,4	Deux-Sèvres
0,97	0,91	3,78	4,46	6,38	6,87	13,3	11,4	11,7	Dordogne
1,08	2,13	8,01	4,34	5,81	6,37	10,4	18,8	13,7	Doubs
2,66	3,30	5,19	5,14	6,10	7,82	17,3	12,9	16,6	Drôme
3,78	4,08	3,47	4,65	6,16	6,73	12,4	13,1	9,6	Essonne
1,24	1,36	4,08	5,00	6,09	7,28	10,6	13,0	15,5	Eure
0,63	2,98	3,39	5,59	6,70	6,94	12,8	14,4	18,3	Eure-et-Loir
4,02	1,20	10,38	5,12	5,07	6,60	13,5	10,9	13,2	Finistère

Résultats par département selon la catégorie d'exploitation en 2016

		entrées (millions)			évolution 2016/2015 (%)		
		petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande
Gard	30	0,23	0,59	0,92	+2,5	+27,9	-3,2
Gers	32	0,18	0,22	-	+4,8	+11,2	-
Gironde	33	0,62	0,89	4,27	-6,7	+23,5	+2,7
Haute-Corse	2B	0,16	0,09	-	-21,6	-	-
Haute-Garonne	31	0,52	1,06	4,07	+11,2	+9,6	+1,8
Haute-Loire	43	0,22	0,23	-	+9,6	+4,7	-
Haute-Marne	52	0,07	0,44	-	-1,4	+5,7	-
Hautes-Alpes	05	0,29	0,15	0,01	+7,2	+1,3	+1,5
Haute-Saône	70	0,14	0,35	-	+6,8	+2,8	-
Haute-Savoie	74	0,79	0,99	1,35	+11,9	+5,5	-3,8
Hautes-Pyrénées	65	0,21	-	0,42	+6,7	-	+2,9
Haute-Vienne	87	0,10	-	0,92	+13,4	-	+5,2
Haut-Rhin	68	0,19	0,43	1,32	+16,6	+6,6	-1,3
Hauts-de-Seine	92	0,91	1,10	3,47	+5,5	+8,9	+0,7
Hérault	34	0,31	1,06	2,66	+29,3	+16,2	-3,2
Ille-et-Vilaine	35	0,77	1,03	1,83	+11,5	+7,0	0,0
Indre	36	0,16	-	0,25	+9,5	-	-0,5
Indre-et-Loire	37	0,27	0,36	1,21	+6,7	+9,8	+2,2
Isère	38	0,77	1,44	2,06	+0,6	+12,3	-5,0
Jura	39	0,18	-	0,37	+3,9	-	+5,0
Landes	40	0,40	0,49	0,29	+14,7	+3,5	+3,1
Loire	42	0,44	1,48	-	-7,0	+5,7	-
Loire-Atlantique	44	0,86	0,84	3,83	-0,2	+22,7	+1,4
Loiret	45	0,18	0,51	1,29	+17,5	+6,7	+1,2
Loir-et-Cher	41	0,15	0,16	0,48	-8,7	+5,7	+5,3
Lot	46	0,19	0,09	-	-29,0	-	-
Lot-et-Garonne	47	0,22	0,11	0,41	+10,7	+1,5	-1,7
Lozère	48	0,14	-	-	+3,6	-	-
Maine-et-Loire	49	0,25	0,93	1,09	+8,0	+83,3	-20,7
Manche	50	0,30	0,51	0,45	+5,4	+170,7	-40,2
Marne	51	0,13	0,31	1,26	+8,1	+147,7	-9,8
Mayenne	53	0,15	0,09	0,45	-17,1	+6,2	+2,6

Les départements

¹ Toutes taxes comprises.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

recettes ¹ (M€)			recette moyenne par entrée ¹ (€)			taux d'occupation des fauteuils ² (%)			
petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	
1,32	3,82	6,72	5,81	6,45	7,34	13,2	16,0	16,8	Gard
0,85	1,19	-	4,58	5,50	-	18,6	22,5	-	Gers
3,12	4,49	28,44	5,00	5,06	6,66	11,4	18,7	13,8	Gironde
1,01	0,68	-	6,32	7,69	-	15,0	22,9	-	Haute-Corse
2,40	5,25	29,37	4,57	4,94	7,21	14,8	21,7	16,7	Haute-Garonne
1,11	1,41	-	5,05	6,08	-	20,1	16,2	-	Haute-Loire
0,36	2,65	-	5,35	6,03	-	11,8	14,6	-	Haute-Marne
1,72	1,04	0,08	5,87	6,97	7,53	13,9	17,7	8,3	Hautes-Alpes
0,72	2,08	-	5,01	5,90	-	16,7	10,7	-	Haute-Saône
4,28	6,87	11,46	5,44	6,96	8,50	16,7	19,1	16,4	Haute-Savoie
1,10	-	2,98	5,33	-	7,01	9,8	-	10,3	Hautes-Pyrénées
0,54	-	6,20	5,20	-	6,74	10,3	-	13,1	Haute-Vienne
0,87	2,35	9,27	4,55	5,50	7,05	11,5	12,5	9,6	Haut-Rhin
4,45	6,18	24,85	4,90	5,62	7,16	14,2	16,1	16,8	Hauts-de-Seine
1,46	5,83	20,24	4,73	5,50	7,60	16,7	14,8	14,4	Hérault
3,39	5,88	12,56	4,37	5,73	6,86	21,3	18,3	14,8	Ille-et-Vilaine
0,82	-	1,70	5,06	-	6,84	12,2	-	15,3	Indre
1,48	1,81	8,23	5,53	5,02	6,79	14,0	21,0	13,7	Indre-et-Loire
4,00	8,84	15,21	5,19	6,16	7,39	14,8	14,1	14,2	Isère
1,01	-	2,44	5,47	-	6,55	11,4	-	10,1	Jura
2,06	3,06	1,95	5,19	6,22	6,85	9,3	20,4	5,8	Landes
2,08	9,31	-	4,68	6,29	-	13,0	11,6	-	Loire
3,68	4,95	24,12	4,30	5,86	6,31	16,9	14,7	14,8	Loire-Atlantique
0,88	3,11	9,82	4,78	6,16	7,58	24,1	13,8	14,5	Loiret
0,79	0,97	3,38	5,33	6,16	7,03	18,0	14,0	11,1	Loir-et-Cher
0,95	0,54	-	4,99	5,82	-	12,3	14,2	-	Lot
1,11	0,68	2,93	5,11	6,35	7,07	14,1	17,5	11,8	Lot-et-Garonne
0,76	-	-	5,38	-	-	15,9	-	-	Lozère
1,11	5,48	7,92	4,52	5,90	7,24	22,0	17,5	15,8	Maine-et-Loire
1,49	3,19	3,01	5,03	6,22	6,66	13,8	16,3	6,6	Manche
0,70	1,80	9,54	5,24	5,74	7,59	11,6	13,8	13,3	Marne
0,71	0,50	2,88	4,82	5,32	6,45	13,4	23,6	15,6	Mayenne

Résultats par département selon la catégorie d'exploitation en 2016

		entrées (millions)			évolution 2016/2015 (%)		
		petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande
Meurthe-et-Moselle	54	0,26	0,28	2,06	+1,5	+8,4	-0,7
Meuse	55	0,04	0,31	-	+45,7	+21,4	-
Morbihan	56	0,40	0,45	1,56	+4,3	+19,1	+1,9
Moselle	57	0,17	0,68	2,30	+17,6	+1,8	-1,3
Nièvre	58	0,15	-	0,34	+6,7	-	+4,8
Nord	59	0,72	1,56	5,72	+7,0	+8,6	+0,0
Oise	60	0,28	0,25	1,94	+11,6	+3,9	+13,2
Orne	61	0,23	0,18	-	+0,6	-4,0	-
Paris	75	1,13	2,99	20,06	+0,1	+25,8	-2,0
Pas-de-Calais	62	0,32	1,14	2,27	+11,4	+5,6	+2,7
Puy-de-Dôme	63	0,23	-	1,65	+12,9	-	+3,7
Pyrénées-Atlantiques	64	0,43	0,72	1,02	+11,1	+8,1	+9,1
Pyrénées-Orientales	66	0,15	0,18	1,14	+1,7	-	-10,6
Rhône	69	1,29	0,62	5,92	+20,0	+20,3	-0,7
Saône-et-Loire	71	0,31	-	0,95	+6,4	-	-1,3
Sarthe	72	0,27	0,09	1,24	-20,3	-	+1,1
Savoie	73	0,59	0,55	0,51	+10,3	+9,4	-3,0
Seine-et-Marne	77	0,43	1,07	4,08	+14,7	+13,5	-0,7
Seine-Maritime	76	0,35	0,84	2,78	+15,0	+13,2	-6,4
Seine-Saint-Denis	93	0,68	0,53	4,61	+13,8	+32,0	+4,4
Somme	80	0,34	0,13	0,85	+10,9	+3,3	+0,7
Tarn	81	0,23	0,17	0,50	+7,0	+8,0	+0,4
Tarn-et-Garonne	82	0,13	-	0,52	+9,0	-	+2,9
Territoire-de-Belfort	90	0,01	-	0,51	+12,5	-	+2,7
Val-de-Marne	94	0,74	0,33	4,15	+3,3	-36,3	+10,1
Val-d'Oise	95	0,51	0,31	0,97	+6,8	-2,8	-6,3
Var	83	0,47	1,04	2,04	+15,4	+4,7	+8,9
Vaucluse	84	0,36	0,57	1,55	+9,9	+7,9	+1,3
Vendée	85	0,44	0,66	0,53	-14,5	+16,6	-2,1
Vienne	86	0,24	0,27	0,84	-19,3	+56,7	+3,0

¹ Toutes taxes comprises.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Meurthe-et-Moselle > Vienne

recettes ¹ (M€)			recette moyenne par entrée ¹ (€)			taux d'occupation des fauteuils ² (%)			
petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	
1,21	1,47	13,70	4,72	5,28	6,65	14,7	10,7	14,0	Meurthe-et-Moselle
0,21	1,91	-	5,04	6,24	-	15,0	13,5	-	Meuse
2,04	2,71	10,35	5,08	6,03	6,63	13,3	14,3	13,2	Morbihan
0,79	4,13	15,99	4,61	6,06	6,95	12,1	10,5	11,9	Moselle
0,81	-	2,27	5,26	-	6,60	13,2	-	11,5	Nièvre
2,95	9,11	37,64	4,10	5,83	6,58	14,2	15,3	14,2	Nord
1,30	1,55	13,50	4,69	6,34	6,96	13,2	17,3	12,5	Oise
1,16	1,08	-	5,10	5,98	-	12,0	16,1	-	Orne
7,25	20,58	142,54	6,43	6,89	7,11	12,1	14,9	17,3	Paris
1,30	6,97	15,32	4,07	6,14	6,75	13,0	17,3	11,8	Pas-de-Calais
1,08	-	11,01	4,80	-	6,66	11,7	-	15,8	Puy-de-Dôme
2,18	4,27	6,97	5,07	5,89	6,86	12,1	16,4	8,1	Pyrénées-Atlantiques
0,69	0,96	7,56	4,48	5,26	6,65	14,0	18,1	12,7	Pyrénées-Orientales
6,51	3,45	42,77	5,07	5,61	7,22	17,3	17,3	13,9	Rhône
1,65	-	6,07	5,30	-	6,37	13,2	-	14,4	Saône-et-Loire
1,31	0,45	8,58	4,83	4,99	6,95	16,2	13,7	12,7	Sarthe
3,47	3,62	3,73	5,86	6,55	7,30	11,6	13,1	14,5	Savoie
1,87	6,87	31,00	4,35	6,44	7,60	9,9	11,7	15,9	Seine-et-Marne
1,68	4,81	20,14	4,83	5,70	7,24	10,2	12,6	12,7	Seine-Maritime
2,50	2,29	31,98	3,69	4,34	6,95	11,7	16,8	15,9	Seine-Saint-Denis
1,55	0,78	6,35	4,53	5,85	7,48	16,6	17,9	16,7	Somme
1,10	0,81	3,31	4,71	4,81	6,60	12,9	17,1	11,7	Tarn
0,70	-	3,60	5,19	-	6,97	11,3	-	13,5	Tarn-et-Garonne
0,03	-	3,45	3,66	-	6,82	14,9	-	10,2	Territoire-de-Belfort
3,08	2,07	29,82	4,17	6,29	7,18	11,3	13,1	16,9	Val-de-Marne
2,22	1,63	6,40	4,39	5,25	6,63	11,1	18,1	12,1	Val-d'Oise
2,66	6,44	15,93	5,61	6,21	7,83	13,0	19,2	17,7	Var
1,88	2,96	10,67	5,17	5,16	6,89	8,4	17,1	17,6	Vaucluse
2,37	4,14	3,56	5,40	6,24	6,67	13,5	16,1	17,4	Vendée
1,04	1,61	5,66	4,43	5,97	6,77	19,3	12,0	9,4	Vienne

Résultats par département selon la catégorie d'exploitation en 2016

		entrées (millions)			évolution 2016/2015 (%)		
		petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande
Vosges	88	0,26	0,53	-	-19,4	+26,3	-
Yonne	89	0,09	0,30	0,37	+12,3	+83,0	+0,1
Yvelines	78	0,46	0,83	3,88	-23,9	+26,1	+2,1
France		32,30	44,58	136,19	+4,0	+12,7	+1,1

¹Toutes taxes comprises.

²Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

recettes ¹ (M€)			recette moyenne par entrée ¹ (€)			taux d'occupation des fauteuils ² (%)			
petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	petite	moyenne	grande	
1,39	3,38	-	5,42	6,42	-	10,7	17,4	-	Vosges
0,43	1,90	2,50	5,04	6,35	6,80	11,0	11,4	11,3	Yonne
2,20	5,21	26,62	4,79	6,26	6,85	13,9	14,4	16,6	Yvelines
160,90	269,79	956,99	4,98	6,05	7,03	13,1	14,9	14,5	France

Des catégories d'exploitations plus ou moins présentes selon les départements

En 2016, deux départements sont exclusivement équipés d'établissements relevant de la petite exploitation : l'Ariège (09) et la Lozère (48). Dans ces départements faiblement peuplés et peu urbanisés, l'intégralité des entrées est ainsi réalisée par des cinémas relevant de la petite exploitation.

La Meuse (55) est le département réalisant la plus forte part d'entrées générées par des établissements issus de la moyenne exploitation (87,9 % en 2016) tandis que 98,4 % des entrées du Territoire-de-Belfort (90) sont réalisées par des établissements de la grande exploitation. C'est le département qui présente la plus forte proportion d'entrées générées par la grande exploitation en 2016.

Les cinq départements enregistrant la plus forte part d'entrées selon la catégorie d'exploitation en 2016

petite exploitation

1	Ariège	09	100,0%
2	Lozère	48	100,0%
3	Lot	46	67,1%
4	Hautes-Alpes	05	64,6%
5	Haute-Corse	2B	64,4%

moyenne exploitation

1	Meuse	55	87,9%
2	Haute-Marne	52	86,6%
3	Corse-du-Sud	2A	82,2%
4	Loire	42	76,9%
5	Ardennes	08	72,3%

grande exploitation

1	Territoire-de-Belfort	90	98,4%
2	Haute-Vienne	87	89,9%
3	Puy-de-Dôme	63	88,0%
4	Paris	75	83,0%
5	Aude	11	82,2%

Lecture : en 2016, la moyenne exploitation de la Meuse a un taux d'occupation des fauteuils de 87,9 %.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur la
géographie de l'exploitation
(2004-2016)

3.4

La programmation dans les départements métropolitains

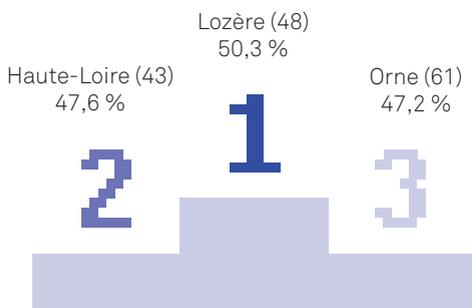
Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

En 2016, 66 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

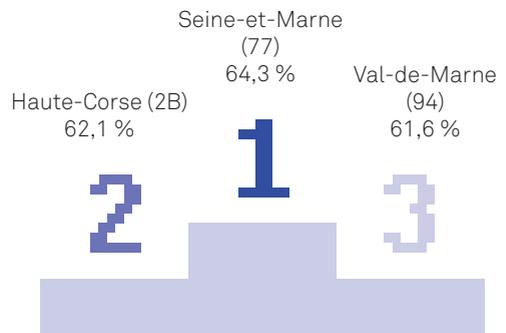
 **35,8 %**
des entrées totales en 2016



En 2016, 32 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

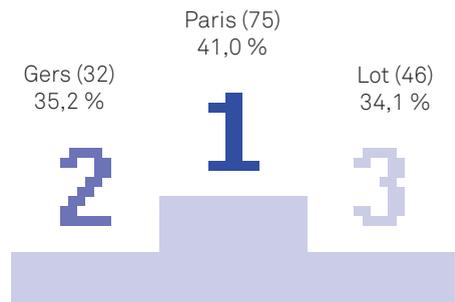
35 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

 **52,9 %**
des entrées totales en 2016



Art et Essai

22,5 %
des entrées totales en 2016



Part de marché en entrées des films en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	améri- cains	euro- péens	autres	total	Art et Essai	non recom- mandés	total
Ain	37,6	52,3	8,7	1,4	100,0	19,5	80,5	100,0
Aisne	35,9	54,8	8,5	0,8	100,0	10,7	89,3	100,0
Allier	42,5	49,3	7,3	0,9	100,0	16,0	84,0	100,0
Alpes-de-Haute-Provence	41,6	47,5	9,3	1,6	100,0	26,4	73,6	100,0
Alpes-Maritimes	31,8	57,1	9,8	1,3	100,0	18,5	81,5	100,0
Ardèche	46,7	40,1	10,2	3,0	100,0	33,8	66,2	100,0
Ardennes	38,2	51,8	8,8	1,1	100,0	14,2	85,8	100,0
Ariège	39,5	48,9	8,6	3,0	100,0	33,9	66,1	100,0
Aube	37,2	54,7	7,4	0,6	100,0	12,4	87,6	100,0
Aude	35,3	54,6	8,5	1,7	100,0	16,5	83,5	100,0
Aveyron	43,8	46,2	8,8	1,2	100,0	21,3	78,7	100,0
Bas-Rhin	31,6	55,5	10,5	2,4	100,0	21,5	78,5	100,0
Bouches-du-Rhône	31,0	57,2	10,0	1,8	100,0	19,7	80,3	100,0
Calvados	41,2	48,1	8,5	2,2	100,0	21,7	78,3	100,0
Cantal	44,5	46,4	7,9	1,2	100,0	23,2	76,8	100,0
Charente	38,4	51,5	8,0	2,1	100,0	18,0	82,0	100,0
Charente-Maritime	40,7	49,1	8,5	1,7	100,0	21,2	78,8	100,0
Cher	39,5	51,2	7,6	1,7	100,0	15,8	84,2	100,0
Corrèze	42,1	48,7	7,4	1,8	100,0	20,9	79,1	100,0
Corse-du-Sud	26,1	61,3	10,7	1,9	100,0	15,9	84,1	100,0
Côte-d'Armor	44,5	46,0	8,2	1,3	100,0	22,5	77,5	100,0
Côte-d'Or	37,7	51,3	9,2	1,8	100,0	20,5	79,5	100,0
Creuse	46,2	43,6	8,8	1,4	100,0	26,2	73,8	100,0
Deux-Sèvres	45,9	45,3	7,1	1,7	100,0	21,0	79,0	100,0
Dordogne	41,5	48,0	9,1	1,4	100,0	23,9	76,1	100,0
Doubs	38,2	51,5	8,3	2,0	100,0	19,7	80,3	100,0
Drôme	39,7	49,2	8,9	2,2	100,0	25,2	74,8	100,0
Essonne	34,2	54,8	8,9	2,1	100,0	25,2	74,8	100,0
Eure	38,1	53,6	7,4	0,9	100,0	14,4	85,6	100,0
Eure-et-Loir	35,5	55,2	7,8	1,5	100,0	13,6	86,4	100,0
Finistère	41,2	48,9	8,1	1,8	100,0	25,4	74,6	100,0
Gard	35,6	52,6	9,8	1,9	100,0	22,3	77,7	100,0
Gers	46,0	42,1	9,7	2,2	100,0	35,2	64,8	100,0
Gironde	34,3	54,0	9,5	2,2	100,0	22,9	77,1	100,0
Haute-Corse	23,4	62,1	12,9	1,6	100,0	16,5	83,5	100,0
Haute-Garonne	33,0	54,7	9,7	2,6	100,0	25,3	74,7	100,0

Source : CNC.

Part de marché en entrées des films en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	euro-péens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Haute-Loire	47,6	42,6	8,8	1,0	100,0	22,9	77,1	100,0
Haute-Marne	42,1	49,6	7,1	1,2	100,0	14,6	85,4	100,0
Hautes-Alpes	42,8	46,8	8,3	2,1	100,0	27,0	73,0	100,0
Haute-Saône	40,7	47,7	8,0	3,6	100,0	16,5	83,5	100,0
Haute-Savoie	37,7	52,1	8,8	1,4	100,0	21,4	78,6	100,0
Hautes-Pyrénées	39,8	50,2	8,6	1,4	100,0	19,6	80,4	100,0
Haute-Vienne	37,2	52,0	8,8	2,0	100,0	19,1	80,9	100,0
Haut-Rhin	32,0	56,3	10,1	1,6	100,0	18,0	82,0	100,0
Hauts-de-Seine	34,0	54,2	9,7	2,1	100,0	26,8	73,2	100,0
Hérault	34,3	53,8	9,7	2,2	100,0	22,0	78,0	100,0
Ille-et-Vilaine	43,2	46,0	8,8	2,0	100,0	24,9	75,1	100,0
Indre	44,5	46,8	7,7	1,0	100,0	21,0	79,0	100,0
Indre-et-Loire	41,0	47,8	8,9	2,3	100,0	25,7	74,3	100,0
Isère	36,7	52,0	9,1	2,2	100,0	23,3	76,7	100,0
Jura	40,4	49,1	8,6	2,0	100,0	20,3	79,7	100,0
Landes	37,1	53,7	7,8	1,4	100,0	17,2	82,8	100,0
Loire	41,4	47,4	9,7	1,6	100,0	24,7	75,3	100,0
Loire-Atlantique	40,5	49,0	8,9	1,7	100,0	22,9	77,1	100,0
Loiret	37,1	53,2	8,5	1,2	100,0	18,9	81,1	100,0
Loir-et-Cher	40,5	49,5	8,2	1,9	100,0	18,0	82,0	100,0
Lot	46,6	41,1	9,9	2,4	100,0	34,1	65,9	100,0
Lot-et-Garonne	38,6	50,7	8,7	1,9	100,0	23,3	76,7	100,0
Lozère	50,3	40,0	8,4	1,3	100,0	30,4	69,6	100,0
Maine-et-Loire	42,0	47,7	8,5	1,8	100,0	22,3	77,7	100,0
Manche	44,6	46,4	7,3	1,7	100,0	17,8	82,2	100,0
Marne	35,5	53,9	8,9	1,7	100,0	17,1	82,9	100,0
Mayenne	45,2	45,2	8,2	1,4	100,0	19,8	80,2	100,0
Meurthe-et-Moselle	38,3	50,8	9,0	1,8	100,0	20,4	79,6	100,0
Meuse	41,3	50,0	7,8	1,0	100,0	14,2	85,8	100,0
Morbihan	42,2	48,0	8,2	1,6	100,0	21,4	78,6	100,0
Moselle	31,3	58,0	9,3	1,3	100,0	12,7	87,3	100,0
Nièvre	44,0	47,5	7,3	1,2	100,0	19,1	80,9	100,0
Nord	34,4	55,2	9,0	1,4	100,0	15,4	84,6	100,0
Oise	32,6	58,1	8,2	1,0	100,0	11,9	88,1	100,0
Orne	47,2	44,5	7,3	1,0	100,0	20,2	79,8	100,0
Paris	35,3	48,1	12,0	4,7	100,0	41,0	59,0	100,0

Source : CNC.

Part de marché en entrées des films en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	euro-péens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Pas-de-Calais	37,9	53,1	8,1	0,9	100,0	10,0	90,0	100,0
Puy-de-Dôme	36,4	52,3	9,3	2,0	100,0	21,0	79,0	100,0
Pyrénées-Atlantiques	38,6	49,4	9,6	2,4	100,0	26,9	73,1	100,0
Pyrénées-Orientales	34,1	54,9	9,5	1,6	100,0	18,0	82,0	100,0
Rhône	35,8	52,6	9,7	2,0	100,0	25,3	74,7	100,0
Saône-et-Loire	43,7	46,3	8,0	2,0	100,0	21,2	78,8	100,0
Sarthe	43,5	47,4	7,5	1,5	100,0	18,2	81,8	100,0
Savoie	39,6	50,0	8,4	1,9	100,0	23,3	76,7	100,0
Seine-et-Marne	26,0	64,3	8,5	1,2	100,0	11,7	88,3	100,0
Seine-Maritime	35,9	54,0	8,8	1,2	100,0	16,7	83,3	100,0
Seine-Saint-Denis	28,1	60,6	8,1	3,1	100,0	17,0	83,0	100,0
Somme	38,6	51,2	8,2	2,1	100,0	16,8	83,2	100,0
Tarn	35,0	54,0	9,3	1,7	100,0	24,8	75,2	100,0
Tarn-et-Garonne	33,9	55,6	9,1	1,5	100,0	17,1	82,9	100,0
Territoire-de-Belfort	36,4	53,6	8,1	1,9	100,0	18,2	81,8	100,0
Val-de-Marne	28,7	61,6	8,4	1,3	100,0	16,3	83,7	100,0
Val-d'Oise	33,8	55,3	8,9	2,0	100,0	25,5	74,5	100,0
Var	32,8	57,1	8,8	1,3	100,0	16,3	83,7	100,0
Vaucluse	35,3	53,6	9,2	1,9	100,0	22,8	77,2	100,0
Vendée	43,4	47,4	7,4	1,8	100,0	18,7	81,3	100,0
Vienne	40,7	48,0	9,4	1,9	100,0	22,5	77,5	100,0
Vosges	42,7	48,2	8,0	1,1	100,0	17,4	82,6	100,0
Yonne	40,4	50,7	8,1	0,8	100,0	17,0	83,0	100,0
Yvelines	32,9	56,8	9,2	1,2	100,0	18,9	81,1	100,0
France	35,8	52,9	9,2	2,0	100,0	22,5	77,5	100,0

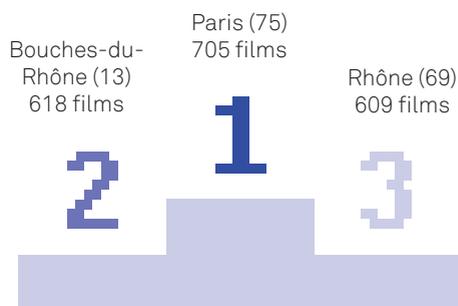
Source : CNC.

Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2016, 716 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 364 films français et 148 films américains. Parmi ces films, 370 sont recommandés Art et Essai.



Films en première exclusivité en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	euro-péens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Ain	220	124	68	38	450	236	214	450
Aisne	183	121	57	24	385	175	210	385
Allier	183	110	56	27	376	186	190	376
Alpes-de-Haute-Provence	196	113	56	28	393	197	196	393
Alpes-Maritimes	286	135	93	64	578	313	265	578
Ardèche	218	115	76	33	442	236	206	442
Ardennes	146	114	43	19	322	129	193	322
Ariège	143	88	35	16	282	146	136	282
Aube	149	112	38	22	321	130	191	321
Aude	201	121	72	37	431	221	210	431
Aveyron	220	113	69	39	441	238	203	441
Bas-Rhin	270	135	91	61	557	297	260	557
Bouches-du-Rhône	302	142	103	71	618	343	275	618
Calvados	249	123	86	47	505	284	221	505
Cantal	146	91	42	20	299	138	161	299
Charente	196	118	64	25	403	187	216	403
Charente-Maritime	246	135	84	42	507	258	249	507
Cher	186	117	42	22	367	160	207	367
Corrèze	208	113	60	32	413	212	201	413

Source : CNC.

Films en première exclusivité en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	euro-péens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Corse-du-Sud	152	112	50	17	331	144	187	331
Côte-d'Armor	211	122	71	34	438	226	212	438
Côte-d'Or	247	133	84	44	508	263	245	508
Creuse	152	94	47	22	315	156	159	315
Deux-Sèvres	200	119	55	30	404	189	215	404
Dordogne	221	129	66	33	449	225	224	449
Doubs	210	125	60	36	431	208	223	431
Drôme	251	134	82	46	513	275	238	513
Essonne	254	130	92	49	525	281	244	525
Eure	201	120	54	31	406	199	207	406
Eure-et-Loir	182	121	58	27	388	173	215	388
Finistère	275	134	84	45	538	286	252	538
Gard	250	130	84	48	512	274	238	512
Gers	210	104	53	32	399	218	181	399
Gironde	267	140	86	57	550	287	263	550
Haute-Corse	109	94	37	11	251	97	154	251
Haute-Garonne	282	137	93	66	578	319	259	578
Haute-Loire	179	94	54	23	350	185	165	350
Haute-Marne	163	106	50	23	342	152	190	342
Hauts-Alpes	185	110	59	31	385	195	190	385
Haute-Saône	169	113	47	22	351	156	195	351
Haute-Savoie	246	130	80	35	491	263	228	491
Hauts-Pyrénées	202	118	61	27	408	198	210	408
Haute-Vienne	202	124	63	32	421	207	214	421
Haut-Rhin	226	135	75	57	493	240	253	493
Hauts-de-Seine	250	136	84	48	518	275	243	518
Hérault	269	136	93	54	552	301	251	552
Ille-et-Vilaine	258	133	91	53	535	285	250	535
Indre	169	98	42	26	335	163	172	335
Indre-et-Loire	238	131	73	47	489	253	236	489
Isère	296	138	100	69	603	339	264	603
Jura	189	114	57	30	390	194	196	390
Landes	225	127	72	35	459	226	233	459
Loire	260	134	86	41	521	280	241	521
Loire-Atlantique	276	138	97	55	566	301	265	566
Loiret	213	129	67	34	443	223	220	443

Source : CNC.

Films en première exclusivité en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	améri- cains	euro- péens	autres	total	Art et Essai	non recom- mandés	total
Loir-et-Cher	203	120	59	34	416	205	211	416
Lot	204	112	70	37	423	224	199	423
Lot-et-Garonne	233	124	77	44	478	256	222	478
Lozère	117	79	25	19	240	116	124	240
Maine-et-Loire	240	132	79	42	493	259	234	493
Manche	225	128	66	32	451	221	230	451
Marne	200	128	66	31	425	198	227	425
Mayenne	187	108	56	33	384	198	186	384
Meurthe-et-Moselle	229	130	80	44	483	238	245	483
Meuse	141	98	41	16	296	116	180	296
Morbihan	242	128	75	34	479	247	232	479
Moselle	250	136	82	45	513	262	251	513
Nièvre	191	105	52	27	375	188	187	375
Nord	276	138	90	62	566	303	263	566
Oise	228	130	75	37	470	230	240	470
Orne	162	94	55	25	336	166	170	336
Paris	355	146	119	85	705	369	336	705
Pas-de-Calais	230	134	82	36	482	239	243	482
Puy-de-Dôme	260	135	86	46	527	283	244	527
Pyrénées-Atlantiques	267	138	89	51	545	300	245	545
Pyrénées-Orientales	235	132	76	38	481	237	244	481
Rhône	303	138	103	65	609	337	272	609
Saône-et-Loire	211	117	67	36	431	220	211	431
Sarthe	247	136	82	46	511	257	254	511
Savoie	236	129	75	38	478	254	224	478
Seine-et-Marne	257	136	79	60	532	278	254	532
Seine-Maritime	289	140	100	67	596	330	266	596
Seine-Saint-Denis	277	137	88	68	570	316	254	570
Somme	197	120	51	42	410	203	207	410
Tarn	223	125	74	41	463	241	222	463
Tarn-et-Garonne	221	120	71	38	450	230	220	450
Territoire-de-Belfort	151	112	45	23	331	140	191	331
Val-de-Marne	260	135	83	51	529	287	242	529
Val-d'Oise	231	128	74	41	474	246	228	474
Var	235	131	74	44	484	246	238	484
Vaucluse	250	138	82	46	516	268	248	516

Source : CNC.

Films en première exclusivité en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	euro-péens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Vendée	210	129	79	41	459	235	224	459
Vienne	253	138	86	47	524	279	245	524
Vosges	183	111	55	25	374	185	189	374
Yonne	171	113	46	23	353	157	196	353
Yvelines	251	132	77	46	506	264	242	506
France	364	148	119	85	716	370	346	716

Source : CNC.

A large, stylized number '4' is the central graphic element. It is composed of a white diagonal stroke and a light blue horizontal and vertical stroke. The white stroke starts at the top left and goes down to the middle of the horizontal bar. The light blue horizontal bar is positioned below the white stroke, and the light blue vertical bar is positioned to the right of the horizontal bar, intersecting it.

CHAPITRE QUATRE

Les unités urbaines

4.1

Le parc cinématographique des unités urbaines en métropole

Remarques méthodologiques

Les données du recensement de la population de 2013

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2013 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2013 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

Délimitation des unités urbaines

Une unité urbaine (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants.

Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2010, est appuyée sur le recensement de 2009.

Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2 000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée de constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments ou terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population résidant dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2 000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

929 unités urbaines équipées

Les établissements cinématographiques sont majoritairement implantés dans les communes urbaines. 41,6 % des unités urbaines sont équipées. Les agglomérations équipées de salles de cinéma concentrent plus de 43 millions d'individus, soit 68,0 % de la population urbaine totale. L'ensemble des 118 unités urbaines qui comptent 50 000 habitants et plus disposent d'au moins une salle active sur son territoire. Les centres des grandes villes comptent généralement davantage de salles que leur banlieue, bien que l'implantation de multiplexes à la périphérie des plus grandes communes françaises ait progressivement compensé ce déséquilibre. Seules deux agglomérations de

Près de 70 % de la population dispose d'un cinéma dans son unité urbaine.

20 000 à 50 000 habitants ne sont pas équipées de salles actives en 2016. Il s'agit des unités urbaines de Dombasle-sur-Meurthe (22 336 habitants) et Esbly (34 092 habitants). Près de 30 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont équipées de salles de cinéma, 74,5 % de celles de 10 000 à 20 000 habitants et 98,4 % de celles de 20 000 à 50 000 habitants.

Unités urbaines équipées de salles de cinéma en 2016

	unités urbaines existantes	unités urbaines équipées		population totale		population équipée	
		nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	1 755	512	29,2	7,851	12,4	2,817	35,9
10 000 à 20 000 habitants	231	172	74,5	3,026	4,8	2,432	80,4
20 000 à 50 000 habitants	129	127	98,4	3,959	6,2	3,903	98,6
50 000 à 100 000 habitants	64	64	100,0	4,563	7,2	4,563	100,0
100 000 à 200 000 habitants	23	23	100,0	3,508	5,5	3,508	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	30	30	100,0	15,358	24,2	15,358	100,0
Paris	1	1	100,0	10,601	16,7	10,601	100,0
<i>zones rurales</i>	-	-	-	14,651	23,1	0,340	2,3
France	2 233	929	41,6	63,518	100,0	43,522	68,5

Source: CNC / INSEE - Recensement 2013, délimitation 2010.

Les unités urbaines de 100 000 habitants et plus réalisent plus des 2/3 des entrées

En raison de la mobilité des spectateurs et surtout de l'implantation des multiplexes au centre ou à la périphérie des grandes villes, le découpage du territoire en zones rurales et unités urbaines est plus pertinent pour l'analyse de la géographie du cinéma que les délimitations administratives communales. En 2016, 68,1 % des entrées et 70,3 % des recettes sont réalisées dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne), dans lesquelles résident 46,2 % des Français. Ces

unités urbaines regroupent 36,7 % des établissements, 54,0 % des écrans actifs et 56,5 % des fauteuils. 67,0 % des multiplexes sont implantés dans ces agglomérations en 2016.

Les deux tiers des multiplexes sont implantés dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

Équipement des zones rurales et des unités urbaines en 2016

	total	multi-plexes ¹	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil	
			% du total	art et essai ²					% du total
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	525	3	0,6	380	72,4	675	128	190	61
10 000 à 20 000 habitants	199	1	0,5	147	73,9	377	69	182	47
20 000 à 50 000 habitants	185	19	10,3	120	64,9	660	112	169	35
50 000 à 100 000 habitants	126	45	35,7	74	58,7	672	124	184	37
100 000 à 200 000 habitants	96	31	32,3	43	44,8	496	97	196	36
200 000 habitants et plus (hors Paris)	365	75	20,5	165	45,2	1 613	312	193	49
Paris	289	34	11,8	134	46,4	1 049	212	202	50
<i>zones rurales</i>	260	1	0,4	122	46,9	301	46	154	317
France	2 045	209	10,2	1 185	57,9	5 843	1 100	188	58

¹ Etablissements de 8 écrans et plus.

² Classement 2017 avant appel.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2013, délimitation 2010.

Résultats de fréquentation des zones rurales et des unités urbaines en 2016

	séances milliers	entrées		recettes guichets ¹		recette par entrée (€) ¹	indice de fréquentation ²	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils (%) ³
		millions	%	M€	%				
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	468	11,76	5,5	61,82	4,5	5,26	1,50	92	13,1%
10 000 à 20 000 habitants	359	8,78	4,1	49,53	3,6	5,64	2,74	128	14,0%
20 000 à 50 000 habitants	815	19,77	9,3	122,41	8,8	6,19	4,99	177	14,5%
50 000 à 100 000 habitants	1 048	24,10	11,3	158,76	11,4	6,59	5,28	195	12,9%
100 000 à 200 000 habitants	825	20,04	9,4	133,63	9,6	6,67	5,71	206	13,1%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	2 591	71,36	33,5	477,77	34,4	6,70	4,65	229	14,5%
Paris	1 767	53,70	25,2	363,75	26,2	6,77	5,07	253	15,7%
<i>zones rurales</i>	138	3,55	1,7	20,02	1,4	5,64	0,24	77	17,5%
France	8 012	213,07	100,0	1 387,68	100,0	6,51	3,34	194	14,4%

¹ Toutes taxes comprises.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2013, délimitation 2010.

L'indice de fréquentation s'élève à 3,34 entrées par habitant en 2016

L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. En 2016, il s'élève à 3,34 entrées par habitant pour l'ensemble du territoire national.

Le nombre d'entrées par habitant est le plus élevé pour les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants.

Parmi les 118 unités urbaines de 50 000 habitants et plus, 18 affichent un indice de fréquentation supérieur ou égal à 7 en 2016 et 37 un indice supérieur ou égal à 6. Les unités urbaines de La Mézière (4 510 habitants) et de Ludres (8 832 habitants) sont les deux agglomérations qui affichent les plus forts indices de fréquentation en 2016 à 139,19 et 100,60 entrées par habitant. Ces résultats ne sous-entendent pas forcément que la population de ces zones est plus cinéphile qu'ailleurs mais que les cinémas implantés dans ces deux unités urbaines attirent des spectateurs ne résidant pas sur leur territoire. Elles sont, en effet, toutes deux situées à la périphérie de grandes unités urbaines.

La Mézière en Ille-et-Vilaine est l'unité urbaine avec l'indice de fréquentation le plus élevé de France en 2016.

L'unité urbaine de La Mézière, au nord-est de Rennes, compte un établissement de 12 écrans implanté dans la commune-centre (35), seule commune de l'agglomération. La commune est située dans une zone économique dynamique et compte plusieurs zones artisanales. Le cinéma est au cœur d'un complexe commercial, véritable source d'attraction de spectateurs potentiels. L'agglomération de Ludres, au sud de Nancy, abrite un établissement de 14 écrans dans la commune-centre (54). L'unité urbaine compte deux communes, Ludres et Fléville-devant-

Nancy. Ludres est considéré comme la première zone industrielle du grand est de la France (350 entreprises sont installées sur la commune) et, par conséquent, est un point de passage pour un grand nombre de spectateurs potentiels.

Les 10 premières unités urbaines en termes d'indice de fréquentation¹ en 2016

1	La Mézière (4 510 habitants)	139,19
2	Ludres (8 832 habitants)	100,60
3	Fontaine-le-Comte (4 644 habitants)	52,17
4	Brumath (11 274 habitants)	48,62
5	Molsheim (26 286 habitants)	24,43
6	Gréoux-les-Bains (2 664 habitants)	20,01
7	Beaurainville (3 226 habitants)	19,10
8	Saint-Martin-en-Haut (3 892 habitants)	16,44
9	Ploërmel (9 525 habitants)	16,24
10	Mouzon (2 202 habitants)	15,40

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Le taux d'occupation des fauteuils atteint 14,4 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran de la zone géographique considérée le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés. La capacité de la plupart des salles étant calibrée pour accueillir un maximum de spectateurs pour les séances de grande affluence, le taux d'occupation moyen d'une salle sur une année est généralement inférieur à 25 % (90,8 % des écrans en 2016). Pour l'ensemble des cinémas actifs, ce taux s'établit à 14,4 % en moyenne en 2016.

Le taux d'occupation des fauteuils apparaît nettement supérieur à la moyenne nationale dans l'agglomération parisienne (15,7 % en 2016) et dans les zones rurales (17,5 %). A l'inverse, il est inférieur à la moyenne dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (12,9 %), dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants (13,1 %), dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (13,1 %) et dans les agglomérations de 10 000 à

20 000 habitants (14,0 %).

Carcès (6 981 habitants), Céret (13 688 habitants) et Bormes-les-Mimosas – Le Lavandou (13 712 habitants) affichent les taux d'occupation des fauteuils les plus élevés en 2016 (respectivement 86,8 %, 62,5 % et 59,5 %). Ces trois unités urbaines ne comptent que des mono-écrans. Carcès abrite deux mono-écrans, un situé à Carcès (83) et l'autre à Cotignac (83). Le cinéma de Carcès est un circuit itinérant de 27 points de projection ouvert toute l'année. Le cinéma de Cotignac, ouvert en septembre 2015, a organisé 259 séances en 2016. L'établissement de Céret, situé dans la commune-centre (66), a ouvert 41 semaines en 2016 donnant lieu à 90 séances. Le cinéma de Bormes-les-Mimosas – Le Lavandou, situé à Le Lavandou (83), a une activité saisonnière. L'établissement est ouvert uniquement en juillet et en août.

Les petits établissements enregistrent les taux d'occupation les plus élevés.

Le nombre annuel moyen d'entrées par fauteuil s'accroît très rapidement avec la taille de l'unité urbaine, passant de 77 dans les zones rurales à 253 dans l'agglomération parisienne (194 en moyenne sur l'ensemble du territoire). Le nombre d'entrées par fauteuil est souvent plus fort dans une plus grande agglomération que dans une petite unité urbaine car, dans les grandes villes, la programmation s'étale sur l'ensemble de la semaine et les salles proposent plusieurs séances par jour. Dans les petites villes, les salles offrent parfois une programmation plus réduite.

Les 10 premières unités urbaines en termes de taux d'occupation des fauteuils¹ en 2016

		taux d'occupation des fauteuils	semaines d'activité
1	Carcès (6 981 habitants)	86,8%	50
2	Céret (13 688 habitants)	62,5%	41
3	Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou (13 712 habitants)	59,5%	12
4	Ensisheim (9 475 habitants)	47,3%	27
5	Meung-sur-Loire (9 044 habitants)	46,7%	16
6	Dieulefit (3 973 habitants)	46,1%	53
7	Ballancourt-sur-Essonne (35 092 habitants)	41,9%	51
8	Bréal-sous-Montfort (5 510 habitants)	40,9%	48
9	Esch-sur-Alzette - Villerupt (19 888 habitants)	40,3%	23
10	Châteaugiron (10 083 habitants)	37,6%	49

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Un équipement cinématographique bien calibré

En moyenne, la France dispose d'un fauteuil pour 58 habitants en 2016. En volume, l'équipement proposé aux spectateurs potentiels est comparable quelle que soit la taille de l'agglomération. En moyenne, un fauteuil est disponible pour 36 à 61 habitants selon les catégories d'unités urbaines. Pour autant, certaines agglomérations disposent d'un équipement plus dense, comme La Mézière (4 510 habitants et un fauteuil pour deux habitants en 2016) ou Ludres (8 832 habitants et un fauteuil pour trois habitants). Comme mentionné précédemment, ces deux unités urbaines abritent de très grands cinémas, calibrés sur l'activité économique de ces zones et non sur leur nombre d'habitants. Par ailleurs, la capacité d'accueil des salles n'est pas dépendante du nombre d'habitants des communes ou des unités urbaines. Quelle que soit la zone d'implantation, les écrans disposent, en moyenne, de 154 à 202 fauteuils en 2016 (188 fauteuils par écran en moyenne sur l'ensemble du parc).

Les 10 premières unités urbaines en termes de densité du parc en 2016 (nombre de fauteuils par habitant)

1	La Mézière (4 510 habitants)	1/2
2	Ludres (8 832 habitants)	1/3
3	Fontaine-le-Comte (4 644 habitants)	1/3
4	Brumath (11 274 habitants)	1/4
5	Gréoux-les-Bains (2 664 habitants)	1/4
6	Morzine (4 567 habitants)	1/5
7	Caudebec-en-Caux (2 231 habitants)	1/6
8	Saint-Palais (2 959 habitants)	1/6
9	Gacé (2 165 habitants)	1/6
10	Le Grand-Bornand (2 195 habitants)	1/6

Lecture : dans l'unité urbaine de La Mézière, il y a un fauteuil pour deux habitants en 2016.
Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

La recette moyenne par entrée augmente avec la taille de l'unité urbaine

La recette moyenne TTC par entrée en salles (RME TTC) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la division de la somme des recettes réalisées aux guichets des salles de cinéma par le nombre d'entrées payantes enregistrées. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence.

En 2016, la RME TTC s'élève à 6,51 € en France. La RME TTC est plus élevée dans les agglomérations les plus peuplées. Le billet coûte, en moyenne, 6,77 € dans l'agglomération parisienne et 5,26 € dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Les investissements, les modes de gestion et les charges d'exploitation sont importants pour les exploitants présents dans les grandes agglomérations. Leur politique tarifaire est, par conséquent, différente de celle des exploitants implantés dans les unités urbaines plus petites.

La recette moyenne par entrée est la plus faible dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants à 5,26 €.

C'est à Corbie (8 253 habitants) et à Moreuil (4 551 habitants) que la recette moyenne par entrée est la plus faible à respectivement 2,97 € et 2,98 €. L'unité urbaine de Corbie compte un cinéma mono-écran et celle de Moreuil un circuit itinérant. Ces établissements ne sont pas ouverts toute l'année.

Les 10 unités urbaines avec la plus faible recette moyenne par entrée¹ en 2016

1	Corbie (8 253 habitants)	2,97€
2	Moreuil (4 551 habitants)	2,98€
3	Gisors (13 059 habitants)	3,04€
4	Cruas (2 935 habitants)	3,08€
5	Barentin (20 006 habitants)	3,12€
6	Beaurainville (3 226 habitants)	3,26€
7	Forges-les-Eaux (4 989 habitants)	3,28€
8	Ensisheim (9 475 habitants)	3,37€
9	Bohain-en-Vermandois (5 750 habitants)	3,45€
10	Céret (13 688 habitants)	3,46€

¹ Toutes taxes comprises.

Source : CNC.

Neuf unités urbaines supplémentaires équipées en dix ans

Parmi les 2 233 unités urbaines délimitées par l'INSEE en 2010, 929 sont équipées d'au moins un établissement cinématographique actif en 2016. En 2007, neuf unités urbaines de moins étaient équipées. Au-delà de l'extension du parc cinématographique dans les zones déjà équipées, l'élargissement de ce dernier contribue à équiper des petites agglomérations non équipées auparavant.

Sur la période, 29 unités urbaines équipées en 2007 ne le sont plus en 2016. Il s'agit de 22 unités urbaines de moins de 10 000 habitants et de sept unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (Rethel, Saint-Maixent-l'École, Canet-en-Roussillon, Dammartin-en-Goële, Sérignan, Gretz-Armainvilliers et Saint-Laurent-de-la-Salanque).

A l'inverse, 38 unités urbaines sont désormais équipées de salles de cinéma : 28 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, six de 10 000 à 20 000 habitants (Fayence, Savenay, Monistrol-sur-Loire, La Broque, Crépy-en-Valois et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) et quatre de 20 000 à 50 000 habitants (Barentin, Sedan, Champagne-sur-Seine et Saint-Amand-les-Eaux).

Unités urbaines équipées de cinémas

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	506	507	506	504	506	512	515	511	510	512
10 000 à 20 000 habitants	173	173	173	173	170	170	173	171	172	172
20 000 à 50 000 habitants	123	124	125	125	125	126	127	127	127	127
50 000 à 100 000 habitants	64	64	64	64	64	64	64	64	64	64
100 000 à 200 000 habitants	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
200 000 habitants et plus (hors Paris)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
unité urbaine de Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>zones rurales</i>										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	920	922	922	920	919	926	933	927	927	929

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Une évolution plus importante du parc dans les petites unités urbaines

Entre 2007 et 2016, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants perdent un établissement cinématographique et gagnent 56 écrans. Les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants sont celles qui ont le plus bénéficié du développement des multiplexes. Signe de la concentration des écrans dans un plus petit nombre de sites, ces unités urbaines perdent 23 établissements mais gagnent 136 écrans sur

la période. Au-delà de 100 000 habitants (hors unité urbaine de Paris), les unités urbaines comptent 13 établissements actifs et 231 écrans de plus en dix ans. L'agglomération parisienne gagne neuf établissements et 106 écrans entre 2007 et 2016. De nombreux multiplexes se sont implantés dans l'unité urbaine de Paris.

En ce qui concerne les zones rurales, le parc cinématographique est relativement stable. Ces zones abritent huit établissements et deux écrans de moins en 2016 par rapport à 2007.

Etablissements des zones rurales et des unités urbaines

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	526	527	526	524	525	527	530	524	524	525
10 000 à 20 000 habitants	199	200	202	200	196	197	200	198	198	199
20 000 à 50 000 habitants	196	196	194	190	188	190	186	185	185	185
50 000 à 100 000 habitants	138	137	133	130	129	124	121	124	126	126
100 000 à 200 000 habitants	102	103	100	99	96	96	95	94	96	96
200 000 habitants et plus (hors Paris)	346	348	357	356	352	352	356	361	362	365
unité urbaine de Paris	280	282	280	278	279	284	285	284	283	289
<i>zones rurales</i>	268	276	274	272	268	265	253	250	259	260
France	2 055	2 069	2 066	2 049	2 033	2 035	2 026	2 020	2 033	2 045

Source: CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Ecrans des zones rurales et des unités urbaines

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	652	660	659	656	660	670	674	669	674	675
10 000 à 20 000 habitants	344	349	353	354	348	351	366	368	373	377
20 000 à 50 000 habitants	553	560	566	563	574	587	610	621	647	660
50 000 à 100 000 habitants	643	643	636	645	651	636	634	653	665	672
100 000 à 200 000 habitants	465	486	489	486	480	490	484	483	496	496
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 413	1 435	1 503	1 504	1 497	1 511	1 534	1 547	1 572	1 613
unité urbaine de Paris	943	945	954	951	953	963	999	1 022	1 014	1 049
<i>zones rurales</i>	303	312	310	308	304	300	287	284	300	301
France	5 316	5 390	5 470	5 467	5 467	5 508	5 588	5 647	5 741	5 843

Source: CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Plus fort gain d'écrans en dix ans : l'agglomération parisienne avec 106 écrans supplémentaires

L'agglomération parisienne présente le gain d'écrans le plus fort entre 2007 et 2016 (+106). Elle comptait 943 écrans dans 280 établissements actifs en 2007, elle en dénombre 1 049 dans 289 établissements en 2016. Cette progression s'explique d'abord par de nombreuses ouvertures de multiplexes dans les départements périphériques : 10 écrans à Dammarie-les-Lys (77) en 2009, 12 écrans à Tremblay-en-France (93) en 2013, 14 écrans à Aulnay-sous-Bois (93) en 2014 et huit écrans à Levallois-Perret (92) en 2015. La progression

reflète également l'extension du parc de salles de la capitale sur la période (+28 écrans dans le 19^e, +10 écrans dans le 15^e et +7 écrans dans le 20^e notamment). Cet élargissement du parc cinématographique de l'agglomération parisienne est parallèle à la fermeture de 26 cinémas (66 écrans) dans l'agglomération. L'unité urbaine de Lyon gagne 46 écrans entre 2007 et 2016, notamment avec l'ouverture de 14 écrans à Lyon (69) en 2008, de 15 écrans à Vaulx-en-Velin (69) en 2009 et de 14 écrans à Lyon en 2012. De ces ouvertures, conjuguées à la fermeture de quatre mono-écrans, résulte un solde positif de cinq établissements entre 2007 (42) et 2016 (47).

Les 10 plus forts gains d'écrans entre 2007 et 2016

		établissements	écrans	fauteuils
1	Paris (10 601 122 habitants)	+9	+106	+19 297
2	Lyon (1 600 238 habitants)	+5	+46	+9 471
3	Bordeaux (876 714 habitants)	+1	+23	+3 682
3	Toulouse (920 402 habitants)	+3	+23	+3 648
5	Nice (942 832 habitants)	+3	+19	+3 204
6	Avignon (448 182 habitants)	+3	+15	+2 916
7	Le Mans (210 527 habitants)	+2	+13	+1 974
7	Lille (1 032 611 habitants)	-	+13	+2 330
9	Toulon (562 011 habitants)	+1	+12	+2 181
10	Marseille - Aix-en-Provence (1 570 325 habitants)	+5	+11	+2 216

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Plus fort recul du nombre d'écrans en dix ans : Roanne avec 10 écrans de moins

Entre 2007 et 2016, l'unité urbaine de Roanne perd 10 écrans et deux établissements suite à la

fermeture de deux cinémas de cinq écrans à Roanne (42). Sur la période, trois unités urbaines perdent six écrans, trois en perdent cinq et cinq en perdent quatre.

Les plus fortes pertes d'écrans entre 2007 et 2016

		établissements	écrans	fauteuils
1	Roanne (80 075 habitants)	-2	-10	-1 736
2	Chalon-sur-Saône (74 357 habitants)	-1	-6	-1 664
2	Douai - Lens (504 353 habitants)	-2	-6	-1 149
2	Niort (71 127 habitants)	-1	-6	-874
5	Colmar (92 931 habitants)	-	-5	-535
5	Dijon (239 955 habitants)	-1	-5	-587
5	Sète (91 508 habitants)	-2	-5	-719
8	Châlons-en-Champagne (57 283 habitants)	-	-4	-779
8	Le Havre (237 409 habitants)	-2	-4	-966
8	Montauban (75 434 habitants)	-	-4	-381
8	Montluçon (57 449 habitants)	-1	-4	-718
8	Montpellier (414 047 habitants)	-1	-4	-1 321

Source : CNC / INSEE – Recensement 2013, délimitation 2010.

Hausse de la fréquentation dans les petites unités urbaines

En 2016, la fréquentation cinématographique progresse de 3,8 % par rapport à 2015 et s'élève à 213,07 millions d'entrées payantes sur l'ensemble du territoire français. Les petites unités urbaines affichent des hausses supérieures à l'ensemble du territoire : +6,2 % pour celles de moins de 10 000 habitants, +5,6 % pour celles de 10 000 à 20 000 habitants et +7,7 % pour celles de 20 000 à 50 000 habitants. Les unités urbaines de moins de 100 000 habitants atteignent en 2016 leur plus haut niveau de fréquentation de la décennie. En revanche, la hausse de la fréquentation est moins prononcée dans les grandes agglomérations : +1,8 % dans celles de 100 000 à 200 000 habitants, +3,5 % dans celles de 200 000 habitants et plus et +2,4 % dans l'agglomération parisienne. Les zones rurales enregistrent plus d'entrées en 2016 qu'en 2015 (+11,9 %).

Certaines agglomérations connaissent une progression de leur fréquentation particulièrement importante en 2016. L'ouverture

d'un établissement de 7 écrans à Chambly (60) fin 2015 permet à l'unité urbaine de Persan-Beaumont-sur-Oise d'enregistrer la plus forte hausse sur la période (+426,8 %). En ce qui concerne Stenay (+264,7 %), l'unité urbaine abrite depuis fin 2015 un mono-écran, elle ne comptait plus de cinéma actif depuis 2004.

Les zones rurales connaissent une forte progression de leur fréquentation en 2016 (+11,9 % par rapport à 2015).

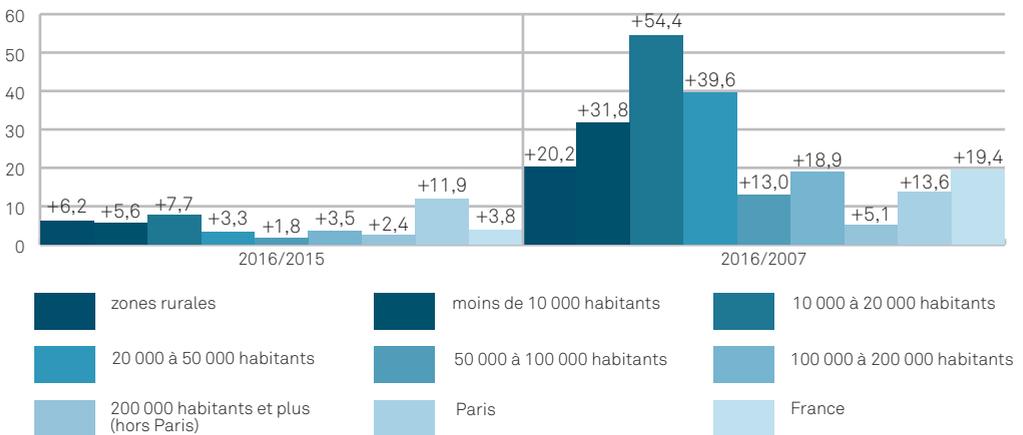
Sur la période 2007-2016, la fréquentation augmente de 19,4 % sur l'ensemble du territoire. L'agglomération parisienne (+5,1 %) affiche la plus faible hausse. Les progressions les plus importantes sont enregistrées dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+54,4 %), celles de 50 000 à 100 000 habitants (+39,6 %) et celles de 10 000 à 20 000 habitants (+31,8 %).

Fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (millions)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	9,78	10,01	9,93	9,95	11,14	10,08	9,44	10,90	11,07	11,76
10 000 à 20 000 habitants	6,66	6,96	7,11	7,20	7,97	7,20	6,85	8,10	8,31	8,78
20 000 à 50 000 habitants	12,81	13,64	14,41	14,74	16,28	15,47	14,93	17,48	18,36	19,77
50 000 à 100 000 habitants	17,26	19,17	20,40	21,46	23,01	21,55	20,36	22,89	23,34	24,10
100 000 à 200 000 habitants	17,74	18,74	19,95	20,61	21,37	19,80	18,51	19,99	19,69	20,04
200 000 habitants et plus (hors Paris)	60,04	64,74	69,62	72,94	75,17	70,22	66,80	70,79	68,98	71,36
Paris	51,08	53,84	57,08	57,12	58,94	56,30	54,27	55,83	52,45	53,70
<i>zones rurales</i>										
France	3,12	3,22	3,12	3,10	3,32	2,95	2,59	3,10	3,17	3,55
France	178,48	190,31	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,07

Source : CNC / INSEE – Recensement 2013, délimitation 2010.

Évolution de la fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2013, délimitation 2010.

Les 10 plus fortes progressions d'entrées en 2016 par rapport à 2015

1	Persan - Beaumont-sur-Oise (36 044 habitants)	+426,8%
2	Stenay (3 175 habitants)	+264,7%
3	Montreuil (5 041 habitants)	+262,3%
4	Montréjeau (5 533 habitants)	+229,3%
5	Gisors (13 059 habitants)	+221,8%
6	Bourganeuf (2 732 habitants)	+176,3%
7	Belleville (23 079 habitants)	+154,4%
8	Grenade (8 430 habitants)	+148,4%
9	Savenay (10 910 habitants)	+144,7%
10	Eyguières (6 724 habitants)	+133,5%

Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)
Agen	0,081	0,39	-0,4%	2,66	6,85	4,79	20,8
Ajaccio	0,068	0,39	+13,7%	2,61	6,75	5,73	10,5
Albi	0,074	0,33	+3,8%	2,14	6,44	4,50	18,7
Alès	0,095	0,29	+55,2%	2,16	7,33	3,11	13,6
Amiens	0,162	0,92	+1,3%	6,67	7,22	5,70	25,8
Angers	0,220	1,42	+10,9%	9,59	6,77	6,42	46,4
Angoulême	0,109	0,38	-18,6%	2,45	6,41	3,52	25,1
Annecy	0,163	0,95	+3,0%	6,77	7,16	5,82	28,3
Annemasse (Genève)	0,171	0,96	-0,2%	7,83	8,14	5,63	27,8
Arles	0,055	0,12	+10,2%	0,76	6,09	2,25	8,1
Armentières	0,079	0,16	+11,9%	0,83	5,11	2,06	9,2
Arras	0,087	0,27	+2,6%	1,60	5,86	3,14	9,4
Avignon	0,448	2,23	+3,9%	14,06	6,32	4,97	80,8
Bastia	0,066	0,20	+31,4%	1,41	7,06	3,02	7,8
Bayonne	0,233	1,26	+6,0%	7,89	6,24	5,42	67,4
Beauvais	0,059	0,53	+1,8%	3,46	6,56	8,92	16,8
Belfort	0,082	0,51	+2,6%	3,45	6,82	6,18	24,0
Bergerac	0,065	0,19	+4,9%	1,28	6,58	2,99	12,4
Besançon	0,135	0,94	+6,0%	6,00	6,39	6,94	43,1
Béthune	0,355	0,61	+3,0%	3,75	6,12	1,73	30,0
Béziers	0,089	0,71	+2,0%	4,67	6,57	7,97	40,0
Blois	0,066	0,48	+5,3%	3,38	7,03	7,23	21,2
Bordeaux	0,877	4,68	+4,4%	29,20	6,24	5,33	184,3
Boulogne-sur-Mer	0,088	0,23	+2,5%	1,36	5,81	2,66	10,7
Bourg-en-Bresse	0,059	0,50	+3,2%	3,29	6,63	8,37	15,9
Bourges	0,084	0,51	+3,1%	3,44	6,70	6,14	26,4
Bourgoin-Jallieu	0,057	0,54	-11,8%	3,70	6,86	9,42	19,4
Brest	0,199	1,11	-0,3%	6,95	6,25	5,57	51,6
Brive-la-Gaillarde	0,075	0,40	-1,5%	2,63	6,66	5,30	22,3
Caen	0,196	1,70	+2,1%	10,37	6,10	8,66	56,2
Calais	0,097	0,55	0,0%	3,82	6,92	5,71	27,4
Castres	0,056	0,19	-2,1%	1,26	6,52	3,43	7,6
Châlons-en-Champagne	0,057	0,30	+3,9%	2,02	6,64	5,29	18,4

¹ INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi-plexes ⁶	
12,1%	1	2	12	1 883	2	1	Agen
17,4%	1	7	12	4 153	1	-	Ajaccio
9,8%	1	3	12	2 142	2	1	Albi
13,5%	1	1	8	1 312	-	1	Alès
16,3%	1	3	14	3 124	2	1	Amiens
16,7%	2	3	25	4 597	1	1	Angers
9,3%	1	2	13	2 170	1	1	Angoulême
20,3%	6	9	21	4 200	6	1	Annecy
16,4%	5	6	19	3 829	4	1	Annemasse (Genève)
12,3%	1	2	6	780	1	-	Arles
12,4%	2	2	6	865	2	-	Armentières
25,6%	1	2	7	1 303	1	-	Arras
15,4%	9	14	52	9 393	7	2	Avignon
17,1%	2	3	6	906	1	-	Bastia
10,6%	7	9	39	6 920	6	1	Bayonne
16,7%	1	2	11	2 118	2	1	Beauvais
10,2%	1	1	14	2 973	1	1	Belfort
10,9%	2	2	10	1 509	2	1	Bergerac
14,3%	2	4	25	4 092	2	2	Besançon
10,1%	4	5	19	4 122	1	1	Béthune
11,0%	2	2	21	3 453	-	2	Béziers
11,1%	1	2	14	2 835	1	1	Blois
14,2%	17	20	115	21 820	9	5	Bordeaux
16,5%	1	1	7	944	1	-	Boulogne-sur-Mer
14,9%	1	2	12	2 532	1	1	Bourg-en-Bresse
9,2%	1	2	13	2 730	1	1	Bourges
16,6%	1	1	12	2 010	-	1	Bourgoin-Jallieu
12,3%	2	5	32	5 751	2	2	Brest
10,4%	1	2	12	2 090	1	1	Brive-la-Gaillarde
16,0%	3	5	30	6 576	2	2	Caen
11,1%	2	2	16	2 869	1	1	Calais
19,2%	1	1	5	660	1	-	Castres
9,4%	1	2	10	1 754	1	1	Châlons-en-Champagne

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)
Chalon-sur-Saône	0,074	0,23	-4,7%	1,36	5,81	3,14	13,4
Chambéry	0,184	1,05	+6,3%	7,15	6,82	5,70	47,8
Charleville-Mézières	0,061	0,42	+3,3%	2,82	6,70	6,94	17,5
Chartres	0,089	0,49	+5,1%	3,38	6,94	5,48	14,4
Châteauroux	0,062	0,28	+1,2%	1,82	6,46	4,55	13,3
Cherbourg-Octeville	0,084	0,47	+0,5%	3,10	6,54	5,68	33,9
Cholet	0,058	0,40	-1,5%	2,37	5,92	6,93	17,2
Clermont-Ferrand	0,264	1,65	+3,9%	10,85	6,58	6,25	67,0
Cluses	0,087	0,05	+10,1%	0,25	5,01	0,58	1,3
Colmar	0,093	0,63	+0,3%	4,20	6,67	6,78	30,6
Compiègne	0,070	0,52	+6,3%	3,60	6,90	7,41	24,7
Creil	0,118	0,67	-2,7%	4,88	7,33	5,66	24,3
Dijon	0,240	1,39	+0,9%	8,92	6,41	5,80	65,1
Douai-Lens	0,504	1,76	+5,4%	11,18	6,34	3,49	65,1
Draguignan	0,080	0,31	+6,2%	2,12	6,94	3,85	14,7
Dunkerque	0,176	0,69	+4,6%	4,19	6,10	3,91	30,9
Epinal	0,062	0,44	+6,4%	2,84	6,41	7,18	11,0
Evreux	0,060	0,56	+2,2%	4,07	7,28	9,26	18,1
Fréjus	0,094	0,43	+3,7%	2,77	6,46	4,55	16,5
Grenoble	0,508	2,57	+2,1%	17,77	6,92	5,05	97,3
Haguenau	0,059	0,33	-1,2%	2,20	6,58	5,65	11,9
Le Havre	0,237	0,88	+0,9%	6,02	6,86	3,70	31,7
Laval	0,067	0,45	+2,6%	2,88	6,45	6,61	14,1
Lille	1,033	4,69	+0,2%	30,07	6,41	4,54	139,6
Limoges	0,184	0,92	+5,1%	6,20	6,74	5,00	39,1
Lorient	0,115	0,90	+1,1%	5,94	6,60	7,84	41,6
Lyon	1,600	7,54	+2,7%	51,33	6,81	4,71	267,5
Le Mans	0,211	1,37	+2,2%	9,21	6,71	6,52	66,1
Marseille-Aix-en-Provence	1,570	6,31	+6,9%	45,89	7,28	4,02	212,9
Maubeuge	0,112	0,34	+3,2%	2,08	6,21	2,99	14,7
Meaux	0,074	0,28	+6,6%	1,65	5,98	3,71	12,6
Menton (Monaco)	0,068	0,08	+9,2%	0,47	6,11	1,13	3,9

¹ INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi-plexes ⁶	
12,3%	1	3	10	1 556	1	-	Chalon-sur-Saône
13,3%	4	8	32	5 357	4	2	Chambéry
12,3%	1	1	10	2 008	1	1	Charleville-Mézières
18,3%	1	1	10	1 880	1	1	Chartres
14,1%	1	2	9	1 406	2	1	Châteauroux
6,7%	2	3	18	3 841	2	1	Cherbourg-Octeville
16,3%	1	1	10	1 443	1	1	Cholet
15,2%	3	7	40	6 572	4	1	Clermont-Ferrand
10,3%	2	3	3	1 114	2	-	Cluses
9,7%	1	2	16	3 488	1	1	Colmar
11,9%	1	1	14	2 525	1	1	Compiègne
11,2%	2	2	15	4 199	-	1	Creil
12,4%	2	5	36	6 301	2	2	Dijon
12,9%	7	8	42	9 032	1	3	Douai-Lens
11,5%	1	1	7	1 288	-	-	Draguignan
10,5%	4	5	21	4 577	1	1	Dunkerque
20,4%	1	1	8	1 600	1	1	Epinal
15,5%	1	1	10	2 016	1	1	Evreux
14,4%	2	3	11	2 257	1	-	Fréjus
13,3%	8	14	60	12 011	7	2	Grenoble
15,0%	2	2	9	1 718	-	1	Haguenau
16,1%	2	4	19	3 327	2	1	Le Havre
15,6%	1	1	9	1 844	1	1	Laval
15,6%	12	18	85	18 877	8	4	Lille
13,1%	1	3	27	4 977	1	2	Limoges
12,2%	2	2	22	3 981	-	2	Lorient
14,5%	28	47	172	32 517	26	7	Lyon
13,1%	3	7	38	5 721	1	2	Le Mans
16,7%	17	33	137	24 309	15	7	Marseille-Aix-en-Provence
10,7%	3	3	11	2 884	1	1	Maubeuge
12,0%	1	1	7	1 304	-	-	Meaux
15,6%	1	1	3	377	-	-	Menton (Monaco)

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)
Metz	0,287	1,65	+1,0%	11,03	6,68	5,76	61,3
Montargis	0,055	0,36	+3,2%	2,38	6,70	6,43	15,0
Montauban	0,075	0,53	+4,8%	3,65	6,91	7,01	21,2
Montbéliard	0,107	0,51	-1,5%	2,91	5,69	4,77	23,4
Montélimar	0,054	0,30	+5,2%	1,69	5,59	5,61	16,8
Montluçon	0,057	0,19	+4,9%	1,13	5,95	3,29	6,7
Montpellier	0,414	2,72	+3,2%	19,68	7,23	6,57	89,2
Mulhouse	0,248	0,85	+0,1%	5,88	6,90	3,44	40,1
Nancy	0,283	1,25	+1,6%	8,28	6,64	4,41	45,0
Nantes	0,613	3,70	+2,4%	22,62	6,11	6,04	131,7
Narbonne	0,053	0,40	+4,0%	2,69	6,70	7,60	19,4
Nevers	0,059	0,34	+4,7%	2,27	6,60	5,79	16,6
Nice	0,943	3,81	+6,8%	27,35	7,17	4,05	139,7
Nîmes	0,185	1,13	-0,6%	7,87	6,96	6,13	36,8
Niort	0,071	0,53	+1,7%	3,44	6,53	7,41	26,3
Orléans	0,273	1,44	+2,5%	10,54	7,30	5,29	50,5
Paris	10,601	53,70	+2,4%	363,75	6,77	5,07	1 767,0
Pau	0,197	0,91	+11,7%	6,05	6,66	4,62	59,1
Périgueux	0,067	0,39	+3,2%	2,66	6,87	5,78	18,6
Perpignan	0,198	1,34	+3,6%	8,57	6,42	6,76	61,7
Poitiers	0,128	0,71	+5,4%	4,55	6,45	5,51	39,8
Quimper	0,080	0,59	+5,5%	3,81	6,45	7,41	25,9
Reims	0,211	0,36	+2,9%	2,49	6,94	1,70	19,6
Rennes	0,322	1,53	+1,8%	9,91	6,50	4,74	41,9
Roanne	0,080	0,44	+4,0%	2,93	6,69	5,47	16,0
La Rochelle	0,127	0,91	+3,5%	5,83	6,38	7,20	40,1
La Roche-sur-Yon	0,053	0,60	+0,6%	3,91	6,47	11,46	16,9
Romans-sur-Isère	0,056	0,23	+18,8%	1,46	6,40	4,03	12,6
Rouen	0,466	2,40	-4,1%	16,64	6,92	5,16	101,5
Saint-Brieuc	0,095	0,67	+4,4%	4,28	6,40	7,06	20,1
Saint-Cyprien	0,052	0,04	+13,0%	0,20	4,72	0,81	1,9
Saint-Etienne	0,373	1,05	+8,5%	6,17	5,85	2,82	53,7

¹ INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi-plexes ⁶	
11,6%	6	7	40	9 126	3	2	Metz
14,9%	1	1	9	1 456	1	1	Montargis
13,1%	2	3	14	2 694	2	1	Montauban
10,7%	2	2	14	2 933	1	1	Montbéliard
16,6%	2	4	15	1 695	2	-	Montélimar
21,7%	1	1	5	662	1	-	Montluçon
15,9%	3	7	48	9 215	3	3	Montpellier
9,1%	3	5	25	5 977	3	2	Mulhouse
12,7%	2	6	27	5 897	2	1	Nancy
15,4%	9	15	74	14 631	9	5	Nantes
14,5%	1	2	10	1 518	1	1	Narbonne
11,5%	1	1	10	1 816	1	1	Nevers
16,1%	18	36	101	17 552	12	2	Nice
17,4%	1	3	22	3 956	1	1	Nîmes
10,8%	1	2	14	2 945	1	1	Niort
14,2%	2	4	30	6 184	1	2	Orléans
15,7%	173	289	1049	212 018	134	34	Paris
8,2%	2	4	30	5 699	1	2	Pau
11,5%	2	2	11	1 982	1	1	Périgueux
13,3%	4	5	35	5 626	2	2	Perpignan
10,5%	2	4	21	3 538	2	1	Poitiers
13,3%	1	3	16	2 778	2	1	Quimper
10,8%	1	2	12	2 093	1	-	Reims
17,9%	4	7	26	5 481	5	1	Rennes
12,8%	1	2	11	2 348	1	1	Roanne
11,4%	1	4	23	5 502	2	1	La Rochelle
17,1%	1	2	11	2 308	1	1	La Roche-sur-Yon
13,4%	1	2	11	1 511	1	1	Romans-sur-Isère
11,4%	7	9	60	12 528	4	3	Rouen
17,8%	2	2	16	3 337	1	1	Saint-Brieuc
9,7%	3	4	4	984	3	-	Saint-Cyprien
10,1%	9	12	37	7 369	4	2	Saint-Etienne

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)
Saint-Just- Saint-Rambert	0,059	0,13	-29,1%	0,71	5,59	2,13	3,7
Saint-Nazaire	0,150	0,90	+0,3%	5,51	6,13	6,01	36,9
Saint-Omer	0,062	0,36	+4,8%	2,36	6,46	5,91	12,0
Saint-Quentin	0,065	0,40	+3,4%	2,80	7,00	6,14	20,3
Salon-de-Provence	0,059	0,24	+1,2%	1,57	6,49	4,09	14,1
Sarrebruck-Forbach	0,085	0,36	+1,6%	2,26	6,33	4,19	23,1
Sète	0,092	0,14	+6,3%	0,73	5,07	1,56	5,9
Strasbourg	0,457	2,03	+1,2%	12,60	6,20	4,45	80,9
Tarbes	0,076	0,42	+2,8%	2,98	7,01	5,61	22,6
La Teste-de-Buch- Arcachon	0,064	0,37	+5,5%	2,58	6,98	5,82	17,2
Thionville	0,133	0,71	-3,2%	4,95	6,98	5,33	19,0
Thonon-les-Bains	0,074	0,50	+3,8%	3,43	6,87	6,71	17,8
Toulon	0,562	2,47	+9,7%	18,06	7,32	4,39	74,3
Toulouse	0,920	5,24	+3,4%	34,81	6,65	5,69	157,1
Tours	0,351	1,67	+4,0%	10,62	6,37	4,75	56,0
Troyes	0,134	0,57	+0,6%	3,83	6,70	4,27	19,8
Valence	0,127	0,82	-0,1%	6,00	7,28	6,48	31,7
Valenciennes	0,334	0,80	-0,8%	5,22	6,56	2,38	26,9
Vannes	0,078	0,66	+3,0%	4,40	6,68	8,45	22,4
Vichy	0,066	0,30	+4,9%	1,97	6,55	4,55	10,7
Vienne	0,094	0,42	+1,6%	2,61	6,15	4,52	14,5

¹ INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multi-plexes ⁶	
18,2%	2	2	8	1 479	2	-	Saint-Just-Saint-Rambert
12,8%	6	7	24	4 721	3	1	Saint-Nazaire
16,4%	1	1	8	1 481	1	1	Saint-Omer
11,5%	1	1	11	1 927	1	1	Saint-Quentin
10,0%	2	3	11	1 854	3	-	Salon-de-Provence
6,7%	2	2	14	3 088	-	1	Sarrebruck-Forbach
14,6%	2	2	4	678	2	-	Sète
12,9%	1	5	40	7 919	3	1	Strasbourg
10,3%	1	1	11	2 049	-	1	Tarbes
13,9%	3	3	14	2 076	3	1	La Teste-de-Buch-Arcachon
15,1%	3	4	14	3 530	2	1	Thionville
17,0%	2	3	12	1 966	1	1	Thonon-les-Bains
18,7%	14	18	62	11 004	7	3	Toulon
17,7%	18	24	99	18 708	15	6	Toulouse
14,9%	9	11	36	8 293	2	2	Tours
13,7%	1	1	10	2 126	-	1	Troyes
14,7%	3	5	21	3 794	3	1	Valence
12,2%	3	3	17	4 082	1	1	Valenciennes
14,7%	1	2	14	2 792	1	1	Vannes
19,5%	1	1	7	1 012	1	-	Vichy
17,7%	2	2	11	1 797	1	1	Vienne

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la géographie du cinéma
(2006-2016)

4.2

Le parc

Art et Essai

des unités urbaines métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les données présentées dans ce chapitre tiennent compte du classement Art et Essai des établissements arrêté à juillet 2017, c'est-à-dire avant la commission d'appel prévue en septembre 2017. Les évolutions observées entre 2015 et 2016 doivent donc être considérées avec la plus grande prudence.

Le classement au titre de l'année 2017 repose sur l'examen de la programmation des établissements candidats pour la période allant de juillet 2016 à juin 2017. Dans les analyses réalisées par le CNC, le classement obtenu en année N est systématiquement rapporté à l'année d'exploitation N-1.

725 unités urbaines équipées de salles

Art et Essai

Parmi les 929 unités urbaines équipées en salles de cinéma en 2016, 725 comptent dans leur parc au moins un établissement classé Art et Essai, soit 77,9 % de l'ensemble.

A l'exception des unités urbaines de Creil, Lorient et Troyes toutes équipées d'un voire deux multiplexes, les agglomérations de 100 000 habitants ou plus sont toutes équipées en salles Art et Essai. Entre 50 000 et 100 000 habitants, neuf unités urbaines sur les 64 équipées en salles de cinéma ne possèdent aucun établissement classé. Il s'agit des agglomérations d'Alès, Béziers, Bourgoin-Jallieu, Draguignan, Haguenau, Meaux, Menton, Sarrebruck-Forbach et Tarbes. En 2016, 25 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus sont exclusivement équipées de cinémas classés Art et Essai. Pour 16 d'entre elles, il n'existe qu'un seul cinéma dans l'unité urbaine. Par ailleurs, pour 48 autres unités urbaines de 50 000 habitants ou plus, la moitié des établissements ou plus sont classés Art et Essai.

Équipement des établissements Art et Essai en 2016 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

	unités urbaines équipées	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²
		nombre	%				
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	380	380	32,1	483	91	188	87
de 10 000 à 20 000 habitants	139	147	12,4	295	51	175	62
de 20 000 à 50 000 habitants	100	120	10,1	454	75	165	53
de 50 000 à 100 000 habitants	55	74	6,2	346	61	176	75
de 100 000 à 200 000 habitants	20	43	3,6	107	19	173	189
200 000 habitants et plus (hors Paris)	30	165	13,9	397	61	155	250
Paris	1	134	11,3	276	48	174	220
<i>zones rurales</i>							
	-	122	10,3	132	19	142	783
France	725	1 185	100,0	2 490	425	171	150

¹ Classement 2017 avant appel.

² INSEE - Recensement 2013, délimitation 2010.

Source : CNC.

Les unités urbaines de moins de 10 000 habitants comptent le plus grand nombre d'établissement Art et Essai (380).

Fréquentation des établissements Art et Essai en 2016 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

	séances (milliers)	entrées			recettes guichets ²			RME ² (€)	indice de fréquentation ³	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁴
		millions	%	% du total	M€	%	% du total				
<i>unités urbaines</i>											
moins de 10 000 habitants	330	8,32	12,2	70,7	41,72	10,9	67,5	5,02	1,06	92	13,4%
de 10 000 à 20 000 habitants	292	7,18	10,5	81,8	39,64	10,3	80,0	5,52	2,24	139	14,6%
de 20 000 à 50 000 habitants	584	14,10	20,7	71,3	87,18	22,8	71,2	6,18	3,56	189	14,9%
de 50 000 à 100 000 habitants	508	11,81	17,3	49,0	75,51	19,7	47,6	6,40	2,59	194	13,4%
de 100 000 à 200 000 habitants	147	3,03	4,5	15,1	15,83	4,1	11,8	5,22	0,86	164	13,1%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	560	13,20	19,4	18,5	69,06	18,0	14,5	5,23	0,86	215	16,0%
Paris	376	8,79	12,9	16,4	46,39	12,1	12,8	5,28	0,83	183	14,7%
<i>zones rurales</i>	68	1,66	2,4	46,9	7,79	2,0	38,9	4,68	0,11	89	18,9%
France	2 865	68,09	100,0	32,0	383,12	100,0	27,6	5,63	1,07	160	14,5%

¹ Classement 2017 avant appel.

² Recette moyenne par entrée toutes taxes comprises.

³ INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.

⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Les cinémas Art et Essai, un poids important dans les plus petites unités urbaines

Si, en moyenne, les cinémas Art et Essai réalisent 32,0 % de la fréquentation en 2016, ce taux n'est pas homogène selon la taille de l'unité urbaine d'implantation. En effet, il s'établit à 16,4 % dans l'agglomération parisienne et à 18,5 % dans les autres unités urbaines de 200 000 habitants ou plus. Il est en revanche largement supérieur à la moyenne dans les unités urbaines de moins de 50 000 habitants (73,4 %). Dans les communes rurales, 46,9 % des entrées relèvent des cinémas Art et Essai.

Le cinéma Art et Essai apparaît en moyenne plus cher dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (catégorie D) que dans les autres zones d'implantation. En 2016, la recette moyenne par entrée des salles Art et Essai est de 6,18 € dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants et de 6,40 € dans celles de 50 000 à 100 000 habitants. C'est également dans ces agglomérations que l'indice de

Les salles Art et Essai des zones rurales ont un meilleur taux d'occupation de leurs fauteuils que celles de Paris (18,9 % contre 14,7 %).

fréquentation des salles Art et Essai apparaît le plus élevé (respectivement 3,56 et 2,59 entrées par habitant en 2016). Dix-sept unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants présentent un indice de fréquentation de leurs cinémas Art et Essai supérieur ou égal à 5 entrées annuelles en 2016 : Ajaccio, Beauvais, Belfort, Charleville-Mézières, Chartres, Cholet, Compiègne, Epinal, Evreux, La Teste-de-Buch-Arcachon, Laval, Montargis, Nevers, Périgueux, Quimper, Saint-Omer et Saint-Quentin. Hormis Ajaccio, Périgueux, et Quimper, ces agglomérations sont intégralement équipées en cinémas classés.

En 2016, en moyenne, une salle Art et Essai est remplie à 14,5 % de sa capacité par séance. Ce taux atteint 16,0 % dans les agglomérations de 200 000 habitants ou plus (hors Paris) et 18,9 % dans les zones rurales. Il est, en revanche, moins élevé dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (13,1 %).

Les cinémas Art et Essai des unités urbaines 20 000 à 50 000 habitants réalisent la plus forte recette (87M€).

Hausse des entrées pour les cinémas

Art et Essai

Si la fréquentation des établissements classés progresse de 9,2 % entre 2015 et 2016, ce taux varie, là encore, selon la taille des unités urbaines. Cette progression est particulièrement importante dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (+12,3 %) et dans celles de 100 000 à 200 000 habitants (+13,5 %). Elle est, en revanche, plus mesurée dans les unités urbaines de de 10 000 à 20 000 habitants (+5,0 %) et à Paris (+2,7 %).

Evolution de la fréquentation des établissements Art et Essai pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 ¹
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	6,02	5,56	6,20	6,29	7,44	6,93	6,54	7,62	7,67	8,32
de 10 000 à 20 000 habitants	4,99	4,86	5,65	5,45	6,23	5,76	5,48	6,45	6,84	7,18
de 20 000 à 50 000 habitants	9,17	9,80	10,28	10,46	11,52	10,51	10,52	13,11	12,55	14,10
de 50 000 à 100 000 habitants	8,65	9,40	9,53	9,63	10,11	9,69	9,83	10,38	10,52	11,81
de 100 000 à 200 000 habitants	2,63	2,80	2,88	3,23	2,85	2,82	2,81	3,07	2,67	3,03
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10,42	10,58	11,07	11,49	11,57	10,72	11,28	12,30	12,03	13,20
Paris	8,63	8,80	9,56	9,69	9,97	9,53	9,41	9,50	8,56	8,79
<i>zones rurales</i>	1,16	1,07	1,20	1,25	1,40	1,37	1,22	1,50	1,51	1,66
France	51,66	52,88	56,36	57,49	61,10	57,35	57,08	63,92	62,36	68,09

¹ Classement 2017 avant appel.
Source : CNC.

4.3

La petite,
la moyenne
et la grande
exploitation
à l'échelle des
unités urbaines
métropolitaines

Remarques méthodologiques

Chaque établissement cinématographique fait l'objet d'un classement, selon l'usage professionnel, en petite, moyenne ou grande exploitation, en fonction notamment de son niveau annuel d'entrées. Les cinémas réalisant moins de 80 000 entrées sur une année relèvent de la petite exploitation, ceux qui enregistrent entre 80 000 et 450 000 entrées de la moyenne exploitation, les autres étant classés dans la grande exploitation. Cependant, par convention, tous les établissements exploités par des entreprises propriétaires de 50 écrans au moins sont classés dans la grande exploitation, indépendamment de leur niveau d'entrées.

Une corrélation forte entre la catégorie d'exploitation et la taille des unités urbaines

En 2016, 51,0 % des établissements relevant de la petite exploitation sont implantés dans des unités urbaines de moins de 10 000 habitants ou des zones rurales. Les cinémas de la petite exploitation composent 97,3 % de l'ensemble des établissements de ces zones. La petite exploitation est plus faiblement implantée dans les unités urbaines de taille intermédiaire. Seuls 6,7 % des cinémas de la petite exploitation sont installés dans des unités urbaines de 50 000 à 200 000 habitants en 2016. En revanche, ils représentent 57,2 % des établissements des agglomérations de 200 000 habitants et plus (dont l'agglomération parisienne).

Les cinémas de la petite exploitation sont le plus souvent implantés dans les petites unités urbaines.

Équipement de la petite exploitation selon la taille des unités urbaines en 2016

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	%	nombre	%	milliers	%
<i>unités urbaines</i>						
moins de 10 000 habitants	513	34,3	609	30,9	116	30,8
10 000 à 20 000 habitants	171	11,4	262	13,3	50	13,2
20 000 à 50 000 habitants	88	5,9	142	7,2	27	7,1
50 000 à 100 000 habitants	55	3,7	92	4,7	20	5,2
100 000 à 200 000 habitants	45	3,0	61	3,1	15	4,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	201	13,4	270	13,7	51	13,5
Paris	173	11,6	263	13,3	57	15,2
<i>zones rurales</i>						
	251	16,8	274	13,9	41	11,0
France	1 497	100,0	1 973	100,0	376	100,0

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

La moyenne exploitation dans les moyennes et grandes unités urbaines

La moyenne exploitation est souvent implantée à la fois dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (38,1 % des établissements de la moyenne exploitation en 2016) et dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants, y

compris l'agglomération parisienne (44,0 %). La moyenne exploitation compose respectivement 31,5 % et 17,3 % du parc total de ces unités urbaines en 2016, contre 12,6 % toutes zones confondues. Aucun cinéma de la moyenne exploitation n'est implanté en zone rurale.

Équipement de la moyenne exploitation selon la taille des unités urbaines en 2016

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	%	nombre	%	milliers	%
<i>unités urbaines</i>						
moins de 10 000 habitants	7	2,7	28	2,3	5	2,5
10 000 à 20 000 habitants	23	8,9	89	7,2	14	7,1
20 000 à 50 000 habitants	71	27,6	361	29,2	59	29,4
50 000 à 100 000 habitants	27	10,5	189	15,3	32	15,6
100 000 à 200 000 habitants	16	6,2	78	6,3	12	5,9
200 000 habitants et plus (hors Paris)	70	27,2	332	26,8	52	26,0
Paris	43	16,7	161	13,0	27	13,6
<i>zones rurales</i>						
	-	-	-	-	-	-
France	257	100,0	1 238	100,0	202	100,0

Source : CNC/ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

Aucun cinéma de la moyenne exploitation n'est implanté en zone rurale.

La grande exploitation principalement localisée dans les plus grandes unités urbaines

En 2016, 57,4 % d'entre eux sont établis dans des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (incluant Paris), représentant 25,5 % des cinémas de ces unités urbaines (14,2 % en moyenne sur la France). Toutefois, la grande exploitation n'est pas pour autant absente des

zones les moins peuplées : 3,1 % des cinémas de la grande exploitation sont ainsi implantés en zones rurales en 2016. Ce phénomène s'explique notamment par le classement systématique en grande exploitation des établissements appartenant à un groupe propriétaire de 50 écrans ou plus.

Équipement de la grande exploitation selon la taille des unités urbaines en 2016

	établissements		écrans			fauteuils
	nombre	%	nombre	%	milliers	%
<i>unités urbaines</i>						
moins de 10 000 habitants	5	1,7	38	1,4	8	1,5
10 000 à 20 000 habitants	5	1,7	26	1,0	5	0,9
20 000 à 50 000 habitants	26	8,9	157	6,0	26	4,9
50 000 à 100 000 habitants	44	15,1	391	14,9	72	13,9
100 000 à 200 000 habitants	35	12,0	357	13,6	70	13,5
200 000 habitants et plus (hors Paris)	94	32,3	1 011	38,4	208	40,0
Paris	73	25,1	625	23,7	127	24,4
<i>zones rurales</i>						
	9	3,1	27	1,0	5	0,9
France	291	100,0	2 632	100,0	522	100,0

Source : CNC/ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

En termes de fréquentation, la petite exploitation assure 76,2 % des entrées des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales, contre 17,8 % pour la grande exploitation et 6,1 % pour la moyenne exploitation. A l'inverse,

70,7 % des entrées des unités urbaines de plus de 50 000 habitants (y compris Paris) sont enregistrées dans les établissements de la grande exploitation (20,0 % pour la moyenne exploitation et 9,3 % pour la petite exploitation).

Fréquentation de la petite exploitation selon la taille des unités urbaines en 2016

	séances		entrées		recettes ¹		recette moyenne par entrée ¹ (€)	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ² (%)
	milliers	%	millions	%	M€	%			
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	359	26,4	9,17	28,4	45,41	28,2	4,95	79	13,3
10 000 à 20 000 habitants	211	15,5	5,17	16,0	27,61	17,2	5,34	105	13,6
20 000 à 50 000 habitants	105	7,7	2,56	7,9	13,63	8,5	5,32	96	12,8
50 000 à 100 000 habitants	90	6,6	1,72	5,3	8,90	5,5	5,19	87	10,9
100 000 à 200 000 habitants	50	3,7	1,17	3,6	5,28	3,3	4,52	78	11,7
200 000 habitants et plus (hors Paris)	209	15,4	4,65	14,4	21,88	13,6	4,71	92	13,3
Paris	234	17,2	5,34	16,5	25,76	16,0	4,83	93	12,1
<i>zones rurales</i>	103	7,6	2,52	7,8	12,42	7,7	4,93	61	17,9
France	1 359	100,0	32,30	100,0	160,90	100,0	4,98	86	13,1

¹ Toutes taxes comprises

² Taux d'occupation des fauteuils rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

Fréquentation de la moyenne exploitation selon la taille des unités urbaines en 2016

	séances		entrées		recettes ¹		recette moyenne par entrée ¹ (€)	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ² (%)
	milliers	%	millions	%	M€	%			
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	37	2,0	0,78	1,8	4,75	1,8	6,06	158	12,3
10 000 à 20 000 habitants	109	5,9	2,79	6,3	16,30	6,0	5,85	194	16,0
20 000 à 50 000 habitants	469	25,2	11,99	26,9	73,79	27,3	6,15	202	15,7
50 000 à 100 000 habitants	282	15,2	7,18	16,1	46,27	17,1	6,45	227	15,3
100 000 à 200 000 habitants	130	7,0	2,68	6,0	15,49	5,7	5,79	225	14,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	565	30,4	12,40	27,8	71,11	26,4	5,73	236	14,2
Paris	267	14,3	6,76	15,2	42,08	15,6	6,22	246	14,9
<i>zones rurales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	1 858	100,0	44,58	100,0	269,79	100,0	6,05	221	14,9

¹ Toutes Taxes comprises

² Taux d'occupation des fauteuils rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

Fréquentation de la grande exploitation selon la taille des unités urbaines en 2016

	séances		entrées		recettes ¹		recette moyenne par entrée ¹ (€)	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ² (%)
	milliers	%	millions	%	M€	%			
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	72	1,5	1,81	1,3	11,66	1,2	6,45	233	12,3
10 000 à 20 000 habitants	40	0,8	0,81	0,6	5,62	0,6	6,89	168	11,2
20 000 à 50 000 habitants	241	5,0	5,21	3,8	34,99	3,7	6,71	202	13,2
50 000 à 100 000 habitants	677	14,1	15,21	11,2	103,59	10,8	6,81	210	12,3
100 000 à 200 000 habitants	645	13,5	16,20	11,9	112,86	11,8	6,97	231	13,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 818	37,9	54,31	39,9	384,78	40,2	7,08	261	14,7
Paris	1 266	26,4	41,60	30,5	295,91	30,9	7,11	327	16,6
<i>zones rurales</i>	36	0,7	1,03	0,8	7,60	0,8	7,40	212	16,7
France	4 795	100,0	136,19	100,0	956,99	100,0	7,03	261	14,5

¹ Toutes taxes comprises

² Taux d'occupation des fauteuils rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

Une évolution de la fréquentation fonction de l'implantation des établissements et des catégories d'exploitation

Au niveau national, la fréquentation des établissements relevant de la petite exploitation augmente en 2016 (+4,0 % par rapport à 2015). Cependant, ces évolutions varient sensiblement selon la situation de l'établissement. Les salles de la petite exploitation implantées dans des unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants affichent une progression de leurs entrées de 12,2 % quand celles établies dans des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants accusent une baisse de 4,9 %.

La fréquentation des établissements de la moyenne exploitation est en hausse de 12,7 % en 2016. Cette progression est particulièrement marquée dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (+23,7 %), tandis qu'elle est moins importante que la moyenne dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (+7,1 %).

En 2016, la grande exploitation voit sa fréquentation augmenter de 1,1 %. Cette progression est particulièrement marquée dans les zones rurales (+21,1 %), tandis que les cinémas des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants accusent une baisse de leurs entrées de 2,5 % entre 2015 et 2016.

Evolution de la fréquentation de la petite exploitation selon la taille des unités urbaines (millions d'entrées)

	2012	2013	2014	2015	2016
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	7,83	7,34	8,49	8,62	9,17
10 000 à 20 000 habitants	5,05	5,03	5,04	5,16	5,17
20 000 à 50 000 habitants	3,19	3,46	2,88	2,70	2,56
50 000 à 100 000 habitants	1,70	1,63	1,68	1,53	1,72
100 000 à 200 000 habitants	1,14	1,10	1,07	1,13	1,17
200 000 habitants et plus (hors Paris)	4,66	4,46	4,40	4,50	4,65
Paris	4,99	5,25	5,17	5,11	5,34
<i>zones rurales</i>	2,10	1,84	2,29	2,32	2,52
France	30,66	30,10	31,01	31,06	32,30

Source: CNC/ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

Evolution de la fréquentation de la moyenne exploitation selon la taille des unités urbaines (millions d'entrées)

	2012	2013	2014	2015	2016
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	0,60	0,47	0,61	0,68	0,78
10 000 à 20 000 habitants	1,48	1,23	2,30	2,37	2,79
20 000 à 50 000 habitants	9,29	8,63	9,82	10,31	11,99
50 000 à 100 000 habitants	6,91	6,86	6,99	6,70	7,18
100 000 à 200 000 habitants	2,16	2,31	2,39	2,16	2,68
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10,75	10,77	10,77	11,53	12,40
Paris	6,97	7,02	6,85	5,79	6,76
<i>zones rurales</i>	-	-	-	-	-
France	38,15	37,28	39,74	39,55	44,58

Source: CNC/ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

Evolution de la fréquentation de la grande exploitation selon la taille des unités urbaines (millions d'entrées)

	2012	2013	2014	2015	2016
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	1,65	1,62	1,79	1,77	1,81
10 000 à 20 000 habitants	0,68	0,60	0,77	0,78	0,81
20 000 à 50 000 habitants	2,99	2,85	4,79	5,35	5,21
50 000 à 100 000 habitants	12,95	11,87	14,22	15,10	15,21
100 000 à 200 000 habitants	16,50	15,09	16,53	16,39	16,20
200 000 habitants et plus (hors Paris)	54,81	51,57	55,62	52,96	54,31
Paris	44,34	42,00	43,80	41,55	41,60
<i>zones rurales</i>					
	0,85	0,75	0,81	0,85	1,03
France	134,77	126,35	138,34	134,75	136,19

Source : CNC/INSEE – recensement 2013, délimitation 2010

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur la
géographie de l'exploitation
(2004-2016)

4.4

La programmation dans les unités urbaines métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors

film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

47,0 % des entrées des zones rurales réalisés par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 47,0 % dans les zones rurales et 43,3 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants en 2016. A l'inverse, la part de marché des films français est plus faible dans les grandes agglomérations, s'élevant à 34,5 % dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et à 32,5 % dans l'agglomération parisienne. En 2016, c'est dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus (hors Paris) et de Paris que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (respectivement 53,9 % et 54,2 %). Elle dépasse 50 % dans l'ensemble des unités urbaines de 20 000 habitants et plus.

28,9 % des entrées de l'agglomération parisienne pour les films Art et Essai

L'agglomération parisienne enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 28,9 % en 2016, devant les zones rurales (27,4 %) et les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (22,9 %).

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines.

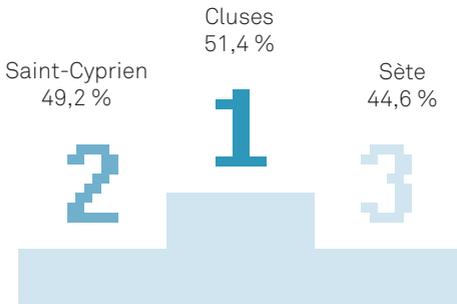
Part de marché en entrées des films dans les zones rurales et les unités urbaines en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	43,3	46,1	8,7	1,9	100,0	22,9	77,1	100,0
10 000 à 20 000 habitants	41,0	49,0	8,3	1,7	100,0	20,9	79,1	100,0
20 000 à 50 000 habitants	39,3	51,4	8,0	1,3	100,0	16,9	83,1	100,0
50 000 à 100 000 habitants	36,8	53,5	8,4	1,3	100,0	15,8	84,2	100,0
100 000 à 200 000 habitants	36,3	53,2	8,8	1,7	100,0	19,3	80,7	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	34,5	53,9	9,6	2,0	100,0	22,1	77,9	100,0
Paris	32,5	54,2	10,2	3,1	100,0	28,9	71,1	100,0
<i>zones rurales</i>	47,0	42,4	8,4	2,2	100,0	27,4	72,6	100,0
total	35,8	52,9	9,2	2,0	100,0	22,5	77,5	100,0

Source : CNC / INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.

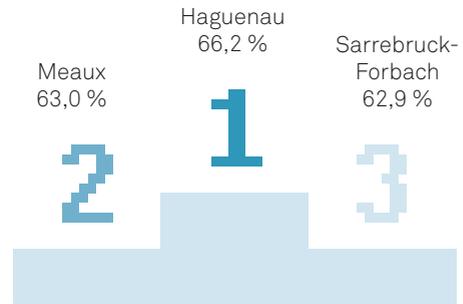
En 2016, 67 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

 **35,8 %**
des entrées totales en 2016



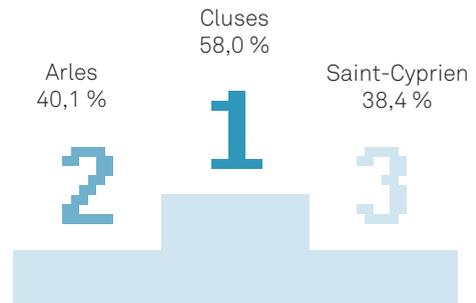
62 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

 **52,9 %**
des entrées totales en 2016



En 2016, 28 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Art et Essai
22,5 %
des entrées totales en 2016



Part de marché en entrées des films dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Agen	35,5	53,6	8,9	2,0	100,0	19,8	80,2	100,0
Ajaccio	25,4	61,6	11,1	1,9	100,0	15,8	84,2	100,0
Albi	35,4	53,8	8,9	1,9	100,0	22,7	77,3	100,0
Alès	36,9	54,0	8,0	1,1	100,0	14,5	85,5	100,0
Amiens	35,4	53,9	8,9	1,7	100,0	17,5	82,5	100,0
Angers	40,3	48,5	9,2	2,0	100,0	25,6	74,4	100,0
Angoulême	39,0	50,9	7,6	2,5	100,0	20,1	79,9	100,0
Annecy	40,1	47,8	9,9	2,2	100,0	28,8	71,2	100,0
Annemasse	33,4	57,3	8,3	1,0	100,0	18,2	81,8	100,0
Arles	39,3	45,7	11,4	3,7	100,0	40,1	59,9	100,0
Armentières	36,2	54,2	8,5	1,0	100,0	11,3	88,7	100,0
Arras	44,1	44,2	9,7	2,0	100,0	19,3	80,7	100,0
Avignon	34,3	54,6	9,2	1,9	100,0	21,5	78,5	100,0
Bastia	23,3	61,6	13,3	1,7	100,0	17,7	82,3	100,0
Bayonne	37,4	50,4	9,7	2,4	100,0	26,0	74,0	100,0
Beauvais	34,7	55,8	8,3	1,2	100,0	12,6	87,4	100,0
Belfort	36,2	53,9	8,1	1,8	100,0	17,9	82,1	100,0
Bergerac	38,2	50,8	9,5	1,5	100,0	19,5	80,5	100,0
Besançon	38,2	51,0	8,7	2,1	100,0	22,2	77,8	100,0
Béthune	40,6	50,7	7,7	0,9	100,0	9,4	90,6	100,0
Béziers	33,4	57,9	8,0	0,8	100,0	10,6	89,4	100,0
Blois	38,4	51,2	8,4	2,0	100,0	17,5	82,5	100,0
Bordeaux	33,0	55,0	9,7	2,3	100,0	23,2	76,8	100,0
Boulogne-sur-Mer	43,8	46,8	7,8	1,5	100,0	18,1	81,9	100,0
Bourg-en-Bresse	36,5	53,6	8,5	1,4	100,0	16,1	83,9	100,0
Bourges	37,7	53,0	7,9	1,5	100,0	14,9	85,1	100,0
Bourgoin-Jallieu	32,8	57,7	8,6	0,9	100,0	10,1	89,9	100,0
Brest	37,5	52,1	8,5	1,8	100,0	22,6	77,4	100,0
Brive-la-Gaillarde	39,9	51,0	7,4	1,7	100,0	19,5	80,5	100,0
Caen	38,1	50,7	9,0	2,1	100,0	20,9	79,1	100,0
Calais	33,9	56,6	8,5	0,9	100,0	9,7	90,3	100,0
Castres	29,2	60,7	8,9	1,2	100,0	19,1	80,9	100,0
Châlons-en-Champagne	36,5	53,9	8,1	1,5	100,0	13,3	86,7	100,0
Chalon-sur-Saône	43,0	45,0	8,8	3,2	100,0	24,8	75,2	100,0

Source : CNC / INSEE – délimitation 2010.

Part de marché en entrées des films dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Chambéry	37,3	51,3	9,1	2,2	100,0	24,1	75,9	100,0
Charleville-Mézières	36,9	53,2	8,8	1,1	100,0	11,6	88,4	100,0
Chartres	33,9	56,6	8,1	1,4	100,0	14,6	85,4	100,0
Châteauroux	40,7	50,6	7,8	1,0	100,0	17,8	82,2	100,0
Cherbourg-Octeville	39,0	51,1	7,9	2,1	100,0	16,3	83,7	100,0
Cholet	41,5	50,1	7,1	1,3	100,0	13,8	86,2	100,0
Clermont-Ferrand	35,2	53,7	9,3	1,8	100,0	20,0	80,0	100,0
Cluses	51,4	31,8	12,2	4,5	100,0	58,0	42,0	100,0
Colmar	35,6	54,2	8,6	1,6	100,0	17,2	82,8	100,0
Compiègne	33,8	56,7	8,6	0,9	100,0	11,6	88,4	100,0
Creil	29,2	62,2	7,5	1,1	100,0	8,9	91,1	100,0
Dijon	36,4	52,5	9,2	1,8	100,0	20,4	79,6	100,0
Douai - Lens	32,7	58,3	8,2	0,7	100,0	6,3	93,7	100,0
Draguignan	30,9	61,3	7,2	0,6	100,0	9,0	91,0	100,0
Dunkerque	37,5	53,4	8,2	0,9	100,0	12,2	87,8	100,0
Épinal	41,8	49,1	8,0	1,1	100,0	17,5	82,5	100,0
Évreux	37,1	54,3	7,6	1,0	100,0	14,0	86,0	100,0
Fréjus	36,2	53,6	8,7	1,5	100,0	16,7	83,3	100,0
Grenoble	36,4	51,4	9,6	2,6	100,0	27,6	72,4	100,0
Haguenau	24,3	66,2	9,0	0,5	100,0	5,5	94,5	100,0
Le Havre	33,3	56,6	8,9	1,2	100,0	17,4	82,6	100,0
Laval	43,2	47,5	8,0	1,2	100,0	17,4	82,6	100,0
Lille	37,3	50,4	9,8	2,5	100,0	27,2	72,8	100,0
Limoges	36,1	53,3	8,9	1,7	100,0	18,1	81,9	100,0
Lorient	38,8	51,9	8,0	1,3	100,0	18,4	81,6	100,0
Lyon	35,4	52,9	9,7	2,0	100,0	25,3	74,7	100,0
Le Mans	41,8	49,2	7,8	1,2	100,0	16,5	83,5	100,0
Marseille - Aix-en-Provence	30,2	58,2	9,9	1,7	100,0	18,8	81,2	100,0
Maubeuge	34,2	57,8	7,4	0,6	100,0	8,4	91,6	100,0
Meaux	27,2	63,0	8,7	1,0	100,0	9,7	90,3	100,0
Menton - Monaco	33,3	57,4	7,7	1,6	100,0	12,9	87,1	100,0
Metz	32,9	56,3	9,4	1,4	100,0	14,6	85,4	100,0
Montargis	36,6	55,4	7,3	0,7	100,0	11,5	88,5	100,0
Montauban	31,2	58,7	8,8	1,3	100,0	13,2	86,8	100,0

Source : CNC / INSEE - délimitation 2010.

Part de marché en entrées des films dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Montbéliard	34,2	56,9	7,3	1,7	100,0	13,5	86,5	100,0
Montélimar	38,7	51,5	8,2	1,5	100,0	19,7	80,3	100,0
Montluçon	39,8	52,3	7,2	0,6	100,0	11,8	88,2	100,0
Montpellier	32,6	54,4	10,5	2,5	100,0	24,0	76,0	100,0
Mulhouse	28,4	59,1	10,6	1,9	100,0	17,7	82,3	100,0
Nancy	35,2	51,9	10,5	2,5	100,0	25,4	74,6	100,0
Nantes	38,2	50,8	9,2	1,7	100,0	23,3	76,7	100,0
Narbonne	34,8	55,7	8,3	1,3	100,0	13,6	86,4	100,0
Nevers	41,9	49,5	7,5	1,1	100,0	16,3	83,7	100,0
Nice	31,7	57,2	9,8	1,3	100,0	18,6	81,4	100,0
Nîmes	32,8	54,9	10,4	2,0	100,0	22,4	77,6	100,0
Niort	42,1	49,4	7,0	1,5	100,0	18,8	81,2	100,0
Orléans	35,5	54,2	8,9	1,3	100,0	18,8	81,2	100,0
Paris	32,5	54,2	10,2	3,1	100,0	28,9	71,1	100,0
Pau	35,2	53,6	9,3	1,9	100,0	19,9	80,1	100,0
Périgueux	38,5	51,1	9,2	1,2	100,0	20,9	79,1	100,0
Perpignan	32,6	56,4	9,5	1,5	100,0	16,6	83,4	100,0
Poitiers	38,3	49,8	9,9	2,0	100,0	23,6	76,4	100,0
Quimper	37,9	52,1	8,4	1,6	100,0	20,9	79,1	100,0
Reims	35,4	48,6	12,4	3,6	100,0	36,1	63,9	100,0
Rennes	39,5	47,5	10,4	2,6	100,0	31,8	68,2	100,0
Roanne	40,8	49,5	8,7	1,0	100,0	18,4	81,6	100,0
La Rochelle	39,6	49,5	9,0	2,0	100,0	22,5	77,5	100,0
La Roche-sur-Yon	39,0	51,0	8,2	1,8	100,0	17,5	82,5	100,0
Romans-sur-Isère	39,7	49,2	9,0	2,0	100,0	22,6	77,4	100,0
Rouen	35,3	54,2	9,1	1,4	100,0	17,3	82,7	100,0
Saint-Brieuc	40,8	49,9	8,1	1,1	100,0	18,7	81,3	100,0
Saint-Cyprien	49,2	38,9	8,8	3,1	100,0	38,4	61,6	100,0
Saint-Étienne	38,1	49,5	10,2	2,2	100,0	27,8	72,2	100,0
Saint-Just-Saint-Rambert	44,5	45,4	9,2	0,8	100,0	18,9	81,1	100,0
Saint-Nazaire	41,9	48,8	7,9	1,4	100,0	19,3	80,7	100,0
Saint-Omer	42,1	50,0	7,4	0,4	100,0	8,3	91,7	100,0
Saint-Quentin	36,2	55,0	8,0	0,9	100,0	8,8	91,2	100,0
Salon-de-Provence	30,7	55,7	10,7	2,9	100,0	21,7	78,3	100,0

Source : CNC / INSEE – délimitation 2010.

Part de marché en entrées des films dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Sarrebruck - Forbach	28,2	62,9	8,1	0,8	100,0	6,6	93,4	100,0
Sète	44,6	42,5	9,2	3,7	100,0	33,1	66,9	100,0
Strasbourg	33,5	51,7	11,5	3,3	100,0	30,2	69,8	100,0
Tarbes	31,9	59,7	7,7	0,8	100,0	7,5	92,5	100,0
La Teste-de-Buch - Arcachon	38,2	52,7	7,7	1,4	100,0	18,2	81,8	100,0
Thionville	28,1	61,1	9,6	1,3	100,0	10,8	89,2	100,0
Thonon-les-Bains	34,9	55,4	8,8	0,9	100,0	16,0	84,0	100,0
Toulon	31,7	57,7	9,3	1,3	100,0	17,4	82,6	100,0
Toulouse	32,1	55,6	9,7	2,6	100,0	24,9	75,1	100,0
Tours	39,6	49,2	9,0	2,2	100,0	24,9	75,1	100,0
Troyes	36,9	55,0	7,5	0,6	100,0	11,3	88,7	100,0
Valence	37,8	51,2	8,7	2,3	100,0	23,2	76,8	100,0
Valenciennes	33,4	56,8	8,6	1,2	100,0	10,6	89,4	100,0
Vannes	41,3	48,7	8,5	1,5	100,0	21,7	78,3	100,0
Vichy	40,7	51,4	7,2	0,6	100,0	15,8	84,2	100,0
Vienne	36,3	55,1	7,5	1,1	100,0	14,4	85,6	100,0

Source : CNC / INSEE – délimitation 2010.

Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

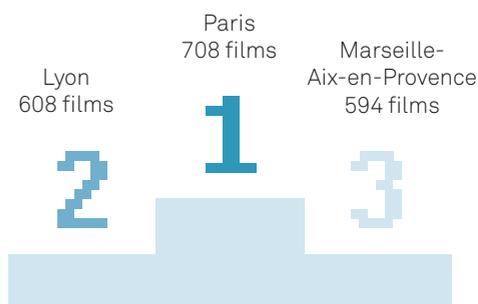
En 2016, 716 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 364 films français et 148 films américains. Parmi ces films, 370 sont recommandés Art et Essai.

Films en première exclusivité dans les zones rurales et les unités urbaines en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	319	141	103	71	634	343	291	634
10 000 à 20 000 habitants	310	138	99	57	604	325	279	604
20 000 à 50 000 habitants	309	142	105	55	611	332	279	611
50 000 à 100 000 habitants	310	142	106	68	626	342	284	626
100 000 à 200 000 habitants	323	145	108	71	647	354	293	647
200 000 habitants et plus (hors Paris)	336	147	114	83	680	368	312	680
Paris	357	147	119	85	708	370	338	708
<i>zones rurales</i>	285	135	95	54	569	321	248	569
total	364	148	119	85	716	370	346	716

Source : CNC / INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.

Films en première exclusivité en 2016



Les zones rurales et les unités urbaines de 10 000 à 50 000 habitants sont celles qui programment le moins de films en première exclusivité.

Films en première exclusivité dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Agen	188	116	64	35	403	207	196	403
Ajaccio	139	111	48	16	314	138	176	314
Albi	193	110	58	32	393	204	189	393
Alès	200	106	61	29	396	212	184	396
Amiens	189	119	49	39	396	194	202	396
Angers	214	123	68	34	439	230	209	439
Angoulême	159	108	39	20	326	131	195	326
Annecy	223	119	71	29	442	231	211	442
Annemasse	171	102	49	20	342	160	182	342
Arles	126	89	32	16	263	129	134	263
Armentières	109	78	24	11	222	91	131	222
Arras	134	89	32	17	272	117	155	272
Avignon	241	136	77	47	501	260	241	501
Bastia	103	92	36	11	242	91	151	242
Bayonne	239	129	71	43	482	257	225	482
Beauvais	186	115	54	29	384	184	200	384
Belfort	150	112	44	23	329	138	191	329
Bergerac	155	101	46	20	322	148	174	322
Besançon	197	123	54	34	408	187	221	408
Béthune	156	111	40	17	324	127	197	324
Béziers	126	113	29	9	277	76	201	277
Blois	182	114	52	33	381	184	197	381
Bordeaux	263	139	81	56	539	279	260	539
Boulogne-sur-Mer	122	81	23	10	236	89	147	236
Bourg-en-Bresse	162	104	39	17	322	148	174	322
Bourges	165	115	35	17	332	131	201	332
Bourgoin-Jallieu	109	99	34	10	252	80	172	252
Brest	231	129	73	36	469	227	242	469
Brive-la-Gaillarde	171	102	46	23	342	160	182	342
Caen	223	112	74	43	452	258	194	452
Calais	171	123	56	23	373	175	198	373
Castres	92	78	25	17	212	97	115	212
Châlons-en-Champagne	126	100	30	16	272	107	165	272
Chalon-sur-Saône	131	83	33	20	267	117	150	267

Source : CNC / INSEE – délimitation 2010.

Films en première exclusivité dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Chambéry	226	128	73	37	464	243	221	464
Charleville-Mézières	125	107	36	16	284	99	185	284
Chartres	141	107	37	19	304	114	190	304
Châteauroux	142	89	35	21	287	137	150	287
Cherbourg-Octeville	196	124	57	22	399	175	224	399
Cholet	158	120	54	19	351	157	194	351
Clermont-Ferrand	259	133	86	46	524	283	241	524
Cluses	108	58	32	19	217	128	89	217
Colmar	157	121	40	22	340	134	206	340
Compiègne	176	122	51	15	364	141	223	364
Creil	129	110	36	15	290	97	193	290
Dijon	236	128	79	41	484	252	232	484
Douai - Lens	164	113	40	22	339	127	212	339
Draguignan	84	82	22	6	194	48	146	194
Dunkerque	189	124	52	26	391	173	218	391
Épinal	151	102	46	20	319	149	170	319
Évreux	131	105	35	10	281	111	170	281
Fréjus	148	111	48	17	324	141	183	324
Grenoble	288	136	96	68	588	332	256	588
Haguenau	61	89	23	7	180	39	141	180
Le Havre	174	119	45	19	357	153	204	357
Laval	145	85	38	22	290	146	144	290
Lille	254	133	85	52	524	293	231	524
Limoges	165	121	49	20	355	148	207	355
Lorient	164	114	42	17	337	132	205	337
Lyon	302	138	103	65	608	337	271	608
Le Mans	229	136	78	42	485	237	248	485
Marseille - Aix-en-Provence	287	141	99	67	594	326	268	594
Maubeuge	121	96	29	11	257	93	164	257
Meaux	78	92	20	8	198	46	152	198
Menton - Monaco	70	71	12	3	156	37	119	156
Metz	230	130	72	40	472	236	236	472
Montargis	120	90	23	11	244	94	150	244
Montauban	182	117	52	25	376	179	197	376

Source : CNC / INSEE – délimitation 2010.

Films en première exclusivité dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Montbéliard	144	109	36	21	310	131	179	310
Montélimar	162	106	49	27	344	165	179	344
Montluçon	87	74	23	5	189	60	129	189
Montpellier	263	136	88	52	539	294	245	539
Mulhouse	209	132	64	52	457	213	244	457
Nancy	206	124	71	41	442	217	225	442
Nantes	259	132	86	52	529	285	244	529
Narbonne	135	99	36	20	290	122	168	290
Nevers	137	93	37	13	280	116	164	280
Nice	286	135	93	64	578	313	265	578
Nîmes	214	123	66	35	438	216	222	438
Niort	161	111	39	20	331	135	196	331
Orléans	203	128	65	31	427	210	217	427
Paris	357	147	119	85	708	370	338	708
Pau	212	133	69	36	450	215	235	450
Périgueux	168	105	45	22	340	163	177	340
Perpignan	227	132	72	37	468	226	242	468
Poitiers	224	131	67	41	463	243	220	463
Quimper	168	106	51	21	346	164	182	346
Reims	151	109	57	23	340	167	173	340
Rennes	228	122	73	46	469	249	220	469
Roanne	148	96	48	14	306	147	159	306
La Rochelle	221	132	61	38	452	218	234	452
La Roche-sur-Yon	156	105	54	31	346	178	168	346
Romans-sur-Isère	125	91	27	8	251	93	158	251
Rouen	285	139	93	66	583	324	259	583
Saint-Brieuc	164	118	47	20	349	150	199	349
Saint-Cyprien	109	37	22	7	175	100	75	175
Saint-Étienne	238	132	72	39	481	250	231	481
Saint-Just-Saint-Rambert	101	74	25	13	213	85	128	213
Saint-Nazaire	202	112	68	29	411	205	206	411
Saint-Omer	105	85	25	9	224	83	141	224
Saint-Quentin	136	111	42	18	307	120	187	307
Salon-de-Provence	198	114	63	41	416	220	196	416

Source : CNC / INSEE – délimitation 2010.

Films en première exclusivité dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Sarrebruck - Forbach	107	105	30	9	251	68	183	251
Sète	136	68	36	18	258	146	112	258
Strasbourg	249	134	76	60	519	275	244	519
Tarbes	80	99	21	5	205	27	178	205
La Teste-de-Buch - Arcachon	150	104	44	19	317	142	175	317
Thionville	158	107	56	25	346	168	178	346
Thonon-les-Bains	126	106	32	5	269	86	183	269
Toulon	212	130	65	40	447	216	231	447
Toulouse	278	136	92	65	571	316	255	571
Tours	230	129	68	46	473	241	232	473
Troyes	100	98	24	8	230	49	181	230
Valence	220	125	73	38	456	244	212	456
Valenciennes	156	112	39	17	324	128	196	324
Vannes	164	106	42	19	331	151	180	331
Vichy	96	84	20	4	204	72	132	204
Vienne	125	99	31	12	267	101	166	267

Source : CNC / INSEE – délimitation 2010.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur la
programmation dans les unités
urbaines en 2016

4.5

Le public des établissements des unités urbaines

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *Cinexpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4. La définition des unités urbaines apparaît dans le chapitre 4.1.

Un public plus âgé dans les petites unités urbaines

En 2016, toutes les unités urbaines présentent un public majoritairement masculin. La composition du public des établissements cinématographiques par tranche d'âge selon la

taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2016, plus de 30 % des spectateurs des établissements des zones rurales et des unités urbaines de moins de 20 000 habitants sont âgés de 50 ans ou plus (moins de 30 % pour les autres unités urbaines). Plus la taille de l'unité urbaine progresse, plus la part des 3-14 ans dans le public de ces zones augmente. Toutefois, c'est au sein des établissements des unités urbaines de moins de 10 000 habitants que la part des 3-14 ans est la plus élevée avec 16,7 %, contre 14,4 % au niveau national. Au global, les moins de 25 ans représentent entre 30 % et 33 % du public de ces zones.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon le sexe en 2016 (%)¹

	hommes	femmes
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	54,3	45,7
10 000 à 20 000 habitants	54,2	45,8
20 000 à 50 000 habitants	50,3	49,7
50 000 à 100 000 habitants	54,8	45,2
100 000 à 200 000 habitants	57,5	42,5
200 000 habitants et plus (hors Paris)	53,9	46,1
Paris	53,9	46,1
<i>zones rurales</i>	55,5	44,5
ensemble	54,1	45,9

¹ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'âge en 2016 (%)¹

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	16,7	14,4	11,0	26,2	31,7
10 000 à 20 000 habitants	12,2	19,5	14,9	21,5	31,9
20 000 à 50 000 habitants	13,2	19,0	14,4	25,1	28,3
50 000 à 100 000 habitants	12,9	17,7	17,8	26,8	24,8
100 000 à 200 000 habitants	14,2	18,8	14,8	23,6	28,6
200 000 habitants et plus (hors Paris)	14,2	17,9	18,2	23,3	26,4
Paris	15,8	16,4	17,1	21,9	28,8
<i>zones rurales</i>					
	14,0	16,6	13,1	24,9	31,4
ensemble	14,4	17,6	16,7	23,6	27,7

¹ INSEE - recensement 2013, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source: CNC - Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Contrairement aux autres unités urbaines, l'agglomération parisienne compte nettement plus de CSP+ (38,3 %) que de CSP- (20,0 %) dans le public de ses salles en 2016. Les caractéristiques du public du cinéma selon la zone d'implantation des salles sont naturellement le reflet de la population résidente de ces mêmes zones.

L'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (34,1 %).

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016 (%)¹

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants
<i>unités urbaines</i>				
moins de 10 000 habitants	26,1	27,3	46,6	24,7
10 000 à 20 000 habitants	26,2	29,8	44,0	21,8
20 000 à 50 000 habitants	27,4	28,7	43,9	22,6
50 000 à 100 000 habitants	30,3	30,5	39,2	22,0
100 000 à 200 000 habitants	27,4	27,5	45,1	23,6
200 000 habitants et plus (hors Paris)	31,3	26,2	42,5	23,8
Paris	38,3	20,0	41,7	24,0
<i>zones rurales</i>				
	32,7	19,9	47,4	22,3
ensemble	31,7	25,7	42,6	23,5

¹ INSEE - recensement 2013, délimitation 2010.
Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source: CNC - Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La part des CSP+ dépasse 30 % à Paris et dans les unités urbaines de + de 50 000 habitants.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'habitat en 2016 (%)¹

	région parisienne	autres régions
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	7,4	92,6
10 000 à 20 000 habitants	7,2	92,8
20 000 à 50 000 habitants	9,0	91,0
50 000 à 100 000 habitants	5,2	94,8
100 000 à 200 000 habitants	5,3	94,7
200 000 habitants et plus (hors Paris)	4,4	95,6
Paris	83,0	17,0
<i>zones rurales</i>		
	6,7	93,3
ensemble	24,2	75,8

¹ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Plus l'unité urbaine est importante, plus le public du cinéma est assidu

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, l'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (34,1 %). Les unités urbaines de 20 000 à 200 000 habitants

comptent près de 60 % de spectateurs réguliers en 2016, contre 56,3 % au niveau national. La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de 100 000 habitants est élevée, à plus de 20 % en moyenne en 2016.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2016 (%)¹

	assidus	réguliers	occasionnels
<i>unités urbaines</i>			
moins de 10 000 habitants	23,1	56,8	20,1
10 000 à 20 000 habitants	25,6	53,8	20,7
20 000 à 50 000 habitants	18,0	59,5	22,5
50 000 à 100 000 habitants	19,1	59,8	21,1
100 000 à 200 000 habitants	24,1	59,6	16,4
200 000 habitants et plus (hors Paris)	25,1	57,3	17,7
Paris	34,1	51,1	14,8
<i>zones rurales</i>			
	28,1	51,1	20,8
ensemble	25,8	56,3	17,9

¹ INSEE – recensement 2013, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
Les séries statistiques
sur le public du cinéma selon
les catégories d'établissements
(2011-2016)

Les unités urbaines de 20 000 à
50 000 habitants présentent la
plus forte part d'occasionnels.

A large, stylized number '5' is the central graphic element. It is composed of a white top horizontal bar, a white vertical stem on the left, and a light blue circular base. The number is set against a solid blue background.

CHAPITRE CINQ

Les communes

5.1

Le parc cinématographique des communes métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les données du recensement de la population de 2013

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2013 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2013 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille des communes

En 2016, 1 668 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité (salle programmant des œuvres cinématographiques et ayant transmis au moins une déclaration de recettes au CNC au titre de l'année 2016). Les communes équipées regroupent 48,1 % de la population française d'après les données du recensement de 2013.

Les grandes villes sont les plus fréquemment équipées. Toutes les communes de 100 000 habitants et plus abritent au moins un établissement cinématographique actif en 2016. La quasi-totalité des communes de 50 000 à 100 000 habitants, à l'exception de Sarcelles (95), est également dans ce cas.

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille de la commune. Si 79,9 % des communes de 20 000 à 50 000 habitants disposent d'au moins un cinéma, 59,2 % des communes de 10 000 à 20 000 habitants sont dans ce cas en 2016 et 2,9 % des communes de moins de 10 000 habitants.

1 668 communes équipées en France en 2016.

Communes et population équipées de salles de cinéma selon la taille des communes en 2016

	communes existantes ¹	communes équipées		population totale ¹		population équipée ¹	
		nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale
moins de 10 000 habitants	35 687	1 024	2,9	33,025	51,8	4,304	13,0
10 000 à 20 000 habitants	483	286	59,2	6,693	10,5	4,090	61,1
20 000 à 50 000 habitants	308	246	79,9	9,434	14,8	7,757	82,2
50 000 à 100 000 habitants	74	73	98,6	4,870	7,6	4,813	98,8
100 000 à 200 000 habitants	28	28	100,0	3,763	5,9	3,763	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	100,0	3,684	5,8	3,684	100,0
Paris	1	1	100,0	2,230	3,5	2,230	100,0
France	36 591	1 668	4,6	63,698	100,0	30,640	48,1

¹ INSEE - recensement 2013.
Source : CNC.

Les 2/3 des cinémas dans les petites communes

Les communes de moins de 20 000 habitants regroupent 66,3 % des établissements, 41,3 % des écrans et 40,7 % des fauteuils en 2016. Elles totalisent 29,1 % des séances, 28,8 % des entrées et 26,6 % des recettes. Cet écart entre leur part de marché en entrées et en recettes s'explique par une politique tarifaire plus avantageuse dans ces communes. En effet, la recette moyenne par entrée s'élève à 5,96 € dans les villes de moins de 10 000 habitants et à 6,13 € dans celles de 10 000 à 20 000 habitants (6,51 € sur l'ensemble du territoire).

A l'inverse, les communes de 50 000 habitants et plus (hors Paris) assurent 34,2 % des séances de 2016, 33,2 % des entrées et 34,0 % des recettes.

Les communes de moins de 10 000 habitants dégagent la plus faible recette moyenne par entrée en 2016 (5,96 €, contre 6,51 € sur l'ensemble du territoire).

La recette moyenne par entrée est plus élevée dans ces villes atteignant 6,45 € dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants, 6,71 € dans celles de 100 000 à 200 000 habitants et 6,86 € dans celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris). Par ailleurs, 14,1 % des établissements actifs, 27,4 % des écrans et 27,9 % des fauteuils sont situés dans ces communes en 2016.

Équipement selon la taille des communes en 2016

	total		établissements actifs			écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ³
	total	multiplexes ¹	% du total	art et essai ²	% du total				
moins de 10 000 habitants	1 047	24	2,3	642	61,3	1 575	290	184	114
10 000 à 20 000 habitants	309	18	5,8	190	61,5	836	157	188	43
20 000 à 50 000 habitants	313	72	23,0	187	59,7	1 410	267	189	35
50 000 à 100 000 habitants	135	35	25,9	67	49,6	638	127	199	38
100 000 à 200 000 habitants	85	27	31,8	39	45,9	519	97	186	39
200 000 habitants et plus (hors Paris)	68	21	30,9	26	38,2	445	83	186	44
Paris	88	12	13,6	34	38,6	420	79	188	28
France	2 045	209	10,2	1 185	57,9	5 843	1 100	188	58

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Classement 2017 avant appel.

³ INSEE - recensement 2013.

Source: CNC.

Résultats de fréquentation selon la taille des communes en 2016

	séances milliers	entrées		recettes guichets ¹		recette moyenne entrée (€) ¹	indice de fréquentation ²	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
		millions	%	M€	%				
moins de 10 000 habitants	1 320	35,26	16,6	210,30	15,2	5,96	1,07	121	14,4%
10 000 à 20 000 habitants	1 014	26,01	12,2	159,33	11,5	6,13	3,89	165	14,0%
20 000 à 50 000 habitants	2 146	56,88	26,7	376,21	27,1	6,61	6,03	213	14,3%
50 000 à 100 000 habitants	1 054	26,20	12,3	169,07	12,2	6,45	5,38	206	13,1%
100 000 à 200 000 habitants	893	21,51	10,1	144,30	10,4	6,71	5,72	223	13,2%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	794	23,04	10,8	158,10	11,4	6,86	6,25	278	15,8%
Paris	791	24,17	11,3	170,37	12,3	7,05	10,84	306	16,6%
France	8 013	213,07	100,0	1 387,68	100,0	6,51	3,34	194	14,4%

¹ Toutes taxes comprises.

² INSEE - recensement 2013.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon la densité du parc en 2016 (nombre de fauteuils par habitant)

les 10 plus forts			les 10 plus faibles		
1	La Rochelle (74 344 habitants)	1/14	1	Villeurbanne (147 192 habitants)	1/613
2	Ivry-sur-Seine (58 933 habitants)	1/14	2	Aubervilliers (77 452 habitants)	1/610
3	Annecy (52 029 habitants)	1/15	3	Clamart (52 203 habitants)	1/297
4	Rouen (110 755 habitants)	1/16	4	Fontenay-sous-Bois (53 124 habitants)	1/292
5	Ajaccio (67 507 habitants)	1/16	5	Grasse (50 916 habitants)	1/221
6	Belfort (50 196 habitants)	1/17	6	Drancy (68 241 habitants)	1/207
7	Valence (61 767 habitants)	1/18	7	Vitry-sur-Seine (90 075 habitants)	1/177
8	Nancy (104 072 habitants)	1/19	8	Issy-les-Moulineaux (65 662 habitants)	1/175
9	Cannes (73 325 habitants)	1/19	9	Courbevoie (85 523 habitants)	1/171
10	Avignon (90 305 habitants)	1/19	10	Antibes (75 456 habitants)	1/165

Lecture : A La Rochelle, il existe un fauteuil pour 14 habitants.

Source : CNC / INSEE - recensement 2013.

124 communes nouvellement équipées en dix ans

En 2007, 1 646 communes françaises étaient équipées d'au moins un établissement cinématographique actif. Ce nombre passe à 1 668 en 2016, soit 22 communes supplémentaires. L'intégralité des communes de 100 000 habitants et plus est depuis longtemps équipée.

102 communes équipées en 2007 ne le sont plus en 2016. 82 comptent moins de 10 000 habitants, 10 entre 10 000 et 20 000 habitants et 10 entre 20 000 et 50 000 habitants. Parmi ces dernières, sept sont situées dans l'agglomération parisienne (Herblay, Le Chesnay, Plaisir, Sannois, Savigny-sur-Orge, Sevran et Villeneuve-Saint-Georges), une dans l'agglomération bordelaise (Lormont), une dans l'agglomération lyonnaise (Oullins) et la dernière dans l'agglomération de

22 communes supplémentaires équipées en salles de cinéma en 2016 par rapport à 2007.

Compiègne (Compiègne).

A l'inverse, 124 nouvelles communes sont désormais équipées d'au moins un cinéma. 93 comptent moins de 10 000 habitants, 23 entre 10 000 et 20 000 habitants, sept entre 20 000 et 50 000 habitants (six sont situées dans l'agglomération parisienne – Alfortville, Cormeilles-en-Parisis, Dammarie-Les-Lys, Eaubonne, Montmorency, Palaiseau – et la dernière dans l'agglomération d'Armentières – Armentières) et une entre 50 000 et 100 000 habitants (Maisons-Alfort).

Communes équipées selon leur taille

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
moins de 10 000 habitants	1 013	1 024	1 023	1 016	1 011	1 014	1 010	1 003	1 017	1 024
10 000 à 20 000 habitants	273	277	282	279	278	281	286	286	288	286
20 000 à 50 000 habitants	249	251	249	249	249	248	244	245	244	246
50 000 à 100 000 habitants	72	72	71	71	71	71	71	71	71	73
100 000 à 200 000 habitants	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France	1 646	1 663	1 664	1 654	1 648	1 653	1 650	1 644	1 659	1 668

Source: CNC / INSEE – recensement 2013.

16 établissements de moins dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants en dix ans

Le parc d'établissements apparaît moins dense dans certaines zones. En effet, les communes de 20 000 à 50 000 habitants perdent 16 établissements entre 2007 et 2016, les communes de 50 000 à 100 000 habitants en perdent trois, celles de 100 000 à 200 000 en perdent cinq. Les communes de 200 000 habitants et plus comptent un établissement de plus en 2016 par rapport à 2007, Paris en comptent également un de plus. L'ensemble des communes de plus de 20 000 habitants, qui abrite 37,6 % de la population totale, regroupe

33,7 % des établissements en 2016, contre 34,6 % en 2007.

Le parc cinématographique des communes de moins de 10 000 habitants compte deux établissements de plus en 2016 par rapport à 2007 et celui des communes de 10 000 à 20 000 habitants comptent 10 cinémas supplémentaires sur la période.

Plus de la moitié des établissements située dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Etablissements selon la taille des communes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
moins de 10 000 habitants	1 045	1 059	1 058	1 050	1 044	1 041	1 033	1 025	1 040	1 047
10 000 à 20 000 habitants	299	302	309	305	299	305	311	310	311	309
20 000 à 50 000 habitants	329	328	321	318	319	317	309	310	311	313
50 000 à 100 000 habitants	138	139	137	135	133	131	130	132	133	135
100 000 à 200 000 habitants	90	91	92	92	89	88	87	87	85	85
200 000 habitants et plus (hors Paris)	67	66	65	65	66	67	68	69	68	68
Paris	87	84	84	84	83	86	88	87	85	88
France	2 055	2 069	2 066	2 049	2 033	2 035	2 026	2 020	2 033	2 045

Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

358 écrans supplémentaires dans les communes de moins de 50 000 habitants en dix ans

L'extension du parc d'écrans (527 écrans de plus au total entre 2007 et 2016) concerne davantage les communes de moins de 50 000 habitants : les villes de moins de 10 000 habitants comptent 112 écrans de plus en 2016 par rapport à 2007. Ce gain s'établit à 123 écrans pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants et également à 123 écrans pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants. Au total, les communes de moins de 50 000 habitants, qui regroupent 77,2 % de la population, abritent 65,4 % des écrans actifs en 2016, contre 65,1 % en 2007. Les villes de 50 000 habitants et plus profitent moins de l'extension du nombre d'écrans : les

communes de 50 000 à 100 000 habitants comptent 40 écrans de plus en 2016 par rapport à 2007, les communes de 100 000 à 200 000 habitants en comptent 47 de plus et celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris) 38 de plus. La capitale gagne 44 écrans entre 2007 et 2016. L'extension du parc reflète l'installation des multiplexes dans les petites communes, en périphérie des grandes villes.

112 écrans de plus dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2016 par rapport à 2007.

Ecrans selon la taille des communes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
moins de 10 000 habitants	1 463	1 491	1 491	1 483	1 489	1 499	1 496	1 499	1 548	1 575
10 000 à 20 000 habitants	713	736	772	764	760	773	802	810	828	836
20 000 à 50 000 habitants	1 287	1 298	1 306	1 303	1 309	1 309	1 335	1 346	1 381	1 410
50 000 à 100 000 habitants	598	594	606	606	608	610	600	624	636	638
100 000 à 200 000 habitants	472	491	517	518	506	499	510	517	519	519
200 000 habitants et plus (hors Paris)	407	418	416	430	431	445	444	447	440	445
Paris	376	362	362	363	364	373	401	404	389	420
France	5 316	5 390	5 470	5 467	5 467	5 508	5 588	5 647	5 741	5 843

Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

Les 10 premières communes de 50 000 habitants et plus selon le nombre d'écrans en 2016

1	Paris (2 229 621 habitants)	420
2	Lyon (500 715 habitants)	99
3	Bordeaux (243 626 habitants)	52
4	Marseille (855 393 habitants)	51
5	Lille (231 491 habitants)	47
6	Nice (342 295 habitants)	42
7	Strasbourg (275 718 habitants)	40
8	Rouen (110 755 habitants)	35
9	Montpellier (272 084 habitants)	35
10	Grenoble (160 215 habitants)	32
10	Toulouse (458 298 habitants)	32

Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

Baisse de la fréquentation à Paris (-5,4 % en 10 ans)

La fréquentation des salles de cinéma sur le plan national progresse de 19,4 % entre 2007 et 2016. Les communes de 10 000 à 20 000 habitants sont celles qui profitent le plus de la hausse à +33,7 %, suivies des communes de 20 000 à 50 000 habitants (+29,6 %) et des communes de 50 000 à 100 000 habitants (+28,1 %) et des communes de 100 000 à 200 000 habitants (+28,1 %). A l'inverse, la fréquentation des salles parisiennes recule

sur la période (-5,4 %).

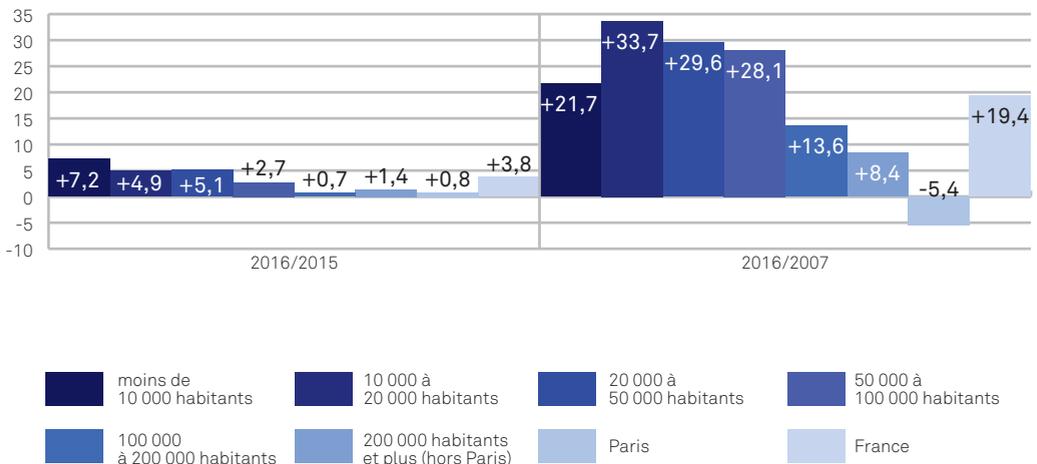
Entre 2016 et 2015, le nombre d'entrées progresse de 3,8 % sur l'ensemble du territoire. Les villes de moins de 10 000 habitants (+7,2 %) et celles de 20 000 à 50 000 habitants (+5,1 %) sont celles qui dégagent les plus fortes hausses. La fréquentation dans les communes de 100 000 à 200 000 habitants (+0,7 %) et à Paris (+0,8 %) est relativement stable entre 2015 et 2016.

Entrées selon la taille des communes (millions)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
moins de 10 000 habitants	28,97	29,82	30,56	31,08	33,72	31,22	29,23	32,54	32,91	35,26
10 000 à 20 000 habitants	19,45	20,76	22,21	22,50	24,21	22,38	21,48	24,48	24,80	26,01
20 000 à 50 000 habitants	43,88	47,34	50,65	52,64	55,87	52,29	49,64	54,64	54,09	56,88
50 000 à 100 000 habitants	20,45	21,97	23,33	24,78	26,03	24,26	22,84	25,18	25,50	26,20
100 000 à 200 000 habitants	18,93	20,29	21,96	22,94	23,29	21,61	20,51	22,08	21,36	21,51
200 000 habitants et plus (hors Paris)	21,26	23,29	24,77	25,41	25,80	24,52	23,45	23,92	22,72	23,04
Paris	25,55	26,83	28,14	27,76	28,26	27,30	26,58	26,25	23,98	24,17
France	178,48	190,31	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,07

Source : CNC / INSEE - recensement 2013.

Évolution de la fréquentation selon la taille des communes (%)



Source : CNC / INSEE - recensement 2013.

22 communes de 50 000 habitants et plus enregistrent une baisse de leurs entrées en 2016

Villejuif (94), Levallois-Perret (92) et Montreuil (93) sont les trois communes qui enregistrent la plus forte progression de leurs entrées entre 2015 et 2016 (respectivement +75,6 %, +66,7 % et +64,9 %). Cela résulte de l'ouverture de cinémas courant 2015 à Levallois-Perret et Montreuil. En ce qui concerne Villejuif, le seul mono-écran de la ville a organisé 81 séances de plus en 2016 par rapport à 2015 (+32,0 %).

Bondy (93), Aubervilliers (93) et Fontenay-sous-Bois (94) sont les communes qui enregistrent la recette moyenne par entrée la plus faible à respectivement 3,17 €, 3,27 € et 3,61 € (6,51 € en moyenne sur l'ensemble du territoire). A l'inverse, Boulogne-Billancourt (92), Levallois-Perret (92) et Annecy (74) sont celles pour lesquelles la recette moyenne par entrée est la plus élevée (respectivement 8,02 €, 7,77 € et 7,70 €).

Les communes de 50 000 habitants et plus selon la recette moyenne par entrée¹ en 2016

les 10 plus fortes		les 10 plus faibles			
1	Boulogne-Billancourt (116 794 habitants)	8,02€	1	Bondy (52 865 habitants)	3,17€
2	Levallois-Perret (65 264 habitants)	7,77€	2	Aubervilliers (77 452 habitants)	3,27€
3	Annecy (52 029 habitants)	7,70€	3	Fontenay-sous-Bois (53 124 habitants)	3,61€
4	Nice (342 295 habitants)	7,44€	4	Villejuif (57 184 habitants)	3,90€
5	Aix-en-Provence (141 545 habitants)	7,42€	5	Villeurbanne (147 192 habitants)	3,93€
6	Valence (61 767 habitants)	7,38€	6	Vitry-sur-Seine (90 075 habitants)	3,94€
7	Marseille (855 393 habitants)	7,37€	7	Drancy (68 241 habitants)	3,94€
8	Toulon (163 760 habitants)	7,35€	8	Pantin (53 471 habitants)	3,99€
9	Montpellier (272 084 habitants)	7,33€	9	Le Blanc-Mesnil (52 797 habitants)	4,03€
10	Neuilly-sur-Seine (62 346 habitants)	7,30€	10	Clichy (59 255 habitants)	4,05€

¹ Toutes taxes comprises.

Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

L'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population de la zone) le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq (59). Il atteint 16,45 entrées par habitant. L'UGC Ciné Cité, situé entre l'université Lille 1 et l'université Lille 3, attire une large population d'étudiants pour lesquels la sortie cinéma est très appréciée. Ivry-sur-Seine (94) enregistre le deuxième plus fort indice de fréquentation (16,23). Ce résultat peut être attribué à l'implantation sur la commune d'un multiplexe, le Pathé Quai d'Ivry,

aux abords du boulevard périphérique et en face du centre commercial de Bercy. Ce cinéma attire sans doute des spectateurs franciliens ne résidant pas à Ivry-sur-Seine.

En 2016, l'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon l'indice de fréquentation¹ en 2016

les 10 plus forts		les 10 plus faibles			
1	Villeneuve-d'Ascq (62 616 habitants)	16,45	1	Maisons-Alfort (54 470 habitants)	0,18
2	Ivry-sur-Seine (58 933 habitants)	16,23	2	Drancy (68 241 habitants)	0,20
3	Annecy (52 029 habitants)	15,13	3	Aubervilliers (77 452 habitants)	0,31
4	Lille (231 491 habitants)	13,26	4	Villejuif (57 184 habitants)	0,35
5	Valence (61 767 habitants)	12,96	5	Grasse (50 916 habitants)	0,36
6	Rouen (110 755 habitants)	12,81	6	Bondy (52 865 habitants)	0,43
7	Vannes (53 032 habitants)	12,42	7	Villeurbanne (147 192 habitants)	0,46
8	Créteil (89 989 habitants)	12,41	8	Issy-les-Moulineaux (65 662 habitants)	0,61
9	La Rochelle (74 344 habitants)	12,29	9	Argenteuil (106 817 habitants)	0,63
10	Aulnay-sous-Bois (82 634 habitants)	11,86	10	Champigny-sur-Marne (75 961 habitants)	0,64

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

Les meilleurs taux d'occupation des fauteuils (rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils

pour chaque écran) sont dégagés par Courbevoie (92 – 26,2 %), Antony (92 – 24,1 %) et Villeurbanne (69 – 23,7 %).

Les communes de 50 000 habitants et plus selon le taux d'occupation des fauteuils¹ en 2016

les 10 plus forts		les 10 plus faibles			
1	Courbevoie (85 523 habitants)	26,2%	1	Fréjus (53 039 habitants)	7,0%
2	Antony (61 727 habitants)	24,1%	2	Metz (118 634 habitants)	7,6%
3	Villeurbanne (147 192 habitants)	23,7%	3	Chelles (53 569 habitants)	7,7%
4	Fontenay-sous-Bois (53 124 habitants)	22,6%	4	Calais (72 520 habitants)	7,8%
5	Issy-les-Moulineaux (65 662 habitants)	22,1%	5	Clichy (59 255 habitants)	7,9%
6	Sartrouville (51 599 habitants)	21,8%	6	Pau (77 575 habitants)	7,9%
7	Pessac (60 763 habitants)	20,6%	7	Grasse (50 916 habitants)	8,1%
8	Aubervilliers (77 452 habitants)	20,3%	8	Evry (53 237 habitants)	8,5%
9	Clamart (52 203 habitants)	20,2%	9	Dijon (153 003 habitants)	8,5%
10	Boulogne-Billancourt (116 794 habitants)	20,2%	10	Argenteuil (106 817 habitants)	8,8%

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³
13	Aix-en-Provence	0,142	0,908	+6,2%	6,734	7,42	6,41
2A	Ajaccio	0,068	0,387	+13,7%	2,612	6,75	5,73
80	Amiens	0,133	0,924	+1,3%	6,672	7,22	6,97
49	Angers	0,150	1,090	-9,3%	7,376	6,77	7,26
74	Anancy	0,052	0,787	+1,0%	6,059	7,70	15,13
06	Antibes	0,075	0,139	+0,6%	0,844	6,08	1,84
92	Antony	0,062	0,240	+11,9%	1,270	5,29	3,89
95	Argenteuil	0,107	0,067	+13,3%	0,279	4,17	0,63
13	Arlès	0,053	0,125	+10,2%	0,758	6,09	2,37
92	Asnières-sur-Seine	0,086	0,172	+6,5%	0,981	5,70	2,00
93	Aubervilliers	0,077	0,024	+19,2%	0,078	3,27	0,31
93	Aulnay-sous-Bois	0,083	0,980	+20,1%	6,254	6,38	11,86
84	Avignon	0,090	1,022	+4,7%	6,660	6,51	11,32
60	Beauvais	0,055	0,528	+1,8%	3,459	6,56	9,55
90	Belfort	0,050	0,506	+2,6%	3,447	6,82	10,07
25	Besançon	0,117	0,390	+1,1%	2,516	6,45	3,34
34	Béziers	0,075	0,301	+6,1%	1,849	6,15	4,02
93	Le Blanc-Mesnil	0,053	0,059	+5,8%	0,237	4,03	1,11
93	Bondy	0,053	0,023	+22,7%	0,072	3,17	0,43
33	Bordeaux	0,244	2,324	+2,1%	14,487	6,23	9,54
92	Boulogne-Billancourt	0,117	0,599	-5,9%	4,804	8,02	5,13
18	Bourges	0,067	0,513	+3,1%	3,437	6,70	7,64
29	Brest	0,139	1,075	-0,6%	6,772	6,30	7,71
14	Caen	0,107	0,786	+3,3%	5,024	6,39	7,33
62	Calais	0,073	0,053	+3,8%	0,262	4,96	0,73
06	Cannes	0,073	0,505	-10,0%	3,232	6,40	6,89
95	Cergy	0,062	0,662	-7,4%	4,381	6,62	10,73
73	Chambéry	0,059	0,587	+5,2%	4,054	6,91	10,00
94	Champigny-sur-Marne	0,076	0,048	-36,6%	0,279	5,77	0,64
77	Chelles	0,054	0,071	+12,6%	0,352	4,97	1,32
49	Cholet	0,054	0,401	-1,5%	2,374	5,92	7,44
92	Clamart	0,052	0,040	+7,1%	0,188	4,75	0,76
63	Clermont-Ferrand	0,141	0,610	+3,2%	3,802	6,24	4,31
92	Clichy	0,059	0,042	+6,2%	0,168	4,05	0,70

¹ INSEE - recensement 2013.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multiplexes ⁶	commune	dept
27,7	19,8%	4	16	2 676	3	1	Aix-en-Provence	13
10,5	17,4%	7	12	4 153	1	-	Ajaccio	2A
25,8	16,3%	3	14	3 124	2	1	Amiens	80
35,5	17,2%	2	19	3 408	1	1	Angers	49
24,4	19,5%	4	16	3 361	2	1	Annecy	74
5,3	17,5%	1	3	456	-	-	Antibes	06
6,0	24,1%	1	4	665	1	-	Antony	92
3,7	8,8%	2	4	954	1	-	Argenteuil	95
8,1	12,3%	2	6	780	1	-	Arles	13
6,4	16,7%	1	4	646	1	-	Asnières-sur-Seine	92
0,9	20,3%	1	1	127	1	-	Aubervilliers	93
30,7	17,2%	2	16	3 381	1	1	Aulnay-sous-Bois	93
40,0	13,5%	5	24	4 840	2	1	Avignon	84
16,8	16,7%	2	11	2 118	2	1	Beauvais	60
24,0	10,2%	1	14	2 973	1	1	Belfort	90
19,8	12,6%	3	12	2 119	2	1	Besançon	25
15,5	12,1%	1	9	1 462	-	1	Béziers	34
3,3	11,9%	1	3	447	1	-	Le Blanc-Mesnil	93
0,8	9,3%	1	1	324	1	-	Bondy	93
99,1	15,5%	4	52	7 979	1	3	Bordeaux	33
14,4	20,2%	2	8	1 646	1	-	Boulogne-Billancourt	92
26,4	9,2%	2	13	2 730	1	1	Bourges	18
50,0	12,1%	4	30	5 514	1	2	Brest	29
24,8	17,7%	3	14	3 115	1	1	Caen	14
5,4	7,8%	1	4	498	1	-	Calais	62
21,7	15,9%	9	22	3 954	3	-	Cannes	06
27,7	12,3%	1	14	2 768	-	1	Cergy	95
27,3	14,2%	4	17	2 584	3	1	Chambéry	73
2,4	10,6%	1	5	944	-	-	Champigny-sur-Marne	94
2,8	7,7%	1	2	645	-	-	Chelles	77
17,2	16,3%	1	10	1 443	1	1	Cholet	49
1,1	20,2%	1	1	176	1	-	Clamart	92
38,1	10,7%	5	23	3 520	3	-	Clermont-Ferrand	63
1,0	7,9%	1	1	549	1	-	Clichy	92

⁴Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus. Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³
68	Colmar	0,068	0,630	+0,3%	4,204	6,67	9,27
92	Colombes	0,085	0,137	+15,3%	0,735	5,38	1,62
92	Courbevoie	0,086	0,060	+14,8%	0,250	4,18	0,70
94	Créteil	0,090	1,117	-2,3%	7,090	6,35	12,41
21	Dijon	0,153	0,590	+2,6%	3,484	5,91	3,86
93	Drancy	0,068	0,014	+14,2%	0,053	3,94	0,20
59	Dunkerque	0,090	0,612	+4,4%	3,899	6,37	6,81
93	Epinay-sur-Seine	0,055	0,558	+2,1%	4,052	7,26	10,18
91	Evry	0,053	0,360	+0,1%	2,501	6,95	6,76
94	Fontenay-sous-Bois	0,053	0,042	+16,9%	0,151	3,61	0,79
83	Fréjus	0,053	0,052	+18,5%	0,286	5,52	0,98
06	Grasse	0,051	0,018	-6,1%	0,089	4,90	0,36
38	Grenoble	0,160	1,276	+2,1%	8,952	7,02	7,96
76	Le Havre	0,172	0,872	+0,9%	6,003	6,89	5,07
83	Hyères	0,056	0,189	-2,3%	1,179	6,25	3,39
92	Issy-les-Moulineaux	0,066	0,040	+8,9%	0,183	4,61	0,61
94	Ivry-sur-Seine	0,059	0,957	-3,2%	6,756	7,06	16,23
53	Laval	0,050	0,446	+2,6%	2,877	6,45	8,84
92	Levallois-Perret	0,065	0,434	+66,7%	3,375	7,77	6,65
59	Lille	0,231	3,069	-0,4%	20,817	6,78	13,26
87	Limoges	0,135	0,920	+5,1%	6,198	6,74	6,81
56	Lorient	0,058	0,413	+4,1%	2,605	6,31	7,12
69	Lyon	0,501	4,377	+1,6%	30,644	7,00	8,74
94	Maisons-Alfort	0,054	0,010	-	0,049	5,06	0,18
72	Le Mans	0,144	0,703	+1,6%	4,781	6,80	4,87
13	Marseille	0,855	2,437	+3,9%	17,951	7,37	2,85
77	Meaux	0,054	0,275	+6,6%	1,647	5,98	5,12
33	Mérignac	0,068	0,240	+6,8%	1,258	5,23	3,52
57	Metz	0,119	0,273	+2,7%	1,565	5,73	2,30
82	Montauban	0,058	0,516	+2,8%	3,596	6,97	8,91
34	Montpellier	0,272	2,225	+3,4%	16,298	7,33	8,18
93	Montreuil	0,104	0,291	+64,9%	1,217	4,19	2,79
68	Mulhouse	0,112	0,812	-0,8%	5,704	7,03	7,24
54	Nancy	0,104	1,184	+1,0%	7,961	6,72	11,38

¹ INSEE - recensement 2013.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multiplexes ⁶	commune	dept
30,6	9,7%	2	16	3 488	1	1	Colmar	68
6,6	16,2%	2	5	797	2	-	Colombes	92
1,6	26,2%	2	2	499	1	-	Courbevoie	92
31,0	16,4%	3	16	3 440	2	1	Créteil	94
43,5	8,5%	4	24	3 908	2	1	Dijon	21
0,3	15,3%	1	1	329	-	-	Drancy	93
28,4	10,1%	2	17	3 667	1	1	Dunkerque	59
25,5	10,4%	2	13	2 745	-	1	Epinay-sur-Seine	93
21,0	8,5%	1	10	2 052	-	1	Evry	91
1,0	22,6%	1	1	182	1	-	Fontenay-sous-Bois	94
4,3	7,0%	2	4	952	1	-	Fréjus	83
1,9	8,1%	1	2	230	1	-	Grasse	06
59,5	11,3%	6	32	5 972	2	1	Grenoble	38
31,6	16,2%	3	18	2 990	2	1	Le Havre	76
8,5	18,5%	1	6	733	1	-	Hyères	83
0,5	22,1%	1	1	376	-	-	Issy-les-Moulineaux	92
29,7	12,0%	2	16	4 337	1	1	Ivry-sur-Seine	94
14,1	15,6%	1	9	1 844	1	1	Laval	53
15,7	14,4%	1	8	1 560	-	1	Levallois-Perret	92
85,0	15,8%	4	47	11 259	2	2	Lille	59
39,1	13,1%	3	27	4 977	1	2	Limoges	87
19,2	11,4%	1	11	2 091	-	1	Lorient	56
169,6	13,8%	16	99	18 028	5	5	Lyon	69
0,1	18,7%	1	1	406	-	-	Maisons-Alfort	94
40,4	11,7%	5	25	3 577	1	1	Le Mans	72
77,2	18,3%	11	51	8 985	2	3	Marseille	13
12,6	12,0%	1	7	1 304	-	-	Meaux	77
6,6	14,1%	1	4	1 041	1	-	Mérignac	33
18,5	7,6%	2	11	2 160	1	-	Metz	57
20,4	13,5%	2	13	2 419	1	1	Montauban	82
64,5	18,6%	5	35	6 443	3	2	Montpellier	34
8,8	17,3%	1	6	1 139	1	-	Montreuil	93
38,2	9,1%	3	23	5 513	1	2	Mulhouse	68
41,9	12,6%	5	25	5 623	2	1	Nancy	54

⁴Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus. Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³
92	Nanterre	0,092	0,137	+17,0%	0,738	5,37	1,49
44	Nantes	0,293	1,069	+4,0%	6,986	6,54	3,65
11	Narbonne	0,053	0,401	+4,0%	2,687	6,70	7,60
92	Neuilly-sur-Seine	0,062	0,059	-10,8%	0,428	7,30	0,94
06	Nice	0,342	2,157	-3,5%	16,050	7,44	6,30
30	Nîmes	0,151	1,130	-0,6%	7,871	6,96	7,51
79	Niort	0,057	0,527	+1,7%	3,444	6,53	9,19
93	Noisy-le-Grand	0,063	0,706	+1,0%	4,307	6,10	11,23
45	Orléans	0,114	0,787	+0,7%	5,581	7,09	6,88
93	Pantin	0,053	0,076	+18,0%	0,302	3,99	1,42
75	Paris	2,230	24,174	+0,8%	170,374	7,05	10,84
64	Pau	0,078	0,628	-19,2%	4,114	6,56	8,09
66	Perpignan	0,121	0,973	+3,5%	6,248	6,42	8,04
33	Pessac	0,061	0,222	+15,9%	1,085	4,88	3,66
86	Poitiers	0,087	0,207	+8,7%	1,152	5,57	2,37
29	Quimper	0,064	0,591	+5,5%	3,809	6,45	9,30
51	Reims	0,183	0,359	+2,9%	2,491	6,94	1,97
35	Rennes	0,211	1,423	+1,0%	9,475	6,66	6,73
17	La Rochelle	0,074	0,914	+3,5%	5,834	6,38	12,29
85	La Roche-sur-Yon	0,053	0,604	+0,6%	3,910	6,47	11,46
59	Roubaix	0,096	0,256	+1,6%	1,347	5,25	2,67
76	Rouen	0,111	1,419	-11,1%	9,529	6,71	12,81
92	Rueil-Malmaison	0,080	0,294	+3,7%	1,718	5,84	3,69
93	Saint-Denis	0,109	0,412	-3,2%	2,818	6,84	3,77
42	Saint-Etienne	0,172	0,772	+8,2%	4,900	6,35	4,49
94	Saint-Maur-des-Fossés	0,074	0,210	+5,2%	1,271	6,04	2,84
44	Saint-Nazaire	0,069	0,469	-1,2%	2,999	6,39	6,85
02	Saint-Quentin	0,056	0,400	+3,4%	2,798	7,00	7,17
78	Sartrouville	0,052	0,174	+16,1%	1,006	5,78	3,38
67	Strasbourg	0,276	2,031	+1,2%	12,600	6,20	7,37
83	Toulon	0,164	0,633	-4,0%	4,655	7,35	3,87
31	Toulouse	0,458	1,919	+2,1%	12,730	6,63	4,19
59	Tourcoing	0,094	0,163	+0,1%	0,852	5,24	1,73
37	Tours	0,135	1,573	+3,8%	10,037	6,38	11,67

¹ INSEE - recensement 2013.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multiplexes ⁶	commune	dept
7,1	11,9%	1	4	660	1	-	Nanterre	92
40,7	17,9%	5	24	3 684	4	1	Nantes	44
19,4	14,5%	2	10	1 518	1	1	Narbonne	11
2,2	10,9%	1	2	500	-	-	Neuilly-sur-Seine	92
76,1	15,9%	8	42	7 475	2	1	Nice	06
36,8	17,4%	3	22	3 956	1	1	Nîmes	30
26,3	10,8%	2	14	2 945	1	1	Niort	79
26,8	15,6%	2	13	2 213	1	1	Noisy-le-Grand	93
34,2	11,9%	3	21	4 209	1	1	Orléans	45
2,9	17,3%	1	3	457	1	-	Pantin	93
791,4	16,6%	88	420	79 070	34	12	Paris	75
40,5	7,9%	3	21	4 124	1	1	Pau	64
36,6	17,2%	2	21	3 235	1	1	Perpignan	66
7,2	20,6%	1	5	767	1	-	Pessac	33
14,8	9,6%	3	9	1 319	2	-	Poitiers	86
25,9	13,3%	3	16	2 778	2	1	Quimper	29
19,6	10,8%	2	12	2 093	1	-	Reims	51
40,5	17,5%	4	23	4 620	2	1	Rennes	35
40,1	11,4%	4	23	5 502	2	1	La Rochelle	17
16,9	17,1%	2	11	2 308	1	1	La Roche-sur-Yon	85
15,1	9,7%	1	9	1 590	1	1	Roubaix	59
66,0	10,9%	3	35	6 877	1	2	Rouen	76
8,4	15,3%	3	7	1 527	-	-	Rueil-Malmaison	92
17,8	13,4%	2	11	1 911	1	1	Saint-Denis	93
44,4	9,8%	4	26	4 718	2	2	Saint-Etienne	42
8,2	9,2%	2	5	1 426	1	-	Saint-Maur-des-Fossés	94
16,2	13,6%	2	10	2 137	1	1	Saint-Nazaire	44
20,3	11,5%	1	11	1 927	1	1	Saint-Quentin	02
9,2	21,8%	1	5	436	-	-	Sartrouville	78
80,9	12,9%	5	40	7 919	3	1	Strasbourg	67
22,3	17,3%	2	12	1 991	1	1	Toulon	83
60,0	16,7%	6	32	6 394	2	2	Toulouse	31
9,4	13,3%	2	7	937	1	-	Tourcoing	59
52,6	14,9%	3	27	5 397	1	2	Tours	37

⁴Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus. Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation en 2016 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2016/2015	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³
10	Troyes	0,060	0,571	+0,6%	3,826	6,70	9,57
26	Valence	0,062	0,800	-0,5%	5,908	7,38	12,96
56	Vannes	0,053	0,659	+3,0%	4,398	6,68	12,42
69	Vénissieux	0,062	0,096	+9,1%	0,426	4,42	1,56
78	Versailles	0,085	0,557	+0,1%	3,786	6,80	6,53
94	Villejuif	0,057	0,020	+75,6%	0,079	3,90	0,35
59	Villeneuve-d'Ascq	0,063	1,030	+0,6%	6,320	6,13	16,45
69	Villeurbanne	0,147	0,068	-	0,265	3,93	0,46
94	Vitry-sur-Seine	0,090	0,076	+15,8%	0,301	3,94	0,85

¹ INSEE - recensement 2013.

² Toutes taxes comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Troyes > Vitry-sur-Seine

séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. art et essai ⁵	multiplexes ⁶	commune	dept
19,8	13,7%	1	10	2 126	-	1	Troyes	10
30,9	14,5%	3	19	3 439	2	1	Valence	26
22,4	14,7%	2	14	2 792	1	1	Vannes	56
4,2	14,6%	1	3	473	1	-	Vénissieux	69
23,1	12,6%	2	12	2 329	-	1	Versailles	78
0,3	9,9%	1	1	616	-	-	Villejuif	94
26,2	16,9%	3	14	3 318	2	1	Villeneuve-d'Ascq	59
1,2	23,7%	1	1	240	1	-	Villeurbanne	69
4,3	10,6%	1	3	509	1	-	Vitry-sur-Seine	94

⁴Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement 2017 avant appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus. Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la géographie du cinéma
(1992-2016)

5.2

La programmation dans les communes métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

39,6 % des entrées des communes de moins de 10 000 habitants réalisés par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes. Elle atteint 39,6 % dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2016. Elle est la plus faible dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants à 33,6 %. La part de marché des films français s'élève à 35,3 % à Paris. En 2016, c'est dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants et dans celles de 50 000 à 100 000 habitants que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (respectivement 56,4 % et 54,4 %). Elle est inférieure à 50 % seulement à Paris.

41,0 % des entrées parisiennes pour les films Art et Essai

Paris enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 41,0 % en 2016, devant les communes de 200 000 habitants et plus (29,9 %) et les communes de 100 000 à 200 000 habitants (27,8 %).

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes.

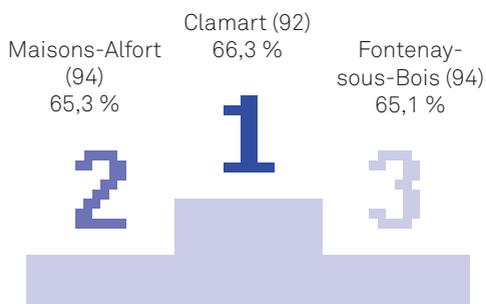
Part de marché en entrées des films selon la taille des communes en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	39,6	50,4	8,4	1,5	100,0	18,7	81,3	100,0
10 000 à 20 000 habitants	37,1	53,3	8,2	1,4	100,0	17,1	82,9	100,0
20 000 à 50 000 habitants	33,6	56,4	8,6	1,3	100,0	15,8	84,2	100,0
50 000 à 100 000 habitants	35,0	54,4	8,7	1,9	100,0	20,0	80,0	100,0
100 000 à 200 000 habitants	37,4	50,1	10,0	2,6	100,0	27,8	72,2	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	34,5	52,0	10,7	2,7	100,0	29,9	70,1	100,0
Paris	35,3	48,1	12,0	4,7	100,0	41,0	59,0	100,0
total	35,8	52,9	9,2	2,0	100,0	22,5	77,5	100,0

Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

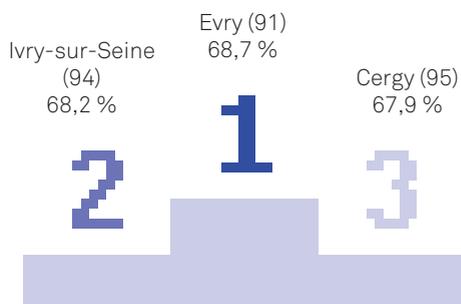
En 2016, 69 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

 **35,8 %**
des entrées totales en 2016



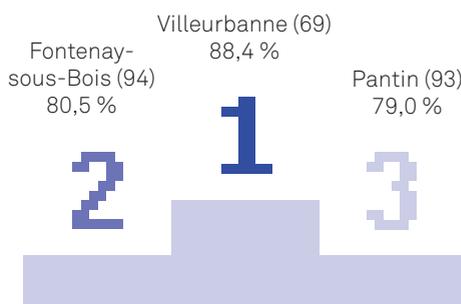
41 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

 **52,9 %**
des entrées totales en 2016



En 2016, 57 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Art et Essai
22,5 %
des entrées totales en 2016



Part de marché en entrées des films dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Aix-en-Provence	39,9	44,0	12,1	4,0	100,0	38,7	61,3	100,0
Ajaccio	25,4	61,6	11,1	1,9	100,0	15,8	84,2	100,0
Amiens	35,4	53,9	8,9	1,7	100,0	17,5	82,5	100,0
Angers	41,5	46,0	9,9	2,6	100,0	31,3	68,7	100,0
Annecy	36,4	52,3	9,5	1,8	100,0	24,3	75,7	100,0
Antibes	31,4	60,7	7,2	0,8	100,0	15,5	84,5	100,0
Antony	57,7	25,4	11,1	5,9	100,0	61,3	38,7	100,0
Argenteuil	35,2	51,9	7,5	5,3	100,0	37,7	62,3	100,0
Arles	39,3	45,7	11,4	3,7	100,0	40,1	59,9	100,0
Asnières-sur-Seine	41,6	44,0	11,5	2,9	100,0	42,7	57,3	100,0
Aubervilliers	48,6	28,2	11,6	11,7	100,0	67,0	33,0	100,0
Aulnay-sous-Bois	24,1	67,8	7,1	1,0	100,0	7,2	92,8	100,0
Avignon	36,4	50,4	10,3	2,9	100,0	30,1	69,9	100,0
Beauvais	34,7	55,8	8,3	1,2	100,0	12,6	87,4	100,0
Belfort	36,2	53,9	8,1	1,8	100,0	17,9	82,1	100,0
Besançon	44,5	41,4	9,9	4,2	100,0	43,9	56,1	100,0
Béziers	32,2	58,2	8,5	1,2	100,0	14,9	85,1	100,0
Bondy	47,6	39,8	10,0	2,6	100,0	46,2	53,8	100,0
Bordeaux	34,0	52,3	10,6	3,0	100,0	31,1	68,9	100,0
Boulogne-Billancourt	39,6	48,1	11,0	1,2	100,0	32,3	67,7	100,0
Bourges	37,7	53,0	7,9	1,5	100,0	14,9	85,1	100,0
Brest	37,2	52,5	8,5	1,8	100,0	22,1	77,9	100,0
Caen	38,5	49,6	9,7	2,1	100,0	24,5	75,5	100,0
Calais	43,3	39,9	14,1	2,7	100,0	61,0	39,0	100,0
Cannes	36,5	51,3	9,9	2,3	100,0	24,2	75,8	100,0
Cergy	22,9	67,9	8,3	0,9	100,0	8,9	91,1	100,0
Chambéry	36,3	51,5	9,5	2,8	100,0	28,2	71,8	100,0
Champigny-sur-Marne	35,1	47,9	16,6	0,4	100,0	17,6	82,4	100,0
Chelles	33,2	60,1	6,1	0,6	100,0	16,5	83,5	100,0
Cholet	41,5	50,1	7,1	1,3	100,0	13,8	86,2	100,0
Clamart	66,3	19,0	9,1	5,6	100,0	71,0	29,0	100,0
Clermont-Ferrand	41,2	44,8	10,5	3,5	100,0	38,7	61,3	100,0
Clichy	42,4	40,2	13,6	3,7	100,0	57,0	43,0	100,0
Colmar	35,6	54,2	8,6	1,6	100,0	17,2	82,8	100,0
Colombes	35,5	53,2	8,8	2,5	100,0	30,2	69,8	100,0

Source : CNC.

Part de marché en entrées des films dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Courbevoie	46,7	27,9	15,4	10,0	100,0	61,2	38,8	100,0
Créteil	27,8	62,7	8,2	1,3	100,0	14,0	86,0	100,0
Dijon	43,3	42,2	11,2	3,4	100,0	39,2	60,8	100,0
Drancy	32,7	59,8	6,2	1,3	100,0	18,3	81,7	100,0
Dunkerque	37,5	53,4	8,2	0,9	100,0	11,9	88,1	100,0
Epinay-sur-Seine	24,4	61,2	7,0	7,4	100,0	6,9	93,1	100,0
Evry	20,7	68,7	7,7	2,9	100,0	4,8	95,2	100,0
Fontenay-sous-Bois	65,1	25,0	7,1	2,8	100,0	80,5	19,5	100,0
Fréjus	51,8	29,8	12,6	5,8	100,0	57,2	42,8	100,0
Grasse	51,3	29,2	13,1	6,5	100,0	56,3	43,7	100,0
Grenoble	38,7	46,7	10,7	3,9	100,0	39,0	61,0	100,0
Hyères	40,1	50,1	8,9	0,9	100,0	24,9	75,1	100,0
Issy-les-Moulineaux	50,6	39,1	10,3	0,0	100,0	54,1	45,9	100,0
Ivry-sur-Seine	22,2	68,2	8,5	1,2	100,0	12,1	87,9	100,0
La Rochelle	39,6	49,5	9,0	2,0	100,0	22,5	77,5	100,0
La Roche-sur-Yon	39,0	51,0	8,2	1,8	100,0	17,5	82,5	100,0
Laval	43,2	47,5	8,0	1,2	100,0	17,4	82,6	100,0
Le Blanc-Mesnil	40,4	45,4	11,4	2,8	100,0	31,9	68,1	100,0
Le Havre	33,4	56,7	8,9	1,1	100,0	17,2	82,8	100,0
Le Mans	40,3	49,0	8,8	1,8	100,0	24,6	75,4	100,0
Levallois-Perret	29,7	60,7	9,0	0,7	100,0	14,5	85,5	100,0
Lille	40,1	43,4	12,3	4,2	100,0	44,3	55,7	100,0
Limoges	36,1	53,3	8,9	1,7	100,0	18,1	81,9	100,0
Lorient	43,3	45,6	9,0	2,0	100,0	32,1	67,9	100,0
Lyon	36,1	51,3	10,0	2,6	100,0	30,2	69,8	100,0
Maisons-Alfort	65,3	29,0	5,7	0,0	100,0	47,0	53,0	100,0
Marseille	30,1	58,0	10,3	1,5	100,0	20,4	79,6	100,0
Meaux	27,2	63,0	8,7	1,0	100,0	9,7	90,3	100,0
Mérignac	32,9	58,4	8,0	0,7	100,0	9,8	90,2	100,0
Metz	43,0	40,4	12,4	4,2	100,0	45,0	55,0	100,0
Montauban	30,7	59,4	8,8	1,1	100,0	12,1	87,9	100,0
Montpellier	32,4	53,6	11,1	2,9	100,0	27,5	72,5	100,0
Montreuil	48,6	29,8	13,0	8,5	100,0	75,6	24,4	100,0
Mulhouse	27,8	60,1	10,4	1,7	100,0	16,9	83,1	100,0
Nancy	34,6	52,3	10,6	2,5	100,0	25,6	74,4	100,0
Nanterre	38,5	49,8	8,5	3,1	100,0	37,0	63,0	100,0

Source : CNC.

Part de marché en entrées des films dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Nantes	46,0	37,9	12,0	4,2	100,0	50,9	49,1	100,0
Narbonne	34,8	55,7	8,3	1,3	100,0	13,6	86,4	100,0
Neuilly-sur-Seine	58,0	36,2	5,2	0,6	100,0	41,8	58,2	100,0
Nice	29,9	59,0	9,9	1,3	100,0	17,6	82,4	100,0
Nîmes	32,8	54,9	10,4	2,0	100,0	22,4	77,6	100,0
Niort	42,1	49,4	7,0	1,5	100,0	18,8	81,2	100,0
Noisy-le-Grand	30,5	59,9	7,6	2,0	100,0	20,1	79,9	100,0
Orléans	40,2	47,6	9,7	2,5	100,0	30,0	70,0	100,0
Pantin	59,3	23,7	10,5	6,5	100,0	79,0	21,0	100,0
Paris	35,3	48,1	12,0	4,7	100,0	41,0	59,0	100,0
Pau	36,6	50,8	10,3	2,4	100,0	26,5	73,5	100,0
Perpignan	33,3	55,0	10,0	1,7	100,0	20,1	79,9	100,0
Pessac	52,5	27,5	13,8	6,2	100,0	71,3	28,7	100,0
Poitiers	45,7	34,7	14,6	5,0	100,0	62,0	38,0	100,0
Quimper	37,9	52,1	8,4	1,6	100,0	20,9	79,1	100,0
Reims	35,4	48,6	12,4	3,6	100,0	36,1	63,9	100,0
Rennes	38,1	49,1	10,3	2,5	100,0	30,8	69,2	100,0
Roubaix	33,0	57,4	8,3	1,3	100,0	12,2	87,8	100,0
Rouen	37,4	51,0	9,5	2,1	100,0	23,4	76,6	100,0
Rueil-Malmaison	37,6	54,7	7,1	0,6	100,0	19,4	80,6	100,0
Saint-Denis	24,1	60,2	6,8	8,8	100,0	17,0	83,0	100,0
Saint-Etienne	37,3	50,0	10,2	2,5	100,0	29,1	70,9	100,0
Saint-Maur-des-Fossés	45,9	45,7	7,1	1,4	100,0	29,9	70,1	100,0
Saint-Nazaire	37,7	52,4	8,2	1,6	100,0	18,5	81,5	100,0
Saint-Quentin	36,2	55,0	8,0	0,9	100,0	8,8	91,2	100,0
Sartrouville	30,7	59,5	9,3	0,6	100,0	14,7	85,3	100,0
Strasbourg	33,5	51,7	11,5	3,3	100,0	30,2	69,8	100,0
Toulon	39,6	49,2	9,1	2,2	100,0	30,0	70,0	100,0
Toulouse	33,6	51,5	11,2	3,8	100,0	35,9	64,1	100,0
Tourcoing	33,0	57,6	8,5	1,0	100,0	17,6	82,4	100,0
Tours	38,8	49,8	9,3	2,2	100,0	24,8	75,2	100,0
Troyes	36,9	55,0	7,5	0,6	100,0	11,3	88,7	100,0
Valence	36,7	52,3	8,8	2,2	100,0	22,6	77,4	100,0
Vannes	41,3	48,7	8,5	1,5	100,0	21,7	78,3	100,0
Vénissieux	35,1	53,1	10,9	0,9	100,0	29,3	70,7	100,0

Source : CNC.

Part de marché en entrées des films dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Versailles	39,3	47,3	11,2	2,2	100,0	32,7	67,3	100,0
Villejuif	54,4	32,8	9,9	3,0	100,0	56,0	44,0	100,0
Villeneuve-d'Ascq	32,7	58,2	8,2	1,0	100,0	12,2	87,8	100,0
Villeurbanne	62,1	7,4	24,1	6,4	100,0	88,4	11,6	100,0
Vitry-sur-Seine	39,3	47,9	9,5	3,2	100,0	28,5	71,5	100,0

Source : CNC.

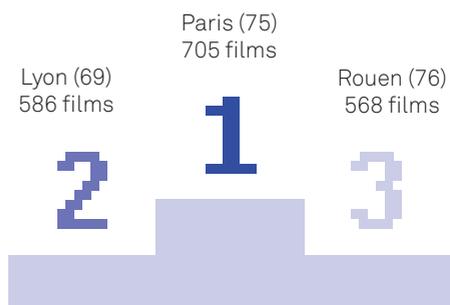
Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2016, 716 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 364 films français et 148 films américains. Parmi ces films, 370 sont recommandés Art et Essai.

Films en première exclusivité en 2016



Films en première exclusivité selon la taille des communes en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	334	143	109	75	661	356	305	661
10 000 à 20 000 habitants	323	144	110	70	647	347	300	647
20 000 à 50 000 habitants	334	145	112	80	671	365	306	671
50 000 à 100 000 habitants	316	144	104	72	636	356	280	636
100 000 à 200 000 habitants	330	143	108	82	663	362	301	663
200 000 habitants et plus (hors Paris)	326	143	109	79	657	358	299	657
Paris	355	146	119	85	705	369	336	705
total	364	148	119	85	716	370	346	716

Source : CNC / INSEE – recensement 2013.

Films en première exclusivité dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Aix-en-Provence	206	115	65	47	433	234	199	433
Ajaccio	139	111	48	16	314	138	176	314
Amiens	189	119	49	39	396	194	202	396
Angers	213	121	68	34	436	230	206	436
Annecy	175	114	43	20	352	156	196	352
Antibes	54	60	12	2	128	28	100	128
Antony	147	57	46	29	279	190	89	279
Argenteuil	102	51	23	13	189	122	67	189
Arles	126	89	32	16	263	129	134	263
Asnières-sur-Seine	78	40	20	11	149	82	67	149
Aubervilliers	110	29	24	15	178	126	52	178
Aulnay-sous-Bois	130	95	29	12	266	106	160	266
Avignon	220	132	68	41	461	235	226	461
Beauvais	186	115	54	29	384	184	200	384
Belfort	150	112	44	23	329	138	191	329
Besançon	158	95	42	30	325	173	152	325
Béziers	88	79	21	7	195	63	132	195
Bondy	64	26	12	3	105	57	48	105
Bordeaux	252	132	73	53	510	262	248	510
Boulogne-Billancourt	115	61	34	13	223	126	97	223
Bourges	165	115	35	17	332	131	201	332
Brest	231	129	69	36	465	223	242	465
Caen	167	94	52	29	342	185	157	342
Calais	109	49	42	20	220	170	50	220
Cannes	194	119	55	23	391	178	213	391
Cergy	93	96	23	5	217	47	170	217
Chambéry	207	118	62	31	418	213	205	418
Champigny-sur-Marne	34	15	7	0	56	26	30	56
Chelles	68	36	12	3	119	60	59	119
Cholet	158	120	54	19	351	157	194	351
Clamart	78	21	12	8	119	81	38	119
Clermont-Ferrand	243	115	82	45	485	279	206	485
Clichy	68	38	21	8	135	66	69	135
Colmar	157	121	40	22	340	134	206	340
Colombes	94	50	17	15	176	97	79	176
Courbevoie	89	49	28	16	182	103	79	182

Source : CNC.

Films en première exclusivité dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Créteil	174	92	44	30	340	173	167	340
Dijon	234	128	78	40	480	252	228	480
Drancy	16	25	3	0	44	6	38	44
Dunkerque	186	124	51	26	387	170	217	387
Epinay-sur-Seine	74	101	19	11	205	25	180	205
Evry	63	93	19	10	185	21	164	185
Fontenay-sous-Bois	87	26	11	5	129	106	23	129
Fréjus	99	44	33	15	191	127	64	191
Grasse	104	58	29	15	206	110	96	206
Grenoble	275	130	92	64	561	325	236	561
Hyères	90	72	23	1	186	54	132	186
Issy-les-Moulineaux	47	22	6	0	75	38	37	75
Ivry-sur-Seine	169	115	41	24	349	163	186	349
La Rochelle	221	132	61	38	452	218	234	452
La Roche-sur-Yon	156	105	54	31	346	178	168	346
Laval	145	85	38	22	290	146	144	290
Le Blanc-Mesnil	123	65	36	16	240	134	106	240
Le Havre	172	119	45	18	354	151	203	354
Le Mans	222	130	75	41	468	234	234	468
Levallois-Perret	75	77	19	3	174	39	135	174
Lille	207	103	66	40	416	247	169	416
Limoges	165	121	49	20	355	148	207	355
Lorient	145	91	36	16	288	130	158	288
Lyon	291	134	99	62	586	328	258	586
Maisons-Alfort	37	20	5	0	62	30	32	62
Marseille	237	128	64	44	473	241	232	473
Meaux	78	92	20	8	198	46	152	198
Mérignac	63	60	24	5	152	51	101	152
Metz	191	100	54	32	377	220	157	377
Montauban	163	114	44	23	344	152	192	344
Montpellier	261	134	87	52	534	293	241	534
Montreuil	157	55	51	41	304	240	64	304
Mulhouse	203	131	61	49	444	204	240	444
Nancy	199	121	70	39	429	213	216	429
Nanterre	98	51	23	12	184	104	80	184
Nantes	230	104	78	50	462	280	182	462

Source : CNC.

Films en première exclusivité dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Narbonne	135	99	36	20	290	122	168	290
Neuilly-sur-Seine	50	22	7	0	79	32	47	79
Nice	266	133	85	59	543	289	254	543
Nîmes	214	123	66	35	438	216	222	438
Niort	161	111	39	20	331	135	196	331
Noisy-le-Grand	131	89	32	17	269	127	142	269
Orléans	194	120	61	31	406	208	198	406
Pantin	97	27	18	17	159	128	31	159
Paris	355	146	119	85	705	369	336	705
Pau	198	130	66	35	429	214	215	429
Perpignan	220	128	66	36	450	221	229	450
Pessac	89	44	29	22	184	137	47	184
Poitiers	177	78	62	39	356	239	117	356
Quimper	168	106	51	21	346	164	182	346
Reims	151	109	57	23	340	167	173	340
Rennes	226	121	73	46	466	247	219	466
Roubaix	109	100	28	13	250	75	175	250
Rouen	277	138	87	66	568	318	250	568
Rueil-Malmaison	93	62	17	5	177	75	102	177
Saint-Denis	134	95	38	36	303	161	142	303
Saint-Etienne	230	130	70	37	467	241	226	467
Saint-Maur-des-Fossés	124	60	20	16	220	121	99	220
Saint-Nazaire	154	87	44	22	307	164	143	307
Saint-Quentin	136	111	42	18	307	120	187	307
Sartrouville	81	75	16	2	174	51	123	174
Strasbourg	249	134	76	60	519	275	244	519
Toulon	145	90	35	23	293	140	153	293
Toulouse	248	124	79	57	508	295	213	508
Tourcoing	111	80	36	14	241	121	120	241
Tours	228	129	67	45	469	239	230	469
Troyes	100	98	24	8	230	49	181	230
Valence	219	125	73	38	455	243	212	455
Vannes	164	106	42	19	331	151	180	331
Vénissieux	110	49	26	7	192	94	98	192
Versailles	177	109	50	29	365	175	190	365
Villejuif	53	25	9	4	91	53	38	91

Source : CNC.

Films en première exclusivité dans les communes de 50 000 habitants et plus en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
Villeneuve-d'Ascq	190	104	63	35	392	229	163	392
Villeurbanne	113	10	25	15	163	139	24	163
Vitry-sur-Seine	125	70	26	14	235	119	116	235

Source : CNC.

5.3

Le cinéma à Paris

Le parc cinématographique à Paris

88 cinémas et 420 écrans

Paris dispose d'un parc de salles de cinéma très dense. 420 écrans (33 écrans ouvrent et deux écrans ferment définitivement ou provisoirement) regroupés dans 88 établissements sont en activité en 2016 (quatre cinémas ouvrent et un cinéma ferme définitivement ou provisoirement). Le VII^e arrondissement de Paris est le seul arrondissement à ne pas être équipé d'établissement cinématographique actif en 2016 suite à la fermeture du cinéma La Pagode. Au total, 41,7 % des écrans sont concentrés dans quatre arrondissements qui rassemblent 31,1 % des entrées de la capitale en 2016.

12 établissements sont des multiplexes : UGC Ciné Cité les Halles (27 écrans), UGC Ciné Cité Bercy (18 écrans), MK2 Bibliothèque (16 écrans), Gaumont Parnasse (15 écrans), Gaumont Aquaboulevard (14 écrans), Pathé 19 (14 écrans), UGC Ciné Cité Paris 19 (14 écrans), Pathé Wepler (12 écrans), UGC Georges V (11 écrans), Pathé Beaugrenelle (10 écrans), Gaumont Convention (9 écrans) et le Gaumont Alésia (8 écrans).

En 2016, 34 établissements parisiens sont classés Art et Essai (avant appel). La moitié d'entre eux est située dans le V^e et le VI^e arrondissements. En revanche, il n'existe aucun établissement Art et Essai dans sept des vingt arrondissements parisiens.

Le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris que sur l'ensemble du territoire.

Stabilité de la fréquentation dans les cinémas parisiens

Les salles parisiennes réalisent 24,2 millions d'entrées, soit 11,3 % de la fréquentation nationale. La hausse de la fréquentation à Paris (+0,8 % entre 2015 et 2016) est moins élevée que celle observée sur l'ensemble du territoire (+3,8 %). Le I^{er}, le VI^e, le XII^e, le XIII^e et le XV^e arrondissements constituent des lieux privilégiés de sorties cinématographiques, ils totalisent 52,1 % des entrées réalisées dans la capitale. Neuf arrondissements affichent une baisse de fréquentation entre 2015 et 2016 et quatre arrondissements enregistrent une hausse de plus de 10 % de leur fréquentation : le III^e (+10,6 %), le X^e (+10,6 %), le XV^e (+16,0 %) et le IV^e (+27,8 %).

10,84 entrées par habitant en moyenne en 2016

Par rapport à la moyenne nationale, l'indice de fréquentation est très élevé dans la capitale. Il s'établit à 10,84 entrées par habitant en 2016, contre 3,34 en moyenne sur l'ensemble du territoire. Paris draine naturellement de nombreux spectateurs résidant dans les départements limitrophes. Ce phénomène est très sensible dans certains arrondissements comme le I^{er} (indice de fréquentation de 189,80 en 2016), qui attire un public très nombreux avec son multiplexe de 27 écrans, le VI^e (48,97 entrées par habitant) qui draine un public bien au-delà de ses limites communales avec ses cinémas spécialisés dans les films de patrimoine et d'Art et Essai ou encore le II^e (45,13 entrées par habitant).

Comme l'indice de fréquentation, le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris (16,6 % en 2016) que sur l'ensemble du territoire (14,4 %). Il est aussi très inégal selon les arrondissements. Il dépasse ou égale le seuil de 25 % dans le I^{er} (32,4 % en 2016), illustrant un taux de remplissage des salles particulièrement élevé. Il est, à l'inverse, inférieur à 13 % dans le II^e (11,5 %), le VIII^e (10,8 %), le IX^e (12,6 %) et le XVI^e (11,6 %).

Paris par arrondissement en 2016

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils	entrées			indice de fréquentation ³	taux d'occupation des fauteuils ⁴
	total	multi-plexes ¹	art et essai ²			millions	%	évolution 2016/2015		
I ^{er} arrondissement	1	1	-	27	3 894	3,23	13,4	+0,4%	189,80	32,4%
II ^e arrondissement	3	-	-	14	5 512	0,98	4,1	-4,5%	45,13	11,5%
III ^e arrondissement	1	-	1	6	558	0,32	1,3	+10,6%	8,91	25,9%
IV ^e arrondissement	1	-	1	2	238	0,09	0,4	+27,8%	3,35	18,5%
V ^e arrondissement	12	-	10	21	2 348	0,64	2,7	+5,8%	10,68	16,2%
VI ^e arrondissement	15	-	7	49	8 624	2,13	8,8	-2,0%	48,97	13,5%
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII ^e arrondissement	10	1	2	41	8 859	1,62	6,7	-11,1%	41,34	10,8%
IX ^e arrondissement	5	-	1	22	5 015	1,28	5,3	-3,5%	21,60	12,6%
X ^e arrondissement	3	-	3	7	899	0,33	1,4	+10,6%	3,53	19,2%
XI ^e arrondissement	3	-	1	9	1 307	0,43	1,8	-2,5%	2,78	20,1%
XII ^e arrondissement	3	1	-	29	6 690	2,65	11,0	-0,9%	18,32	18,7%
XIII ^e arrondissement	5	1	1	34	6 140	2,38	9,9	+5,1%	12,97	18,7%
XIV ^e arrondissement	7	2	3	43	7 251	1,93	8,0	-1,0%	13,69	16,3%
XV ^e arrondissement	4	3	1	36	6 291	2,20	9,1	+16,0%	9,28	17,8%
XVI ^e arrondissement	1	-	-	3	637	0,13	0,5	+3,0%	0,78	11,6%
XVII ^e arrondissement	4	-	2	9	1 540	0,39	1,6	-1,9%	2,29	15,9%
XVIII ^e arrondissement	2	1	1	13	2 311	0,92	3,8	-4,0%	4,60	18,8%
XIX ^e arrondissement	6	2	-	42	8 238	1,83	7,6	+8,5%	9,85	15,4%
XX ^e arrondissement	2	-	-	13	2 718	0,69	2,9	+1,4%	3,56	13,8%
Paris	88	12	34	420	79 070	24,17	100,0	+0,8%	10,84	16,6%

¹ Etablissements de 8 écrans et plus.

² Classement 2017 avant appel.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée (INSEE - recensement 2013).

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

La programmation à Paris

Remarques méthodologiques

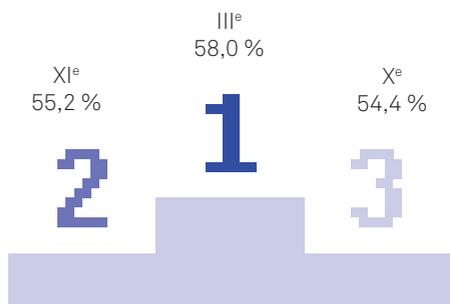
Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

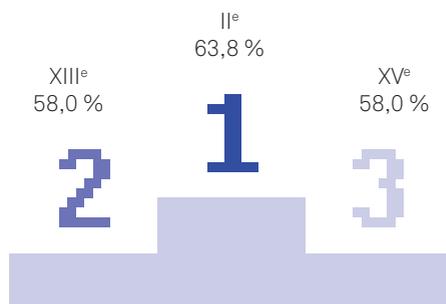
En 2016, 12 arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne parisienne.

Huit arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne parisienne.

 **35,3 %**
des entrées parisiennes en 2016



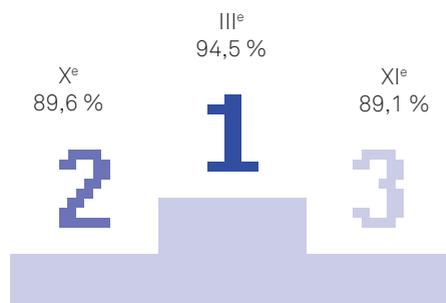
 **48,1 %**
des entrées parisiennes en 2016



En 2016, 10 arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne parisienne.

Art et Essai

41,0 %
des entrées parisiennes en 2016



Part de marché en entrées des films en 2016 (%)

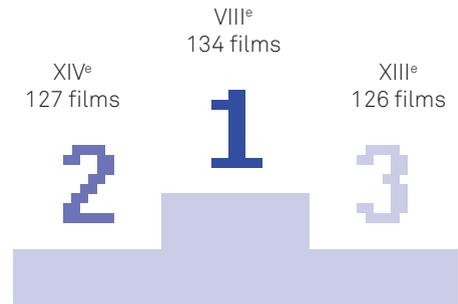
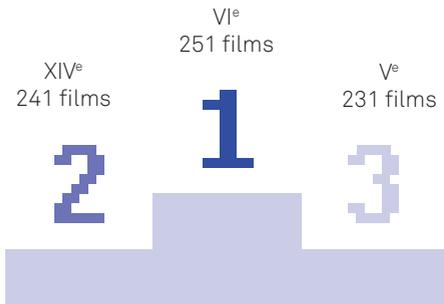
	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I ^{er} arrondissement	33,3	49,0	12,9	4,8	100,0	38,7	61,3	100,0
II ^e arrondissement	19,3	63,8	12,0	4,9	100,0	25,2	74,8	100,0
III ^e arrondissement	58,0	7,5	12,5	22,0	100,0	94,5	5,5	100,0
IV ^e arrondissement	47,3	11,7	21,5	19,4	100,0	83,3	16,7	100,0
V ^e arrondissement	43,8	28,3	16,8	11,2	100,0	85,6	14,4	100,0
VI ^e arrondissement	43,4	36,9	13,9	5,7	100,0	58,0	42,0	100,0
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII ^e arrondissement	35,7	47,5	11,5	5,2	100,0	34,9	65,1	100,0
IX ^e arrondissement	40,2	44,9	11,7	3,2	100,0	39,7	60,3	100,0
X ^e arrondissement	54,4	21,3	14,7	9,7	100,0	89,6	10,4	100,0
XI ^e arrondissement	55,2	22,0	12,8	9,9	100,0	89,1	10,9	100,0
XII ^e arrondissement	29,3	58,0	10,7	2,1	100,0	24,1	75,9	100,0
XIII ^e arrondissement	27,1	56,1	12,0	4,9	100,0	36,3	63,7	100,0
XIV ^e arrondissement	42,6	40,2	12,1	5,1	100,0	45,1	54,9	100,0
XV ^e arrondissement	29,7	58,0	10,6	1,8	100,0	23,0	77,0	100,0
XVI ^e arrondissement	49,7	37,3	12,1	0,9	100,0	45,8	54,2	100,0
XVII ^e arrondissement	49,0	28,5	15,7	6,8	100,0	74,4	25,6	100,0
XVIII ^e arrondissement	35,6	53,6	9,8	1,0	100,0	27,6	72,4	100,0
XIX ^e arrondissement	35,1	49,9	10,0	5,0	100,0	44,2	55,8	100,0
XX ^e arrondissement	31,4	56,3	10,5	1,8	100,0	34,7	65,3	100,0
Paris	35,3	48,1	12,0	4,7	100,0	41,0	59,0	100,0

Source : CNC.

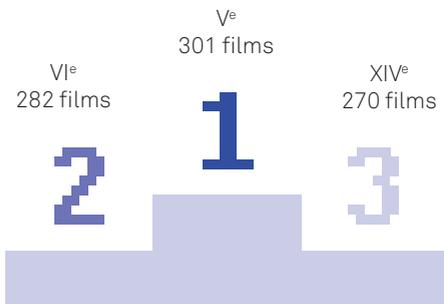
Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.



Art et Essai



Films en première exclusivité en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I ^{er} arrondissement	195	124	61	27	407	189	218	407
II ^e arrondissement	91	103	42	24	260	120	140	260
III ^e arrondissement	74	10	18	21	123	115	8	123
IV ^e arrondissement	53	12	18	19	102	88	14	102
V ^e arrondissement	231	57	81	50	419	301	118	419
VI ^e arrondissement	251	105	83	54	493	282	211	493
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII ^e arrondissement	225	134	87	58	504	248	256	504
IX ^e arrondissement	164	108	47	22	341	152	189	341
X ^e arrondissement	149	23	35	40	247	203	44	247
XI ^e arrondissement	94	35	30	18	177	134	43	177
XII ^e arrondissement	139	108	37	12	296	111	185	296
XIII ^e arrondissement	191	126	55	27	399	180	219	399
XIV ^e arrondissement	241	127	88	44	500	270	230	500
XV ^e arrondissement	201	125	59	28	413	195	218	413
XVI ^e arrondissement	54	27	17	5	103	59	44	103
XVII ^e arrondissement	103	32	33	22	190	129	61	190
XVIII ^e arrondissement	143	100	32	14	289	115	174	289
XIX ^e arrondissement	149	108	38	21	316	139	177	316
XX ^e arrondissement	108	85	26	11	230	94	136	230
Paris	355	146	119	85	705	369	336	705

Source : CNC.

Le public à Paris

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *Cinexpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

Une part de 3-14 ans et de 50 ans et plus plus importante

Le public des établissements cinématographiques parisiens présente certaines spécificités. En 2016, les établissements parisiens comptent une part de 15-24 ans plus faible (14,8 %) que l'ensemble des établissements du territoire (17,6 %), au

profit des 3-14 ans (17,4 %, contre 14,4 % tous établissements confondus) et des 50 ans et plus (29,8 %, contre 27,7 % tous établissements confondus). La part des CSP+ dans le public des établissements parisiens (41,2 %) est supérieure de 9,5 points à la moyenne de l'ensemble des établissements (31,7 %).

Le public des établissements parisiens se distingue aussi par ses habitudes de fréquentation. 40,5 % des spectateurs de ces établissements sont assidus (25,8 % tous établissements confondus). La part des spectateurs réguliers (-8,6 points) et celle des spectateurs occasionnels (-6,1 points) sont inférieures à la moyenne.

Public des établissements parisiens en 2016 (%)

	Paris	ensemble
sexe		
hommes	55,1	54,1
femmes	44,9	45,9
âge		
3-14 ans	17,4	14,4
15-24 ans	14,8	17,6
25-34 ans	17,4	16,7
35-49 ans	20,6	23,6
50 ans et plus	29,8	27,7
profession		
CSP+	41,2	31,7
CSP-	17,2	25,7
inactifs	41,6	42,6
dont étudiants	24,6	23,5
habitat		
région parisienne	81,9	18,1
autres régions	24,2	75,8
habitudes de fréquentation cinéma		
assidus	40,5	25,8
réguliers	47,7	56,3
occasionnels	11,8	17,9
total	100,0	100,0

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

5.4

Le cinéma dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Remarques méthodologiques

Définition des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville remplaçant les zonages formés par les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Celle-ci a pour objectif de recentrer l'action publique sur les quartiers les plus en difficulté. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères : un QPV doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian très bas comparé à celui de son unité urbaine d'appartenance et au revenu médian national. Le revenu fiscal a été retenu comme critère synthétique de fragilité suite à la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement » conduite en 2012. Les travaux de définition ont été menés par le Commissariat général à l'Égalité des Territoires (CGET) à partir de données carroyées de l'Insee issues des revenus fiscaux localisés de 2011.

Les tableaux ci-après présentent les résultats enregistrés dans l'ensemble des communes abritant au moins un QPV et pour la totalité des établissements de la commune qu'ils soient situés ou non dans un des ces quartiers.

Le parc cinématographique dans les communes abritant des QPV

93,1 % des communes abritant des QPV disposent d'un cinéma

En 2016, 475 communes abritant des QPV sont équipées d'au moins un établissement cinématographique, soit 93,1 % de l'ensemble des communes abritant des QPV et 28,2 % des communes françaises équipées. Elles regroupent 19,77 millions d'habitants (96,3 % de la population totale des communes abritant des QPV et 31,0 % de la population française). Ces 475 communes comptent 743 cinémas (36,3 % du parc total), 3 427 écrans (58,7 %) et 640 050 fauteuils (58,2 %). Au global, le nombre moyen de fauteuils par écran dans ces communes est légèrement inférieur à celui observé sur l'ensemble du territoire à 187 au lieu de 188. Le parc est plus dense dans ces zones que sur l'ensemble du territoire avec un fauteuil pour 31 habitants, contre un fauteuil pour 58 habitants sur l'ensemble du territoire.

743 cinémas implantés dans des communes abritant des quartiers prioritaires de la ville en 2016.

Plus de 44 % des communes équipées de cinéma abritant des QPV en 2016 sont situées dans des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France). Ces 211 communes représentent 56,0 % de l'ensemble des communes équipées des unités urbaines de 50 000 habitants et plus

(hors Ile-de-France), 70,0 % des cinémas, 79,6 % des écrans et 78,6 % des fauteuils.

Près de la moitié des communes d'Ile-de-France équipées de cinémas abritent des QPV

118 communes d'Ile-de-France abritent des QPV en 2016, 104 sont équipées d'au moins un cinéma (88,1 %). Ces communes représentent 48,8 % de l'ensemble des communes équipées de cinémas en Ile-de-France. Au total, elles abritent 46,8 % du parc d'établissements d'Ile-de-France, 52,3 % des écrans et 51,7 % des fauteuils.

89 communes abritant des QPV situées dans des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (hors Ile-de-France) disposent d'au moins un cinéma en 2016, soit l'ensemble des communes abritant des QPV dans ces unités urbaines et 60,5 % de l'ensemble des communes équipées dans ces unités urbaines. 64,0 % du parc total d'établissements cinématographiques des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (hors Ile-de-France) sont implantés dans des communes abritant des QPV, soit 74,4 % des écrans et 72,8 % des fauteuils.

En 2016, 95,9 % des communes abritant des QPV situées dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants ou des zones rurales (hors Ile-de-France) sont équipées d'au moins un cinéma, soit 71 communes. Elles représentent 7,5 % de l'ensemble des communes équipées de ces zones et regroupent 7,9 % des cinémas, 13,3 % des écrans et 13,0 % des fauteuils.

Équipement des communes abritant des QPV¹ pour les zones rurales et les unités urbaines en 2016

	communes équipées	population équipée (millions)	étab actifs	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils / écran	habitants / fauteuil
moins de 20 000 habitants et zones rurales	71	0,80	77	178	31	177	26
20 000 à 50 000 habitants	89	1,80	110	463	77	166	24
50 000 habitants et plus	211	13,23	410	2 207	417	189	32
QPV ¹ d'Ile-de-France	104	3,93	146	579	115	198	34
QPV ¹	475	19,77	743	3 427	640	187	31

¹ Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source: CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Près des 2/3 des entrées réalisés dans des communes abritant des QPV

135,85 millions d'entrées et 889,28 M€ de recettes sont enregistrées aux guichets des cinémas des communes abritant des QPV en 2016, soit 63,8 % des entrées et 64,1 % des recettes de l'ensemble du parc français. Plus des 2/3 des entrées et des recettes de ces zones sont réalisées dans les établissements des communes des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France). En termes d'entrées, les communes abritant des QPV totalisent 17,2 % de la fréquentation des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales, 74,2 % de celles des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants, 79,2 % de celles des unités urbaines de 50 000 habitants et plus et 48,1 % de celles de l'Ile-de-France. En termes de recettes, 17,8 % des recettes enregistrées dans les unités urbaines de moins de 20 000 habitants et les zones rurales sont le fait des cinémas situés dans des communes abritant des QPV, 73,9 % pour les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants, 78,9 % pour les unités urbaines de 50 000 habitants et plus et 46,6 % pour l'Ile-de-France.

Une recette moyenne par entrée plus élevée que la moyenne nationale

La recette moyenne TTC par entrée dans les communes abritant des QPV (6,55 €) est supérieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire (6,51 €).

Elle est plus faible dans les cinémas des communes abritant des QPV situées dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales (5,10 €) que dans ceux des unités urbaines de 50 000 habitants et plus hors Ile-de-France (6,90 €).

En 2016, le taux moyen d'occupation des fauteuils est légèrement plus faible dans les cinémas des communes abritant des QPV (13,9 %) que sur l'ensemble du parc (14,4 %). Il s'élève à 13,5 % dans les communes abritant des QPV des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales (13,9 % toutes communes confondues de ces unités urbaines), 14,7 % pour celles des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (14,7 %), 13,6 % pour celles des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (13,9 %) et 14,8 % pour celles d'Ile-de-France (15,6 %).

Résultats de fréquentation des communes abritant des QPV¹ pour les zones rurales et les unités urbaines en 2016

	séances (milliers)	entrées		recettes guichets ²		recette moyenne / entrée (€) ²	entrées / fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ³
		millions	% du total	M€	% du total			
moins de 20 000 habitants et zones rurales	180	4,09	17,2	23,09	17,8	5,64	130	13,5%
20 000 à 50 000 habitants	580	13,93	74,2	85,88	73,9	6,16	182	14,7%
50 000 habitants et plus	3 645	91,24	79,2	606,39	78,9	6,65	219	13,6%
QPV ¹ d'Ile-de-France	946	26,59	48,1	173,92	46,6	6,54	232	14,8%
QPV ¹	5 350	135,85	63,8	889,28	64,1	6,55	212	13,9%

¹ Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

² Toutes taxes comprises.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

La programmation dans les communes abritant des QPV

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. En 2016, elle atteint 40,1 % pour les communes abritant des QPV des unités urbaines de moins

de 20 000 habitants et des zones rurales. A l'inverse, elle est plus faible dans les communes d'Ile-de-France abritant des QPV (31,5 %). En 2016, c'est dans les communes d'Ile-de-France abritant des QPV que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante à 56,0 %.

Les communes d'Ile-de-France abritant des QPV enregistrent la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 26,3 % en 2016, contre 22,3 % pour l'ensemble des communes abritant des QPV.

Part de marché en entrées des films selon la taille des unités urbaines pour les communes abritant des QPV¹ en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 20 000 habitants et zones rurales	40,1	49,8	8,4	1,7	100,0	19,9	80,1	100,0
20 000 à 50 000 habitants	39,2	51,6	8,0	1,3	100,0	16,3	83,7	100,0
50 000 habitants et plus	35,8	52,9	9,4	2,0	100,0	22,2	77,8	100,0
QPV ¹ d'Ile-de-France	31,5	56,0	9,5	3,0	100,0	26,3	73,7	100,0
QPV ¹	35,4	53,3	9,2	2,1	100,0	22,3	77,7	100,0

¹ Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

Longs métrages en première exclusivité

En 2016, 696 films en première exclusivité sont programmés dans les communes abritant des QPV (716 films sur l'ensemble du territoire) dont 350 films français et 148 films américains. Parmi ces films, 370 sont recommandés Art et Essai. L'ensemble des films Art et Essai sortis dans l'année en France font l'objet d'au moins une projection dans un cinéma d'une commune abritant un QPV.

Films en première exclusivité selon la nationalité et la taille des unités urbaines pour les communes abritant des QPV¹ en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 20 000 habitants et zones rurales	277	132	87	49	545	297	248	545
20 000 à 50 000 habitants	298	139	100	52	589	319	270	589
50 000 habitants et plus	343	148	113	83	687	369	318	687
QPV ¹ d'Ile-de-France	324	143	108	80	655	362	293	655
QPV ¹	350	148	114	84	696	370	326	696

¹ Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Le public des établissements des communes abritant des QPV

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *Cinexpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

En 2016, les établissements des communes abritant des QPV, toutes unités urbaines confondues, présentent un public majoritairement masculin. La composition du public par tranche d'âge selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2016, les spectateurs des établissements situés dans les communes abritant des QPV des zones rurales et des unités urbaines de moins de 50 000 habitants sont âgés à 28,0 % de plus de 50 ans (26,2 % pour les communes de 50 000 habitants ou plus abritant des QPV). Les moins de 25 ans représentent 31,5 % du public de ces zones, contre 32,8 % pour les communes d'Ile-de-France abritant des QPV. Plus la taille de l'unité urbaine est petite, plus la part des inactifs est élevée parmi les spectateurs (42,8 % dans les communes abritant des QPV des zones rurales et des unités urbaines de moins de 50 000 habitants). Contrairement aux autres communes abritant des QPV, les communes d'Ile-de-France comptent nettement plus de

CSP+ (37,6 %) que de CSP- (20,8 %) dans le public de ses salles en 2016.

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, les communes d'Ile-de-France présentent la plus forte part d'assidus (32,9 %). Les communes abritant des QPV des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus comptent 24,4 % d'assidus en 2016. La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les communes abritant des QPV des zones rurales et des unités urbaines de moins de 50 000 habitants est élevée, à 21,4 % en moyenne en 2016.

La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les QPV des petites unités urbaines est élevée.

Les établissements des communes abritant des QPV présentent un public très proche de celui de l'ensemble des établissements en 2016. Ils comptent toutefois un peu plus de 15-34 ans (35,1 %) que l'ensemble des établissements (34,3 %).

Public des établissements des communes abritant des QPV¹ selon la taille des unités urbaines en 2016 (%)

	moins de 50 000 hab. et zones rurales	50 000 hab. et plus	QPV ¹ d'Ile-de-France	QPV ¹	ensemble
sexe					
hommes	51,5	54,7	52,4	54,0	54,1
femmes	48,5	45,3	47,6	46,0	45,9
âge					
15-24 ans	12,9	13,9	15,5	14,1	14,4
15-24 ans	18,6	18,2	17,3	18,1	17,6
25-34 ans	15,4	17,7	15,8	17,1	16,7
35-49 ans	25,1	24,0	22,3	23,8	23,6
50 ans et plus	28,0	26,2	29,1	26,9	27,7
profession					
CSP+	27,1	30,8	37,6	31,6	31,7
CSP-	30,1	27,3	20,8	26,4	25,7
inactifs	42,8	42,0	41,5	42,0	42,6
<i>dont étudiants</i>	22,5	23,3	23,9	23,3	23,5
habitat					
région parisienne	5,7	4,5	83,1	19,0	24,2
autres régions	94,3	95,5	16,9	81,0	75,8
habitudes de fréquentation cinéma					
assidus	22,4	24,4	32,9	25,7	25,8
réguliers	56,2	58,2	51,5	56,8	56,3
occasionnels	21,4	17,4	15,6	17,5	17,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010 – Vertigo, enquête Cinexpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

5.5

Le cinéma en banlieue

Remarques méthodologiques

Définition des banlieues

Lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, elle est désignée sous le terme d'agglomération multicommunale. Les communes qui la composent sont soit ville-centre, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule

ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale. Il convient de signaler qu'une agglomération multicommunale peut n'être constituée que de villes-centres.

Le parc cinématographique en banlieue

83,1 % des communes de banlieue disposent d'un cinéma

En 2016, 482 communes de banlieue sont équipées d'au moins un établissement cinématographique, soit 83,1 % de l'ensemble des communes de banlieue et 28,6 % des communes françaises équipées. Elles regroupent 10,92 millions d'habitants (92,1 % de la population totale des banlieues et 17,1 % de la population française). Ces 482 communes abritent 26,7 % du parc total d'établissements, 28,7 % des écrans et 30,8 % des fauteuils. Au global, le nombre moyen de fauteuils par écran en banlieue est supérieur à celui observé sur l'ensemble du territoire à 202 (188 pour l'ensemble du parc). La densité du parc est plus élevée en banlieue que sur l'ensemble du territoire avec un fauteuil pour 32 habitants, contre un fauteuil pour 58 habitants sur l'ensemble du territoire.

547 cinémas sont implantés en banlieue.

174 communes de la banlieue parisienne sont équipées d'au moins un cinéma en 2016 (89,7 % de l'ensemble de la banlieue parisienne). Elles

comptent 202 établissements cinématographiques (64,7 % du parc total d'Ile-de-France), 638 écrans (57,6 %) et 134 551 fauteuils (60,6 %).

Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France) regroupent 301 communes de banlieue dont 251 sont équipées de salles de cinéma (83,4 %). Elles représentent 66,6 % des communes équipées de ces zones et abritent 48,5 % des cinémas de ces unités urbaines, 34,1 % des écrans et 35,3 % des fauteuils. 25 communes de banlieue situées dans des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (hors Ile-de-France) disposent d'au moins un cinéma en 2016, soit 65,8 % de l'ensemble des communes de banlieue de ces unités urbaines. 16,3 % du parc total d'établissements cinématographiques des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (hors Ile-de-France) sont implantés en banlieue, soit 9,2 % des écrans et 8,7 % des fauteuils.

En 2016, 68,1 % des communes de banlieue situées dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants ou des zones rurales (hors Ile-de-France) sont équipées d'au moins un cinéma, soit 32 communes. Elles représentent 3,4 % de l'ensemble des communes équipées de ces zones et regroupent 3,4 % des cinémas, 2,8 % des écrans et 2,9 % des fauteuils.

Équipement de la banlieue pour les zones rurales et les unités urbaines en 2016

	communes équipées	population équipée (millions)	étab actifs	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils / écran	habitants / fauteuil
moins de 20 000 habitants	32	0,09	33	37	7	191	13
20 000 à 50 000 habitants	25	0,11	28	57	9	161	12
50 000 habitants et plus	251	4,60	284	946	188	198	25
banlieue parisienne	174	6,12	202	638	135	211	46
banlieue	482	10,92	547	1 678	338	202	32

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Un tiers des entrées réalisées en banlieue

70,8 millions d'entrées et 465,5 M€ de recettes sont enregistrées aux guichets des cinémas de banlieue en 2016, soit 33,2 % des entrées et 33,5 % des recettes de l'ensemble du parc français. Plus de la moitié des entrées et des recettes des cinémas de banlieue sont réalisées dans les établissements des communes des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France).

Si 54,1 % des entrées d'Ile-de-France sont réalisées en banlieue, ce rapport s'élève à 1,9 % pour les unités urbaines de moins de 20 000 habitants et les zones rurales.

Une recette moyenne par entrée plus élevée que la moyenne nationale

La recette moyenne TTC par entrée est légèrement supérieure en banlieue (6,57 €)

comparée à celle de l'ensemble du parc (6,51 €). Elle est plus faible dans les cinémas de banlieue situés dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales (5,38 €) que dans ceux des unités urbaines de 50 000 habitants et plus hors Ile-de-France (6,62 €).

En 2016, le taux moyen d'occupation des fauteuils est légèrement plus élevé dans les cinémas de banlieue (14,8 %) que sur l'ensemble du parc (14,4 %). Il s'élève à 11,5 % dans la banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales (13,9 % toutes communes confondues de ces unités urbaines), 14,8 % pour celles des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (14,7 %), 14,7 % pour celles des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (13,9 %) et 15,1 % pour celles d'Ile-de-France (15,6 %).

Résultats de fréquentation de la banlieue pour les zones rurales et les unités urbaines en 2016

	séances (milliers)	entrées		recettes guichets ¹		recette moyenne / entrée (€) ¹	entrées / fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ²
		millions	% du total	M€	% du total			
moins de 20 000 habitants	18	0,45	1,9	2,42	1,9	5,38	64	11,5%
20 000 à 50 000 habitants	56	1,32	7,0	8,37	7,2	6,36	144	14,8%
50 000 habitants et plus	1 377	39,18	34,0	259,20	33,7	6,62	209	14,7%
banlieue parisienne	992	29,88	54,1	195,55	52,4	6,55	222	15,1%
banlieue	2 442	70,82	33,2	465,53	33,5	6,57	209	14,8%

¹ Toutes taxes comprises.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

La programmation dans les banlieues

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors

film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 49,7 % dans les communes de banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants, contre 30,2 % dans la banlieue parisienne et 32,4 % sur l'ensemble des communes de banlieue.

En 2016, c'est en banlieue parisienne que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante à 59,2 % (57,4 % sur l'ensemble des communes de banlieue).

Les communes de banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales enregistrent la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 24,8 % en 2016, contre 16,5 % pour l'ensemble des communes de banlieue.

La part de marché en entrées des films américains est plus élevée en banlieue parisienne.

Part de marché en entrées des films selon la taille des unités urbaines en 2016 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 20 000 habitants et zones rurales	49,7	40,9	7,6	1,8	100,0	24,8	75,2	100,0
20 000 à 50 000 habitants	38,9	51,2	8,5	1,4	100,0	18,9	81,1	100,0
50 000 habitants et plus	33,6	56,5	8,7	1,2	100,0	14,6	85,4	100,0
banlieue parisienne	30,2	59,2	8,8	1,9	100,0	18,9	81,1	100,0
banlieue	32,4	57,4	8,7	1,5	100,0	16,5	83,5	100,0

Source : CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2016, 683 films en première exclusivité sont programmés dans les communes de banlieue (716 films sur l'ensemble de la France) dont 340 films français et 146 films américains. Parmi ces films, 366 sont recommandés Art et Essai (370 films sur l'ensemble de la France).

Films en première exclusivité selon la taille des unités urbaines en 2016

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 20 000 habitants et zones rurales	212	116	62	33	423	211	212	423
20 000 à 50 000 habitants	230	131	79	40	480	245	235	480
50 000 habitants et plus	319	144	113	76	652	356	296	652
banlieue parisienne	320	145	109	77	651	354	297	651
banlieue	340	146	115	82	683	366	317	683

Source: CNC / INSEE – recensement 2013, délimitation 2010.

Le public en banlieue

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *Cinexpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

Selon leur implantation géographique, le public des établissements situés en banlieue présente des caractéristiques différentes. Les établissements situés dans les banlieues des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus et dans la banlieue parisienne se démarquent des établissements des banlieues des unités urbaines plus petites avec un public plus jeune (respectivement 32,4 % et 32,2 % de moins de 25 ans, contre 23,2 %) et plus étudiant (23,8 % et 23,4 % contre 18,5 %). Les établissements des banlieues des grandes unités urbaines et de la banlieue parisienne attirent également davantage de femmes (respectivement 47,4 % et 47,2 %) et de CSP+ (respectivement 28,6 % et 35,4 %) que les établissements situés dans les

banlieues des petites unités urbaines (respectivement 41,2 % et 19,9 %).

Les établissements situés dans les banlieues des unités urbaines de moins de 50 000 habitants attirent un public plus âgé (46,0 % de 50 ans et plus) que l'ensemble des établissements de banlieue (27,9 %).

De façon générale, les établissements situés en banlieue attirent 23,8 % de spectateurs assidus et 19,2 % d'occasionnels. Les établissements situés en banlieue parisienne présentent un public d'assidus plus important que la moyenne (27,8 %), contrairement à ceux des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus (20,8 %) et à ceux des zones rurales et des unités urbaines de moins de 50 000 habitants (14,5 %) pour lesquels les spectateurs occasionnels sont proportionnellement plus nombreux (respectivement 20,2 % et 26,9 %, contre 17,6 % pour les établissements de la banlieue parisienne).

Les établissements situés en banlieue parisienne présentent un public d'assidus plus important que la moyenne (27,8 %).

Le public des établissements situés en banlieue présentent un public plus féminin (47,2 %) que l'ensemble des établissements sur le territoire (45,9 %). La répartition du public des établissements situés en banlieues selon l'âge et les catégories socioprofessionnelles est proche de celle de l'ensemble des établissements en 2016. La part des spectateurs assidus dans les établissements situés en banlieue est plus faible (23,8 %) que pour l'ensemble des établissements (25,8 %), au profit des spectateurs occasionnels (19,2 %, contre 17,9 % tous établissements confondus).

Public des établissements de banlieue selon la taille des unités urbaines en 2016 (%)

	moins de 50 000 hab.	50 000 hab. et plus	banlieue parisienne	banlieue	ensemble
sexe					
hommes	58,8	52,6	52,8	52,8	54,1
femmes	41,2	47,4	47,2	47,2	45,9
âge					
15-24 ans	11,6	14,6	14,3	14,4	14,4
25-34 ans	11,6	17,7	17,9	17,7	17,6
35-49 ans	14,8	16,0	16,9	16,4	16,7
50 ans et plus	16,0	24,2	23,1	23,6	23,6
50 ans et plus	46,0	27,5	27,8	27,9	27,7
profession					
CSP+	19,9	28,6	35,4	31,4	31,7
CSP-	19,9	27,7	22,7	25,4	25,7
inactifs	60,2	43,8	41,8	43,2	42,6
<i>dont étudiants</i>	18,5	23,8	23,4	23,5	23,5
habitat					
région parisienne	8,7	5,0	84,0	39,5	24,2
autres régions	91,3	95,0	16,0	60,5	75,8
habitudes de fréquentation cinéma					
assidus	14,5	20,8	27,8	23,8	25,8
réguliers	58,5	58,9	54,6	57,0	56,3
occasionnels	26,9	20,2	17,6	19,2	17,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC – Vertigo, enquête *Cinexpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

les dossiers du CNC
n°337 – septembre 2017
géographie du cinéma 2016

une publication
du Centre national du cinéma
et de l'image animée

12 rue de Lübeck
75784 Paris cedex 16
www.cnc.fr

directrice de la publication
Frédérique Bredin

direction des études,
des statistiques et de la prospective
tél.: 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

direction de la communication
tél.: 01 44 34 38 83

comité éditorial et rédactionnel
Fanny Beuré, Benoît Danard, Hugo Dessaigne,
Sophie Jardillier, Danielle Sartori,
Evelyne Laquit, Ariane Nouvet, Cindy Pierron

conception graphique
c-album

impression
Bialec, Nancy

Sauf mention particulière, toute reproduction partielle ou totale
des informations diffusées dans cette publication du CNC est autorisée
sous réserve d'indication de la source.

Crédits photos :
Source : ADRC
Photographe : Pascal PETITPREZ
Salles de cinéma : Albert, Le Casino – Doullens, Le Tivoli – Poix-de-Picardie,
Le Trianon – Montreuil, Le Méliès – Verdun, Le Carroussel – Aurillac, Le Cristal